98-1921-M-4

PUISSANCE DU CANADA

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

NE PAS PRÊTER

NOV 29 1930

PROPERTY OF THE LIBRARY

ORIGINES, PAYS DE NAISSANCE, NATIONALITÉS ET LANGUES DE LA POPULATION CANADIENNE

(UNE ÉTUDE BASÉE SUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1921 ET AUTRES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES)



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1930

Prix 50 cents.

23 p.

PUISSANCE DU CANADA

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

ORIGINES, PAYS DE NAISSANCE, NATIONALITÉS ET LANGUES DE LA POPULATION CANADIENNE

(UNE ÉTUDE BASÉE SUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1921 ET AUTRES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES)



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1930

Prix 50 cents.

PRÉFACE

Le présent travail fait partie d'une série d'études analytiques sur la population, préparées par le Bureau Fédéral de la Statistique et basées sur les données du recensement de 1921. Il traite comme thème général des pays de naissance, nationalités et origines de la population canadienne, y compris les premiers habitants venus de France et des Iles Britanniques aussi bien que ceux d'immigration plus récente.

Un simple coup d'œil sur les titres des différents chapitres suffit à révéler l'ampleur de cette analyse. Les premiers cinq chapitres étudient les fluctuations dans les proportions numériques des différentes races et origines dans les neuf provinces canadiennes et leur répartition selon la date d'arrivée au pays, l'âge, le sexe, l'état conjugal et l'habitat en tant que rural ou urbain. Les sept autres chapitres recherchent quelles sont les dispositions de chaque groupe telles que manifestées par les données existantes sur le mariage mixte, la langue parlée, le degré d'instruction, la naturalisation, la criminalité, la fécondité et la mortalité infantile. L'étude détaillée est précédée d'un résumé des principaux faits et des conclusions qui en sont tirées. Comme le sujet de cette analyse est très complexe, embrassant plusieurs éléments qui, tout en étant distincts, sont intimement liés et débordent souvent les uns sur les autres, il est recommandé au lecteur de bien noter les explications et définitions données dans l'introduction avant de commencer la dissection de cette étude.

Ce travail a été préparé au Bureau Fédéral de la Statistique sous la direction du professeur W. Burton Hurd, du Brandon College, Brandon, Manitoba, et la version française est par M. Omer Chaput, traducteur en chef du Bureau.

R. H. COATS,
Statisticien du Dominion.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE,
OTTAWA, mai 1930.

7213—1½

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

RÉSUMÉ

CHAPITRE I

CHAPITRE II

PAGE

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV—*Fin* PAGE

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VII—*Fin* PAGE

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE X—*Fin* PAGE

APPENDICE MATHÉMATIQUE AU CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I—*Fin* PAGE

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne

INTRODUCTION

DONNÉES SUR LA NATIONALITÉ, LE PAYS DE NAISSANCE, LA LANGUE ET L'ORIGINE TELLES QUE RELEVÉES PAR LE RECENSEMENT CANADIEN

Le recensement de la population canadienne porte sur trente-cinq points, dont dix ont pour objet la nationalité, le pays de naissance, la langue et l'origine.

(1) *Nationalité.*—Il est demandé à toute personne de déclarer sa nationalité ou citoyenneté. Une personne de citoyenneté ou nationalité canadienne, que ce soit par naissance, domicile ou naturalisation, est dénombrée comme "Canadienne".

(2) *Pays de naissance.*—Le pays de naissance de chaque personne est noté et dans le cas de nés au Canada on inscrit la province. De plus, les pays de naissance du père et de la mère de chaque personne sont aussi notés pour établir la distinction entre familles canadiennes ayant habité le pays depuis trois générations ou plus.

(3) *Langue.*—La langue parlée est notée, que ce soit l'anglais, le français ou toute autre langue parlée en famille.

(4) *Origine.*—L'origine de chaque personne est aussi relevée afin d'établir de quelles souches basiques descend la population canadienne.

Les réponses aux questions ci-dessus sont non seulement compilées séparément mais en combinaison et en relation les unes avec les autres et servent ensuite de base à des calculs pouvant indiquer sous autant d'aspects que possible la croissance et la composition actuelles du peuple canadien.

Ce qui précède suffit à montrer que le recensement décrit toute personne de nationalité canadienne comme "Canadien"; toute personne née au Canada comme de "naissance canadienne" et toute personne dont la famille a trois générations ou plus de résidence au Canada, comme "Canadien" dans un sens spécial.

Nationalité et citoyenneté.—Aux trois derniers recensements décennaux, 1901, 1911 et 1921, on a relevé la nationalité de la population. Les énumérateurs du recensement de 1921 avaient à ce sujet les instructions suivantes:—

"Le qualificatif "Canadien" sera employé pour désigner toute personne domiciliée en ce pays et y ayant acquis le droit de citoyenneté. Tout individu né aux Etats-Unis, en France, en Allemagne ou un autre pays étranger, mais domicilié et naturalisé au Canada, sera également qualifié "Canadien". Il en sera de même pour toute personne née dans le Royaume-Uni ou l'une quelconque de ses colonies et dont le séjour au Canada n'est pas seulement temporaire. La nationalité d'un aubain sera déterminée par le pays où il est né ou bien le pays dont il est citoyen ou sujet.

"Une femme mariée aura nécessairement la même citoyenneté que son mari.

"Un enfant né à l'étranger n'ayant pas encore 21 ans, a la même citoyenneté que ses parents."

Ces instructions expliquent que des immigrés nés à l'étranger, entrés au Canada au cours des cinq années (durée de résidence au Canada requise pour obtenir la naturalisation) précédant la date du recensement, sont qualifiés comme "citoyens Canadiens", les dites instructions étant basées sur les dispositions de la loi de naturalisation de 1914, lesquelles accordent la qualité de sujet britannique naturalisé aux personnes suivantes:—

(*a*) "Toute personne née en territoire britannique;

(*b*) "Toute personne née en territoire britannique, dont le père était sujet britannique au moment de sa naissance, soit de droit, soit par voie de naturalisation;

(*c*) "Toute personne née à bord d'un navire, portant pavillon britannique, même dans des eaux territoriales étrangères."

Pourvu toutefois, (1) "que l'enfant d'un sujet britannique né soit antérieurement, soit postérieurement à la présente loi, soit censé être né en territoire britannique, s'il est né en un lieu où, par traité, capitulation, convention, usage, tolérance ou autre moyen légal, le gouvernement britannique exerce sa juridiction sur les sujets britanniques".

(2) "La femme d'un citoyen britannique sera censée être sujet britannique."

(3) "Une femme de nationalité étrangère qui, par son mariage, est devenue sujet britannique ne cessera pas de l'être soit en devenant veuve, soit en cas de dissolution de son mariage."

Le nombre approximatif de nationaux canadiens en 1921, en présumant que tous les nés au Canada et habitant le pays sont des nationaux canadiens, était de 8,412,383 comprenant 6,832,747 nés au Canada, 1,065,454 nés britanniques et vivant au Canada, et 514,182 naturalisés nés à l'étranger et dont 237,994 étaient nés aux Etats-Unis. Sans aucun doute il y avait au Canada lors du recensement certains individus nés au Canada qui à une époque quelconque avaient renoncé à leur citoyenneté canadienne originaire et ne l'avait pas reprise, soit à cause de préférences personnelles ou parce que depuis leur retour au pays la période de cinq ans nécessaire à leur rapatriement n'était pas encore écoulée. De même plusieurs nés en pays britannique et domiciliés au Canada n'étaient pas citoyens canadiens soit parce qu'ils avaient déjà été naturalisés en des pays étrangers et n'avaient jamais renoncé à telle allégeance ou bien parce qu'ils n'avaient pas habité le Canada pendant un an, période nécessaire pour leur donner le droit de vote aux élections, ou les cinq ans exigés par la loi de l'Immigration[1].

D'un autre côté, plusieurs citoyens canadiens habitent d'autres pays, le plus grand nombre de ceux-ci se trouvant aux Etats-Unis où le recensement du 1er janvier 1920 montre que sur 1,117,778 blancs de naissance canadienne dénombrés comme habitant les Etats-Unis à cette date 607,303 étaient naturalisés américains, 72,714 avaient pris leurs premiers papiers de naturalisation, 345,557 étaient au point de vue des Etats-Unis des aubains et par conséquent à notre point de vue étaient restés citoyens canadiens, tandis que la citoyenneté des 92,304 autres n'était pas établie clairement. On voit ainsi qu'il y avait un nombre considérable de citoyens canadiens domiciliés en dehors de leur pays en 1920 et 1921.

DISTINCTION ENTRE LES TERMES "ORIGINE" ET "RACE"

Au sens strictement biologique du mot, "race" signifie une branche de l'espèce humaine dont les rameaux ont une certaine lignée commune. Les savants ont tenté de diviser et subdiviser l'epèce humaine en groupes, en se basant sur des traits biologiques tels que la forme de la tête, la stature, la couleur de la peau, etc., et le biologiste ne voudrait pas que le terme "race" puisse s'appliquer à d'autres divisions. Cependant l'emploi de ce mot dans son sens strictement scientifique n'est ni défini, ni exempt de confusion parce qu'il n'existe aucune classification acceptée universellement. De plus, l'identité de certains types de culture avec des types biologiques définis a conduit inévitablement à ce que même dans les mains de l'ethnologiste, le terme "race" implique une distinction de culture tout aussi bien qu'un caractère biologique.

La plupart des groupes nationaux modernes sont composés d'une multiplicité de lignées. Le type anglais, s'il existe au sens biologique, est une fusion d'au moins une demi-douzaine de races primitives. Il en est de même des Français, des Italiens et de tous autres groupes européens. Il est très discutable que les peuples au cours des derniers dix siècles aient par l'évolution développé des types biologiques distincts et homogènes qui puissent être désignés approximativement par le qualificatif "race". L'homogénisation est toujours relative; il en est de même pour la différenciation des races. Mais la question technique comme telle est d'importance mineure en autant que le recensement est concerné. Même dans des cas comme ceux des Ecossais et des Irlandais, où l'existence d'une lignée distincte est bien connue, les considérations de culture sont celles qui prédominent.

[1] Des 1,065,454 nés britanniques habitant le Canada le 1er juin 1921, 90,056 avaient immigré depuis le 1er janvier 1920, et la plupart d'entre eux ne pouvaient probablement pas avoir résidé au Canada les douze mois requis par la loi électorale fédérale. De plus, un total de 177,920 immigrés nés en pays britannique étaient entrés au pays depuis le 1er janvier 1915, et la plupart de ceux-ci ne pouvaient avoir un séjour de cinq ans au pays et ne pouvaient être considérés comme "citoyens canadiens" au sens de l'article 2 de la loi de l'Immigration.

Le point essentiel est le suivant. L'infiltration d'un groupe d'Anglais a sur le Canada des effets biologiques qui, combinés avec une culture distincte, diffèrent grandement des résultats que produirait la pénétration du pays par un groupe également nombreux d'Ukraniens, parce que les deux groupes ont des lignées biologiques et des cultures absolument différentes. Toute tentative de séparer l'influence biologique de celle de la culture serait futile. Par exemple, il est connu que biologiquement, les Orientaux ne sont pas assimilables au Canada, même si leur assimilation était possible au point de vue de la culture. D'autre part, ni les Mennonites ni les Doukhobors ne s'assimilent facilement par la culture, bien qu'une fusion biologique soit possible. Mais l'importance relative des facteurs biologiques et de la culture ne se prêtent pas à la mensuration quantitative. Cependant, les deux sont compris dans le terme "origine".

C'est pourquoi le terme "origine", au sens employé dans le recensement, a une signification biologique, géographique et de culture. Il sert à désigner le pays de provenance d'un peuple, et une certaine lignée biologique avec un fond de culture spéciale. Suivant la coutume populaire, les expressions "race anglaise", "race française", "race italienne", etc., servent à décrire l'ensemble des traits biologiques et de culture propres à de tels groupes et qui servent à les distinguer les uns des autres. Une telle acception est familière au public, et c'est seulement en classifiant nos "origines" dans ces limitations qu'il est possible d'être compris par le peuple et que nous pouvons relever pour le recensement des données qui peuvent avoir une signification pratique sur le développement de la nation canadinne.

DIFFICULTÉS DE LA CLASSIFICATION PAR ORIGINES

Le mot "origine" tel qu'employé ici est pris dans une acception combinée de biologie, de culture et de géographie. En certains cas tous les trois aspects sont cliarement définis; en d'autres, la classification ne signifie guère plus que l'origine géographique, étant distincte de la classification par nativité, principalement en ce qu'elle couvre non seulement les immigrés mais leurs descendants. La situation est plus claire après qu'on a examiné les divisions actuelles dans les tableaux d'origines du recensement.

D'abord, il y a des cas où la connotation biologique comprise dans le terme "origine" est bien prononcée, comme ceux où les lignées des immigrés sont comparativement pures. C'est ce qui arrive pour les races de couleur: Chinois, Japonais, Nègres et Indiens aborigènes du Canada. Dans le cas de plusieurs des races blanches le terme "origine" comprend aussi des éléments de culture et de biologie, comme pour les Anglais, les Français, les Danois, les Hollandais, les Finlandais, les Allemands, les Grecs, les Hébreux, les Islandais, les Italiens, les Norvégiens, les Suédois, les Syriens, etc. De tels groupes ne présentent pas de difficultés sérieuses.

Mais avec d'autres groupes, le problème de la classification n'est pas aussi simple. En 1921, près de 10,000 personnes au Canada ont déclaré qu'elles étaient d'origine suisse. Ici "origine" ne peut que signifier l'habitat géographique (Suisse étant un terme national désignant un groupe de Français, d'Allemands et de certaines autres races) ainsi qu'une culture plus ou moins distincte que produit la fusion partielle de plusieurs races du nord-ouest d'Europe. La même remarque s'applique aux Belges dont près de 60 p.c. parlent le flamand comme langue maternelle tandis qu'une portion considérable parle le français. La Belgique étant habitée par deux peuples distincts, les Flamands et les Wallons.

Cependant, c'est des régions de l'est, du sud et du centre de l'Europe que surgissent les plus grandes difficultés. Bien qu'il y ait certains groupes comme les Bulgares, les Hongrois et les Tchécoslovaques où le mélange est moins confus, il y a d'autres groupes relevés par le recensement canadien, comme les Roumains, dont 13 p. c. parlent l'allemand comme langue maternelle et 16 p. c. des langues slaves démontrant un mélange biologique de races. Le mélange n'est peut-être pas aussi considérable chez les Polonais dont 85 p.c. parlent des langues slaves et un peu moins de 10 p.c. parlent l'allemand. Les Serbo-Croates sont en plus grande partie Slaves à en juger par leur langue maternelle mais de nouvelles difficultés surgissent avec les Russes, les Ukraniens et les Autrichiens. De ceux qui ont déclaré être d'origine russe 40 p.c. parlent l'allemand comme langue maternelle,—étant probablement des

immigrés des provinces russes de la Baltique—et 54 p.c. parlent des langues slaves, le russe pour la plus grande majorité. Ainsi, si la majorité de ceux classifiés comme Russes d'origine slave, ils représentent quand même un mélange considérable de Teutons. Des Autrichiens, environ 41 p.c. parlent l'allemand comme langue maternelle et 53 p.c. l'une des langues slaves, près de la moitié de ces derniers parlant le bukovin, le galicien, le ruthène et l'ukranien. Un tel groupe n'est évidemment pas une unité biologique. Le terme "Autrichien" dans les tableaux d'origine désigne simplement un groupe d'immigrés dont la plupart sont Slaves et dont le domicile avant leur venue au Canada antérieurement à la guerre avait été pendant plusieurs générations dans des frontières politiques communes et qui pour cette raison avait acquis des traits communs à la suite d'une même culture et des mêmes entourages économiques.

De même, la classification des Ukraniens comprend quatre groupes: les Bukovins, les Galiciens, les Ruthènes et les Ukraniens. Mais le problème ici ne réside pas dans les différents éléments à l'intérieur du groupe. Ces quatre peuples sont classifiés séparément, et 97 p.c. d'entre eux parlent des langues slaves. Ce groupe ne comprend que des rameaux provenant tous de la même branche et intimement liés les uns aux autres contrairement à ce qui se voit chez les Autrichiens et les Russes. La difficulté vient de ce que le groupe ukranien ne comprend probablement qu'une partie de ceux qui devraient être classifiés sous cet en-tête. Il y a environ 20,000 personnes dans le groupe d'origine autrichienne parlant l'une des langues ukraniennes comme langue maternelle et il est probable qu'il y a aussi des Ukraniens parmi les 33,856 Russes qui ont déclaré avoir le russe comme langue maternelle.

Il est donc clair que dans certains cas, spécialement chez les peuples du sud, de l'est et du centre d'Europe, la classification par origines signifie d'abord l'habitat géographique originaire. A cause de ces faits, les données du présent travail sont présentées dans de tels cas non seulement par origines mais aussi par groupes géographiques généraux et par classification linguistique. Des chiffres séparés ont été calculés pour le nord-ouest de l'Europe et pour le sud, l'est et le centre de l'Europe pour les Scandinaves, les Germaniques, les Latins et Grecs, et les Slaves. Dans quelques-uns des groupes linguistiques, certaines proportions d'individus parlant d'autres langues ont été nécessairement inclus. Par exemple, les Autrichiens et les Russes sont classifiés comme Slaves et cependant environ 40 p.c. de ces deux groupes parlent l'allemand comme langue maternelle. A l'exception de ces deux groupes, cependant, il semble y avoir une homogénéité très considérable au sein des groupes plus élargis et même dans les cas mentionnés (les Autrichiens et les Russes) il reste encore à établir si au point de vue de la culture les Allemands d'Autriche et de Russie domiciliés au Canada ne sont pas plus voisins des Slaves que des Allemands venus au Canada directement d'Allemagne.

Il faut tenir compte de ces remarques sur la classification des origines en lisant le reste de cette monographie. Excepté dans le cas des Juifs, le terme "origine" désigne toujours l'habitat géographique originaire d'un groupe de population, comportant généralement une culture distincte et très souvent une branche biologique. Dans tous les cas il désigne toujours un groupe spécifique d'immigrés et de leurs descendants.

CLASSIFICATION DES RACES MIXTES

La lignée mâle est celle employée dans le recensement pour retracer la dérivation d'"origine". A ce point de vue la population se divise en deux catégories principales: (1) les peuples les moins assimilables qui ont conservé leur pureté originaire et (2) ceux qui ont contracté des mariages mixtes depuis plusieurs générations. Pour ce qui tombe dans la première catégorie, la procédure suivie dans le recensement donne évidemment satisfaction. Il pourrait être objecté, dans le cas de ceux qui tombent dans la seconde catégorie, qu'il y a nombre d'individus dont les origines sont très mêlées par de nombreux mariages mixtes que leur désignation comme d'une origine indiquée par le nom patronymique de leur père est à peu près sans signification. L'objection peut être acceptée en autant que l'individu est concerné. Il reste cependant vrai que de par la loi des grands

nombres formant la masse la procéduire suivie par le recensement peut donner approximativement la mesure exacte des différentes infusions de sang qui contribuent à former le total.

Ces remarques deviennent plus claires si nous considérons avec plus de détails les fins pour lesquelles ont été combinées les données sur les "origines". En dehors de leur importance purement scientifique ces données doivent répondre à deux autres fins. D'abord, elles ont une portée importante sur l'étude de l'immigration parce qu'elles montrent jusqu'à quel point les nouveaux venus se mêlent avec les races basiques du pays et s'adaptent aux institutions canadiennes. En deuxième lieu, ces données ont un intérêt historique considérable en ce qu'elles prennent note non seulement de l'infusion continuelle de sang étranger et de culture étrangère, mais aussi de l'effet combiné de l'accroissement naturel et de l'immigration sur les origines de la population canadienne.

L'exactitude de la classification des origines varie directement avec son importance sur les directives de l'immigration et l'intérêt public. Certaines races contractent facilement mariage avec les Français ou Anglais natifs du Canada et s'assimilent facilement sous d'autres aspects. Plus nombreux sont les mariages mixtes, plus grands sont aussi les chiffres de ceux qui, par exemple, ayant un mélange de sang anglais sont classifiés comme d'origine suédoise et *vice versa*. Avec les progrès de la fusion, l'attitude sociale des deux groupes devient de plus en plus similaire. Cependant, quand les deux peuples se sont fusionnés biologiquement et socialement les données sur les origines ont encore pour but de retracer les progrès de l'assimilation et finalement de démontrer que l'assimilation est accomplie.

Il y a d'autres peuples comme les Européens du sud, de l'est et du centre qui ne s'adaptent pas aussi facilement aux institutions sociales et légales du Canada. Le problème de leur assimilation est difficile. Avec ces peuples, cependant, on constate que le nombre de mariages mixtes est beacoup moindre qu'on ne le suppose souvent. On voit dans le chapitre VI que 5 p.c. seulement des hommes venus du sud, de l'est et du centre d'Europe ont marié des Anglaises ou des Françaises au Canada en 1921, et moins de 3 p.c. des femmes de ces mêmes races ont fait des mariages mixtes. Presque tous ceux classifiées comme de race slave sont donc d'origine slave ou d'origines alliées et les données sur l'origine de ces peuples peuvent être considérées comme décrivant exactement l'attitude de groupes très définis de la population. Il en sera de même jusqu'à ce que le mariage mixte ait fait plus de progrès dans son travail assimilateur.

Les données sur les origines sont donc très adéquates dans le cas de groupes où l'exactitude est le plus désirable, parce qu'il s'agit de groupes parmi lesquels le mariage mixte a fait le moins de progrès et ces mêmes groupes sont ceux dont la lenteur d'assimilation mérite l'étude la plus soignée. Les différences établies dans les différents chapitres de ce travail témoignent de la justesse de la procédure du recensement pour relever les informations requises sur ces peuples inassimilables.

RÉSUMÉ

N.-B.—Le lecteur de ce résumé et du rapport lui-même doit toujours se rappeler que les conclusions auxquelles en arrive l'auteur s'appliquent seulement aux individus des diverses nationalités et races qui ont immigré au Canada et font maintenant partie de la population canadienne.

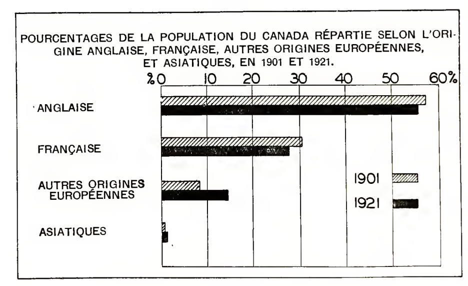
CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DE LA POPULATION DU CANADA ENTRE 1901 ET 1921

(1) En 1921, 55 p.c. de la population du Dominion étaient d'origine anglaise et près de 28 p.c. d'origine française. Les autres races européennes constituaient 14.6 p.c. de la population, les Asiatiques moins de 1 p.c. et toutes les autres races, y compris les Indiens et les Nègres un peu plus de 2 p.c. Les éléments prédominants de la population canadienne sont donc anglais et français, ces deux races représentant 83 p.c. ou les cinq sixièmes du total.

(2) En nombre, les nationalités du nord-ouest de l'Europe, autres que les Anglais et les Français, donnaient en 1921 20 p.c. de plus que celles de l'Europe méridionale, orientale et centrale, mais ce dernier groupe se rapproche rapidement du premier. Numériquement, les groupes étrangers du nord-ouest de l'Europe les plus représentés au Canada sont, les Allemands, les Hollandais, les Norvégiens et les Suédois, dans l'ordre de leur mention; les plus forts groupes des nations du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont les Autrichiens, les Ukraniens, les Russes, les Italiens et les Polonais. Exception faite des Allemands, les Hébreux (qui viennent en majorité de l'Europe centrale et de l'Europe orientale) fournissent le plus fort groupe d'étrangers au Canada.

(3) La composition de la population du Canada est dans un état de rapide altération depuis le commencement du siècle actuel (voir le graphique I). La proportion d'Anglais et de Peaux-Rouges est resté à peu près stationnaire. D'autre part, les augmentations numériques et proportionnelles de races non britanniques dans les derniers vingt ans ont été relativement considérables. Les autres races européennes ont augmenté relativement quatre

(Graphique I)



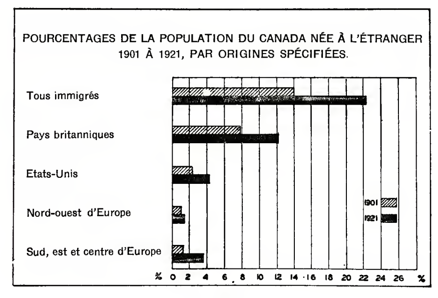
fois aussi rapidement que les Anglais entre 1901 et 1911, et en 1921 elles formaient une proportion de la population totale deux fois aussi grande qu'en 1901. Dans les premiers dix ans de ce siècle les Asiatiques ont augmenté trois fois aussi rapidement que les Anglais. Cette augmentation des races étrangères dans la population canadienne n'a pas été aussi rapide dans les derniers dix ans, l'arrêt provenant principalement d'un ralentissement de l'immigration. Cependant, avec le rajustement économique de l'Europe, auquel s'ajoute la politique des portes closes aux Etats-Unis, il semble bien que l'immigration va reprendre pour causer un plus ample déplacement de l'équilibre entre les différentes races au Canada. On verra plus loin qu'un tel phénomène doit être hâté par le taux anormalement élevé d'accroissement naturel, principalement chez les peuples venant de l'Europe du sud, de l'est et du centre.

NATIVITÉ ET DURÉE DE RÉSIDENCE

(1) En 1921, 97 p.c. des Français et 71 p.c. des Anglais au Canada étaient nés au pays. Les Hollandais, les Allemands, les Suisses et les Islandais, ou les peuples du nord et de l'ouest de l'Europe et les Ukraniens, les Autrichiens, les Polonais et les Russes ou les peuples du sud, de l'est et du centre de l'Europe donnaient en nés au Canada des proportions variant de 50 p.c. à 80 p.c., le groupe allemand donnant le plus fort pourcentage. Bien que les Slaves, les Latins et les Grecs donnent en nés au Canada des proportions plus fortes que les Scandinaves, ce dernier groupe donne une plus forte proportion relative de nés aux Etats-Unis, de sorte qu'au point de vue de la date de leur arrivée sur ce continent les peuples scandinaves et germaniques appartiennent à la vieille immigration.

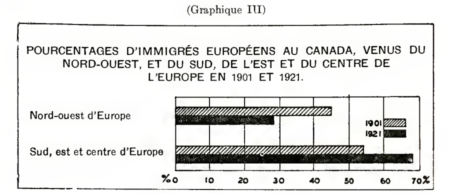
(2) Bien que les races germaniques et scandinaves du nord et de l'ouest de l'Europe puissent être généralement regardées comme les plus anciens colons de ce continent et que les races latines, grecques et slaves dans l'ensemble puissent être considérées comme nouveau venues, il faut toujours se rappeler qu'il y a des exceptions à toute règle générale. Les Belges, du nord-ouest de l'Europe, sont des nouveau-venus tandis que les Autrichiens, les Tchèques et les Russes de l'Europe centrale et orientale donnent en nés en dehors du Canada des proportions presque aussi infimes que certains groupes classés parmi les plus anciens immigrés.

(Graphique II)



(3) En mesurant les proportions de la population totale née au Canada on constate une diminution prononcée dans la proportion des nés au Canada et une augmentation correspondante dans la proportion des immigrés entre 1901 et 1911, d'un côté, et de 1911 et 1921 de l'autre. En 1921, la population née à l'étranger donnait 8 p.c. de plus qu'en 1901. La proportion de notre population née dans le nord-ouest de l'Europe était en 1911 de 80 p.c. plus grande qu'en 1901 et la proportion née dans l'Europe du sud, de l'est et du centre, a presque triplé dans ces dix ans. Depuis le commencement du siècle, la proportion de notre population née dans l'Europe du sud, de l'est et du centre, a dépassé celle de notre population née dans l'Europe septentrionale et occidentale et la disparité entre les nés dans ces deux sections du continent européen s'augmente de plus en plus. En 1901, il y avait à peu peu près égalité mais en 1921 la population immigrée de l'Europe centrale, méridionale et orientale dépassait de deux fois et demie celle du nord-ouest de l'Europe continentale. Il y a donc eu un déplacement du gros de la population immigrante des pays germaniques et scandinaves en faveur des pays slaves et latins. Ces points sont illustrés dans les graphiques II et III.

(Graphique III)



ÂGE, SEXE ET ÉTAT CONJUGAL

Age.—La proportion d'enfants au-dessous de 15 ans chez les nés au Canada est de près de quatre fois aussi grande que chez les nés à l'étranger et de cinq fois supérieure à celle des nés en d'autres pays britanniques. En face de cette rareté comparative d'enfants parmi la population immigrée, les nés à l'étranger aussi bien que les nés en pays britanniques montrent de plus fortes proportions d'individus dans la fleur de l'âge. L'effet social de différences aussi radicales dans la distribution d'âges est illustrée dans des chapitres subséquents de ce rapport, spécialement ceux traitant de la criminalité.

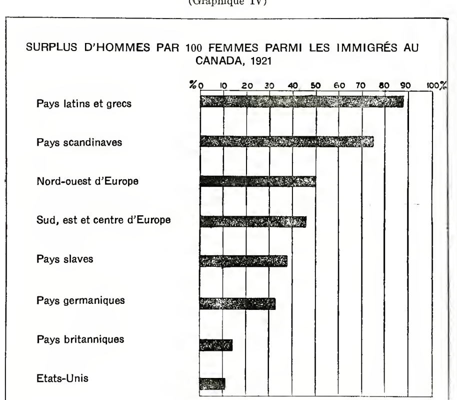
Une signification également importante peut être attribuée aux différences dans la distribution d'âges entre les différentes races au Canada. Un groupe classifié selon son extraction ou descendance comprend non seulement les nés à l'étranger mais aussi leurs enfants nés au Canada et pour cette raison possède une existence plus ou moins réelle ou distincte comme tranche de la population. Les différences dans les distributions d'âges pour les différentes races suggèrent en autres choses des différences en fécondité. Chez les Slaves, les Latins et les Grecs au Canada, les proportions d'individus au-dessous de 10 ans sont plus grandes d'au moins 50 p.c. que chez ceux d'origine britannique et dépassent de 25 p.c. ceux d'origine allemande ou scandinave. Chez ceux d'origine française la proportion de population au-dessous de 10 ans tient à peu près le milieu entre celle des Slaves et celle des Scandinaves.

Sexe.—Comme pour l'âge, les différences dans la distribution entre sexes ont une grande importance sur la criminalité et l'observance des lois. Indirectement, les différences de sexe impliquent aussi les différences d'attitude chez les races immigrantes en ce qui regarde leur permanence de résidence au Canada aussi bien que ce qui touche à certains phénomènes sociaux comme le mariage mixte, etc. Les différences entre sexes varient beaucoup suivant

les diverses origines des groupes au Canada mais celles qui paraissent avoir le plus d'intérêt directes sont les différences numériques entre sexes dans les groupes d'immigrants (Voir graphique IV). En 1921 les immigrants des groupes de pays britanniques avaient un surplus de 14 hommes sur chaque 100 femmes, ceux de l'Europe du sud, de l'est et du centre, un surplus de 46, et ceux du nord-ouest de l'Europe, un surplus de 50. Les Asiatiques donnaient encore une plus grande différence, soit sept fois autant d'hommes que de femmes. Dans les groupes linguistiques, les immigrants germaniques donnaient le plus faible surplus, soit un tiers ou 33 hommes de plus par 100 femmes; les Slaves venaient en deuxième avec un surplus de 38 p.c.; les Scandinaves 75 p.c. et les Italiens et les Grecs donnaient le maximum avec 88 p.c.

Ces différences sont basées sur les données pour tous âges. Quand cette analyse se limite à la section adulte de la population, la proportion de surplus des hommes est encore plus grande parce que chez les enfants il y a tendance à égalité numérique entre les sexes.

(Graphique IV)

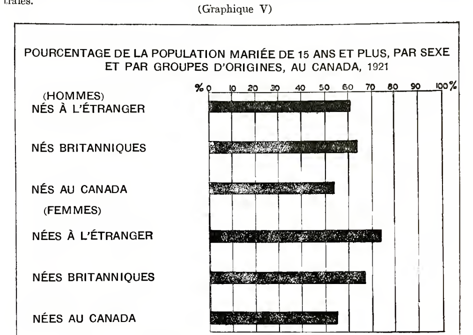


Etat conjugal.—Comme l'indique le graphique V, il y a une plus grande proportion de femmes mariées chez celles nées en pays britanniques que celles nées au Canada, pour tous âges, et chez celles nées en pays étrangers, un plus grand pourcentage que chez celles nées en pays britanniques ou au Canada. Non seulement les femmes nées à l'étranger se marient plus que celles nées en Canada ou en pays britanniques, mais aussi, en moyenne, elles se marient à un âge considérablement plus jeune. Ces faits ont une portée importante et évidente sur le caractère de la population future du Canada.

Les hommes nés à l'étranger tendent aussi à se marier plus jeunes que ceux nés au Canada ou en pays britanniques. La différence est si marquée qu'en dépit de la rareté de

femmes immigrées on trouve une plus grande proportion d'hommes mariés entre les âges de 15 à 25 ans chez les nés à l'étranger que chez les nés en pays britanniques ou au Canada. De plus, il est intéressant de noter que la proportion d'étrangers non mariés est beaucoup plus grande dans l'extrême est ou l'extrême ouest du Canada que dans les provinces centrales.

(Graphique V)



DISTRIBUTION DES IMMIGRANTS PAR PROVINCES

(1) Des différences radicales sont visibles dans la structure de la population des différentes sections du Canada. Le tableau ci-dessous montre les proportions de groupes spécifiés dans la population du Canada comme ensemble et dans chacune des neuf provinces en 1921:

Provinces	P.c. d'origine britannique	P.c. d'origine française	P.c. d'autres européennes	P.c. d'origine asiatique
Canada	55·40	27·91	14·16	0·75
Ile du Prince-Edouard	85·34	13·51	0·67	0·11
Nouvelle-Ecosse	77·81	10·81	9·34	0·28
Nouveau-Brunswick	65·23	31·22	2·53	0·21
Québec	15·12	80·01	3·85	0·22
Ontario	77·79	8·46	11·99	0·31
Manitoba	57·53	6·66	32·99	0·28
Saskatchewan	52·86	5·56	39·14	0·43
Alberta	59·79	5·25	31·16	0·73
Colombie Britannique	73·87	2·14	11·63	7·57

On voit que la proportion d'individus de race anglaise dans les provinces depuis l'Ontario jusqu'à l'est, le Québec excepté, est en moyenne de 50 p.c. plus grande que dans les Provinces des Prairies. D'un autre côté, la proportion de races européennes étrangères dans les trois Provinces des Prairies est de trois fois aussi grande que dans l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse et de dix fois plus grande qu'en Québec, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick.

(2) Si la composition de la population dans l'est change avec une lenteur comparative, la composition de celle de l'ouest est dans un état de fusion. C'est ce que démontre clairement un examen de la population par pays de naissance. La proportion de la population née à l'étranger varie depuis un peu plus de 1 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard jusqu'à près de 30 p.c. en Alberta et en Saskatchewan et près de 20 p.c. au Manitoba et en Colombie Britannique. La plus forte proportion considérée dans les provinces de l'est est 6 p.c. pour l'Onta-

rio. La proportion de nés au Canada varie depuis au-dessus de 97 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard, à l'extrême est, jusqu'à approximativement 50 p.c. dans l'extrême ouest. Dans les provinces de l'est et la Colombie Britannique la proportion de population née en pays anglais autre que le Canada est beaucoup plus grande que la proportion née à l'étranger. Au Manitoba, ces chiffres sont à peu près égaux; en Saskatchewan, il y a deux fois autant d'immigrants nés à l'étranger que d'immigrés des Iles Britanniques, et en Alberta, la prépondérance de nés à l'étranger est aussi prononcée bien que pas tout à fait aussi forte. (Voir graphique VI).

Quelques faits additionnels sont ici présentés pour mieux illustrer ces avancés. La province d'Ontario donne, en nombres absolus, autant d'immigrés nés dans les Iles Britanniques que tout l'Ouest, tandis que les quatre provinces de l'ouest, dont la population combinée est inférieure à celle de l'Ontario, donnent trois fois autant d'habitants nés à l'étranger. En Ontario, trois quarts des immigrants sont de naissance britannique et un quart de naissance étrangère. En Alberta et en Saskatchewan deux tiers des immigrés sont nés en pays étrangers et seulement un tiers dans les Iles Britanniques. Au Manitoba, la moitié des immigrés viennent de pays européens étrangers, et les trois quarts de ceux-ci sont du sud, de l'est et du centre de l'Europe dont neuf dixièmes sont des pays slaves. Dans chacune des trois Provinces des Prairies les natifs du sud, de l'est et de centre de l'Europe sont en plus grand nombre que ceux de l'Allemagne et des pays scandinaves pris ensemble, étant deux ou trois fois plus nombreux.

Non seulement la composition de la population du Canada a changé radicalement depuis 1901 mais, ce qui est d'égale importance au point de vue de l'unité canadienne, il y a eu différenciation progressive entre l'est et l'ouest en matière de composition de la population. Non seulement cette différence doit être permanente mais elle doit augmenter si l'immigration et l'accroissement naturel ou autre continue sur la présente échelle.

(Graphique VI)

POURCENTAGE PAR PAYS DE NAISSANCES SPÉCIFIÉES DE LA POPULATION, DANS LES DIFFÉRENTES PROVINCES, 1921

DISTRIBUTION URBAINE ET RURALE

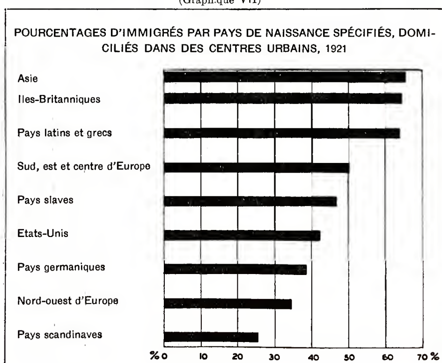
(1) L'analyse de la distribution rurale et urbaine de la population canadienne par lieu d'origine révèle des faits significatifs. Approximativement un quart de la population du Canada vit dans des villes de 25,000 âmes et plus. Les Hébreux donnent une proportion de 84.06 p.c. d'urbains, une proportion trois fois aussi grande que celle des Anglais. Les Grecs, avec 64.20 p.c., les Italiens avec 47.92 p.c., les Chinois avec 44.87 p.c., et les Nègres avec 35.97 p.c. d'urbains, montrent aussi une tendance plus qu'ordinaire à se diriger vers les grands centres. Les Anglais, avec 28.17 p.c. dans de telles agglomérations urbaines, ne dépassent que par une faible marge la proportion de la population totale, et les Français, avec un pourcentage de 22.45, sont légèrement au-dessous de cette proportion générale. Exception faite des Polonais, les Slaves donnent de beaucoup plus faibles proportions dans les villes de 25,000 âmes ou plus que toute la population dans son ensemble tandis que la proportion d'Allemands et de Scandinaves est parmi les plus basses pour toutes les races du Canada. Les différences sont très grandes, la proportion dans les grandes villes variant de 2.66 p.c. pour les Ukraniens à 84.06 pour les Hébreux.

(2) De tous les immigrés, ceux de l'Asie, des Iles Britanniques et des pays latins et grecs habitent des cités incorporées, villes et villages de toutes dimensions dans une beaucoup plus grande proportion que ceux nés dans les pays scandinaves, germaniques, et slaves.

(3) La distinction entre l'attitude des immigrants de l'est et de l'ouest est intéressante. Ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe habitant les provinces de l'est sont plus urbains que la population totale de ces provinces mais ceux qui habitent l'ouest sont jusqu'à un certain point plus ruraux que la population générale. De même, les immigrés des Etats Unis tendent à se fixer dans les villes, principalement en Ontario et Québec, mais en Saskatchewan ils choisissent la campagne. Tant dans l'est que dans l'ouest ceux du nord-ouest de l'Europe sont plus ruraux que les populations respectives des provinces qu'ils sont venus habiter.

Il y a une tendance marquée à la ségrégation parmi les races qui se fixent en grand nombre dans les villes et la même tendance se trouve aussi dans certains groupes ruraux, ce qui retarde matériellement le procédé d'assimilation.

(Graphique VII)

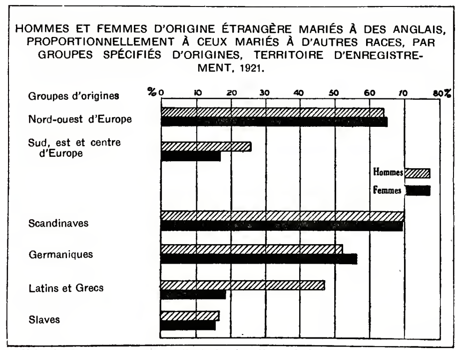


MARIAGES MIXTES[1]

Les mariages mixtes sont la mesure la plus exacte de l'assimilation. On constate de grandes différences entre les tendances des diverses races habitant le Canada à s'allier par mariage avec d'autres races que celles de leurs pays ou celles qui habitent déjà le Canada. Certaines nationalités, comme les Orientaux, les Hébreux et quelques nations de race slave, sont à peu près inassimilables par le mariage; d'autres au contraire se fusionnent rapidement.

(1) En étudiant les mariages mixtes contractés en 1921, on constate que 33.3 p.c. des hommes venus des pays du nord-ouest de l'Europe avaient épousé des femmes qui n'étaient pas de même origine, et 34.3 p.c. des femmes étaient dans le même cas, en opposition aux 16.2 p.c. des hommes et 13.5 p.c. des femmes venus des pays du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Il s'en suit que les immigrés du nord-ouest de l'Europe s'étaient fondus avec les autres groupes à un taux égal à deux fois celui des immigrés venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Par groupes linguistiques, les Scandinaves sont ceux qui se sont le plus fondus avec les autres races— approxativement 43 p.c. pour les hommes et les femmes—; les races germaniques viennent en second avec 30 p.c. Chez les Latins et les Grecs, 22.2 p.c. seulement des hommes étaient sortis de leur nationalité pour contracter mariage, et 15.2 p.c. des Slaves s'étaient mariés à des femmes d'autres origines. Les femmes slaves montrent une tendance encore moindre à s'écarter de leur race donnant seulement 14.4 p.c. de mariages mixtes; quant aux Latins et aux Grecs leur proportion est de 7.6 p.c. Ces différences entre races sont encore plus marquées. Ainsi, en ne tenant compte que des hommes, on constate que 74.2 p.c. des Danois, 73.7 p.c. des Suisses et 53 p.c. des Hollandais ont marié des femmes d'autres origines tandis que seulement 10.6 p.c. des Autrichiens, 10.5 p.c. des Galiciens, 9.2 p.c. des Finlandais, 7.5 p.c. des Ukraniens, et 4.2 p.c. des Hébreux ont contracté des mariages mixtes. La fusion par le mariage avance plus rapidement chez les immigrés scandinaves et allemands que chez les Slaves, les Latins et les Grecs. Il est même des races qui n'ont pas contracté de mariages mixtes.

(Graphique VIII)



(Tel qu'indiqué par le parentage d'enfants nés cette année-la.)

(2) Après avoir vu les progrès de l'assimilation par le mariage mixte entre les immigrés et les pionniers du pays, on constate des différences encore plus grandes dans les mariages mixtes entre deux races immigrées alors que 24.0 p.c. des mariés d'origine du nord-ouest de l'Europe et 24.6 p.c. des mariés de la même origine avaient épousé des Anglais ou des Français tandis que seulement 5.2 p.c. des hommes et 2.5 p.c. des femmes du sud, de l'est et du centre de l'Europe avaient épousé des sujets de ces deux races. On trouve des différences à peu près semblables en suivant les démarcations par groupes linguistiques (Voir graphique VIII). Généralement parlant, les groupes scandinaves et germaniques montrent une proportion relativement plus grande de mariages mixtes avec les Anglais et les Français, tandis que les Slaves et les femmes d'origine latine et grecque montrent de faibles pourcentages. Les hommes venus d'Italie et de Grèce ont fait plus de mariages mixtes que les femmes des mêmes pays à cause du fort surplus d'hommes dans les immigrés de cette provenance.

Une étude du mariage mixte entre les races étrangères et celles parlant l'anglais montrent des choses intéressantes comme ce qui suit: approximativement 43.4 p.c. des hommes d'origine hollandaise ont marié des femmes anglaises; 36.8 p.c. des Suisses et 34.5 p.c. des Danois ont aussi marié des Anglaises. D'autre part, on constate que ces proportions chez les Polonais sont de 3.6 p.c.; chez les Roumains 3.3 p.c.; les Hébreux 1.6 p.c.; les Autrichiens 1.3 p.c.; les Ukraniens 0.7 p.c.; et les Galiciens 0.5 p.c.

Si importantes que soient ces différences, la magnitude absolue des proportions est encore de signification plus grande. L'assimilation par le mariage avec les Anglais et les Français a fait un certain progrès chez les immigrés venus du nord ouest de l'Europe, mais elle est à peine commencée chez ceux qui sont venus du sud, de l'est et du centre du continent européen.

(3) Cette mensuration de l'assimilabilité est toutefois affectée par des considérations sur la durée de résidence au Canada et l'importance numérique de chaque groupe racial. Comme on l'a déjà fait remarquer, elle n'indique que l'assimilation qui a déjà été faite par le mariage mixte, cependant il semble y avoir des différences très réelles au sujet de la facilité d'assimilation tout à fait indépendante des trois facteurs plus ou moins accidentels et extérieurs déjà mentionnés. On a calculé les effets d'une multiple corrélation et le nombre probable de mariages mixtes a été computé pour les hommes de dix-neuf races blanches sur des bases de (1) durée de résidence telle qu'indiquée par le pourcentage des races nées dans l'Amérique du Nord; (2) pourcentage de surplus des hommes (de 21 ans et plus) et (3) la proportion que les gens de telles races forment au total de la population du Canada.

Dans sept cas sur dix-neuf, la proportion actuelle de mariages mixtes jusqu'à 1921 dépasse les attentes. Tous de ces sept groupes, excepté les Tchécoslovaques, étaient du nord-ouest de l Europe. A l'exception des Hollandais et des Islandais, ceux dont les proportions sont inférieures aux données viennent du sud, de l'est et du centre de l'Europe. De plus, les différences d'assimilabilité ne sont pas de moindre importance. Par exemple, le mariage mixte pour les Suédois et les Danois dépasse 75 p.c. des attentes tandis que chez les Autrichiens il est de 42 p.c. inférieur aux prévisions. Pour les Islandais 52 p.c. et pour les Ukaniens de 61 p.c. C'est un écart immense de 75 p c à 61 p.c. au-dessous de ce que le calcul de probabilité fait prévoir et il serait difficile de trouver une preuve plus concluante que les caractéristiques de chaque race sont d'une importance majeure dans l'assimilation.

On a vu que la ségrégation en particulier est un obstacle important au mariage mixte et la disparité entre le nombre de tels mariages chez les Islandais et chez les autres races scandinaves est probablement due en plus grande partie à la ségrégation géographique et occupationnelle. Que le nombre de mariages mixtes contractés par les Hollandais soit légèrement inférieur à l'attente s'explique par la ségrégation des Mennonites au Manitoba et en Saskatchewan, et le chiffre anormalement bas des Ukraniens est également attribué, au moins en partie, à la même cause. Quelques races sont portées à se tenir à l'écart beaucoup plus que d'autres et pour cette raison sont plus difficiles à assimiler.

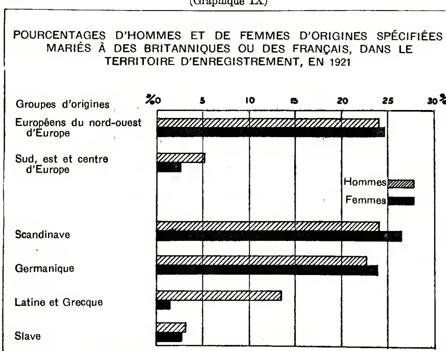
On trouve encore d'autres barrières et les principales peuvent être résumées comme suit: d'abord les races diffèrent radicalement en assimilabilité par mariage avec les autres races, et deuxièmement, généralement parlant, les immigrés du nord-ouest d'Europe ont

des caractéristiques distinctives favorables à l'assimilation par le mariage, tandis que ceux venus du sud, de l'est et du centre d'Europe sont d'une assimilation anormalement difficile à cause de leur tendance à la ségrégation.

(4) D'égale importance avec la question générale d'assimilation se trouve la facilité d'assimilation avec les races basiques du pays. Il semble y avoir des différences plus grandes dans l'assimilabilité avec les Anglais. On a fait un calcul approximatif de la proportion d'hommes prenant femme qui ne sont pas de la même race ou qui se choisissent des épouses de descendance britannique. De cette manière on a éliminé les influences de sexe, de durée de résidence et de force numérique des divers groupes. Sur une base de simple accident, on trouve que plus de 50 p.c. des mariages exogames sont contractés avec des Anglais. L'analyse couvrant le territoire d'enregistrement de 1921, c'est-à-dire tout le Canada, à l'exclusion du Québec, montre les pourcentages suivants pour les hommes de chaque race qui ont épousé des Anglaises. Galiciens 4.4 p.c.; Ukraniens 8.9 p.c.; Autrichiens 12.6 p.c.; Roumains 14.1 p.c.; Polonais 18.0 p.c.; Russes 19.3 p.c.; ces proportions étaient de 82.0 p.c. chez les Hollandais, de 78.7 p.c. chez les Islandais et de 68.0 p.c. chcez les Allemands. La proportion pour les hommes des races germaniques était de 70.0 p.c.; de 52.1 p.c. chez les Scandinaves, de 47.4 p.c. chez les Latins et les Grecs et de 16.8 p.c. chez les Slaves. Pour les femmes les chiffres correspondants sont comme suit: races germaniques 69.6 p.c.; Scandinaves 56.6 p.c.; Latines et Grecques 17.6 p.c. et Slaves 15.3 p.c. (Voir graphique IX).

La préférence des races allemandes et scandinaves pour les britanniques (ou des britanniques pour les premiers) est très visible, comme se constate aussi une résistance peu usuelle à des mariages entre descendants des races latines, grecques ou slaves avec des britanniques. Certaines races s'assimilent assez rapidement dans le fondoir canadien; d'autres s'assimilent plutôt lentement, tandis qu'il en reste qui paraissent relativement inassimilables. Il est de peu d'importance d'établir si la rareté de mariages mixtes chez ces étrangers provient de leur aversion pour les Anglais et les Français ou de l'aversion de ceux-ci pour les étrangers. Le résultat est le même en autant qu'est concerné la structure de la population canadienne.

(Graphique IX)



(Tel qu'indiqué par le parentage d'enfants nés cette année-là.)

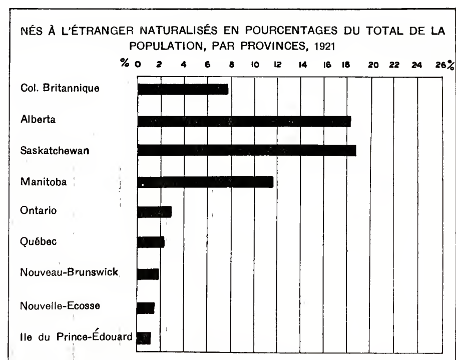
NATURALISATION

(1) La naturalisation est un pas vers l'assimilation. Comme le mariage mixte, elle a deux aspects. D'abord, elle indique les progrès du procédé assimilateur. De plus, elle montre une certaine permanence dans l'intérêt que l'immigrant étranger porte au pays. Toutes autres choses étant égales, quand les étrangers se font naturaliser rapidement, ils sont généralement des résidants plus permanents que ceux qui restent aubains. Il y a de grandes différences dans l'empressement avec lequel les divers groupes d'étrangers se font naturaliser et dans leur prédisposition à s'identifier avec la vie nationale canadienne et les affaires du Canada.

(2) Comme illustration de ce premier point, environ 86.4 p.c. d'Islandais de tous âges et des deux sexes nés à l'étranger avaient été naturalisés dès 1921, tandis qu'à la même date la proportion de Chinois naturalisés était seulement de 4.8 p.c. Les dix groupes de nés à l'étranger qui ont été naturalisés dans une plus grande proportion sont, dans l'ordre suivant: les Islandais, les Hongrois, les Norvégiens, les Suédois, les Allemands, les Galiciens, les nés aux Etats-Unis, les Russes, les Roumains et les Autrichiens; les dix groupes chez qui la naturalisation a fait le moins de progrès sont: les Chinois, les Bulgares, les Grecs, les Italiens, les Japonais, les Yougoslaves, les Belges, les Finlandais, les Turcs et les Hollandais, leur mention étant donnée dans l'ordre ascendant. Les Islandais ont le plus fort pourcentage dans la première liste et les Chinois la plus basse dans la seconde. Le pourcentage moyen de naturalisés dans le premier groupe est de 65.6 et dans le second, de 33.6.

(3) La vie urbaine est défavorable à la naturalisation. Si l'on compare les proportions respectives de groupes vivant dans les centres urbains avec les proportions de naturalisés on constate qu'il y a en moyenne un pourcentage élevé de naturalisés avec un pourcentage comparativement faible d'urbains et *vice versa.*

(Graphique X)



(4) La naturalisation des nés à l'étranger n'a pas avancé avec la même vitesse dans chacune des neuf provinces. Les pourcentages de tous les nés à l'étranger naturalisés dans chaque province en 1921 étaient donnés comme suit:—

Province	P.c. des nés à l'étranger naturalisés
Ile du Prince-Edouard	81·3
Saskatchewan	70·9
Nouveau-Brunswick	67·2
Manitoba	64·1
Alberta	61·9
Nouvelle-Ecosse	55·5
Québec	54·5
Ontario	46·3
Colombie Britannique	40·5
Canada	57·8

Quand ces chiffres sont comparés aux pourcentages de la population née à l'étranger des différentes provinces on en relève les faits suivants. Dans les trois Provinces des Prairies la proportion de la population née à l'étranger en 1921 était de 3 à 5 fois plus grande que celle de l'Ontario et le pourcentage de naturalisés était une fois et demie plus grand. Le résultat net est que la population née à l'étranger fournissait une proportion quatre fois aussi grande de la population générale au Manitoba que dans l'Ontario et, en Saskatchewan et en Alberta, cette proportion était six fois celle de l'Ontario (Voir graphique X).

(5) On a une indication de la rapidité de la naturalisation dans les pourcentages de naturalisés par date de leur arrivée. Les Scandinaves et les nés aux Etats-Unis se sont naturalisés le plus rapidement. Les Slaves et les Allemands donnent des taux à peu près égaux de rapidité, mais de beaucoup inférieurs aux précédents. Les Italiens et les Grecs donnent le taux le plus faible de tous les Européens. Jusqu'à 1910, les taux des Italiens et des Grecs n'avaient d'inférieurs que ceux des Japonais et depuis cette date ils ont été encore plus faibles. Apparemment un grand nombre des immigrants de ces pays ne viennent pas au Canada avec l'intention de devenir des citoyens canadiens. Parmi les Slaves, les Russes sont naturalisés le plus rapidement et les Polonais qui recherchent plutôt les villes se font naturaliser le plus lentement.

LANGUES PARLÉES

(1) En 1921, on relève comme incapables de parler français ou anglais dans la population de 10 ans et plus 3.0 p.c. des immigrants du groupe du nord-ouest de l'Europe, tandis que le groupe du sud, de l'est et du centre d'Europe donne 17.5 p.c. Ces pourcentages, par groupes linguistiques, sont: Scandinaves, 2.1; Germaniques, 3.4; Latins et Grecs, 13.3; et Slaves 18.9. Certaines nations comme les Danois, les Suisses, les Grecs, etc., apprennent l'anglais avec comparativement beaucoup de facilité, tandis que les Islandais, les Hongrois, les Roumains et les Autrichiens l'acquièrent très lentement. Plus d'un quart des Ukraniens ne peuvent parler ni l'une ni l'autre de ces langues et cependant 55 p.c. d'entre eux sont nés au Canada.

(2) Le degré de connaissance des langues du Canada et le degré de rapidité avec laquelle elles sont apprises dépendent largement de la race ou nation d'un individu et, dans l'ensemble, les groupes se prêtant le moins aux mariages mixtes donnent non seulement les plus forts pourcentages de l'ignorance du français ou de l'anglais mais montrent aussi les moindres dispositions à les apprendre.

INSTRUCTION

(1) Il y a de très fortes corrélations entre le manque d'instruction de certains groupes et leurs proportions d'incapables de parler français ou anglais et la fréquentation scolaire.

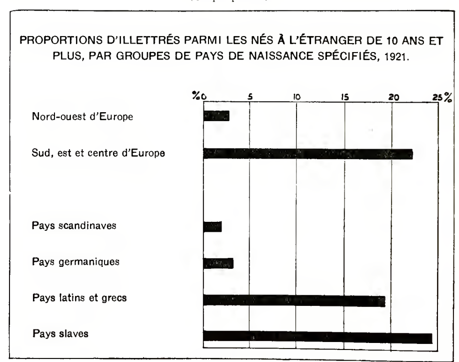
(2) Des dix races les plus illettrées, neuf viennent des Etats du sud, de l'est et du centre d'Europe, et les autres sont les Chinois. Les étrangers nés dans le nord-ouest de l'Europe donnent une proportion de 2.66 p.c. d'illettrés dans la population de 10 ans et plus; les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe en donnent 22.31 p.c. Les étrangers nés dans

les pays slaves sont de beaucoup le groupe le plus illettré au Canada fournissant 24.45 p.c. d'incapables de lire ou d'écrire une langue quelconque. Les Ukraniens sont les pires du groupe avec une proportion d'illetttrés de 39.46 p.c. et les Autrichiens ne sont guère mieux avec 35.08 p.c. d'illettrés. Les Tchèques diffèrent des autres Slaves pour l'instruction comme en beaucoup d'autres particularités; leurs illettrés ne représentent que 11.94 p.c. de leur nombre. De ceux nés dans les pays latins et grecs, les Roumains donnent 27.03 p.c. d'incapables de lire et écrire une langue quelconque et sont les plus illettrés. Les Italiens viennent en deuxième avec 23.68 p.c. Les Grecs sont beaucoup mieux, ne donnant que 11.54 p.c. d'illettrés. Cependant, tous ces pourcentages sont très élevés quand on les compare à 3.03 p.c. chez les Germaniques et 1.80 p.c. chez les Scandinaves. Ces données sont illustrées dans le graphique XI.

(2) Le lieu de naissance est un facteur de l'analphabétisme. Les nés au pays donnent des proportions d'illettrés beaucoup moindres que les nés à l'étranger, ce qui est une preuve de l'efficacité des écoles et autres institutions canadiennes. Cependant, de fortes tendances ancestrales semblent apparaître au-dessus de l'influence de la nativité montrant très clairement que l'analphabétisme est grandement une tare héréditaire.

(3) La comparaison de ces données sur les illettrés avec la distribution des différentes origines par provinces et la proportion des naturalisés est plutôt significative.

(Graphique XI)



CRIMINALITÉ

L'examen de la population des maisons de correction et des pénitenciers aussi bien que celle des statistiques pour condamnations pour offenses criminelles révèle une relation étroite entre la criminalité et l'extraction ou lieu de naissance.

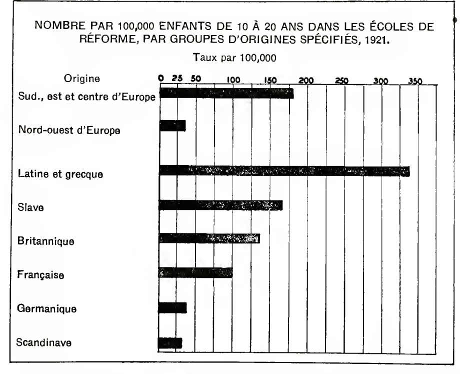
(1) *Condamnations pour offenses criminelles.*—L'analyse de toutes les condamnations pour offenses criminelles montre qu'en prenant la distribution par âges et sexes telle qu'elle était en 1921 le problème de l'observance des lois est de 50 p.c. plus compliqué parmi les nés britanniques et de trois à quatre fois plus parmi les nés à l'étranger que chez ceux nés

au Canada. Après élimination des différences d'âges et de sexe le nombre des condamnations par 100,000 nés dans les Iles Britanniques est à peu près égal à celui des nés au Canada mais chez les nés à l'étranger il est de près de deux fois aussi considérable.

(2) *Maisons de correction.*—La proportion d'immigrés, hommes ou femmes, dans les écoles de réforme en 1921 est d'environ deux fois plus grande que celle de nés au Canada. Les peuples du nord-ouest d'Europe (autres qu'Anglais ou Français) contribuent 36 par chaque 100,000 enfants entre 10 et 20 ans tandis que le sud, l'est et le centre d'Europe en contribuent 184. Les Scandinaves apparaissent pour 32 par 100,000 enfants, le groupe germanique 38, le groupe slave 166, et celui des latins et grecs 340. (Voir graphique XII). Ces chiffres font ressortir l'influence de la nativité. Ils dépeignent la situation telle qu'elle était en 1921. L'influence peut être éliminée en examinant séparément les taux pour les immigrants et ceux des mêmes origines qui sont nés au Canada. Bien que ces taux soient alors libérés de l'influence du pays de naissance, il semble que les enfants italiens, grecs, polonais, russes et autrichiens donnent encore des pourcentages beaucoup plus grands de la population des maisons de correction que ceux des groupes d'origine germanique ou scandinave.

Ces chiffres montrent aussi qu'en moyenne, dans les groupes étrangers, il y a amélioration dans la conduite des enfants de la deuxième génération née au Canada ou de générations subséquentes.

(Graphique XII)



(3) *Pénitenciers.*—On tire les mêmes conclusions d'une revue de la population pénitenciaire sauf que le taux pour les nés dans les Iles Britanniques est comparativement bas en face de celui des nés à l'étranger. Le taux brut de forçats par 100,000 âmes des groupes correspondants de nativité âgés de 15 ans et plus sont 19 pour les nés au Canada, 27 pour les nés dans les Iles Britanniques et 75 pour les nés à l'étranger. Les différences dans la distribution par sexe ont été éliminées par l'examen séparé des données sur les hommes et sur les

femmes. Le taux pour hommes nés au Canada est de 38, pour ceux nés dans les Iles Britanniques 49, et pour ceux nés à l'étranger, 127, ces derniers donnant par conséquent plus de trois fois la proportion des nés au Canada. La distribution d'âges des nés britanniques et des nés à l'étranger est plus favorable aux femmes que celle des nés au Canada. Cependant, on ne constate que trois groupes d'âges quinquennaux entre 15 et 60 ans où le taux pénitentiaire des hommes nés à l'étranger n'est pas le double de celui des nés au Canada et dans ces trois cas les taux sont faiblement inférieurs à double. Une comparaison semblable entre les nés au Canada et les nés dans les Iles Britanniques révèle de très faibles différences entre les taux pénitentiaires dans les hommes de ces deux groupes de nativité à différents âges.

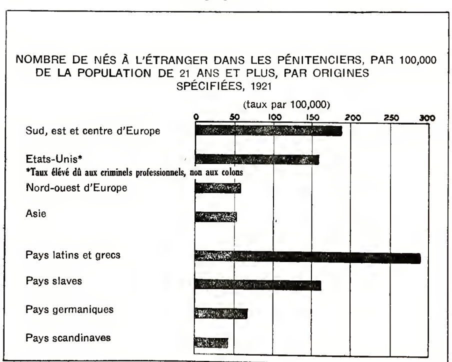
Après l'élimination de toute considération d'âges et de sexes les nés à l'étranger ne montrent comme groupes que la moitié autant de respect pour la loi que les nés au Canada, mais si l'on prend la distribution d'âges et de sexes telle qu'elle existait en 1921 le problème de l'observance des lois, en ce qui regarde les crimes majeurs, était quatre fois plus grand pour les nés à l'étranger que pour les nés au Canada. Les données des pénitenciers confirment ainsi les premières conclusions basées sur les condamnations pour offenses graves.

(4) Une analyse des naissances par pays spécifiques montre que les taux des pénitenciers, pour les hommes de 21 ans et plus, venant de cinq pays étrangers qui fournissent le plus grand nombre d'immigrés, s'établissent comme suit en ces dernières années:

Italie	337	Pologne	182
Autriche	273	Russie	144
Roumanie	209		

Le taux pour tous les nés à l'étranger est de 142.

(Graphique XIII)



[1] Ce taux élevé des nés aux Etats-Unis n'est pas attribuable aux colons de bonne foi. La proximité des Etats-Unis et la facilité avec laquelle les frontières sont franchies font du Canada un refuge très à la portée des criminels de profession.

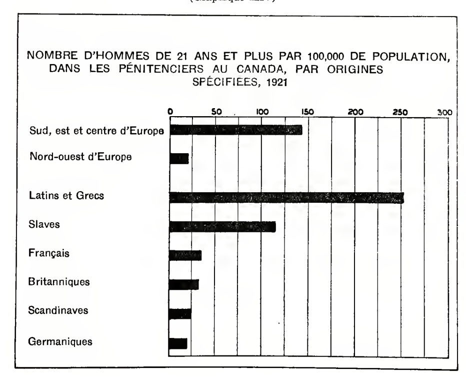
Le taux pour les hommes venus du nord-ouest d'Europe est de 59 au lieu de 185 pour ceux nés dans le sud, l'est ou le centre de l'Europe. Le taux des Asiatiques est de 53 et celui des hommes nés aux Etats-Unis 159[1].. Par groupes linguistiques les hommes de 21 ans et plus des pays scandinaves donnent 42 par 100,000 dans les pénitenciers, ceux des pays germaniques 68, des pays slaves 161, des pays latins et grecs 290. (Voir le graphique XIII.)

(5) La relation entre la citoyenneté et la criminalité se résume brièvement comme suit: sur 608 forçats nés à l'étranger dans les pénitenciers en 1921, 526 ou 87 p.c. étaient des aubains. Le taux pour les aubains était de 179 et pour les naturalisés de 20. On trouve des différences semblables dans les taux des immigrés de chaque pays en particulier.

(6) Il est aussi démontré que l'origine aussi bien que le pays de naissance est un facteur important dans la criminalité. Les nègres sont les plus portés aux crimes majeurs. Pour les nés à l'étranger des autres origines les taux sont comme suit: Roumains 341, Italiens 239, Grecs 219, Autrichiens 196, Serbo-Croates 188, et Russes 141. Toutes les races scandinaves combinées donnent 25 par 100,000; les races germaniques 20; les races slaves 115; et les races latines et grecques 252. (Voir graphique XIV.)

En examinant les chiffres des nés au Canada dans les différents groupes à la lumière de la distribution d'âges, il devient évident que ces différences ne peuvent nullement s'expliquer par la distribution d'âges ou de sexes. Chez les nés au Canada de tous groupes, la distribution entre les sexes est à peu près égale de sorte que les comparaisons ne sont pas infirmées par les considérations de sexes. La distribution des nés au Canada chez les Anglais, les Français, les Scandinaves et les Allemands est au moins aussi favorable (sinon plus) au crime que celle des peuples slaves, latins et grecs, cependant, ces derniers donnent dans les pénitenciers des proportions de 6 à 16 fois aussi grandes que celles de nés au Canada ou venant des pays du nord-ouest d'Europe. Le groupe slave donne un taux variant d'une demie à quatre fois plus. Ces conclusions sont confirmées par un examen de la population étrangère masculine dans les pénitenciers.

(Graphique XIV)



OCCUPATIONS

(1) Alors que 87.5 p.c. des nés au Canada du sexe masculin âgés de 15 ans ou plus avaient une occupation rémunérée en 1921, 92.3 p.c. des nés dans les Iles Britanniques et 93.3 p.c. des nés à l'étranger avaient aussi une occupation rémunérée. Des femmes, 18.2 p.c. de celles nées au Canada et ayant 15 ans ou plus avaient une occupation rémunérée tandis que chez celles nées dans les Iles Britanniques on en comptait 19.5 p.c. et chez celles nées à l'étranger seulement 12.4 p.c.

(2) Le tableau ci-dessous montre la répartition des hommes, par différents groupes de nativité entre les plus importantes industries:

Occupation	Toutes classes	Lieu de naissance					
		Canada	Iles Britanniques	Possessions Britanniques	E.-U. A.	Europe	Asie
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p c.	p.c.
Agriculture	38·16	40·91	23·91	9·51	53·30	43·41	10·40
Manufactures	15·47	14·52	20·41	24·94	10·87	14·47	18·20
Construction	6·88	6·57	9·83	11·73	4·40	5·78	0·48
Transport	8·43	7·97	10·95	11·89	7·52	8·14	3·76
Commerce	9·26	9·29	9·97	8·38	7·35	8·88	9·62
Services[1]	11·16	9·90	15·25	14·03	9·13	7·96	41·98

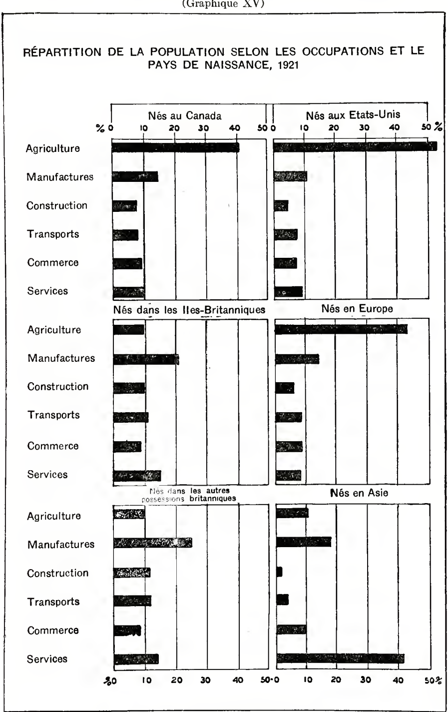
[1] Services comprend le travail de réparation et sur pièces, le service domestique et personnel ou professionnel. Le mêmes chiffres sont présentés sous une autre forme dans le graphique XV.

On constate que les immigrés des possessions britanniques et des Iles Britanniques évitent plutôt l'agriculture pour s'occuper dans les manufactures, les mines, les transports et la construction beaucoup plus que les nés au Canada. Les immigrés des Etats-Unis se dirigent en plus grande partie vers l'agriculture. La proportion des nés en Europe s'occupant d'agriculture est approximativement la même que celle de tous les nés au Canada et leur distribution entre les autres industries ne diffère pas matériellement de celle des nés au Canada. La même remarque ne peut cependant s'appliquer à chaque groupe séparé. Seulement un dixième des Asiatiques s'occupaient d'agriculture mais 40.21 p.c. étaient dans le service domestique et personnel—proportion aussi grande que celle des nés au Canada s'occupant d'agriculture. La plupart des autres Asiatiques se trouvent dans les opérations forestières, la pêche, la chasse et plus spécialement dans les industries du papier et du bois.

(3) Plus de 50 pc. de toutes les femmes de naissance canadienne ayant une occupation rémunérée se trouvent dans le groupe des services, la moitié étant dans les services domestiques et personnels et l'autre moitié dans les occupations professionnelles. Les femmes des possessions britanniques montrent la plus forte proportion dans le service domestique et personnel (43.50 p.c.) et celles nées en Asie (41.83 p.c.), celles des Iles Britanniques (36.26 p.c.) et celles de l'Europe continentale (35.58 p.c.). Les femmes nées aux Etats-Unis donnent 30.37 p.c. dans le service domestique et personnel comparativement à 24.60 p.c. pour les nées au Canada. Dans les occupations professionnelles les femmes nées au Canada sont en tête, suivies par celles nées aux Etats-Unis, celles des autres groupes engagées dans ces occupations ne donnant que la moitié de ces proportions.

Les manufactures occupent le deuxième groupe des femmes de toutes naissances; le commerce vient en troisième. Généralement parlant, le plus grand nombre des immigrantes travaillant à une occupation rémunérée se trouve dans le groupe des services et plus spécialement dans le service domestique et personnel; on en rencontre une proportion considérable dans les manufactures et principalement dans les industries textiles. Quant au reste, un fort pourcentage est dans le commerce.

(Graphique XV)



FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ INFANTILE

Il est impossible de mesurer directement la fécondité par origine au Canada dans son ensemble, mais la preuve indirecte offerte par la distribution des âges dans les différents grou-

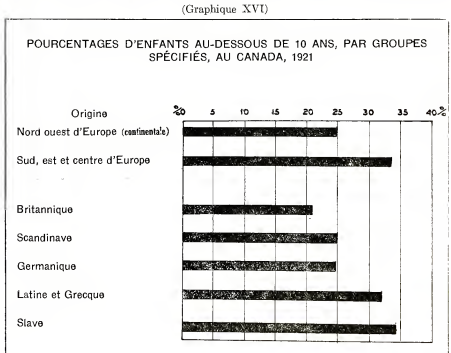
pes en 1921, interprétée à la lumière de la distribution par sexes et des taux de mortalité infantile, suggère que la fécondité des races slaves, latines et grecques au Canada est beaucoup plus grande que celle des Anglais. Il semble aussi que la fécondité des races françaises, allemandes et scandinaves, bien qu'un peu plus grande que celle des Anglais, n'est pas aussi forte que celle des Européens venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe.

Le graphique XVI montre les proportions d'enfants au-dessous de dix ans dans chacun des principaux groupes, donnant les sept origines avec les plus fortes proportions, et les sept autres avec les plus faibles.

Groupes de plus fortes proportions		Groupes de plus faibles proportions	
Origine	P.c. au-dessous de 10 ans	Origine	P.c. au-dessous de 10 ans
Ukranien	36·60	Chinois	5·18
Autrichien	35·31	Bulgare	14·27
Roumain	35·31	Irlandais	20·00
Lithuanien	34·64	Ecossais	20·70
Polonais	33·70	Anglais	21·62
Hongrois	33·67	Nègre	21·96
Russe	32·91	Gallois	22·33

Chaque souche du premier groupe a un plus grand surplus d'hommes que n'en ont les races anglaises au Canada. Dans tous les cas les taux de mortalité infantile sont considérablement plus élevés que chez les Anglais. Ces deux facteurs devraient indiquer un plus petit nombre d'enfants. D'autre part, la distribution d'âges des adultes est plus favorable à la fécondité. Bien que les hommes d'origine anglaise aient été absents en de plus grandes proportions pendant la guerre, l'effet différentiel de cette circonstance sur les proportions au-dessous de 10 ans est grandement contre-balancé par un taux élevé de nuptialité chez les

(Graphique XVI)



Anglais entre les années 1919 et 1921, ce qui a causé une répercussion immédiate sur le nombre des naissances. En conséquence, les différences dues à la guerre peuvent être mises de côté. Malheureusement, l'importance relative de la haute fécondité ne peut être isolée de ces faits. Cependant, le tableau est significatif en ce qu'il montre la magnitude de l'effet combiné d'un taux élevé de naissance et d'une distribution favorable d'âges parmi les adultes. Malgré un taux de mortalité très élevé et une distribution de sexes défavorable les propor-

tions d'enfants au-dessous de 10 ans dans ces sept races sont approximativement des deux tiers plus élevées que celles des nés dans les Iles Britanniques et vivant au Canada. Les Italiens, avec un taux de mortalité infantile considérablement plus fort que celui des Anglais et avec la moitié autant d'hommes que de femmes au Canada, donnent 32.04 p.c. de leur population au-dessous de 10 ans. Les Grecs, avec deux et trois fois plus d'hommes que de femmes et un taux de mortalité infantile encore plus élevé que celui des Italiens, donnent une proportion d'enfants au-dessous de 10 ans de 25 p.c. supérieure à la moyenne des races britanniques.

De tels faits sont d'importantes indications de proportions relatives auxquelles ces nombreuses races ont contribué à la génération qui pousse dans les neuf années précédant 1921. Tant que les conditions du dernier décennat se continueront l'accroissement naturel des races étrangères, et plus particulièrement des races du sud, de l'est et du centre de l'Europe, continuera d'environ une fois et demie plus rapide que celui des races britanniques.

(2) Le recensement des Provinces des Prairies de 1926 et les rapports annuels sur les statistiques vitales fournissent des données suffisammeut détaillées pour permettre l'élimination des facteurs d'âge dans l'étude des taux de natalité chez les femmes de différentes origines (bien qu'il ne soit possible de faire une correction pour l'état conjugal). On y voit que les groupements les plus illettrés et les plus ruraux se multiplient beaucoup plus rapidement que ceux dont l'instruction est plus élevée et qui se trouvent en plus grande proportion dans les cités, villes et villages. Il est surtout significatif qu'au moins la seconde et probablement les autres générations subséquentes de races non britanniques semblent avoir un taux de natalité encore plus élevé que celui des premiers immigrés. Jusques à quand cette forte natalité va-t-elle continuer, voilà une question discutable, tout comme l'est la question de savoir si la différence dans le taux de natalité serait due à des différences *bona fide* en fécondité et par des différences dans des proportions de femmes se mariant à un âge plutôt précoce.

La corrélation frappante avec le manque d'instruction rappelle la relation étroite établie dans les chapitres précédents entre le manque d'instruction, le mariage mixte, la fréquentation scolaire, l'étude des langues du Canada et le crime. Maintenant on peut y ajouter une forte fécondité. Il n'est pas nécessaire de répéter que les groupes les plus dépourvus d'instruction et échappant le plus au mariage mixte sont ceux qui contribuent le plus aux statistiques criminelles, pas plus qu'il n'est besoin de rappeler la prédominance de plus en plus prononcée de ces derniers parmi la récente immigration européenne. La simple mention de ces faits suffit à établir la signification de la natalité exceptionnellement élevée chez les femmes de ces races et ses tendances à augmenter au lieu de diminuer.

(3) En 1925 le taux de mortalité infantile au Canada était de 6.16 p.c. chez les races britanniques par 100 naissances, de 5.37 p.c. chez les peuples scandinaves, 8.97 chez les Slaves, 10.73 p.c. chez les Latins et les Grecs, 10.86 p.c. chez les Asiatiques et 11.45 chez les Français. La plus grande partie de l'immigration slave venue au Canada au cours des derniers 20 ans se recrute dans les quatre races slaves ayant la plus haute mortalité infantile: les Autrichiens, 13.76 p.c., les Polonais 13.30 p.c., les Ukraniens 9.75 p.c., et les Russes 9.15 p.c.

TABLEAUX CONDENSÉS

Les tableaux qui suivent présentent sous une forme condensée d'un seul coup d'œil, les principales conclusions du rapport montrant la situation de chaque groupe et race d'immigrants au Canada. Les colonnes verticales donnent la situation comparative au point de vue de chacun des différents points étudiés; en lisant horizontalement la situation de chaque groupe séparé est entièrement passée en revue. La nature irrégulière des groupes de plusieurs de la série et leur nombre comparativement faible à un point de vue statistique font qu'il est impraticable de suivre un plan uniforme en désignant les pourcentages comme "fort", "faible" ou "moyen", etc. Cette procédure est donc variée suivant la nature de la dispersion, espérant que l'expression verbale n'ira pas plus loin que l'expression numérique. Là où les données sont omises, c'est, ou qu'elles sont considérées comme de peu d'importance, qu'elles ne représentent pas la situation, ou que les informations manquent. Les tableaux 2, 3, 5 et 6 donnant des explications verbales n'ont pas besoin de commentaires.

TABLEAU I.—APERÇU CONDENSÉ DE LA SITUATION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION DU CANADA AU POINT DE VUE SPÉCIFIÉ DANS L'EN-TÊTE, 1921

Origine	(1) Nombre au Canada 1921	(2) P.c. nés au Canada	(3) P.c. nés aux États-Unis	(4) Proportions au-dessous de 10 ans d'âge	(5) P.c. du surplus d'hommes	(6) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés avec femmes d'autre groupe*	(7) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés hors de leurs groupes avec des femmes britanniques*	(8) P.c. du total d'hommes mariés à des femmes de race britannique*	(9) P.c. du total d'hommes mariés à des races britanniques ou françaises*	(10) P.c. de personnes de 10 ans et plus parlant le français ou l'anglais comme langue maternelle	(11) P.c. de 10 ans et plus ne parlant ni anglais ni français	(12) P.c. de 10 ans et plus dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle mais l'ont appris (1921)	(13) P.c. de 10 ans et plus qui sont illettrés	(14) Proportion de 10 à 20 ans dans les écoles de réforme par 100,000 âmes	(15) P.c. pour les deux sexes de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(16) P.c. d'hommes nés à l'étranger de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(17) Mortalité infantile (décès par 100 naissances)
Britanniques—																	
Anglais	2,545,496	68·34	4·24	21·61	4	23·5	–	–	95·5	–	–	–	1·00	168	36	–	7·34
Irlandais	1,107,817	85·48	4·66	20·00	4	53·7	–	–	93·0	–	–	–	1·37	96	37	–	6·70
Ecossais	1,173,637	76·58	3·57	20·70	6	49·2	–	–	95·0	–	–	–	1·09	100	23	–	6·15
Gallois	41,953	56·29	8·56	22·33	23	78·9	–	–	89·6	–	–	–	0·69	167	–	–	4·46
Français	2,452,751	97·02	2·06	27·79	1	15·1	–	12·2	97·1	–	–	–	7·96	99	35	77	11·45
Scandinaves—																	
Danois	21,124	42·18	19·51	25·26	36	74·2	46·4	34·4	34·38	31·2	1·4	98·0	1·49	71	61	132	4·75
Islandais	15,876	55·06	6·35	22·47	2	16·7	78·7	13·2	13·17	6·1	5·9	93·7	2·01	0	23	0	3·39
Norvégien	68,856	34·23	32·22	26·88	30	41·3	54·8	22·6	22·63	17·1	1·3	98·4	1·38	15	19	29	6·84
Suédois	61,503	35·33	18·90	23·55	38	44·6	48·3	21·6	23·43	17·4	2·2	97·3	2·34	49	20	36	6·48
Germaniques—																	
Hollandais	117,506	82·77	8·66	24·79	8	53·0	82·0	43·4	43·46	72·3	7·7	72·3	2·29	28	19	107	6·00
Flamand	20,234	33·41	3·63	23·82	20	28·2	33·6	9·5	27·90	37·8	4·1	77·2	5·69	23	54	99	9·17
Allemand	294,636	71·74	13·58	24·90	9	24·8	68·0	16·8	16·83	46·0	1·7	96·5	3·15	42	17	46	7·51
Latins et Grecs—																	
Grecs	5,740	30·64	2·13	26·83	161	51·3	53·6	27·5	27·50	8·8	6·5	91·8	10·81	370	219	273	10·15
Italiens	66,769	43·03	2·86	32·04	47	19·3	57·4	11·1	11·10	7·5	12·3	80·0	19·44	370	239	337	8·19
Roumains	13,470	44·75	1·07	35·31	40	23·5	14·1	3·3	3·40	2·9	13·4	86·0	23·73	177	341	209	13·86
Portugais	467	72·81	7·28	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagnol	2,280	44·84	13·99	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slaves—																	
Autrichien	107,671	52·12	1·30	35·31	23	10·6	12·6	1·3	1·55	3·5	18·2	81·1	27·47	159	196	273	13·76
Bulgares	1,765	14·96	0·62	14·27	366	48·5	18·5	23·5	27·94	3·4	–	–	23·40	685	54	1,064	–
Tchèques	8,840	44·00	11·81	28·17	20	31·5	27·9	9·6	11·66	10·5	6·2	92·8	9·25	0	24	45	6·37
Lettoniens	381	39·37	1·57	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Lithuaniens	1,970	41·63	2·23	34·64	–	–	–	–	–	–	–	–	18·41	0	–	–	–
Polonais	53,403	51·78	2·82	33·70	20	20·0	18·0	3·6	3·60	5·5	13·6	85·4	19·57	317	121	182	12·30
Russes	100,064	49·65	6·15	32·91	23	22·8	19·3	4·4	4·40	4·2	16·9	82·3	19·55	285	141	144	6·02

Serbo-Croates...	3,906	36·33	5·99	27·40	83	33·0	29·0	8·9	8·93	5·2	–	–	19·65	292	188	0	5·47
Ukraniens.......	106,721	54·15	0·28	36·60	18	7·5	8·9	0·7	0·67	0·6	26·2	73·6	30·39	0	5	–	9·75
Galiciens......	24,456	52·21	0·41	–	21	10·5	4·4	0·5	–	–	–	–	–	–	–	27	9·15
Bukoviniens...	1,616	52·54	0·50	–	24	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ruthènes......	16,851	56·25	0·14	–	15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ukraniens.....	63,788	54·38	0·26	–	18	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	32	–
Autres Européens—																	
Finlandais.......	21,494	36·96	6,64	26·54	27	9·2	44·1	4·1	4·06	3·0	14·1	84·7	10·85	–	62	104	6·65
Hébreux.........	126,196	40·33	3·84	25·98	3	4·2	34·8	1·6	1·46	3·5	5·4	94·2	7·38	46	49	–	4·18
Hongrois........	13,181	50·01	4·36	33·67	11	14·4	13·5	1·9	1·94	3·2	10·4	89·2	12·09	32	54	111	18·22
Suisses..........	12,837	61·87	13·16	22·60	19	73·7	50·0	36·8	36·85	61·8	0·6	93·8	1·01	0	13	199	7·93
Asiatique—																	
Arméniens.......	665	26·92	1·50	–	68	29·7	45·5	13·5	–	–	–	–	–	–	–	–	11·11
Chinois..........	39,587	7·49	0·09	5·18	1,433	7·1	47·6	3·4	4·08	–	32·1	–	30·39	268	56	57	4·58
Japonais.........	15,868	27·31	0·10	24·03	97	1·6	60·0	1·0	–	–	41·1	–	19·55	0	28	39	8·64
Syriens	8,282	49·77	3·05	32·71	25	29·9	48·3	14·4	–	9·5	3·9		16·53	168	26	0	11·80
Turcs............	313	41·85	2·24	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	377	–
Hindous.........	1,016	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18·18
Autres—																	
Indiens..........	110,814	99·11	0·60	27·83	3	10·0	44·2	4·4	4·42	–	43·9	–	–	54	51	–	21·09
Nègres..........	18,291	74·82	16·94	21·96	8	7·1	54·2	3·8	3·85	–	–	–	8·41	602	415	–	15·95

*Ces pourcentages sont basés sur le territoire d'enregistrement seulement.

TABLEAU 2.—ÉNONCÉ ABRÉGÉ DE LA SITUATION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA POPULATION DU CANADA, AU POINT DE VUE SPÉCIFIÉ DANS L'EN-TÊTE, 1921

Origine	(1) Nombre au Canada 1921	(2) P.c. nés au Canada	(3) P.c. nés aux Etats-Unis	(4) Proportions au-dessous de 10 ans d'âge	(5) P.c. du surplus d'hommes	(6) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés avec femmes d'autre groupe	(7) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés hors de leurs groupes avec des femmes britanniques	(8) P.c. du total d'hommes mariés à des femmes de race britannique	(9) P.c. du total d'hommes mariés à des races britanniques ou françaises	(10) P.c. de personnes de 10 ans et plus parlant le français ou l'anglais comme langue maternelle	(11) P.c. de 10 ans et plus ne parlant ni anglais ni français	(12) P.c. de 10 ans et plus dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle mais l'ont appris (1921)	(13) P.c. de 10 ans et plus qui sont illettrés	(14) Proportion de 10 à 20 ans dans les écoles de réforme par 100,000 âmes	(15) P.c. pour les deux sexes de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(16) P.c. d'hommes nés à l'étranger de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(17) Mortalité infantile (décès par 100 naissances)
Britanniques—																	
Anglais	t. é.	t. é.	m.	p.	t. p.	m.	–	–	t. é.	–	–	–	t. p.	m.	p.	–	m.
Irlandais	t. é.	t. é.	é.	p.	p.	t. é.	–	–	t. é.	–	–	–	t. p.	m.	p.	–	m.
Ecossais	t. é.	t. é.	m.	p.	p.	t. é.	–	–	t. é.	–	–	–	t. p.	m.	p.	–	p.
Gallois	m.	é.	é.	p.	t. é.	t. é.	–	–	t. é.	–	–	–	t. p.	m.	–	–	t. p.
Français	t. é.	t. é.	p.	é.	t. p.	p.	t. é.	m.	t. é.	–	–	–	p.	m.	p.	m.	é.
Scandinaves—																	
Danois	m.	p	t. é.	m	é.	t. é.	m.	t. é.	t. é.	é.	t. p.	t. é.	t. p.	p.	m.	é.	t. p.
Islandais	p.	m.	é.	m.	t. p.	m.	t. é.	m.	m.	p.	p.	é.	t. p.	–	p.	–	t. p.
Norvégiens	é.	t. p.	t. é.	é.	é.	é.	t. é.	é.	m.	m.	t. p.	t. é.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	m.
Suédois	é.	t. p.	t. é.	m.	é.	é.	é.	é.	m.	m.	p.	t. é.	t. p.	p.	t. p.	p.	p.
Germaniques—																	
Hollandais	é.	t. é.	é.	m.	p.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	m.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	m.	p.
Flamands	m.	t. p.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	é.	é.	p.	p.	p.	t. p.	m.	m.	m.
Allemands	t. é.	é.	t. é.	m.	p.	m.	t. é.	m.	m.	é.	p.	t. é.	t. p.	p.	p.	p.	m.
Latins et Grecs—																	
Grecs	p.	t. p.	p.	é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	m.	m.	é.	m.	t. é.	t. é.	t. é.	é.
Italiens	é.	p.	p.	é.	é.	m.	t. é.	m.	m.	m.	m.	é.	m.	t. é.	t. é.	m.	m.
Roumains	p.	p.	t. p.	t. é.	é.	m.	é.	t. é.	t. p.	t. p.	m.	m.	t. é.	é.	t. é.	é.	é.
Portugais	t. p.	é.	é.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagnols	t. p.	p.	t. é.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Slaves—																	
Autrichiens	é.	m	t. p	t. é.	m.	p.	p.	t. p.	t. p.	p.	é.	p.	t. é.	m.	é.	é.	é.
Bulgares	p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	é.	é.	é.	é.	t. p.	–	–	t. é.	m.	é.	é.	é.
Tchèques	p.	m.	t. é.	t. é.	m.	é.	m.	m.	m.	m.	m.	é.	p.	–	p.	p.	p.
Lettons	t. p.	p.	p.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Lithuaniens	t. p.	p.	p.	t. é.	–	–	–	–	–	–	–	–	m.	–	–	–	–
Polonais	é.	m.	m.	t. é.	m.	m.	p.	p.	p.	p.	é.	m.	é.	t. é.	é.	é.	é.
Russes	é.	m.	é.	t. é.	t. é.	m.	p.	p.	p.	p.	é.	p.	é.	é.	é.	é.	p.

Serbo-Croates...	t. p.	p.	é.	m.	t. é.	é.	m.	p.	m.	p.	–	–	é.	é.	é.	–	p.
Ukraniens.......	é.	m.	t. p.	t. é.	m.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	é.	t. p.	t. é.	–	–	–	–
Galiciens........	m.	m.	t. p.	–	m.	p.	t. p.	t. p.	–	–	–	–	–	–	t. p.	t p.	m.
Bukoviens.......	t. p.	m.	t. p.	–	m.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ruthènes........	p.	é.	t. p.	–	p.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ukraniens.......	é.	m.	t. p.	–	m.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	t. p.	–
Autres Européens—																	
Finlandais.......	m.	p.	é.	m.	m.	p.	é.	p.	p.	t. p.	é.	m.	m.	–	m.	m.	m.
Hébreux.........	t. é.	p.	m.	m.	t. p.	t. p.	m.	t. p.	t. p.	p.	p.	é.	p.	p.	m.	–	t. p.
Hongrois........	p.	m.	m.	t. é.	t. p.	p.	p.	t. p.	t. p.	t. p.	m.	m.	m.	t. p.	m.	m.	t. é.
Suisses..........	p.	é.	t. é.	m.	m.	t. é.	é.	t. é.	t. .é	t. .é	t. p.	é.	t. p.	–	t. p.	é.	m.
Asiatique—																	
Arméniens......	t. p.	t. p.	p.	–	t. é.	é.	m.	m.	–	–	–	–	–	–	–	–	é.
Chinois..........	m.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	t. p.	é.	t. p.	p.	t. p.	t. é.	–	t. .é	é.	m.	m.	t. p.
Japonais.........	p.	t. p.	t. p.	m.	t. é.	t. p.	t. é.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	–	é.	–	p.	p.	m.
Syriens..........	p.	m.	p.	t. é.	m.	é.	é.	m.	–	m.	p.	–	m.	m.	p.	–	m.
Turcs...........	t. p.	p.	p.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	t. é.	t. é.
Hindous.........	t. p.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres—																	
Indiens..........	é.	t. é.	t. p.	é.	t. p.	p.	m.	p.	p.	–	t. é.	–	–	p.	m.	–	t. é.
Nègres..........	m.	é.	t. é.	m.	t. p.	t p.	t. é.	p.	p.	–	–	–	p.	t. é.	t. é.	–	t. é.

Cf. des abréviations:—é.—élevé; t é.—très élevé; m.—moyenne; p.—petit; t. p.—très petit; s. m.—supérieur à la moyenne; i. m.—inférieur à la moyenne; r.—rapide; t. r.—très rapide; l.—lent; t. l —très lent.

TABLEAU 3.—TABLEAU CONDENSÉ DE LA SITUATION DES GROUPES D'ORIGINES SPÉCIFIÉS AU CANADA, AU POINT DE VUE SPÉCIFIÉ DANS L'EN-TÊTE, 1921

Origine	(1) Nombre au Canada 1921	(2) P.c. nés au Canada	(3) P.c. nés aux Etats-Unis	(4) Proportions au-dessous de 10 ans d'âge	(5) P.c. du surplus d'hommes	(6) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés avec femmes d'autre groupe	(7) P.c. d'hommes de 15 ans et plus mariés hors de leurs groupes avec des femmes britanniques	(8) P.c. du total d'hommes mariés à des femmes de race britannique	(9) P.c. du total d'hommes mariés à des races britanniques ou françaises	(10) P.c. de personnes de 10 ans et plus parlant le français ou l'anglais comme langue maternelle	(11) P.c. de 10 ans et plus ne parlant ni anglais ni français	(12) P.c. de 10 ans et plus dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle mais l'ont appris (1921)	(13) P.c. de 10 ans et plus qui sont illettrés	(14) Proportion de 10 à 20 ans dans les écoles de réforme par 100,000 âmes	(15) P.c. pour les deux sexes de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(16) P.c. d'hommes nés à l'étranger de 21 ans et plus dans les pénitenciers (par 100,000 âmes)	(17) Mortalité infantile (décès par 100 naissances)
						Territoire d'enregistrement	Territoire d'enregistrement	Territoire d'enregistrement	Territoire d'enregistrement								
Britannique	4,868,903	74·12	4·21	21·0	5	–	–	–	–	100·0	0	–	1·10	135	33	–	6·16
Française	2,452,751	97·02	2·06	27·8	1	15·1	81·4	12·3	–	100·0	0	–	7·96	99	35	118	11·45
Autres groupes du N.-O. de l'Europe	612,572	63·06	14·95	24·8	15	33·3	63·6	21·3	24·0	43·4	3·0	92·4	2·66	36	21	45	6·39
Du sud, est et centre d'Europe	508,050	49·24	3·00	33·7	26	16·2	26·4	4·2	5·2	4·0	17·5	84·7	22·31	184	138	223	10·32
Scandinave	167,359	37·61	23·27	25·0	31	42·7	52·1	22·2	24·1	17·9	2·1	96·9	1·81	32	25	42	5·37
Germanique	432,376	72·95	11·78	24·8	9	29·2	70·0	20·5	22·8	52·7	3·4	[1] 84·4	3·03	38	20	48	7·56
Latine et grecque	88,654	42·69	2·84	32·2	51	22·2	47·4	10·6	13·5	6·9	13·3	85·9	19·45	340	252	358	10·73
Slave	384,721	51·41	2·78	34·5	22	14·8	16·8	2·5	3·2	3·4	18·9	83·0	24·45	166	115	192	8·97
Asiatique	64,715	18·04	0·05	13·4	372	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10·86
Britannique	t. é.	t. é.	t. p.	p.	t. p.	–	–	–	–	tous	aucun	–	t. p.	é.	p.	–	p.
Française	t. é.	t. é.	t. p.	c.	t. p.	t. p.	t. é.	m.	–	tous	aucun	–	é.	p.	p.	m.	t. é.
Autres groupes du N.-O. de l'Europe	é.	é.	é.	m.	p.	t. é.	t. é.	é.	é.	t. é.	t. p.	é.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	p.
Du sud, est et centre d'Europe	é.	m.	t. p.	t. é.	é.	p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.
Scandinave	m.	p.	t. é.	m.	é.	t. é.	é.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	p.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.
Germanique	é.	t. é.	é.	m.	p.	é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	é.
Latine et grecque	p.	p.	t. é.	t. é.	t. é.	p.	é.	é.	é.	t. p.	é.	p.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.
Slave	é.	m.	t. p.	t. é.	é.	p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	p.	t. é.	t. é.	t. é.	t. é.	é.
Asiatique	p.	t. p.	t. p.	t. p.	t. é.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	t. é.

[1] Les Mennonites de l'Ouest sont cause que ce chiffre est plus bas qu'il ne devrait être pour être représentatif.
[2] Pour clé des abréviations voir le tableau 2, page 38.

TABLEAU 4.—TABLEAU CONDENSÉ MONTRANT LA SITUATION DES IMMIGRÉS PAR PAYS DE NAISSANCE SUIVANT CERTAINS EN-TÊTES SPÉCIFIQUES; CANADA, 1921

Pays de naissaace	(1) Nombre de la population immigrée au Canada en 1921	(2) Augmentation numérique		(3) P.c. d'augmentation		(4) P.c. au Canada avant 1901	(5) Durée moyenne de résidence de ceux venus depuis 1901	(6) Surplus d'hommes par 100 femmes	(7) Proportion d'urbains	(8) Proportioa des naturalisés	(9) Proportion par 100,000 adultes hommes dans les pénitenciers
		1901-11	1911-21	1901-11	1911-21						
Pays britanniques—											
Aagleterre	698,021	309,389	175,989	153·71	34·46	–	–	14	–	–	–
Irlande	109,196	8,755	427	8·61	0·46	–	–	14	–	–	–
Ecosse	233,019	85,760	57,092	102·55	33·70	–	–	14	–	–	–
Galles	14,746	6,209	5,052	246·58	57·89	–	–	11	–	–	–
Scandinaves—											
Danemark	8,092	2,862	2,255	137·93	45·68	17·34	9·7	118	31·49	56·3	132
Islande	6,127	1,052	333	17·37	−4·68	59·18	14·8	−1	37·57	86·4	0
Norvège	23,102	–	–	379·66	10·30	7·99	11·6	77	21·86	71·7	29
Suède	28,151	–	526	–	−1·86	14·31	11·9	90	24·60	67·4	36
Germaniques—											
Belgique	12,739	5,695	5,301	249·78	66·47	10·62	8·5	32	40·64	42·1	99
Allemagne	43,253	12,277	14,311	44·97	−36·16	41·10	12·3	30	37·24	65·9	46
Hollaade	10,068	3,423	2,020	889·09	53·05	4·91	9·5	49	40·90	48·4	107
Latins et Grecs—											
Grèce	3,859	2,427	1,129	1,139·44	42·77	5·31	9·5	369	89·33	29·3	273
Italie	36,125	27,885	792	406·84	2·28	8·63	9·5	114	75·81	30·2	337
Roumanie	298	–	–	–	–	13·16	12·0	39	51·12	60·5	209
Slaves—											
Autriche	50,162	–	9,967	–	−14·77	17·11	11·9	45	35·33	59·4	273
Bulgarie	1,490	–	–	–	–	2·19	9·6	667	52·83	22·4	1,064
Tchécoslovaquie	3,906	–	2,633	–	155·89	12·03	–	41	41·42	55·7	45
Galicie	11,588	–	4,652	–	14·83	16·01	–	37	24·39	65·3	27
Yougoslavie	2,253	–	–	–	–	5·04	–	189	49·69	33·7	0
Pologae	24,246	–	–	–	–	10·48	10·3	36	67·30	51·0	182
Russie	44,228	–	–	–	–	17·50	10·9	29	56·25	62·4	144
Ukraine	28,932	–	–	–	–	11·62	–	57	41·85	54·7	32
Autres pays d'Europe—											
Hongrie	6,014	–	3,093	–	−29·22	11·29	12·6	24	37·50	72·3	111
Suisse	3,205	–	–	–	–	18·97	9·3	73	44·64	53·7	199
Finlaade	12,123	–	1,169	–	10·64	8·97	10·9	57	33·31	45·7	104
France	22,485	9,675	1,630	121·79	9·25	21·54	10·3	19	52·37	55·2	77
Pays Asiatiques—											
Chine	36,586	10,040	9,841	58·91	36·34	16·54	8·9	2,867	71·66	4·8	57
Japoa	11,518	3,751	3,225	80·25	38·28	12·24	9·3	148	38·16	33·5	39
Syrie	3,907	1,685	972	137·89	33·44	23·25	12·2	61	85·02	58·4	0
Turquie	175	1,504	1,460	421·29	78·45	13·47	9·3	140	84·54	46·6	377
Etats-Unis	374,024	175,781	70,344	137·44	23·16	14·20	–	11	42·63	63·6	159

TABLEAU 5.—ÉNONCÉ ABRÉGÉ DE LA SITUATION DES IMMIGRÉS PAR PAYS DE NAISSANCE SUIVANT CERTAINS EN-TÊTES SPÉCIFIÉS, CANADA, 1921

Pays de naissance	Nombre de la population immigrée au Canada en 1921	Augmentation, 1901-1911	Augmentation, 1911-1921	P.c. au Canada avant 1901	Durée moyenne de résidence de ceux venus au Canada depuis 1901	Surplus d'hommes par 100 femmes	Proportion d'urbains	Proportion des naturalisés	Proportion par 100,000 hommes adultes dans les pénitenciers
Pays-Britanniques—									
Angleterre	t.é.	t.é.	t.é.	–	–	t.p.	–	–	–
Irlande	é.	m.	t.p.	–	–	t.p.	–	–	–
Ecosse	t.é.	t.é.	t.é.	–	–	t.p.	–	–	–
Galles	p.	m.	m.	–	–	t. p.	–	–	–
Scandinaves—									
Danemark	p.	p.	m.	é.	m.	é.	t. p.	m.	m.
Islande	p.	t. p.	t. p.	t. é.	s. m.	0	p.	t. é.	0
Norvège	m.	–	–	p.	m.	m.	t. p.	t. é.	t. p.
Suède	m.	–	t. p.	m.	m.	m.	t. p.	t. é.	t. p.
Germaniques—									
Belgique	p.	p.	m.	p.	i. m.	p.	m.	p.	m.
Allemagne	m.	é.	é.	t. é.	s. m.	p.	p.	é.	p.
Hollande	p.	p.	m.	t. p.	m.	m.	m.	p.	m.
Latins et Grecs—									
Grèce	t. p.	p.	p.	t. p.	m.	t. é.	t. é.	t. p.	t. é.
Italie	m.	é.	t. p.	p. é.	m.	é.	t. é.	t. p.	t. é.
Roumanie	t. p.	–	–	m.	s. m.	p.	é.	é.	é.
Slaves—									
Autriche	é.	–	é.	é.	m.	m.	é.	m.	t. é.
Bulgarie	t. p.	–	–	t. p.	m.	t. é.	é.	t. p.	t. é.
Tchéslovaquie	t. p.	–	m.	m.	–	m.	m.	m.	p.
Galicie	p.	–	m.	m.	–	p.	é.	é.	t. p.
Yougoslavie	t. p.	–	–	t. p.	–	t. é.	m.	p.	0
Pologne	m.	–	–	p.	m.	p.	é.	m.	é.
Russie	é.	–	–	é.	m.	p.	é.	é.	t. p.
Ukraine	m.	–	–	m.	–	m.	m.	m.	t. p.
Autres pays d'Europe—									
Hongrie	p.	–	m.	m.	s. m.	t. p.	p.	t. é.	m.
Suisse	t. p.	–	–	é.	m.	m.	m.	m.	é.
Finlande	p.	–	p.	p.	m.	m.	p.	p.	m.
France	m.	m.	p.	t. é.	m.	t. p.	é.	m.	p.
Pays asiatiques—									
Chine	m.	m.	é.	m.	i. m.	t. é.	é.	t. p.	p.
Japon	p.	p.	m.	m.	m.	é.	p.	p.	t. p.
Syrie	t. p.	t. p.	p.	t. é.	s. m.	m.	t. é.	m.	0
Turquie	t. p.	t. p.	p.	m.	m.	é.	t. é.	p.	é.
Etats-Unis	t. é.	t. é.	t. é.	m.	–	t. p.	m.	é.	m.

TABLEAU 6.—TABLEAU CONDENSÉ MONTRANT LA SITUATION DES IMMIGRÉS PAR GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE, SELON CERTAINS EN-TÊTES SPÉCIFIÉS

Naissances	(1) Nombre au Canada 1921	(2) Augmentation numérique,		(3) P.c. d'augmentation		(4) Proportion au Canada avant 1901	(5) Surplus d'hommes par 100 femmes	(6) Proportion d'urbains	(7) Proportion des naturalisés	(8)	(9) Proportion par 100,000 hommes adultes dans les pénitenciers
		1901-11	1911-21	1901-11	1911-21						
Pays britannique	1,054,982	412,710	231,379	[2]98·65	[2]27·47	18·32	14	65·30	–	–	49
N.-O. d'Europe (continentale)	157,220	73,922	1,805	131·31	– 1·39	21·20	50	34·50	60·8	–	59
Sud, Est et Centre d'Europe	232,224	157,617	85,561	232·57	15·41	14·35	46	50·12	49·4	–	185
Pays scandinaves	65,470	42,852	3,555	233·04	5·81	17·08	75	25·75	70·5	–	42
Pays germaniques	66,060	21,395	6,990	71·40	−13·61	27·23	33	38·74	52·1	–	68
Pays latins et grecs	47,282	39,987	3,551	266·38	6·46	12·80	88	63·97	40·0	–	290
Pays slaves	166,805	91,028	20,966	308·85	17·40	15·81	38	46·88	50·6	–	161
Pays asiatiques	52,186	17,366	12,690	73·65	30·99	15·98	625	65·50	–	–	53
Etats-Unis	374,024	175,781	70,344	137·44	23·16	14·20	11	42·63	63·6	–	[1]159
Pays britanniques	t. é.	t. é.	t. é.	–	–	m.	t. p.	t. é.	–	–	t. p.
Autres du N.-O. d'Europe	m.	é.	t. p.	–	–	é.	m.	p.	é.	–	p.
Du Sud, Est et Centre d'Europe	é.	t. é.	é.	–	–	p.	m.	m.	m.	–	t. é.
Pays scandinaves	m.	m.	t. p.	–	–	m.	é.	t. p.	t. é.	t. r.	t. l.
Pays germaniques	m.	p.	p.	–	–	t. é.	p.	p.	m.	m.	p.
Pays latins et grecs	p.	p.	t. p.	–	–	t. p.	é.	t. é.	t. p.	t. l.	t. é.
Pays slaves	t. é.	é.	m.	–	–	m.	p.	m.	m.	m.	t. é.
Pays asiatiques	p.	t. p.	t. é.	–	–	m.	t. é.	t. é.	t. p.	t. l.	p.
Etats-Unis	t. é.	t. é.	é.	–	–	m.	t. p.	p.	é.	t. r.	t. é.

[1] En plus grand nombre des criminels professionnels plutôt que des colons.
[2] Iles britanniques.
[3] Pour la clé des abréviations voir tableau 2, p. 29.

CHAPITRE I

ORIGINES DE LA POPULATION DU CANADA

Le Canada peut déterminer de temps à autre avec une très faible marge d'erreur les proportions des différentes races ou origines composant sa population. Il existe actuellement un certain volume d'information sur les transformations de cette composition de la population canadienne qui rend nécessaire une revue rétrospective et une étude de sa structure. La chose est particulièrement désirable aujourd'hui alors que le Canada est au seuil d'une nouvelle expansion qui peut lui apporter un nouveau flux de citoyens venus des quatre coins du monde.

Une nation composée de plusieurs races offre des problèmes différents de ceux d'une nation ayant très peu d'éléments étrangers. En premier lieu, il y a l'aspect biologique. En certaines parties de l'univers le problème du mulâtre ou du métis a pris des proportions graves. Les problèmes du Canada de ce chef sont plutôt potentiels. Il y a aussi le mélange des différentes cultures. Les peuples de diverses races ont aussi des différences dans leurs vues éducationnelles, morales, économiques, religieuses et politiques. Ce premier chapitre traite des changements de proportions relatives des différentes races venues au Canada depuis le commencement de ce siècle.

PROPORTIONS DE CERTAINES RACES OU ORIGINES SPÉCIFIÉES DANS LA POPULATION DU CANADA

Le tableau 7 montre les proportions de différentes races au Canada en 1901, 1911 et 1921. Les changements dans ces proportions sont dus à l'influence conjointe de trois forces principales: d'abord, l'immigration; deuxièmement, l'émigration; et, troisièmement, l'accroissement naturel.

L'attention est d'abord dirigée sur la composition actuelle de la population. La colonne 1 montre qu'en 1921 un peu plus de la moitié de la population du Canada était de race britannique et un peu plus d'un quart était d'origine française. Les autres origines de provenance européenne combinées formaient seulement 14.16 p.c. du total, et les asiatiques moins de 1 p.c. Les Indiens contribuaient 1¼ p.c., tandis que les Nègres n'y figuraient que pour moins de un quart d'un p.c. Toutes les races de couleur donnent ensemble un peu plus de 2 p.c. de la population. Ainsi, la population du Canada dans son ensemble est encore éminemment britannique et française de souche, ces deux origines formant plus de 83 p.c. du peuple habitant le Canada lors du dernier recensement.

TABLEAU 7.—PROPORTION DES DIFFÉRENTES RACES COMPOSANT LA POPULATION DU CANADA EN 1921, COMPARATIVEMENT À 1911 ET 1901

Origines	P.c. de la population totale		
	1921	1911	1901
Britanniques	*55·40*	*54·08*	*57·03*
Anglais	28·96	25·30	23·47
Irlandais	12·60	14·58	18·41
Ecossais	13·36	13·85	14·90
Autres	0·48	0·35	0·25
Français	*27·91*	*28·52*	*30·70*
Autres Européens	*14·12*	*12·81*	*8·51*
Autrichiens	1·23	0·59	0·20
Belges	0·23	0·13	0·06
Bulgares et Roumains	0·17	0·08	0·01
Tchèques (Bohémiens et Moraves)	0·10	–	–
Hollandais	1·34	0·76	0·63
Finlandais	0·24	0·22	0·05
Allemands	3·35	5·46	5·78
Grecs	0·06	0·05	0·01
Hébreux	1·44	1·05	0·30
Hongrois	0·14	0·16	0·03
Italiens	0·76	0·63	0·20

TABLEAU 7.—PROPORTIONS DES DIFFÉRENTES RACES COMPOSANT LA POPULATION DU CANADA EN 1921, COMPARATIVEMENT À 1911 ET 1901—*Fin*

Origines	P.c. de la population totale		
	1921	1911	1901
Autres Européens—Fin			
Polonais	0·61	0·46	0·12
Russes	1·14	0·60	0·37
Scandinaves[1]	1·90	1·49	0·58
Serbo-Croates	0·04	–	–
Suisses	0·15	0·09	0·07
Ukraniens—			
Bukoviniens	0·02[3]	0·14	–[3]
Galiciens	0·28	0·49	0·11
Ruthènes	0·19	0·41	–[4]
Ukraniens	0·73	–	–
Asiatiques	*0·75*	*0·60*	*0·44*
Chinois	0·45	0·39	0·32
Hindous	0·01	0·03	–
Japonais	0·18	0·13	0·09
Turcs	0·01	–	–
Syriens	0·09	0·05	0·03
Arméniens	0·01	–	–
Indiens	*1·26*	*1·46*	*2·38*[2]
Nègres	*0·21*	*0·23*	*0·32*
Divers[5]	*0·11*	*0·26*	*0·03*
Non spécifiés	*0·24*	*2·04*	*0·59*

[1] Comprend: Danois, Norvégiens, Islandais, Suédois.
[2] Comprend: Métis.
[3] Compris avec les Autrichiens.
[4] Compris avec les Galiciens.
[5] Comprend: Algériens, Arabes, Argentins, Brésiliens, Chiliens, Egyptiens, Esquimaux, Hawaïens, Haytiens, Jamaïquains, Coréens, Malais, Maltais, Maoris, Mexicains, Perses, Péruviens, Philippins, Portugais, et Espagnols.

FORCE NUMÉRIQUE DES DIFFÉRENTES RACES AU CANADA

Le tableau 8 montre la force numérique des différentes races au Canada en 1921. Les onze principales, par ordre d'importance, sont les suivantes:

Origine	Rang	Origine	Rang
Anglaise	1	Hollandaise	7
Française	2	Indienne	8
Ecossaise	3	Autrichienne	9
Irlandaise	4	Ukranienne	10
Allemande	5	Russe	11
Hébraique	6		

Chacun de ces groupes comptait 100,000 âmes ou plus en 1921. Le nombre d'Anglais dépasse légèrement celui des Français, et les Ecossais ont une faible marge sur les Irlandais. Parmi ceux qui ne sont de descendance ni britannique ni française les Allemands forment un groupe deux fois plus considérable que tout autre . Les Hébreux viennent ensuite avec 126,000, suivis de près par les Hollandais, les Autrichiens, les Ukraniens et les Russes dans l'ordre de leur mention.

Quand ces étrangers sont groupés géographiquement et linguistiquement il s'en détache quelques faits intéressants. Les tableaux 8 et 9 montrent ce groupement des races européennes. Les races du nord-ouest d'Europe dépassent en nombre celles du sud, de l'est et du centre de l'Europe par au moins 20 p.c. en 1921. Le premier groupe représente en plus grande partie la vieille immigration, tandis que le deuxième représente la nouvelle. Jusques à quand les peuples du nord et de l'ouest de l'Europe continueront-ils à former le gros de la population du Canada, c'est ce qui sera déterminé par l'immigration à venir. Au cours des deux derniers décennats, le sud, l'est et le centre de l'Europe ont gagné rapidement du terrain sur les Européens du nord-ouest de ce continent.

TABLEAU 8.—POPULATION DU CANADA, PAR ORIGINES, 1921

Origine	Nombre	Origine	Nombre
Total	8,788,483	Indienne	110,814
		Italienne	66,769
Britanniques	4,868,903	Japonaise	15,868
Anglaise	2,545,496	Lettone	381
Irlandaise	1,107,817	Lithuanienne	1,970
Ecossaise	1,173,637	Nègre	18,291
Autres	41,953	Norvégienne	68,856
		Polonaise	53,403
Française	2,452,751	Portugaise	467
		Roumaine	13,470
Arménienne	665	Russe	100,064
Autrichienne	107,671	Serbo-Croate	[illegible],906
Belge	20,234	Espagnole	2,208
Bulgare	1,765	Suède	61,503
Chinoise	39,587	Suisse	12,837
Tchèque	8,840	Syrienne	8,282
Danoise	21,124	Turque	313
Hollandaise	117,506	Ukranienne	106,721
Esquimau	3,269	Bukovine	1,616
Finlandaise	21,494	Galicienne	24,456
Allemande	294,636	Ruthène	16,861
Grecque	5,740	Ukrainienne	63,788
Hébraïque	126.196		
Hongroise	13,181	Non spécifiée	21,249
Islandaise	15,876	Divers	1,673

TABLEAU 9.—POPULATION DU CANADA ORIGINAIRE DU NORD-OUEST AINSI QUE DU SUD, DE L'EST ET DU CENTRE DE L'EUROPE, AUTRE QUE BRITANNIQUE OU FRANÇAISE, 1921

Origine	Nombre	Origine	Nombre
Européenne, du nord-ouest—		*Sud, Est et Centre d'Europe—*	
Belge	20,234	Finlandaise	21,494
Danoise	21,124	Grecque	5,740
Hollandaise	117,506	Hongroise	13,181
Allemande	294,736	Italienne	66,769
Islandaise	15,876	Lettone	381
Norvégienne	68,856	Lithuanienne	1,970
Suédoise	61,503	Polonaise	53,403
Suisse	12,837	Portugaise	467
		Roumaine	13,470
Total	612,572	Russe	100,064
		Serbo-Croate	3,906
Sud, Est et Centre d'Europe—		Espagnole	2,208
Autrichienne	107,671	Ukranienne[1]	106,721
Bulgare	1,765		
Tchèque	8,840	Total	508,050

[1] Comprend Bukovine, Galicienne, Ruthène et Ukrainienne.

TABLEAU 10.—POPULATION DU CANADA, EN GROUPEMENTS LINGUISTIQUES D'ORIGINES, 1921 (BRITANNIQUES ET FRANÇAIS NON COMPRIS)

Origine	Nombre	Origine	Nombre
Scandinave—		Roumaine	13,470
Danoise	21,124	Espagnole	2,208
Islandaise	15,876	Portugaise	467
Norvégienne	68,856		
Suédoise	61,503	Total	88,654
Total	167,539	*Slave—*	
		Autrichienne	107,671
Germanique—		Bulgare	1,765
Hollandaise	117,506	Tchèque	8,840
Flamande	20,234	Lettone	381
Allemande	294,636	Lithuanienne	1,970
		Polonaise	53,403
Total	432,376	Russe	100,064
		Serbo-Croate	3,906
Latine et Grecque—		Ukranienne[1]	106,721
Grecque	5,740		
Italienne	66,679	Total	384,721

[1] Comprend: Bukovine, Galicienne, Ruthène et Ukranienne.

De plus, quand les races sont groupées par la langue parlée, le groupe germanique se trouve le premier et le groupe slave le suit de près, les Scandinaves venant en troisième avec moins de la moitié de la force numérique des Slaves et, les Latins et Grecs viennent en dernier.

Le tableau qui suit donne les principales races dans chaque groupe, par ordre de force numérique:

TABLEAU 11.—ORDRE PAR FORCE NUMÉRIQUE DES PRINCIPALES RACES AU CANADA AUTRES QUE LES RACES BRITANNIQUE ET FRANÇAISE, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS EN 1921

Origine	Rang	Origine	Rang
Nord-Ouest d'Europe—		*Sud, Est et Centre d'Europe—*	
Allemande	1	Autrichienne	1
Hollandaise	2	Ukranienne	2
Norvégienne	3	Russe	3
Suédoise	4	Italienne	4
Scandinave—		Polonaise	5
Norvégienne	1	*Germanique—*	
Suédoise	2	Allemande	1
Danoise	3	Hollandaise	2
Islandaise	4	Flamande	3
Latine et Grecque—		*Slave—*	
Italienne	1	Autrichienne	1
Roumaine	2	Ukranienne	2
Grecque	3	Russe	3
Espagnole	4	Polonaise	4

FLUCTUATIONS PROPORTIONNELLES ENTRE LES DIFFÉRENTES RACES DU CANADA

Bien que les proportions de la population canadienne en 1921 représentées par des races autres que britannique et française restent faibles, la comparaison avec les chiffres correspondants de 1901 et de 1911 est significative. Les Britanniques aussi bien que les Français montrent en 1921 des proportions plus faibles qu'en 1901. Pour les Français la diminution est continue et bien que sur une période de vingt ans cette diminution soit approximativement de 3 p.c. elle est de 2 p.c. dans le décennat 1901 à 1911, alors que l'immigration était la plus active. Une décroissance qui continuerait à ce taux pendant un demi-siècle produirait un changement radical.

La diminution dans la proportion des races britanniques a été arrêtée dans les derniers dix ans par le flot de l'immigration anglaise. Le pourcentage des Irlandais et des Ecossais a diminué constamment pendant ces vingt années.

D'autre part, la population d'Européens d'autres origines a augmenté de 8.51 p.c. à 14.16 p.c. pendant ces deux décennats et si cette augmentation n'a pas été plus rapide entre 1911 et 1921 c'est principalement à cause de la guerre. La décade précédente a vu la proportion des autres races européennes augmenter approximativement de 50 p.c., changement qui, s'il se répétait pendant quelques décades, aurait un effet très profond sur la composition de la population canadienne.

Depuis 1900 les Asiatiques ont augmenté presque deux fois aussi rapidement que l'ensemble de la population. Les Syriens, quoique peu nombreux, contribuent un pourcentage trois fois aussi considérable qu'au commencement du siècle et les Japonais ont doublé leur proportion. Les Chinois n'ont pas augmenté aussi rapidement mais tout de même ont augmenté 50 p.c. plus vite que l'ensemble de la population en dépit de la lourde taxe par tête, ce qui est une indication de la pression potentielle de l'immigration orientale. Cette augmentation est attribuable presque en entier à l'immigration; l'accroissement naturel a été faible vu la minime proportion de femmes chinoises admises dans le pays.

En contraste avec les Orientaux, les Indiens et les Nègres n'ont pas augmenté de pair avec le reste de la population. En vingt ans, la proportion des Indiens a diminué de moitié bien que cela soit dû partiellement au fait que 34,481 métis étaient comptés comme Indiens en 1901. Pendant la même période, la population totale du Canada augmentait de 65 p.c. Après les Indiens ce sont les Nègres qui fournissent la plus forte décroissance proportionnelle. En 1921, leur proportion était les deux tiers ce qu'elle était en 1901.

Le tableau 12 (p. 48) montre en chiffres absolus la force numérique des principales races au Canada aux trois derniers recensements et leur augmentation en pourcentages de chaque race dans les décades 1901 à 1911 et 1911 à 1921. Les deux dernières colonnes offrent une comparaison frappante des taux actuels de croissance des diverses races.

Le premier point à noter c'est l'écart entre les proportions d'augmentation dans la décade 1901-1911. Ces augmentations ont fluctué entre moins 17 p.c. pour les Indiens, décroissance attribuable en partie à des changements de méthode dans le recensement, à plus de 1159 p.c. pour un groupe de races secondaires spécifiées dans le troisième renvoi à la fin du tableau. De telles extrémités dans les fluctuations font ressortir la nature plastique de notre population.

L'autre point à relever se trouve dans l'apparition d'un groupe de races dont la proportion d'augmentation est inférieure à celle de la population totale du Canada. Dans cette décade de 1901-1911, cinq races rangées par ordre de décroissance, à commencer par la plus nombreuse, sont comme suit:

Britannique	27.22
Française	24.59
Grecque	23.50
Nègre	−3.21
Indienne	−17.45

Bien que la section anglaise des Britanniques ait augmenté de 10 p.c. plus rapidement que la population entière, le groupe britannique a augmenté de 7 p.c. moins rapidement que la population totale. Les Français montrent une augmentation de seulement 24.59 p.c. au lieu de 34.17 p.c. pour l'ensemble du Canada.

Il est difficile de bien peser la signification relative des différents facteurs produisant de tels résultats. La faiblesse de l'immigration française comparativement à celle des autres nations et la forte mortalité principalement chez les enfants au Canada français expliquent en partie cette forte différence entre le taux de tout le Dominion et celui des Français. La différence n'est pas aussi frappante dans la décade suivante, mais le taux défavorable de croissance de la population française a persisté.

Le taux d'augmentation des Grecs a été inférieur à celui du Dominion en 1901-1911, mais dans la décade suivante il a été près de trois fois aussi grand que celui de la population totale. Les diminutions en nombres absolus constatées chez les Nègres et les Indiens sont changées en augmentations entre 1911 et 1921 mais les pourcentages d'augmentation sont seulement une fraction du taux pour tout le Canada, ce qui confirme la tendance signalée ci-dessus de l'affaiblissement proportionnel de ces deux races au Canada. En troisième lieu, l'attention est attirée par la magnitude de l'augmentation numérique et proportionnelle des races asiatiques et européennes (autres que britannique et française). Comme groupe, les autres races européennes ont augmenté dans des proportion quatre fois aussi considérables que les Anglais et les Français. Cette augmentation a été si rapide qu'elle a plus que doublé le nombre de ces Européens dans une décade et elle a été beaucoup plus élevée encore pour certaines origines spécifiques. Ainsi, les Belges et les Scandinaves ont triplé, les Hébreux et les Italiens ont quadruplé et les Polonais et les Finlandais étaient respectivement cinq fois et six fois plus forts numériquement en 1911 qu'en 1901. Les Asiatiques ont augmenté trois fois aussi rapidement que les Britanniques.

Ces chiffres paraissent extrêmement élevés quand on les compare à des augmentations de 27.22 p.c. pour les Britanniques, 24.59 p.c. pour les Français et 34.17 p.c. pour la population totale. Cependant, il n'en faut pas déduire que de telles différences extrêmes soient de nature à se répéter ou pourraient se continuer pendant assez longtemps. Si les portes du Canada étaient ouvertes toutes larges aux Orientaux, le taux d'augmentation de ces gens au Canada augmenterait sans doute très rapidement pendant quelques années mais un tel événement n'est pas considéré comme dans le domaine des probabilités. Cependant, pour ce qui est de l'Europe la chose est différente. L'Europe continentale a un surplus de population plus ou moins déterminé chaque année et qui doit s'éliminer par l'émigration. Avec le déclin graduel de la natalité ce surplus va diminuer. Mais comme les nombres de représentants de ces différentes races au Canada augmentent, il faudrait un flot d'immigrants de plus en plus considérable pour maintenir ces taux d'augmentation anormaux. Donc, une telle diversité des taux de croissance parmi les divers éléments de notre population tels que constatés dans les premières dix années du siècle ne sont pas de nature à se répéter et même, s'ils se répétaient dans une décade suivante, ils ne pourraient se continuer indéfiniment.

Cependant, le ralentissement de l'immigration des races européennes ne sera pas aussi rapide qu'on pourrait s'y attendre. Jusqu'à nos jours, le Canada n'a reçu qu'une portion du surplus de la population européenne. Les Etats-Unis en ont absorbé un nombre beaucoup plus grand. Depuis que ce pays a établi le système du quota, la pression de ce surplus de population européenne qui aurait trouvé accès chez notre voisin se dirigera en très grande partie sur le Canada. Il est impossible de prévoir ce qui en résultera mais il n'y a aucun doute que pour un certain temps les taux d'augmentation proportionnelle ne diminueront pas aussi rapidement que s'il n'y avait pas cette anomalie de l'immigration.

Certes, il y a de bonnes raisons de croire que si la diversité des taux de croissance ne peut guère rester aussi grande, la tendance naturelle d'une immigration sans restriction participerait matériellement à déplacer en très peu d'années la prépondérance des races dans notre population. L'effet cumulatif d'un faible taux différentiel est comparativement rapide et même si le taux de croissance des races européennes était réduit à un quart de ce qu'il a été entre 1901 et 1911 il serait encore suffisant pour dépasser les augmentations proportionnelles des Français ou des Britanniques et, avec le temps, leur donner la suprématie numérique. De plus, il n'y a aucune probabilité qu'une réduction aussi radicale dans la croissance des races européennes se produise dans un avenir prochain.

Ceci soulève un quatrième point. La comparaison des taux d'augmentation de la première et de la deuxième décades montre partout, excepté dans cinq cas, des chiffres plus bas en 1911-1921. Ces cinq cas sont ceux des groupes de Bulgares et Roumains, de Grecs, de Suisses, de Nègres et d'Indiens. Dans les trois premiers cas le taux d'augmentation est positif mais plus rapide dans la dernière décade; dans les deux derniers une diminution réelle numérique est transformée en une croissance modérée. L'augmentation dans le premier groupe s'explique par la forte immigration dans la première moitié de la décade comparativement aux dix années précédentes. Ainsi, un seul Bulgare est arrivé au Canada en 1901, 40 en 1902, 5 en 1903, etc., mais 4,616 sont venus au Canada au cours de l'année fiscale 1912-13. Les Grecs montrent le plus fort taux d'augmentation proportionnelle; l'augmentation des Suisses est faible. Tout de même, alors que la baisse de l'augmentation proportionnelle a été universelle, à l'exception de ces cinq groupes mineurs, toutes les races sauf quelques exceptions ont augmenté beaucoup plus rapidement que les Britanniques ou les Français.

TABLEAU 12.—NOMBRES ABSOLUS DES DIFFÉRENTES RACES AU CANADA EN 1901, 1911, 1921 ET AUGMENTATION PROPORTIONNELLE PAR 10 ANNÉES, 1901 À 1911 ET 1911 À 1921

Races	Nombres			P.e. d'augmentation	
	1901	1911	1921	1901-1911	1911-1921
Britanniques	3,063,195	3,896,985	4,868,903	27·22	24·94
Anglaise	1,260,899	1,823,150	2,545,496	44·59	39·62
Irlandaise	988,721	1,050,384	1,107,817	6·23	5·47
Ecossaise	800,154	997,880	1,173,637	24·71	17·61
Autres	13,421	25,571	41,953	90·53	64·06
Française	1,649,371	2,054,890	2,452,751	24·59	19·36
Européennes	456,647	923,727	1,244,151	102·28	34·69
Belge	2,994	9,593	20,234	220·41	110·92
Bulgare et Roumaine	354	5,875	15,235	65·96	159·31
Finlandaise	2,502	15,497	21,494	519·38	38·70
Grecque	291	3,594	5,740	23·50	59·71
Hébreuse	16,131	75,681	126,196	369·17	66·75
Italienne	10,834	45,411	66,769	319·15	47·03
Polonaise	6,285	33,365	53,403	430·87	60·05
Scandinave[1]	31,042	107,535	167,359	246·42	55·63
Suisse	3,865	6,625	12,837	71·41	93·77
Autres Européens[2]	382,349	620,551	754,884	62·30	21·65
Asiatiques	23,731	43,017	65,731	81·27	52·80
Chinoise	17,312	27,774	39,587	60·43	42·53
Hindoue	–	2,342	1,016	–	−56·60
Japonaise	4,738	9,021	15,868	90·40	75·90
Turque	–	–	313	–	–
Syrienne	1,681	3,880	8,282	130·81	113·45
Arménienne	–	–	665	–	–
Indiens	127,941[4]	105,492	110,814	−17·45	5·04
Nègres	17,437	16,877	18,291	− 3·21	8·38
Divers	1,454	18,310	6,593[3]	1,159·28	−64·00
Non spécifiées	31,539	147,345	21,249	367·18	−85·56
Total	5,371,315	7,206,643	8,788,483	34·17	21·95

[1] Comprend: Danois, Norvégiens, Islandais, Suédois.
[2] Comprend: Autrichiens, Allemands, Bukovins, Hollandais, Galiciens, Hongrois, Russes, Ruthènes, Bohémiens, Moraves, Serbo-Croates, Lithuaniens, Lettons, Ukrainiens, Lapons.
[3] Comprend: Algériens, Arabes, Argentins, Bréziliens, Chiliens, Egyptiens, Esquimaux, Hawaïons, Haïtiens, Jamaïquains, Koréens, Malais, Maltais, Maoris, Mexicains, Perses, Péruviens, Philippins, Portugais et Espagnols.
[4] Comprend: 34,481 "métis".

CHAPITRE II

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RACES ET DES NÉS À L'ÉTRANGER SUIVANT LA DURÉE DE RÉSIDENCE

PROPORTION DES DIFFÉRENTES RACES RÉPARTIES EN NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS EN PAYS AUTRES QUE LES ÉTATS-UNIS

Le tableau 13 donne la distribution numérique de la population selon ses origines, distinguée en nés au Canada, nés aux Etats-Unis et immigrés nés en pays autres que les Etats-Unis. Les tableaux 14 et 15 groupent les Européens paraissant au tableau 13 en classes géographiques et linguistiques plus ou moins vagues, tandis que les tableaux 16, 17, 18 et 19 donnent les mêmes répartitions, mais en pourcentages. Le tableau 20 résume les sept qui précèdent.

Les chiffres du tableau 13 montrent qu'en 1921 77.75 p.c. de la population canadienne étaient nés au Canada et 4.25 p.c. aux Etats-Unis. Pour ce qui est des autres 18 p.c. ou 1,581,712; 12 p.c., ou plus de deux tiers ou 1,065,454, sont nés en pays britanniques, laissant 5.88 p.c. de la population totale, ou 516,258 personnes nées à l'étranger en pays autres que les Etats-Unis. Les origines de ce demi-million d'individus sont analysées aussi profondément que possible dans les tableaux suivants. Les 1,054,983 personnes d'origine britannique nées en pays autres que le Canada et les Etats-Unis correspondent assez bien aux 1,065,454 nées dans l'Empire Britannique mais en dehors du Canada, preuve que notre population née en pays britannique autre que les nés au Canada est en plus grande partie complètement d'origine britannique et peut, en conséquence, être considérée comme n'aggravant en rien les problèmes qui nous confrontent. Naturellement, il s'en trouve un certain nombre qui peuvent bien n'être pas de souche britannique tout comme, d'un autre côté, il y en a quelques-uns nés dans les pays étrangers autres que les Etats-Unis qui peuvent aussi être de descendance britannique, mais ce sont là des chiffres plutôt négligeables.

Nés aux Etats-Unis.—En premier lieu, il est évident par le tableau 13 qu'une proportion très considérable de notre population est née en dehors du Canada—près de deux millions d'habitants. De ceux-ci près de 375,000, ou un peu moins d'un cinquième, sont nés aux Etats-Unis. Les individus de souche britannique contribuent 205,000, ou 55 p.c., des immigrants nés aux Etats-Unis et les Français en contribuent 50,000, ou 13 p.c. Ainsi, près de 70 p.c. des nés aux Etats-Unis et habitant le Canada en 1921 sont de descendance ou britannique ou française. Les chiffres des autres souches les plus importantes, cités par ordre d'importance, sont comme suit:

Races	Nombre	P.c. du total des nés aux E.-U.
Allemande	40,009	11
Norvégienne	22,186	6
Suédoise	11,625	3
Hollandaise	10,176	3
Russe	6,158	2
Hébraïque	4,851	1
Nègre	3,099	1

Il faut attacher une grande signification au fait que parmi les immigrants nés au sud de la frontière, il s'en trouve une si forte proportion provenant des mêmes souches que celles qui dominent au Canada et que les autres soient ou germaniques ou scandinaves. Les Britanniques, les Français, les Allemands et les Scandinaves forment près de 95 p.c. de tous les nés aux Etats-Unis habitant le Canada en 1921.

Les races du sud, de l'est et du centre de l'Europe figurent à peine parmi les immigrants au Canada nés aux Etats-Unis. Les Russes sont les premiers numériquement et les Hébreux les suivent de très près mais leurs proportions quant à l'ensemble sont comparativement insignifiantes. Il en est encore ainsi pour les autres races du sud, de l'est et du centre de l'Europe.

TABLEAU 13.—NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS, RÉPARTIS PAR ORIGINES, 1921

Origines	(1) Population totale	(2) Nés au Canada	(3) Nés aux Etats-Unis	(4) Nés dans des pays autres que le Canada et les E.-U.
Total	8,788,483	6,832,747	374,024	1,581,712
Britanniques	4,868,903	3,608,732	205,189	1,054,982
Anglaise	2,545,496	1,739,467	108,008	698,021
Irlandaise	1,107,817	946,979	51,642	109,196
Ecossaise	1,173,637	898,670	41,948	233,019
Autres	41,953	23,616	3,591	14,746
Française	2,452,751	2,379,636	50,630	22,485
Arménienne	665	179	10	476
Autrichienne	107,671	56,101	1,402	50,016
Belge	20,234	6,761	734	12,739
Bulgare	1,765	264	11	1,490
Chinoise	39,587	2,966	35	36,586
Tchèque	8,840	3,890	1,044	3,906
Danoise	21,124	8,910	4,122	8,092
Hollandaise	117,506	97,262	10,176	10,068
Esquimaux	3,269	3,267	–	2
Finlandaise	21,494	7,944	1,427	12,123
Allemande	294,636	211,374	40,009	43,253
Grecque	5,740	1,759	122	3,859
Hébraïque	126,196	50,892	4,851	70,453
Hongroise	13,181	6,592	575	6,014
Islandaise	15,876	8,741	1,008	6,127
Indienne	110,814	109,828	663	323
Italienne	66,769	28,732	1,912	36,125
Japonaise	15,868	4,334	16	11,518
Lettone	381	150	6	225
Lithuanienne	1,970	820	44	1,106
Nègre	18,291	13,685	3,099	1,507
Norvégienne	68,656	23,568	22,186	23,102
Polonaise	53,403	27,650	1,507	24,246
Portugaise	467	340	34	93
Roumaine	13,470	6,028	144	7,298
Russe	100,064	49,678	6,158	44,228
Serbo-Croate	3,906	1,419	234	2,253
Espagnole	2,208	990	309	909
Suédoise	61,503	21,727	11,625	28,151
Suisse	12,837	7,942	1,690	3,205
Syrienne	8,282	4,122	253	3,907
Turque	313	131	7	175
Ukranienne	106,721	57,792	297	48,632
Bukovine	1,616	849	8	759
Galicienne	24,456	12,768	100	11,588
Ruthènes	16,861	9,484	24	7,353
Ukrainienne	63,788	34,691	165	28,932
Non spécifiée	21,249	18,281	2,472	496
Diverses	1,673	252	23	1,398

Les tableaux 14 et 15 montrent les individus de races européennes (autres que Britanniques et Français) nés aux Etats-Unis et habitant le Canada en les répartissant par groupes géographiques et linguistiques.

TABLEAU 14.—NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS RÉPARTIS PAR PRINCIPALES ORIGINES ET PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES (FRANÇAIS ET BRITANNIQUES EXCEPTÉS), 1921

Origines	Nés au Canada	Nés aux Etats-Unis	Nés ailleurs qu'au Canada ou aux E.-U.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Du Nord-Ouest Européen—				
Belge	6,761	734	12,739	20,234
Danoise	8,910	4,122	8,092	21,124
Hollandaise	97,262	10,176	10,068	117,506
Allemande	211,374	40,009	43,253	294,636
Islandaise	8,741	1,008	6,127	15,876
Norvégienne	23,568	22,186	23,102	68,856
Suédoise	21,727	11,625	28,151	61,503
Suisse	7,942	1,690	3,205	12,837
Total	386,285	91,550	134,737	612,572
P.c. du total	63·06	14·95	21·99	100·00
Du Sud, Est et Centre d'Europe—				
Autrichienne	56,109	1,402	50,160	107,671
Bulgare	264	11	1,490	1,765
Tchèque	3,890	1,044	3,906	8,840
Finlandaise	7,944	1,427	12,123	21,494
Grecque	1,759	122	3,859	5,740
Hongroise	6,592	575	6,014	13,181
Italienne	28,732	1,912	36,125	66,769
Lettone	150	6	225	381
Lithuanienne	280	44	1,106	1,970
Polonaise	27,650	1,507	24,246	53,403
Portugaise	340	34	93	467
Roumaine	6,028	144	7,298	13,470
Russe	49,678	6,158	44,228	100,064
Serbo-Croate	1,419	234	2,253	3,906
Espagnole	990	309	909	2,208
Ukranienne[1]	57,792	297	48,632	106,721
Total	250,157	15,226	242,667	508,050
P.c. du total	49·24	3·0	47·76	100·0

[1] Comprend: Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

Ainsi, quand le total des races du nord-ouest d'Europe est de 612,572 comparativement à 508,050 des races du sud, de l'est et du centre de l'Europe, le surplus du premier groupe vient de ce qu'un plus grand nombre de nés au Canada et nés aux Etats-Unis et appartenant à ces souches formaient ce qu'on appelle l'ancienne immigration. La proportion de ces souches "préférées" en nés en dehors de l'Amérique du Nord est de seulement 134,737, comparativement à 242,667 de nés en dehors de l'Amérique du Nord, parmi les souches de la nouvelle immigration, ou un peu plus de la moitié.

TABLEAU 15.—NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS RÉPARTIS PAR PRINCIPALES ORIGINES ET PAR GROUPES LINGUISTIQUES (FRANÇAIS ET BRITANNIQUES EXCEPTÉS) 1921

Origines	Nés aux Canada	Nés aux Etats-Unis	Nés ailleurs (Autres que nés aux Etats-Unis)	Total
Scandinave—				
Danoise	8,910	4,122	8,092	21,124
Islandaise	8,741	1,008	6,127	15,876
Norvégienne	23,568	22,186	23,102	68,856
Suédoise	21,727	11,625	28,151	61,503
Total	62,946	38,941	65,472	167,359
P.c. du total	37·61	23·27	39·12	100·0
Germanique—				
Hollandaise	97,262	10,176	10,068	117,506
Flamande	6,761	734	12,739	20,234
Allemande	211,374	40,009	43,253	294,636
Total	315,397	50,919	66,060	432,376
P.c. du total	72·95	11·78	15·28	100·0
Latine et grecque—				
Grecque	1,759	122	3,859	5,740
Italienne	28,732	1,912	36,125	66,769
Roumaine	6,028	144	7,298	13,470
Espagnole	990	309	909	2,208
Portugaise	340	34	93	467
Total	37,849	2,521	48,284	88,654
P.c. du total	42·69	2·84	54·46	100·0
Slave—				
Autrichienne	56,109	1,402	50,160	107,671
Bulgare	264	11	1,490	1,765
Tchèque	3,890	1,044	3,906	8,840
Lettone	150	6	225	381
Lithuanienne	820	44	1,106	1,970
Polonaise	27,650	1,507	24,246	53,403
Russe	49,678	6,158	44,228	100,064
Serbo-Croate	1,419	234	2,253	3,906
Ukranienne.[1]	57,792	297	48,632	106,721
Total	197,772	10,703	176,246	384,721
P.c. du total	51·41	2·78	45·81	100·0

[1] Comprend: Bukovin, Galicien, Ruthène et Ukrainien.

Proportions par races de nés au Canada, nés aux Etats-Unis et nés en pays autres que les Etats-Unis.—Les tableaux 16, 17, 18, 19 et 20 montrent les proportions respectives des différentes races partagées en nés au Canada, nés aux Etats-Unis et nés en pays autres que les Etats-Unis après les avoir mis en groupements. Pour distinguer ceux qui sont nés sur le continent américain, comme dans les tableaux précédents, les nés britanniques autres que Canadiens sont compris avec les autres immigrants dans la troisième colonne de chaque tableau.

Le premier trait frappant se trouve dans l'immense écart entre les proportions des nés au Canada. En ne tenant pas compte des Esquimaux et des Indiens, les Français tiennent la plus haute proportion, soit 97.02 p.c. nés au Canada, et les Chinois la plus basse avec seulement 7.49 p.c. Le tableau 17 donne, par ordre, ceux nés au Canada et ailleurs (autres que ceux nés aux Etats-Unis). Ces différentes races, dont de fortes proportions sont venues au Canada il y a déjà très longtemps, paraissent à la tête de la première colonne, montrant l'importance que ces souches ont prise au point de vue numérique au Canada. Celles d'immigration plus récente paraissent plus bas dans cette colonne et leurs proportions numériques se trouvent en raison inverse des premiers.

L'examen de ces tableaux montre que les trois quarts des Britanniques sont nés au Canada; que les Irlandais tiennent la forte proportion de 85.48 p.c., les Ecossais et les Anglais suivent avec respectivement 76.57 et 68.34 p.c. Ainsi, les Anglais contribuent la plus grande proportion de l'immigration britannique arrivée en ces dernières années. Bien

que ces souches britanniques forment plus de la moitié de toute l'immigration venue des Etats-Unis, il faut se rappeler que les descendants de souche britannique nés aux Etats-Unis et habitant le Canada ne forment que 4 p.c. de tous les Britanniques au Canada.

Il est également bon de noter la forte proportion de Français nés au Canada. Moins de 3 p.c. des Canadiens d'origine française sont nés hors le Canada. De ces derniers, les deux tiers viennent des Etats-Unis et un tiers de l'Europe.

Comme on le verra par le tableau 20, les Asiatiques contribuent de très faibles proportions de nés au Canada, sauf les Syriens chez qui environ 50 p.c. sont natifs du pays.

Les Européens sont présentés en deux groupes, géographique et linguistique, dans les tableaux 18 et 19. Les groupes géographiques présentent des variations considérables. Chez les Européens du nord, les Hollandais fournissent la plus forte proportion de nés au Canada et la plus faible de nés à l'étranger. Les Allemands viennent en second suivis des Suisses et des Islandais. Les Belges donnent la plus faible proportion de nés au Canada et la plus forte de nés à l'étranger ailleurs qu'aux Etats-Unis. Il y a même une plus grande variation chez les Européens du sud, de l'est et du centre d'Europe. Dans ce groupe la plus faible proportion de nés à l'étranger est fournie par les Portugais. Cependant, ils sont en très petit nombre et, par conséquent, n'ont guère d'importance au point de vue de la composition de la population canadienne. Les Bulgares, qui sont encore moins nombreux, sont au bas de la liste mesurée par la proportion de ceux nés au Canada. Les autres donnent aux alentours de 45 p.c. de nés au Canada, ce qui est la proportion médiane.

TABLEAU 16.—PROPORTION DE NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS, PAR ORIGINES, 1921

Origines	P.c. des nés aux Canada	P.c. des nés aux Etats-Unis	Nés ailleurs (Autres que nés aux Etats-Unis)
	p.c.	p.c.	p.c.
Total	77·75	4·25	18·00
Britanniques	74·12	4·21	21·67
Anglaise	68·34	4·24	27·42
Irlandaise	85·48	4·66	9·86
Ecossaise	76·58	3·57	19·85
Autres	56·29	8·56	35·15
Française	97·02	2·06	0·92
Arménienne	26·92	1·50	71·58
Autrichienne	52·12	1·30	46·58
Belge	33·41	3·63	62·96
Bulgare	14·96	0·62	84·42
Chinoise	7·49	0·09	92·42
Tchèque	44·00	11·81	44·19
Danoise	42·18	19·51	38·51
Hollandaise	82·77	8·66	8·57
Eskimau	99·94	0·00	0·06
Finlandaise	36·96	6·64	56·40
Allemande	71·74	13·58	14·68
Grecque	30·64	2·13	67·23
Hébraique	40·33	3·84	55·83
Hongroise	50·01	4·36	45·63
Islandaise	55·06	6·35	38·59
Indienne	99·11	0·60	0·29
Italienne	43·03	2·86	54·11
Japonaise	27·31	0·10	72·59
Lettone	39·37	1·57	59·06
Lithuanienne	41·63	2·23	56·14
Nègre	74·82	16·94	8·24
Norvégienne	34·23	32·22	33·55
Polonaise	51·78	2·82	45·40
Portugaise	72·81	7·28	19·91
Roumaine	44·75	1·07	54·18
Russe	49·65	6·15	44·20
Serho-Croate	36·33	5·99	57·68
Espagnole	44·84	13·99	41·17
Suédoise	35·33	18·90	45·77
Suisse	61·87	13·16	24·97
Syrienne	49·77	3·05	47·18
Turque	41·85	2·24	55·91
Ukranienne	54·15	0·28	45·57
Bukovine	52·54	0·50	46·96
Galicienne	52·21	0·41	47·38
Ruthène	56·25	0·14	43·61
Ukrainienne	54·38	0·26	45·36
Non spécifiées	86·04	11·63	2·33
Diverses	15·07	1·37	83·56

TABLEAU 17.—PROPORTION PAR ORDRE D'IMPORTANCE DE (1) NÉS AU CANADA, (2) NÉS AILLEURS, (EXCLUSION FAITE DES ÉTATS-UNIS), PAR ORIGINES, 1921

Origines	P.c. de nés au Canada	Par ordre d'importance	Origines	P.c de nés ailleurs (autres que nés aux E.-U.)	Par ordre d'importance
Esquimaux	99·94	1	Chinoise	92·42	1
Indienne	99·11	2	Bulgare	84·42	2
Française	97·02	3	Japonaise	72·59	3
Non spécifiées	86·03	6	Arménienne	71·58	4
Irlandaise	85·48	5	Grecque	67·23	5
Hollandaise	82·77	6	Belge	62·96	6
Ecossaise	76·57	7	Lettone	59·06	7
Nègre	74·82	8	Serbo-Croate	57·68	8
Portugaise	72·81	9	Finlandaise	56·40	9
Allemande	71·74	10	Lithuanienne	56·14	10
Anglaise	68·34	11	Turque	56·91	11
Suisse	61·87	12	Hébraïque	55·83	12
Ruthène	56·25	13	Roumaine	54·18	13
Islandaise	55·06	14	Italienne	54·11	14
Ukranienne	54·38	15	Galicienne	47·38	15
Bukovine	52·54	16	Syrienne	47·17	16
Galicienne	52·21	17	Bukovine	46·97	17
Autrichienne	52·11	18	Autrichienne	46·58	18
Polonaise	51·78	19	Suédoise	45·77	19
Hongroise	50·01	20	Hongroise	45·63	20
Syrienne	49·77	21	Polonaise	45·40	21
Russe	49·65	22	Ukranienne	45·36	22
Espagnole	44·84	23	Russe	44·20	23
Roumaine	44·75	24	Tchèque	44·19	24
Tchèque	44·00	25	Ruthène	43·61	25
Italienne	43·03	26	Espagnole	41·17	26
Danoise	42·18	27	Islandaise	38·59	27
Turque	41·85	28	Danoise	38·31	28
Lithuanienne	41·62	29	Norvégienne	33·55	29
Hébraïque	40·33	30	Anglaise	27·42	30
Lettone	39·37	31	Suisse	24·97	31
Finlandaise	36·96	32	Portugaise	19·91	32
Serbo-Croate	36·33	33	Ecossaise	19·85	33
Suédoise	35·33	34	Allemande	14·68	34
Norvégienne	34·23	35	Non spécifiée	11·63	35
Belge	33·41	36	Irlandaise	9·86	36
Grecque	30·64	37	Hollandaise	8·57	37
Japonaise	27·31	38	Nègre	8·24	38
Arménienne	26·92	39	Française	0·92	39
Bulgare	14·96	40	Indienne	0·29	40
Chinoise.—	7·49	41	Esquimaux	0·06	41

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE IMMIGRATION

Le nord-ouest de l'Europe est souvent considéré comme ayant fourni ce que nous appelons l'ancienne immigration, taudis que le sud, l'est et le centre fournissent ce qu'on appelle la nouvelle immigration. Cette distinction se maintient quand on sépare ces deux groupes. La proportion de ceux du premier groupe nés au Canada semble être de 63·06 au lieu de 49·24 chez ceux du deuxième groupe (Tableau 18). Mais un examen des pourcentages de chaque race prise individuellement montre que certains peuples du nord-ouest d'Europe pourraient aussi bien être placés avec la nouvelle immigration tout comme certaines souches venues du sud, de l'est et du centre de l'Europe qui peuvent aussi être classées avec l'ancienne immigration. Le graphique XVII fait voir ce chevauchement. Bien que les Hollandais, les Allemands, les Suisses et les Islandais soient plus anciens en Amérique que les groupes de l'est européen, il n'en est pas moins vrai que les Ukrainiens, les Polonais, les Hongrois et les Russes donnent une plus forte proportion de nés au Canada que les quatre races ci-dessus nommées du nord-ouest européen. De plus, les proportions de nés au Canada dans les trois races scandinaves, les Danois, les Norvégiens et les Suédois, sont considérablement inférieures à celles fournies par les races du sud, de l'est et du centre de l'Europe prises en un seul groupe.

Le tableau 19 présente la situation sous un jour nouveau, montrant la source de notre immigration par groupes linguistiques. On y voit que si seulement 37·61 p.c. des Scandinaves sont nés au Canada il y en a 23.27 p.c. nés aux Etats-Unis et qui appartiennent par conséquent à la deuxième génération sur le continent. Chez les Norvégiens habitant le Canada, on trouve autant de nés aux Etats-Unis que de nés en Norvège; chez les Danois, près de la moitié sont nés au Danemark, et plus d'un tiers des Suédois sont nés en Suède. Seulement

(Graphique XVII)

POURCENTAGES DE NÉS CANADIENS PAR ORIGINES SPÉCIFIÉES AUTRES QUE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE EN 1921

NORD-OUEST D'EUROPE	%	SUD, EST et CENTRE D'EUROPE
HOLLANDAIS	80	
ALLEMANDS	70	PORTUGAIS
SUISSE	60	
ISLANDAIS	55	
	50	UKRAINIEN-HONGROIS AUTRICHIEN et POLONAIS
DANOIS	40	TCHÈQUE—ROUMAINS et ESPAGNOLS ITALIENS—LITHUANIENS
SUÉDOIS	35	LETTONS FINLANDAIS—SERBO-CROATES
NORVÉGIENS BELGES	30	GRECS
	15	BULGARES

39·12 p.c. de ce groupe sont nés dans des pays étrangers autres que les Etats-Unis. Ainsi, dans le domaine des races scandinaves, la proportion de nés en dehors de ce continent est aussi considérable que pour les Slaves pris en un seul groupe. Maintenant, s'il y a sous certains aspects une différence radicale entre les Scandinaves nés au Canada et aux Etats-Unis et ceux nés dans leur terre ancestrale au point de vue de la langue et de l'assimilation économique et éducationnelle, ceux nés aux Etats-Unis ressemblent beaucoup à ceux nés au Canada. En conséquence, il y a de bonnes raisons pour considérer les Scandinaves comme appartenant à l'ancienne immigration, bien que leur proportion de nés au Canada soit plus faible que dans le cas des Slaves, des Latins et des Grecs. Plus de 60 p.c. des Scandinaves sont nés sur ce continent, tandis que les Slaves ne donnent que 54 p.c. et les Latins et les Grecs 45 p.c.

Les Hollandais et les Allemands de ce pays comptent de fortes proportions de nés aux Etats-Unis alors que 83 p.c. des Hollandais et 72 p.c. des Allemands sont nés au Canada, plus de 91 p.c. des premiers et 85 p.c. des autres sont nés sur le continent américain et ont été éduqués plus ou moins directement en harmonie avec les deux nations de langue anglaise du continent nord américain.

Par leur proportion de nés au Canada, les Portugais devraient aussi être classés dans l'ancienne immigration; pour les mêmes raisons, les Espagnols, avec 60 p.c. de nés sur le continent nord américain, ne devraient pas être considérés comme des nouveaux venus, cependant les Canadiens de descendance espagnole sont comparativement peu nombreux.

D'un autre côté, les Belges avec 33·41 p.c. de nés au Canada et 3·63 p.c. nés aux Etats-Unis, tout en provenant du nord de l'Europe, sont au rang des nouveaux venus sur ce continent. Les Latins et les Grecs fournissent moins de 46 p.c. de nés dans l'Amérique du Nord, proportion beaucoup plus faible que les 54 p.c. des Slaves. Certes, comme groupes, les Latins et les Grecs, exception faite des Portugais et des Espagnols, montrent les plus faibles proportions de nés de l'autre côté de l'Atlantique et les Slaves suivent immédiatement. Ces derniers groupes offrent de très faibles proportions de nés aux Etats-Unis. Il y a cependant une exception parmi les Slaves, celle des Tchèques dont 44 p.c. sont nés au Canada et 11·81 p.c. aux Etats-Unis, ce qui donne un total de près de 56 p.c. nés sur ce continent. La proportion de Tchèques venant des Etats-Unis est presque deux fois aussi grande que celle de toute autre race slave entrée par notre frontière du sud. Les Russes et les Serbo-Croates sont les seuls peuples slaves en dehors des Tchèques qui ne montrent qu'une proportion insignifiante de nés aux Etats-Unis.

C'est pourquoi il y a des raisons pour une distinction générale entre les groupes de différentes origines basée sur l'époque de leur arrivée sur ce continent, bien qu'il soit assez justifiable de maintenir une ligne de démarcation selon la naissance au Canada ou hors du Canada. Les races scandinaves et germaniques et celles du nord et de l'ouest de l'Europe en général fournissent des anciens, tandis que les Latins, les Grecs et les Slaves et les races du sud, de l'est et du centre de l'Europe fournissent les nouveaux arrivés. Il faut cependant se rappeler que même sur cette base plus large il y a encore des exceptions. Les Belges sont décidément de la nouvelle immigration et les quelques Espagnols et Portugais que nous avons sont de l'ancienne; certains groupes de Slaves, tels que les Tchèques, les Russes, les Polonais et les Autrichiens, montrent aussi peu de nés en dehors du Canada et des Etats-Unis que quelques-uns de ceux classés dans l'ancienne immigration.

Le groupe asiatique est unique avec 18·04 p.c. de nés au Canada, ·05 p.c. de nés aux Etats-Unis et 81·48 p.c. de nés en Orient. C'est de tous les groupes celui qui donne la plus faible proportion de nés au Canada ou aux Etats-Unis et en même temps la plus forte proportion de nés à l'étranger.

TABLEAU 18.—POUR CENT DE NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS, PAR PRINCIPALES RACES EUROPÉENNES AU CANADA (FRANÇAIS ET BRITANNIQUES EXCEPTÉS), PAR GROUPEMENTS GÉOGRAPHIQUES, 1921

Groupements, par origine	P.c. des nés au Canada	P.c. des nés aux Etats-Unis	P.c. des nés ailleurs qu'aux États-Unis
Nord-ouest d'Europe—			
Belges	33·41	3·63	62·96
Danois	42·18	19·51	38·31
Hollandais	82·77	8·66	8·57
Allemands	71·74	13·58	14·68
Islandais	55·06	6·35	38·59
Norvégiens	34·23	32·22	33·55
Suédois	35·33	18·90	45·77
Suisses	61·87	13·16	24·97
Total	63·06	14·95	21·99
Sud, est et centre d'Europe—			
Autrichiens	52·11	1·30	46·58
Bulgares	14·96	0·62	84·42
Tchèques	44·00	11·81	44·19
Finlandais	36·96	6·64	56·40
Grecs	30·64	2·13	67·23
Hongrois	50·01	4·36	45·63
Italiens	43·03	2·86	54·11
Lettons	39·37	1·57	59·06
Lithuaniens	41·62	2·23	56·14
Polonais	51·78	2·82	45·40
Portugais	72·81	7·28	19·91
Roumains	44·75	1·07	54·18
Russes	49·65	6·15	44·20
Serbo-Croates	36·33	5·99	57·68
Espagnols	44·84	13·99	41·17
Ukraniens	54·15	0·28	45·57
Total	49·24	3·00	47·76

TABLEAU 19.—POUR CENT DE NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS, PAR PRINCIPALES RACES EUROPÉENNES AU CANADA (FRANÇAIS ET BRITANNIQUES EXCEPTÉS), PAR GROUPEMENTS LINGUISTIQUES, 1921.

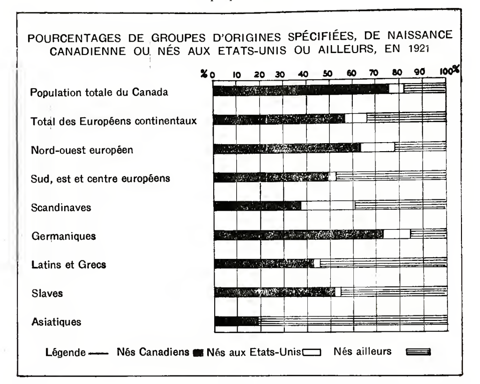
Groupements linguistiques	P.c. des nés au Canada	P.c. des nés aux Etats-Unis	P.c. des nés ailleurs qu aux Etats-Unis
Scandinave—			
Danois	42 ·8	19·51	38·31
Islandais	55·06	6·35	38·59
Norvégiens	34·23	32·22	33·55
Suédois	35·33	18·90	45·77
Total	37·61	23·27	39·12
Germanique—			
Hollandais	62·77	8·66	8·57
Flamands (Belge)	33·41	3·63	62·96
Allemands	71·74	13·58	14·68
Total	72·95	11·78	15·28
Latin et Grec—			
Grecs	30·64	2·13	67·23
Italiens	43·03	2·86	54·11
Portugais	72·81	2·86	19·91
Roumains	44·75	1·07	54·18
Espagnols	44·84	13·99	41·17
Total	42·69	2·84	54·46
Slave—			
Autrichiens	52·12	1·30	46·58
Bulgares	14·96	0·62	84·42
Tchèques	44·00	11·81	44·19
Lettons	39·37	1·57	59·06
Lithuaniens	41·63	2·23	56·14
Polonais	51·78	2·82	45·40
Russes	49·65	6·15	44·20
Servo-Croates	36·33	5·99	57·68
Ukraniens	54 15	0·28	45·57
Total	51·41	2·78	45·81

TABLEAU 20.—RÉSUMÉ DES PROPORTIONS DE NÉS AU CANADA, NÉS AUX ÉTATS-UNIS ET NÉS AILLEURS DE CERTAINES RACES HABITANT LE CANADA, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS, 1921

Groupements, par origines	P.c. des nés au Canada	P.c. des nés aux Etats-Unis	P.c. des nés ailleurs qu'aux Etats-Unis
Total	77·75	4·25	18·00
Total d'Européens (Continentaux)	56·71	9·47	33·82
Européens du nord ouest	63·06	14·95	21·99
Européens du centre, du sud et de l'est	49·24	3·00	47·76
Scandinaves	37·61	23·27	39·12
Allemands	72·95	11·78	15·28
Latins et Grecs	42·69	2·84	54·46
Slaves	51·41	2·78	45·81
Asiatiques	18·04	0·05	81·48

Les données du tableau 20 sont aussi représentées dans le graphique 18.

(Graphique XVIII)



FLUCTUATIONS DES PROPORTIONS ENTRE NÉS AU CANADA ET NÉS HORS DU CANADA

Jusqu'ici l'attention s'est concentrée sur le pays de naissance des différentes races habitant le Canada en 1921. Maintenant, nous prendrons en considération la proportion de population née hors le Canada, ayant en vue d'étudier d'une manière plus spécifique le récent flot des races immigrantes. Le tableau 21 montre la nativité de la population aux trois recensements de 1901, 1911 et 1921. Le premier point à noter est la proportion décroissante de la population née au Canada. Les nés au Canada formaient 86·98 p.c. de la population de 1901 et seulement 77·98 p.c. en 1911—un recul de 9 p.c. en 10 ans. Vu l'arrêt de l'immigration pendant la guerre, la diminution dans la deuxième décade a été à peu près insignifiante.

En deuxième lieu, il s'est produit des augmentations compensatrices dans la proportion de la population totale née en pays étrangers et dans les Iles Britanniques. La proportion de notre population née en Europe est plus que doublée entre 1901 et 1911 et est ensuite restée stationnaire pendant 10 ans. La proportion de nés dans le nord-ouest de l'Europe a augmenté d'environ 76 p.c., tandis que la proportion des nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe a plus que doublé dans la première décade du siècle. Cependant, dans les deux cas, la deuxième décade donne des diminutions. Celle du groupe du nord-ouest d'Europe est plus marquée que celle des pays du sud, de l'est et du centre d'Europe. Il y a une croissance plus continue et plus graduelle parmi les habitants du Canada nés aux Etats-Unis. Il en est de même pour les Asiatiques. Sans aucun doute, la guerre est la principale explication de ces différences.

En passant, il est peut-être bon de noter qu'au cours de la période 1901-1921, plus de la moitié des nés hors du Canada viennent des Iles Britanniques. En 1901, les proportions de nés en Europe et de nés aux Etats-Unis étaient à peu près égales, mais en 1921 les nés aux

Etats-Unis commencent à perdre du terrain, les nés en Europe les dépassant par approximativement 20 p.c. De plus, à partir du commencement du siècle, la proportion de nés dans le nord-ouest d'Europe n'a pas été aussi grande que celle de nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe. Cette disparité entre les deux groupes a augmenté progressivement.

TABLEAU 21.—PROPORTIONS DE LA POPULATION CANADIENNE NÉE AU CANADA ET NÉE EN DEHORS DU CANADA, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1901, 1911 ET 1921

Pays de naissance	P.c. de la population totale née dans tel pays spécifié		
	1901	1911	1921
	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	86·98	77·98	77·75
Autres pays (y compris les britanniques)	14·02	22·02	22·25
Iles Britanniques	7·54	11·16	11·66
Possessions britanniques	0·29	0·41	0·45
Europe	2·34	5·62	5·23
Autriche	0·53	0·94	0·65
Belgique	0·04	0·11	0·15
Bulgarie	0·02	0·28	0·01
Tchécoslovaquie	–	0·02	0·05
Danemark	0·04	0·07	0·08
Finlande	–	0·15	0·14
France	0·15	0·24	0·22
Galicie	–	0·44	0·41
Allemagne	0·51	0·55	0·29
Grèce	–	0·04	0·04
Hollande	0·01	0·05	0·07
Hongrie	(1)	0·15	0·09
Islande	0·11	0·10	0·08
Italie	0·13	0·48	0·40
Yuogoslavie	–	–	0·02
Norvège	(2)	0·29	0·26
Pologne	(3)	–	0·33
Roumanie	(4)	–	0·26
Russie	0·58	1·25	1·15
Suède	0·19	0·39	0·32
Suisse	–	–	0·04
Ukraine	–	–	0·13
Autres	0·03	0·07	0·04
Asie	0·44	0·57	0·61
Chine	0·32	0·37	0·42
Japon	0·09	0·12	0·13
Syrie	0·02	0·04	0·04
Turquie	0·01	0·03	0·03
Autres	–	–	–
Etats-Unis	2·38	4·21	4·25
Nord-Ouest d'Europe	1·05	1·81	1·46
Sud, Est et Centre d'Europe	1·26	3·74	3·54

(1) Compris avec l'Autriche.
(2) Compris avec la Suède.
(3) Compris avec Russie.
(4) Compris avec la Bulgarie.

Les tableaux 22 et 23, pages 61 et 62, montrent le nombre d'habitants du Canada d'origine européenne en dehors des pays britanniques en 1901, 1911 et 1921, donnant autant que possible les pays de naissance, avec classifications géographiques et linguistiques. Il a été impossible de séparer les Autrichiens des Hongrois en 1921 et il en est de même dans tous les autres cas où les nombres absolus et proportionnels sont omis.

Il est possible de tirer plusieurs points significatifs de ce tableau. D'abord, il est bon de dire un mot sur la signification des augmentations et diminutions proportionnelles. Prenez pour exemple les Belges. En 1901-1911 le nombre d'Européens habitant le Canada et nés en Belgique a augmenté de 249.78 p.c.; c'est-à-dire à un taux moyen annuel de 25 p.c. prenant pour base le total de 1901 comme 100. Le flot d'immigration belge était donc assez haut pour contrebalancer toute émigration pouvant se produire dans cette période et neutraliser la diminution par décroissance naturelle, c'est-à-dire par les décès chez les immigrés Belges au Canada, et pour montrer à la fin de la décade deux fois et demie autant d'immigrés nés en Belgique et habitant le Canada en 1901. Dans la seconde décade du siècle l'augmentation est de seulement 66.47 p.c. Pendant ces dix années l'immigration a été

moins forte, l'émigration a été plus prononcée et le taux de la mortalité parmi les nés en Belgique a été probablement plus élevé. Les proportions actuelles paraissant au tableau sont donc le résultat de trois facteurs plus ou moins indépendants, qui varient en importance de temps à autre et d'une race à une autre.

Il y a cependant une quatrième considération qui est nécessaire pour expliquer un taux donné d'augmentation. Une très forte augmentation proportionnelle peut être due non seulement à un fort volume d'immigration mais aussi à une immigration de date récente. Prenez par exemple les Grecs: en 1901, il y avait au Canada 213 nés en Grèce; en 1911, il y en avait 2,640—une augmentation en nombre de 2,327 mais de 1,139.44 p.c. Entre 1911 et 1921, le nombre des nés en Grèce au Canada a augmenté de 1,129 mais ceci ne donnait qu'une augmentation proportionnelle de 42.77 p.c. Quand les gens d'un pays quelconque commencent à venir au Canada sur une échelle assez considérable, l'augmentation proportionnelle des nés à l'étranger devient anormalement élevée, principalement parce que le petit nombre de ceux qui y étaient déjà sert de base pour calculer l'augmentation proportionnelle.

Bien que n'étant pas un facteur de grande importance, le taux de la mortalité est généralement plus bas pour la "nouvelle" immigration que pour l'ancienne. Dans l'ensemble, la distribution d'âges des nouveaux venus est plus favorable à une faible mortalité. Un petit nombre des jeunes hommes et des jeunes femmes immigrant au Canada dans la fleur de l'âge ont eu le temps de vieillir, contrairement à ce qui se constate chez ceux qui sont venus au Canada récemment en grand nombre. Bien que les différences dues à cette cause puissent être d'importance comparativement faible, en les mesurant avec les autres facteurs mentionnés ci-dessus il est tout de même bon de se rappeler que ces différences existent si l'on veut prendre en considération tous les aspects du problème. C'est pourquoi il convient d'user de beaucoup de soin dans l'interprétation des données de ce tableau. Ce rapport est trop concis pour en permettre l'analyse détaillée, cependant il est important d'en donner quelques explications.

D'abord, comme le montre clairement le tableau 24, les derniers dix ans ont un déclin dans le nombre des nés à l'étranger venant du nord de l'Europe et principalement des pays germaniques. Ce phénomène ne peut s'expliquer ni par la cessation comparative de l'immigration pendant la guerre, ni par le taux élevé de la mortalité parmi les nés en Allemagne, parce qu'ils étaient ici depuis déjà trop longtemps. Pour ce qui est des Allemands, l'immigration est certainement un facteur déterminant. D'après le recensement il y avait au Canada, en 1921, 14,311 nés en Allemagne de moins qu'en 1911, en dépit du fait que plus de 20,000 nouveaux immigrants de nationalité allemande étaient arrivés au cours de la décade. La forte émigration immédiatement avant et dans le début de la guerre est probablement la cause d'une portion considérable de cette diminution. Il faut y ajouter la mortalité pour expliquer un si large écart et il y a aussi assez de preuves à l'appui pour affirmer que dans le recensement de 1921, dans un très grand nombre de cas, les déclarations du lieu de naissance n'étaient pas exactes. Après la guerre, un grand nombre de nés en Allemagne ont prétendu être de naissance hollandaise ou suisse. Il est impossible sans plus amples recherches d'établir même approximativement dans combien de cas les déclarations ont été ainsi faussées, mais c'est certainement là un facteur contributoire au recul phénoménal du nombre de nés en Allemagne relevé par le recensement.

Deux autres races du nord européen, les Islandais et les Suédois, nous donnent aussi des reculs dans le nombre de ceux nés au pays des ancêtres. Il est difficile de déterminer sans plus ample investigation l'importance relative des forces différentes qui ont amené ces diminutions, cependant, l'effet combiné des diminutions dans les trois cas relevés sur les Allemands, les Islandais et les Suédois a été de produire une faible réduction dans le nombre des nés dans le nord-ouest européen et habitant le Canada en 1921, comparativement à leur chiffre de 1911. Dans cette décade on constate un déclin net de 1.39 p.c. chez les nés dans le nord-ouest européen avec une augmentation de 131.31 p.c. pendant les dix années précédentes.

Les chiffres des sections méridionales, centrales et orientales d'Europe montrent une augmentation actuelle, bien qu'un déclin proportionnel comparativement aux dix années précédentes. Sont dignes de mentions spéciales l'augmentation des Tchécoslovaques ainsi

que la diminution absolue de 14.77 p.c. et de 29.22 p.c. respectivement des Autrichiens et des Hongrois. Les Autrichiens et les Hongrois, comme les Allemands, étaient des ennemis pendant la guerre et ce qui a été dit des Allemands s'applique probablement aux premiers, avec autant de force. Une immigration venant de Grèce a commencé sur un pied assez élevé entre 1901 et 1911 et bien que la proportion d'augmentation ait baissé considérablement dans la deuxième décade, elle est encore élevée comparativement à la moyenne d'augmentation proportionnelle des autres races du sud, du centre et de l'est européens.

En considérant les immigrants par groupes linguistiques on constate que chez les Scandinaves l'augmentation absolue des nés en Norvège et en Suède est très marquée dans les dix premières années du siècle et que les Danois ont aussi immigré en nombres comparativement élevés. D'autre part, l'augmentation du pour cent d'Islandais nés en Europe, dans la première décade du siècle, n'est pas la plus basse parmi les Scandinaves seulement mais elle est aussi inférieure à celle de toute race venue de n'importe quel autre continent. Pendant cette décade elle n'atteint pas la moitié de l'augmentation des nés en Allemagne, qui sont les avant-dernicrs au bas de l'échelle. En 1911 et 1921, comme on l'a déjà fait remarquer, il y a une diminution absolue dans le nombre des nés en Islande vivant au Canada.

Le trait frappant du groupe des Latins et Grecs se trouve dans le rapide accroissement de leurs proportions de nés à l'étranger dans les premiers dix ans du siècle. Dans le cas des Italiens cet accroissement a été vivement rcfréné dans la deuxième décade, ce qui doit être attribué principalement à la guerre; un nombre considérable d'immigrants italiens, qui étaient arrivés au Canada quelques années avant la guerre, sont retournés en Italie en 1915 pour servir sous les drapeaux, mais les Grecs donnent une forte proportion d'augmentation même dans la dernière décade.

TABLEAU 22.—NÉS DANS L'EUROPE CONTINENTALE ET VIVANT AU CANADA EN 1901, 1911 ET 1921 ET POUR CENT D AUGMENTATION 1901-1911 ET 1911-21, AVEC GROUPEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PAYS DE NAISSANCE.

Pays de naissance	1901	1911	1921	P.c. d'aumentation 1901-1911	P.c. d'augmentation 1911-1921
	nomb.	nomb	nomb		
Population totale	–	–	–	34·17	21·95
Nord-Ouest d'Europe—					
Belgique	2,280	7,975	13,276	249·78	66·47
Danemark	2,075	4,937	7,192	137·93	45·68
France	7,944	17,619	19,249	121·79	9·25
Allemagne	27,300	39,577	25,266	44·97	−36·16
Hollande	385	3,808	5,828	339·09	52·05
Islande	6,057	7,109	6,776	17·37	−4·68
Norvège	(2)	20,968	23,127	379·66 (Norvège et Suède)	10·30
Suède	10,256	28,226	27,700		−1·86
Total	56,297	130,219	128,414	131·31	−1·39
Sud, Est et Centre d'Europe—					
Autriche	28,407	67,502	57,535	–	−14·77
Bulgarie	1,066	19,937	1,005	–	–
Tchécoslovaquie	–	1,689	4,322	–	155·89
Finlande	–	10,987	12,156	–	10·64
Galicie	–	31,373	36,025	–	14·83
Grèce	213	2,640	3,769	1,139·44	42·77
Hongrie	(1)	10,586	7,493	–	−29·22
Italie	6,854	34,739	35,431	406·84	2·28
Pologne	(3)	–	29,279	–	–
Roumanie	(4)	–	22,779	–	–
Russie	31,231	89,984	101,055	–	–
Total	(5) 67,771	(5) 225,388	(6) 310,949	232·57	15·41
	–	(6) 269,437	–	–	–

(1) Compris avec l'Autriche.
(2) Cmopris avec la Suède.
(3) Compris avec la Russie.
(4) Compris avec la Bulgarie.
(5) Comprend l'Autriche, la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et la Russie.
(6) Comprend l'Autriche, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Galicie, la Grèce et la Hongrie.
Le signe − (moins) marque la diminution.

TABLEAU 23.—NÉS DANS L'EUROPE CONTINENTALE ET VIVANT AU CANADA EN 1901, 1911 ET 1921 ET POUR CENT D'AUGMENTATION 1901-1911 ET 1911-1921, AVEC GROUPEMENTS LINGUISTIQUES DES PAYS DE NAISSANCE.

Pays de naissancz	1901	1911	1921	P.c. d augmentation 1901-1911	P.c. d augmentation 1911-1921
	nomb.	nomb.	nomb.		
Population totale	-	-	-	34·17	21·95
Scandinaves—					
Danemark	2,075	4,937	7,192	137·93	45·68
Islande	6,057	7,109	6,776	17·37	− 4·68
Norvège	[1]	20,968	23,127	[1]	10·30
Suède	10,256	28,226	27,700	379·66	− 1·86
Total	18,388	61,240	64,795	233·04	5·81
Germanique—					
Belgique	2,280	7,975	13,276	249·78	66·47
Allemagne	27,300	39,577	25,266	44·97	−36·16
Hollande	385	3,808	5,828	889·09	53·05
Total	29,965	51,360	44,370	71·40	−13·61
Latins et Grecs—					
France	7,944	17,619	19,249	121·79	9·25
Grèce	213	2,640	3,769	1,139·44	42·77
Italie	6,854	34,739	35,531	406·84	2·28
Total	15,011	54,998	58,549	266·38	6·46

[1] Comprise avec la Suède.

Avec les changements de frontières nationales des pays mentionnés ci-dessus et les difficultés en résultant quand il s'agit d'avoir des statistiques séparées sur les pays de naissance correspondant aux divisions politiques actuelles, une très petite proportion seulement des Slaves figurant dans les premiers recensements peut être aujourd'hui attribuée aux groupes nationaux actuels. C'est pourquoi il a été considéré peu pratique de tenter une classification des Slaves.

Finalement, en considérant le tableau 24, qui donne un résumé par groupes spécifiés de pays de naissance, on relève plusieurs points généraux de comparaison dignes de plus d'explication.

D'abord, entre 1901 et 1911 l'augmentation proportionnelle des nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe est deux fois plus forte que celle du groupe de nations du nord et de l'ouest du continent européen. Les augmentations proportionnelles des groupes slaves, latins et russes sont très prononcées et donnent une forte augmentation totale de nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe. Bien que le taux d'augmentation des Scandinaves nés à l'étranger soit dans cette décade presque deux fois aussi grand que celui des nés dans le Nord-Ouest d'Europe l'addition aux races germaniques en nés à l'étranger et vivant au Canada ne donne guère plus que la moitié de la proportion de ceux nés dans le Nord-Ouest d'Europe. Les nés aux Etats-Unis ont augmenté presque aussi rapidement que les nés dans le Nord-Ouest d'Europe pendant les premiers dix ans du siècle. Les taux d'augmentation fléchissent considérablement dans la deuxième décade. Les nés aux Etats-Unis donnent une avance de 23.16 p.c.; le sud, le centre et l'est d'Europe une avance de 15.41 p.c.; les Latins et Grecs et les Scandinaves viennent ensuite avec respectivement 6.46 p.c. et 5.81 p.c. Mention a déjà été faite de la diminution en nombres absolus des groupes de nés dans le Nord-Ouest européen et des groupes germaniques pendant cette période.

En conclusion, les changements proportionnels des nés à l'étranger, comparativement aux taux de croissance de la population globale du pays, offrent des contrastes frappants. Entre 1901 et 1911 le nombre de Latins et Grecs nés à l'étranger et habitant le Canada a augmenté plus de huit fois aussi rapidement que la population totale. Les nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe et les nés en Scandinavie ont augmenté sept fois aussi rapidement; les nés dans le nord-ouest et aux Etats-Unis, près de quatre fois, tandis que ceux nés dans les pays germaniques et asiatiques ne donnent que deux fois cette augmentation proportionnelle. Dans les dix années 1911-1921 la situation change complètement. Seule l'augmentation chez les nés aux Etats-Unis et les Asiatiques est aussi grande que l'augmentation de la population totale. Dans plusieurs cas le nombre de nés à l'étranger a diminué d'une manière absolue.

TABLEAU 24.—RÉSUMÉ MONTRANT L'AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION IMMIGRANTE DU CANADA, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS DE NATIVITÉ PENDANT LES DÉCADES 1901-1911 ET 1911-1921.

Pays de naissance	P.c. d'augmentation par décades	
	1901-1911	1911-192
	p.c.	p.c.
Population totale	34·17	21·95
Iles Britanniques	98·65	27·47
Possessions britanniques	83·99	35·95
Europe	222·54	13·43
Asie	73·65	30·99
Etats-Unis	137·44	23·16
Nord-Ouest d'Europe	131·31	−1·39
Sud, Est et Centre d'Europe	232·57	15·41
Pays scandinaves	233·04	5·81
Pays germaniques	71·40	−13·61
Pays latins et grecs	266·38	6·46

PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE DES IMMIGRÉS RÉCEMMENT VENUS DE L'EUROPE CONTINENTALE

Le tableau 25 montre les pays déclarés comme lieu de naissance par le plus grand nombre des nés en Europe résidant au Canada en 1921. Les Russes sont les plus nombreux parmi ceux qui à ce recensement ont déclaré être venus au Canada avant 1901. Dans chaque période, excepté entre 1919 et 1920, c'est la Russie qui est à la tête de la liste. Ceci semble indiquer qu'au cours de la dernière génération la Russie nous avait envoyé un plus grand nombre de colons permanents que tous les autres pays d'Europe. L'Autriche occupe aussi un bon rang parmi les sept premiers pays jusqu'à la guerre et, dès 1921, elle réapparait sur la liste. Il en est de même de la Galicie, avec cette différence qu'en 1921 les Galiciens n'avaient pas encore repris leur exode en grand nombre vers notre pays. Dans la décade 1900-1910, la Pologne apparait pour la première fois parmi ces premiers pays et excepté pour les années de guerre a gardé continuellement une place de haute importance comme source d'immigration canadienne. Ces quatre pays sont principalement slaves (la Galicie est maintenant comprise dans la Pologne).

Il est important de noter que si l'Italie n'apparaît pas sur cette liste avant 1900 elle prend le cinquième rang dans la décade 1900-1910 et occupe ensuite la première et la troisième places pendant la période couverte par le dernier recensement. Ceci montre que l'immigration de l'Europe méridionale aussi bien que de l'Europe orientale ou centrale a pris beaucoup d'importance. Parmi les scandinaves, la Suède apparaît parmi les sept premiers pays jusqu'en 1921 et la Norvège depuis 1900 jusqu'après la guerre. Bien que l'Islande soit parmi les sept pays qui ont envoyé le plus grand nombre d'immigrants avant 1900, elle n'apparaît plus sur la liste depuis cette date. Il en est de même pour l'Allemagne. La France était aussi parmi les principaux pays avant 1900 mais depuis, elle n'apparaît sur cette liste qu'en 1919 et 1920, alors que l'immigration était presque négligeable à cause de la guerre. De plus, 65 p. c. de l'immigration française venue au Canada en 1919 se composait de femmes, ce qui laisse présumer que de ce nombre s'en trouvaient plusieurs ayant marié des soldats canadiens ou étaient à la veille de les épouser. Le fait que la France occupe un rang élevé mais temporaire dans de telles circonstances anormales n'indique pas une augmentation de volume dans l'immigration française comparativement aux années d'avant-guerre. Tout comme pour l'Allemagne et l'Islande, l'importance de l'immigration française a continuellement décliné depuis le commencement du siècle.

L'étude attentive de ce tableau montre le déplacement graduel du volume de l'immigration se transportant du nord-ouest d'Europe et des groupes scandinaves et germaniques aux nations du sud, de l'est et du centre européens et aux peuples slaves, latins et grecs.

TABLEAU 25.—PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE DES IMMIGRÉS EUROPÉENS CONTINENTAUX AU CANADA PAR PÉRIODES SPÉCIFIÉES.

Rang	Pays	Rang	Pays	Rang	Pays	Rang	Pays
Avant 1900		1900–1910		1911–1914		1915–1918	
1	Russie	1	Russie	1	Russie	1	Russie
2	Allemagne	2	Autriche	2	Autriche	2	Norvège
3	Autriche	3	Galicie	3	Italie	3	Italie
4	Galicie	4	Suède	4	Pologne	4	Suède
5	France	5	Italie	5	Galicie	5	Finlande
6	Islande	6	Norvège	6	Suède	6	France
7	Suisse	7	Pologne	7	Norvège	7	Belgique
1919		1920		1921 (5 mois)			
1	France	1	Italie	1	Russie		
2	Belgique	2	Belgique	2	Italie		
3	Italie	3	Pologne	3	Pologne		
4	Russie	4	Russie	4	Belgique		
5	Suède	5	France	5	Autriche		
6	Norvège	6	Suède	6	Danemark		
7	Pologne	7	Finlande	7	Roumanie		

Durée de résidence au Canada des nés à l'étranger.—Le tableau 26 montre le nombre de nés à l'étranger habitant le Canada en 1921, par pays de naissance avec nombres absolus et proportions de chaque nationalité arrivés avant 1901. Le tableau 27 groupe ces pourcentages de nés en Europe par catégories territoriales et linguistiques.

Ces tableaux font ressortir plusieurs points intéressants. D'abord, ceux de naissance islandaise donnent la plus forte proportion avant 1901, tandis que les Bulgares avec seulement 2.2 p.c. au Canada avant cette date donnent la plus faible proportion. Il y a une variation considérable dans les proportions de chaque groupe, soit géographique, soit linguistique. Par exemple, des nés dans le nord-ouest européen la plus faible proportion arrivée au Canada avant 1901 semble être celle des Hollandais; seulement 5 p.c. des nés dans ce pays et habitant le Canada en 1921 y étant arrivés avant le commencement du siècle. A l'autre extrémité se trouve l'Islandais avec 60 p.c. des immigrants nés en Islande et arrivés au Canada avant 1901.

Le total pour le groupe nord-ouest européen donne 21.20 p.c., tandis que pour le sud, l'est et le centre d'Europe il donne 14.35 p.c. Ainsi au point de vue du pourcentage des nés à l'étranger vivant au Canada et y étant arrivés avant 1901, nous trouvons la confirmation de la conclusion donnée précédemment que. comme groupe, les immigrants du nord-ouest européen sont une souche plus ancienne que ceux du sud, de l'est et du centre d'Europe. Bien qu'une telle généralisation puisse être vraie si appliquée à de larges sections de l'Europe, parmi les peuples du sud, de l'est et du centre d'Europe, plusieurs pays donnent des pourcentages plus élevés. De tous les Galiciens au Canada et nés à l'étranger, 16 p.c. sont arrivés avant 1901; il en est de même pour les Autrichiens et les Russes qui donnent 17 p.c. et les Tchécoslovaques qui donnent 12 p.c. La proportion de Polonais arrivés avant 1901 est considérablement plus basse que celle des autres Slaves.

Les totaux par groupes linguistiques montrent une plus forte proportion d'Européens des races germaniques nés en Europe arrivés au Canada avant 1901 que pour le groupe de Scandinaves. Les pourcentages de ces groupes sont cependant plus élevés que ceux ou des Slaves ou des Latins et Grecs. Par les proportions des nés à l'étranger qui étaient arrivés au pays avant 1901 on peut conclure que les peuples germaniques sont, parmi les immigrés de la présente génération, ceux qui sont arrivés les premiers, précédant les Scandinaves, les Slaves, les Latins et Grecs. L'examen de ces deux tableaux révèle plusieurs autres points importants.

TABLEAU 26.—NOMBRES ABSOLUS ET PROPORTIONS D'IMMIGRÉS AU CANADA EN 1921, QUI Y ÉTAIENT ARRIVÉS AVANT 1901, CLASSIFIÉS PAR PAYS DE NAISSANCE.

Pays de naissance	(1) Total	(2) Nombre des arrivés avant 1901	(3) P.c. des arrivés avant 1901
Britanniques (nés)	1,065,454	195,239	18·32
Etrangers (nés à l')	890,282	136,834	15·37
Europe	459,328	74,721	16·27
Autriche	57,525	9,846	17·11
Belgique	13,276	1,410	10·62
Bulgarie	1,005	22	2·19
Tchécoslovaquie	4,322	520	12·03
Danemark	7,192	1,247	17·34
Finlande	12,156	1,090	8·97
France	19,249	4,146	21,54
Galicie	36,025	5,769	16·01
Allemagne	25,266	10,384	41·10
Grèce	3,769	200	5·31
Hollande	5,828	286	4·91
Hongrie	7,493	846	11·29
Islande	6,776	4,010	59·18
Italie	35,531	3,065	8·63
Yougoslavie	1,946	98	5·04
Norvège	23,127	1,847	7·99
Pologne	29,279	3,069	10·48
Roumanie	22,779	2,997	13·16
Russie	101,055	17,689	17 50
Suède	27,700	3,965	14·31
Suisse	3,479	660	18·97
Ukraine	11,357	1,320	11·62
Autres	3,183	235	7·38
Asie	53,636	8,573	15·98
Chine	36,924	6,109	16·54
Japon	11,650	1,426	12·24
Syrie	3,879	902	23·25
Turquie	401	54	13·47
Autres	784	82	10·49
Etats-Unis	374,024	53,109	14·20
Antilles	123	8	6·50
Autres pays	3,171	423	13·34
En mer	653	312	47·78

TABLEAU 27.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS CANADIENS NÉS EN EUROPE CONTINENTALE AU CANADA EN 1921 ET ARRIVÉS AVANT 1901, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS DE PAYS DE NAISSANCE

Pays de naissance	P.c. des arrivés avant 1901
Nord-ouest d'Europe—	
Belgique	10·62
Danemark	17·34
France	21·54
Allemagne	41·10
Hollande	4·91
Islande	59·18
Norvège	7·99
Suède	14·31
Suisse	18·97
Total	21·20
Sud, Est et Centre d'Europe—	
Autriche	17·11
Bulgarie	2·19
Tchécoslovaquie	12·03
Finlande	8·97
Galicie	16·01
Grèce	5·31
Hongrie	11·29
Italie	8·63
Yougoslavie	5·04
Pologne	10·48
Roumanie	13·16
Russie	17·50
Ukraine	11·62
Total	14·35

Pays de naissance	P.c. des arrivés avant 1901
Scandinaves—	
Danemark	17·34
Islande	59·18
Norvège	7·99
Suède	14·31
Total	17·08
Germaniques—	
Belgique	10·62
Allemagne	41·10
Hollande	4·91
Total	27·23
Latins et Grecs—	
Grèce	5·31
Italie	8·63
Roumanie	13·16
France	21·54
Total	12·80
Slaves—	
Autriche	17·11
Bulgarie	2·19
Tchécoslovaquie	12·03
Galicie	16·01
Pologne	10·48
Ukraine	11·62
Russie	17·50
Serbo-Croatie	5·05
Total	15·81

TABLEAU 28.—DURÉE MOYENNE DE RÉSIDENCE DES PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER ET AYANT IMMIGRÉ AU CANADA DEPUIS LE 1ER JANVIER 1901, PAR PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉS ET POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER QUI SONT ARRIVÉS AU PAYS AVANT 1901.

Pays de naissance	Moyenne par année de résidence d'immigrants arrivés avant 1901 au Canada	P.c. des nés à l'étranger arrivés avant 1901	P.c. des nés au Canada de même origine
	années	p.c.	p.c.
Autriche	11·9	17·11	52·12
Belgique	8·5	10·62	33·41
Bulgarie	9·6	2·19	14·96
Danemark	9·7	17·34	42·18
Finlande	10·9	8·97	36·96
France	10·3	21·54	97·02
Allemagne	12·3	41·10	71·74
Grèce	9·5	5·31	30·64
Hollande	9·5	4·91	82·77
Hongrie	12·6	11·29	50·01
Islande	14·8	59·18	55·06
Italie	9·5	8·63	43·03
Norvège	11·6	7·99	34·23
Pologne	10·3	10·48	51·78
Roumanie	12·0	13·16	44·75
Russie	10·9	17·50	49·65
Suède	11·9	14·31	35·33
Suisse	9·3	18·97	61·87
Chine	8·9	16·54	7·49
Japon	9·3	12·24	27·31
Syrie	12·2	23·25	49·77
Turquie	9·3	13·47	–

Le tableau 28 montre les pourcentages de nés à l'étranger au Canada en 1921 qui y étaient arrivés avant 1901, et la durée moyenne de résidence des immigrés arrivés au Canada subséquemment à cette date. Un grand soin a été donné à la préparation des chiffres de la colonne 2. Le recensement a dressé en tableau le nombre d'immigrés, par périodes spécifiées d'arrivée et le calcul est basé sur cette tabulation. Les nombres d'immigrés par pays distincts de naissance ont servi à déterminer la durée moyenne de leur résidence au Canada, de 1901 à 1910 et de 1911 à 1914, et pour les périodes subséquentes, le centre chronologique étant employé arbitrairement pour tous les groupes de nativité. Bien que ceci puisse introduire un certain élément d'erreur en certains cas, il n'est pas considéré comme pouvant infirmer sérieusement le résultat final parce que le nombre d'immigrés au Canada au cours des dernières années de la dernière décade a été excessivement faible.

En comparant les deux colonnes du tableau 28 on acquiert une idée plus exacte de la durée de résidence des principaux peuples immigrant au Canada. Par exemple, près de 60 p.c. de ceux nés en Islande et vivant au Canada en 1921 étaient venus au pays avant 1901 et des autres 40 p.c. venus après cette date, la plus grande partie étaient arrivés dans les premières années du siècle. En contraste avec les Islandais, seulement un peu plus de 5 p.c. des Grecs étaient au Canada lors du recensement de 1901 et des autres 95 p.c. arrivés après 1901, la durée de résidence était de seulement 9.5 ans, par opposition aux 14 années de résidence de ceux de naissance islandaise. La répartition des Allemands tend à se rapprocher de celle des Islandais, tandis que celle des Italiens et des Bulgares est plutôt voisine de celle des Grecs.

Maintenant, quatre causes principales peuvent se combiner pour expliquer de telles différences. Premièrement, l'immigration d'un pays a pu commencer plus tôt que celle d'un autre; deuxièmement, le taux de la mortalité chez les immigrés de dates plus anciennes peut avoir été plus élevé chez ceux d'un pays que chez ceux d'un autre; troisièmement, en certains cas, de très grands nombres des plus anciens immigrés sont retournés dans leur pays natal ou ont émigré hors ce pays, ne laissant chez nous que les plus récents venus, tandis que la majorité des immigrés de certains autres pays se sont fixés au Canada pour la vie; quatrièmement, la moyenne de résidence pourrait être augmentée par le ralentissement de

l'immigration dans la dernière partie de la période. Ainsi, ayant immigré tôt et avec une longueur de vie moyenne et si disposés à faire du Canada leur séjour permanent, on obtient un pourcentage élevé d'immigrés qui semblent être arrivés avant 1901 et la moyenne d'années de résidence de ceux arrivés depuis 1901 se trouve relativement élevée. D'autre part, ceux qui ont commencé à immigrer tard, qui ont eu un taux élevé de mortalité et qui sont en grande partie retournés dans leur terre natale donneront des chiffres bas dans les deux colonnes et leurs influences combinées en seront intensifiées si l'immigration de la dernière partie de cette période est beaucoup plus grande que dans sa première partie.

L'espace ne permet pas d'analyser ces données en détail sous la lumière des explications qui précèdent. Le tableau est donné ici pour faire ressortir les effets de la date d'arrivée des différents peuples immigrés et afin de permettre aux intéressés de faire de plus amples déductions.

CHAPITRE III

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE DIFFÉRENTES RACES SELON LE SEXE, L'ÉTAT CONJUGAL ET L'ÂGE

RÉPARTITION DE DIFFÉRENTES RACES SELON LE SEXE

Pour plusieurs raisons, il est important de connaître les nombres relatifs d'hommes et de femmes immigrés des différentes origines venus de diverses parties de l'univers. Cette importance est d'autant plus grande dans un nouveau pays comme le Canada. C'est seulement dans la constatation des nombres relatifs de chaque sexe que l'on peut en venir à une connaissance adéquate de la relation entre l'origine et le mariage mixte, la naturalisation, la criminalité, la distribution par territoire et par occupation, la connaissance des langues parlées au Canada et plusieurs autres problèmes connexes. Il est aussi intéressant de savoir avec une certaine précision quelles sont les races qui envoient à ce pays des familles entières pour s'y fixer en permanence et quelles sont celles dont seulement les hommes viennent au Canada pour quelques années avec l'intention de retourner dans leur terre natale. Les tableaux 29, 30 et 31 montrent la population du Canada par origines, par sexes et en nombres absolus et pourcentages d'excédents de masculinité.[1]

En 1921, il y avait approximativement 6 p.c. plus d'hommes que de femmes au Canada. Les races françaises et islandaises montraient la plus faible disparité entre les sexes, avec un surplus d'hommes ne dépassant guère 1 p.c. Les Britanniques, les Français, les Juifs et les Indiens aborigènes avaient des surplus allant de 2 p.c. à 6 p.c., ce dernier chiffre étant la moyenne du Canada. Les chiffres des autres races fluctuaient de 8 p.c. de surplus (pour les Allemands, les Hollandais et les Nègres) jusqu'à près de 100 p.c. Dans deux cas, le nombre d'hommes est de plus de deux fois celui des femmes; d'abord, les Chinois qui ont 15 fois autant d'hommes que de femmes et ensuite les Grecs dont le nombre d'hommes au Canada dépasse de 161 p.c. celui de femmes.

On pourrait ajouter que les surplus d'hommes paraissant dans ces tableaux se composent en plus grande partie, dans chaque cas, d'hommes dans la vigueur de l'âge, fait démontré clairement par le tableau 35, donnant la répartition d'âges de différentes races au Canada, analysée dans une autre partie de ce chapitre.

Le surplus d'hommes dans le groupe des races du nord-ouest de l'Europe est de 15 p.c., tandis que chez celles des Européens du sud, de l'est et du centre il est de 26 p.c. Il est impossible de mesurer quantitativement l'influence de la durée de résidence sur ces différences, mais elle est manifeste. Plusieurs immigrés du sexe masculin viennent au pays avec l'intention d'y faire venir leurs familles plus tard. A mesure que les femmes et les enfants arrivent au Canada le surplus d'hommes baisse; de plus, comme les différentes races ne diffèrent pas matériellement dans leur répartition entre les deux sexes chez les enfants, plus grand est le nombre de familles d'une certaine race au pays, plus faible est le pourcentage de surplus du sexe masculin. Cette différence entre les deux groupes européens, celui du nord-ouest et celui du sud, de l'est et du centre fera le sujet de plus amples commentaires.

[1] Le terme "surplus de pourcentage" employé dans ce chapitre et dans tout le rapport est le surplus en hommes par 100 femmes.

TABLEAU 29.—POPULATION DU CANADA EN 1921 PAR ORIGINES ET SEXES, AVEC POURCENTAGE D'HOMMES, COMPARATIVEMENT AUX FEMMES DE CHAQUE ORIGINE.

Origine	Population totale		P.c. d'hommes comparativement aux femmes
	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	
			p.c.
Anglais	1,297,133	1,248,363	104
Irlandais	565,402	542,415	104
Ecossais	602,810	570,827	105
Gallois	23,111	18,842	103
Total des Britanniques	2,488,456	2,380,447	105
[1]Français	1,233,637	1,219,114	101
Arméniens	417	248	168
Autrichiens	59,280	48,392	123
Belges	11,028	9,206	120
Bulgares	1,453	312	466
Chinois	37,163	2,424	1,533
Tchécoslovaques	4,815	4,025	120
Danois	12,163	8,961	136
Hollandais	61,062	56,444	108
Finlandais	12,033	9,461	127
Allemands	153,606	411,033	109
Grecs	4,150	1,590	261
Hongrois	6,942	6,239	111
Islandais	8,024	7,852	102
Indiens	56,338	54,476	103
Italiens	39,722	27,047	147
Japonais	10,520	5,348	197
Hébreux	64,029	62,167	103
Nègres	9,498	8,793	108
Norvégiens	38,937	29,919	130
Polonais	29,127	24,276	120
Roumains	7,866	5,604	140
Russes	55,156	44,908	123
Serbo-Croates	2,527	1,379	183
Suédois	35,707	25,796	138
Suisses	6,986	5,851	119
Syriens	4,595	3,687	125
Ukraniens	57,854	48,867	118
Bukovins	893	723	124
Galiciens	13,392	11,064	121
Ruthènes	9,010	7,851	115
Ukraniens	34,559	29,229	118
Non spécifiés	10,765	10,484	103
Divers	5,992	4,189	143
Total	4,529,945	4,258,538	106

[1] Les chiffres pour les Français du territoire d'enregistrement, en 1921, sont comme suit: H=292,082; F=271,385; les hommes comparés aux femmes: 108 p.c. ou 8 p.c. comme surplus en hommes.

Le tableau 31, classifiant les données par groupes linguistiques, révèle des faits intéressants. Le groupe germanique a un surplus en hommes de 9 p.c., le groupe slave en a un de 22 p.c., celui des Scandinaves, 31 p.c. et des Latins et Grecs 51 p.c. Ces chiffres semblent montrer clairement que nous sommes en face d'un alignement unique de groupes quant à leur distribution par sexes. Les Allemands, les Hollandais, les Flamands et les Slaves semblent être venus au pays avec leurs familles, tandis que les Scandinaves, exception faite des Islandais, ont envoyé chez nous seulement leur surplus d'hommes. Cette tendance semble encore plus marquée chez les Latins et Grecs.

Les différences dans la distribution entre sexes sont en plus grand contraste quand nous considérons seulement ces peuples d'origine étrangère qui sont nés en pays étrangers. Malheureusement, les données disponibles sur les nés à l'étranger ne les différencient que par pays de naissance; en conséquence, dans plusieurs cas, les chiffres ne sont pas comparables à ceux de l'origine. Parmi les pays nous envoyant des immigrés de plusieurs origines il y a la Russie d'où nous viennent un grand nombre de Juifs, d'Autrichiens et d'Allemands. Bien que les immigrés venant de l'Ukraine soient en plus grande partie d'origine slave, il y a un mélange considérable d'autres races. La plus grande partie des immigrés de Belgique sont Flamands, mais il nous vient aussi de ce pays un grand nombre de Wallons. Bien que les Latins et Grecs soient en plus grand nombre parmi les immigrés de Roumanie on y relève aussi un bon nombre de Slaves et de Juifs, et il en est de même pour plusieurs autres pays.

Cependant, en certains cas, comme pour les Iles Britanniques, l'Asie et la péninsule scandinave, il y a une très faible marge d'erreur entre l'origine et le pays de naissance. La même remarque s'applique aux plus forts groupes territoriaux européens. Peu d'Européens

du Nord-Ouest viennent des pays du sud, de l'est et du centre de l'Europe, et ceux de cette dernière région venant de la première sont également peu nombreux comparativement à leur total d'immigrés. Il en est de même des groupes linguistiques dans le cas des Scandinaves, mais à un moindre degré dans le cas des groupes germaniques, latins et grecs. D'autre part, un grand nombre d'Allemands, de Juifs et autres immigrés nous arrivent des pays slaves, de sorte qu'on doit prêter moins d'importance à toute comparaison entre les caractéristiques des immigrés d'origine slave et celles de ceux venus des pays slaves.

TABLEAU 30.—POPULATION CANADIENNE D'ORIGINE EUROPÉENNE (AUTRE QUE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE), PAR SEXES, ET AVEC POURCENTAGE DU SURPLUS D'HOMMES, 1921.

Origine	Hommes	Femmes	P.c. du surplus d'hommes
Nord-Ouest européen—			
Belge	11,028	9,206	20
Danoise	12,163	8,961	36
Hollandaise	61,062	56,444	9
Allemande	153,606	141,033	9
Islandaise	8,024	7,852	2
Norvégienne	38,937	29,919	30
Suédoise	35,707	25,796	38
Suisse	6,986	5,851	19
Total	327,513	285,062	15
Sud, Est et Centre européens—			
Autrichiens	59,280	48,391	23
Tchécoslovaques	4,815	4,025	20
Grecs	4,150	1,590	161
Finlandais	12,033	9,461	27
Hongrois	6,942	6,239	11
Italiens	39,722	27,047	47
Polonais	29,127	24,276	20
Roumains	7,866	5,604	40
Russes	55,156	44,908	23
Serbo-Croates	2,527	1,379	83
[1]Ukraniens	57,854	48,867	18
Total	279,472	221,787	26

[1] Comprend Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

TABLEAU 31.—POPULATION D'ORIGINE EUROPÉENNE (AUTRE QUE BRITANNIQUE ET FRNAÇAISE) RÉPARTIE PAR PRINCIPALES DIVISIONS LINGUISTIQUES, PAR SEXES ET AVEC POURCENTAGE DU SURPLUS D'HOMMES, 1921.

Origine	Hommes	Femmes	P.c. du surplus d'hommes
Scandinave—			
Danois	12,163	8,961	36
Islandais	8,024	7,852	2
Norvégiens	38,937	29,919	30
Suédois	35,707	25,796	38
Total	94,831	72,528	31
Germanique—			
Hollandais	61,062	56,444	8
Flamands (Belges)	11,028	9,206	20
Allemands	153,606	141,033	9
Total	225,696	206,683	9
Latins et Grecs—			
Grecs	4,150	1,590	161
Italiens	39,722	27,047	47
Roumains	7,866	5,604	40
Total	51,738	34,241	51
Slaves—			
Autrichiens	59,280	48,391	23
Bulgares	1,453	312	366
Tchécoslovaques	4,815	4,025	20
Polonais	29,127	24,276	20
Russes	55,156	44,908	25
Serbo-Croates	2,527	1,379	83
Ukraniens[1]	57,854	48,867	18
Total	210,212	172,158	22

[1] Comprend: Bukovins,Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

Le tableau 32 présente les nombres et pourcentages d'hommes et de femmes de la population immigrée, par pays de naissance, avec pourcentages du surplus d'hommes. Un simple coup d'œil révèle deux faits. Premièrement, que les surplus d'hommes y sont plus élevés que dans le cas des tableaux précédents montrant les hommes et les femmes, par origines; deuxièmement, que dans l'ensemble les forts pourcentages de surplus d'hommes viennent de pays où les chiffres correspondants sur les origines montrent de forts surplus et *vice versa.*

Les immigrés nés dans le nord-ouest d'Europe montrent un surplus de 50 p.c. d'hommes, tandis que les nés au Canada mais de la même origine n'en montrent que 15 p.c. Les groupes du sud, de l'est et du centre d'Europe donnent respectivement 46 p.c. et 26 p.c. Pour les Scandinaves ces surplus sont respectivement 75 p.c. et 31 p.c.; pour le groupe germanique 33 p.c. et 9 p.c.; pour les Latins et Grecs 88 p.c. et 51 p.c. et pour les Slaves 38 p.c. et 22 p.c. Dans chaque cas le surplus d'hommes est plus considérable chez les immigrés.

Revenant aux chiffres sur l'origine, le surplus d'hommes du groupe germanique est de seulement 9 p.c. Comme nous l'avons vu, les immigrés germaniques ont été plus longtemps au pays que ceux de toute autre origine, excepté les Britanniques et les Français. Plus longtemps une race habite une région quelconque, plus s'égalisent les nombres d'hommes et de femmes. Ceci se produit de deux manières: premièrement, le surplus d'hommes tend à épouser soit des femmes natives de leur pays d'adoptiou ou des femmes venues de leur terre natale. Avec la naissance d'enfants le chiffre de la population de cette race augmente et immédiatement le surplus d'hommes commence à former un plus faible pourcentage de la population totale. Semblablement, le surplus d'hommes de l'immigration subséquente tend à former un plus faible pourcentage de la population totale parce qu'il est aussi comparé à un volume croissant de population de même origine mais née au pays. Il se peut que pour un certain temps le volume d'immigration augmente avec une rapidité anormale comparativement à la population déjà résidante mais tôt ou tard il y aura baisse du pourcentage. Tous ces facteurs ajoutés à la durée de résidence contribuent à réduire le surplus d'hommes chez les Allemands au Canada, mais il y a une autre influence qui est de considérable importance: la distribution des sexes dans l'immigration courante. Le surplus d'hommes parmi les immigrés germaniques est plus faible que dans tout autre groupe linguistique.

Chez les Slaves nous avons non seulement un faible surplus d'hommes dans l'immigration récente mais comme groupe les Slaves sont beaucoup plus nouveau-venus au Canada et, comme résultat, le surplus proportionnel d'hommes chez les peuples d'extraction slave dépasse deux fois celui des races germaniques.

Les Scandinaves au Canada montrent un surplus de 31 p.c. d'hommes, tandis que comme groupe, bien qu'ils soient venus sur ce continent un peu avant les Slaves, ils montrent une plus faible proportion de nés au Canada vu le grand nombre de ceux qui nous viennent des Etats-Unis. De plus, la récente immigration des pays Scandinaves donne un surplus d'hommes deux fois aussi considérable que celui des groupes slaves. Pour être explicite, il y a 75 p.c. plus d'hommes que de femmes de naissance scandinave au Canada en 1921. Ce chiffre s'explique par la durée de résidence au Canada et la distribution entre sexes de l'immigration de ces races.

Finalement, les races latines et grecques arrivées plus récemment donnent un surplus de 51 p.c. d'hommes. L'immigration de ces pays a augmenté depuis quelques années avec une rapidité anormale et de tous les immigrés d'Europe ce sont ceux venant des pays méridionaux qui donnent le plus fort surplus d'hommes. Il y avait près de deux fois autant d'hommes que de femmes chez les immigrés nés en pays latins et grecs lors du dernier recensement.

Bien qu'il soit important de comprendre la cause des différences entre les nombres d'hommes et de femmes des diverses races du Canada, il est encore plus important d'apprécier le fait qu'il y a des écarts même très marqués dans la distribution par sexes entre l'immigration des différents pays et, de plus, que telles différences sont d'importance vitale dans la structure de la population canadienne. Si le surplus d'hommes représente une population flottante qui ne se fixera nulle part ou qui s'attend à retourner à ses terres natales après avoir ramassé une certaine fortune, le Canada retire comparativement peu de

profit d'une telle immigration et il court tous les dangers et risques d'avoir dans sa population une forte armée d'hommes plus ou moins nomades qui ne ressentent pas pour leur pays, les mêmes obligations de loyauté que les autres hommes qui ont leurs familles au Canada et qui en ont fait leur habitat permanent. Si, d'autre part, le surplus d'hommes se compose d'individus qui éventuellement prendront femme et se fondront dans la population déjà fixée au pays, ou d'hommes qui tout simplement s'établissent avant de faire venir leurs femmes et leurs familles dans ce pays neuf, le cas est tout différent.

En tenant compte de cette considération nous pouvons maintenant consulter les chiffres des tableaux 32, 33 et 34. De tous les immigrés, les Chinois sont ceux montrant le plus fort surplus d'hommes; cette race est si inassimilable que des restrictions légales à son immigration ont rendu cette disparité inévitable mais cela n'altère pas le fait qu'une immigration fournissant près de trente fois autant d'hommes que de femmes expose à des risques sociaux sérieux. Les Bulgares, bien qu'en petit nombre, montrent plus de deux fois autant d'hommes que de femmes immigrés au Canada en 1921; les Grecs montrent un surplus de près de 400 p.c. Il y a six autres cas où les hommes sont deux fois aussi nombreux que les femmes; les pays d'où viennent ces immigrés sont les suivants:

—	Pays de naissance	P. c. du surplus d'hommes
1	Yougoslavie	189
2	Japon	148
3	Turquie	140
4	Danemark	118
5	Italie	114
6	Inde	104

A l'autre extrémité nous avons les immigrés nés aux Antilles avec un surplus considérable de femmes et les immigrés de Terre-Neuve et d'Islande qui donnent un faible surplus de femmes. L'immigration des Etats-Unis, des Iles Britanniques, des possessions britanniques, de France et de Hongrie donne un excédent d'hommes beaucoup plus faible que la moyenne. Dans ce groupe de pays les immigrés venus des Etats-Unis donnent le plus faible surplus et ceux de Hongrie le plus fort. Il est curieux de noter que les Gallois avec 33 p.c. de surplus en hommes diffèrent si radicalement dans la distribution par sexes des autres races d'origine britannique.

TABLEAU 32.—NOMBRES ABSOLUS ET PROPORTIONNELS D'IMMIGRÉS PAR SEXES ET PAR PAYS DE NAISSANCE AU CANADA EN 1921

Lieu de naissance	Total	Hommes	P.c. des hommes	P.c. des femmes	P.c. du surplus d'hommes
Total des nés hors du Canada	1,955,736	1,086,542	55·56	44·44	25
Nés britanniques	1,065,454	567,072	53·22	46·78	14
Nés dans les îles britanniques	1,025,121	545,531	53·22	46·78	14
Angleterre	686,663	365,678	53·25	46·75	14
Irlande	93,301	49,712	53·28	46·72	14
Ecosse	226,483	119,341	52·69	47·31	11
Galles	13,779	7,873	57·14	42·86	33
Lesser (Iles)	4,807	2,868	59·66	40·34	48
Pays non énumérés	88	59	67·05	32·95	104
Possessions britanniques	39,680	21,162	53·33	46·67	14
Australie	2,855	1,617	56·64	43·36	31
Inde	3,848	2,582	67·10	32·90	104
Terre-Neuve	23,107	11,373	49·22	50·78	− 3
Nouvelle-Zélande	1,085	613	56·50	43·50	30
Sud-Africain	1,760	900	51·14	48·86	5
Antilles	4,270	2,444	57·24	42·76	34
Autres	2,755	1,633	59·27	40·73	46
Nés à l'étranger	890,282	519,470	58·35	41·65	40
Europe	459,328	273,892	59·63	40·37	48
Autriche	57,535	34,034	59·15	40·85	45
Belgique	13,276	7,550	56·87	43·13	32
Bulgarie	1,005	889	88·46	11·54	667
Tchécoslovaquie	4,322	2,529	58·51	41·49	41
Danemark	7,192	4,932	68·58	31·42	118
Finlande	12,156	7,427	61·10	38·90	57
France	19,149	10,451	54·29	45·71	19
Galicie	36,025	20,805	57·75	42·25	37
Allemagne	25,266	14,261	56·44	43·36	30
Grèce	3,769	3,106	82·41	17·59	369
Hollande	5,828	3,489	59·87	40·13	49
Hongrie	7,493	4,146	55·53	44·67	24
Islande	6,776	3,366	49·68	50·32	− 1
Italie	35,531	24,219	68·16	31·84	114

TABLEAU 32.—NOMBRES ABSOLUS ET PROPORTIONNELS D'IMMIGRÉS PAR SEXES ET PAR PAYS DE NAISSANCE AU CANADA EN 1921—*Fin*

Lieu de naissance	Total	Hommes	P.c. des hommes	P.c. des femmes	P.c. du surplus d'hommes
Europe—*Fin*					
Yougoslavie	1,946	1,446	74·31	25·69	189
Norvège	23,127	14,784	63·93	36·07	77
Pologne	29,279	16,864	57·60	42·40	36
Roumanie	22,779	13,228	58·07	41·93	39
Russie	101,055	56,967	56·37	43·63	29
Suède	27,700	18,134	65·47	34·53	90
Suisse	3,479	2,203	63·32	36·68	73
Ukraine	11,357	6,942	61·13	38·87	57
Autres	3,183	2,120	66·60	33·24	99
Asie	53,636	47,211	88·02	11·98	635
Chine	36,924	35,719	96·74	3·26	2,867
Japon	11,650	8,298	71·23	28·77	148
Syrie	3,879	2,395	61·74	38·26	61
Turquie	401	283	70·57	29·43	140
Autres	782	516	65·98	34·02	94
Etats-Unis	374,024	196,427	52·52	47·48	11
Antilles	123	53	43·09	56·91	−24
Autres pays	3,171	1,887	59·51	40·49	47
En mer	653	379	58·04	41·96	38

Un coup d'œil sur le tableau 33 révèle des différences remarquables dans les groupes géographiques et certains des groupes linguistiques. La tendance à envoyer leur surplus d'hommes est la caractéristique plutôt du groupe que de la région géographique, comme le montre la grande disparité des pourcentages tant dans les groupes du nord-ouest d'Europe que de ceux du sud, de l'est et du centre; spécialement en présence de l'étroite approximation du même chiffre dans les totaux. Chez les races Scandinaves, les Islandais diffèrent radicalement des autres en ce qu'ils envoient au Canada des membres à peu près égaux des deux sexes. Bien que l'uniformité soit plus prononcée pour les pays germaniques, la distribution des immigrés du groupe Latin et Grec, des immigrés roumains est tout-à-fait différente de celle des immigrés d'Italie et de Grèce. Les Roumains sont une population plutôt rurale se vouant à l'agriculture tandis que les Italiens et les Grecs sont des commerçants et vivent dans les villes. A l'exception de petits groupes de Bulgarie et de Yougo-Slavie, le groupe slave représente une uniformité remarquable.

TABLEAU 33.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES NÉS À L'ÉTRANGER ET POURCENTAGES DE SURPLUS D'HOMMES PAR GROUPEMENTS GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES DES PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Lieu de naissance	P.c. d'hommes	P.c. de femmes	P.c. de surplus d'hommes
Nord-ouest d'Europe—			
Belgifiue	56·87	43·13	32
Danemark	68·58	31·42	118
France	54·29	45·71	19
Allemagne	56·44	43·36	30
Hollande	59·87	40·13	49
Islande	49·68	50·32	− 1
Norvège	63·93	36·07	77
Suède	65·47	34·53	90
Suisse	63·32	36·68	73
Total	60·03	39·97	50
Sud, Est et Centre d'Europe—			
Autriche	59·15	40·85	45
Bulgarie	88·46	11·54	667
Tchécoslovaquie	58·51	41·49	41
Finlande	61·10	38·90	57
Galicie	57·75	42·25	37
Grèce	82·41	17·59	369
Hongrie	55·53	44·67	24
Italie	68·16	31·84	114
Yougoslavie	74·31	25·69	189
Pologne	57·60	42·40	36
Roumanie	58·07	41·93	39
Russie	56·37	43·63	29
Ukraine	61·13	38·87	57
Total	59·40	40·60	46

Lieu de naissance	P.c. d'hommes	P.c. de femmes	P.c. de surplus d'hommes
Scandinaves—			
Danemark	68·58	31·42	118
Islande	49·68	50·32	−1
Norvège	63·93	36·07	77
Suède	65·47	34·53	90
Total	63·61	36·39	75
Germaniques—			
Belgique	56·87	43·13	32
Allemagne	56·44	43·36	30
Hollande	59·87	40·13	49
Total	57·02	42·98	33
Latins et Grecs—			
Grèce	82·41	17·59	369
Italie	68·16	31·84	114
Roumanie	58·07	41·93	39
Total	65·32	34·68	88
Slaves—			
Autriche	59·15	40·85	45
Bulgarie	88·46	11·54	667
Tchécoslovaquie	58·51	41·49	41
Galicie	57·75	42·25	37
Yougoslavie	74·31	25·69	189
Pologne	57·60	42·40	36
Russie	56·37	43·63	29
Ukraine	61·13	38·87	57
Total	57·92	42·08	38

Le tableau 34 présente un résumé très significatif. Les immigrés des Etats-Unis, qui sont principalement des Britanniques, des Français, des Scandinaves et des Germaniques et qui, pour le plus grand nombre, se placent dans les régions rurales, montrent le chiffre le plus voisin de la normale entre les deux sexes. Les nés britanniques avec 14 p.c. de surplus en masculinité viennent ensuite. Bien que la majorité de ces derniers s'établissent dans les villes[1] ils sont dans l'ensemble des colons permanents venant ici avec l'intention d'y fonder des foyers et d'assumer toutes les responsabilités et devoirs de la citoyenneté. Les pays germaniques et slaves envoient de plus fortes proportions de femmes que les autres groupes étrangers, exception faite des Etats-Unis. Les immigrés de ces pays donnent un surplus d'environ 35 p.c. de masculinité. De tous les Européens les immigrés des pays scandinaves et latins et grecs forment une classe par eux-mêmes avec un surplus de 75 p.c. à 88 p.c. de nés à l'étranger. Comme il a déjà été remarqué l'immigration asiatique est unique vu l'immense prépondérance de sa masculinité.[2]

TABLEAU 34.—RÉSUMÉ MONTRANT LES POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES ET LE SURPLUS D HOMMES PARMI LES IMMIGRÉS AU CANADA PAR GROUPES SPÉCIFIÉS DE PAYS DE NAISSANCE, 1921.

—	P.c. d'hommes	P.c. de femmes	P.c. du surplus d'hommes
Total d'immigrés	55·56	44·44	25
Nés britanniques	53·22	46·78	14
Nés à l'étranger	58·35	41·65	40
Nord-ouest d'Europe	60·03	39·97	50
Sud, Est et Centre d'Europe	59·40	40·60	46
Etats-Unis	52·52	47·48	11
Scandinaves	63·61	36·39	75
Germaniques	57·02	42·98	33
Latins et Grecs	65·32	34·68	88
Slaves	57·92	42·08	38
Asie	88·02	11·98	635

1 Voir tableau 51.
2 Les remarques ci-dessus s'appliquent à des groupes de pays pris comme ensemble; les exceptions individuelles tirées de ces groupes ont déjà été notées.

Il a déjà été noté dans ce chapitre que si la population adulte est examinée séparément, les proportions de surplus masculins seraient beaucoup plus grandes qu'elles n'apparaissent dans les données de la population de tous âges. C'est ce à quoi on doit s'attendre, attendu qu'il y a tendance à l'équilibre entre les sexes chez les enfants. Le tableau 35 montre qu'il en est ainsi chez les nés à l'étranger. La colonne 1 donne les pourcentages en surplus d'hommes dans la population totale née à l'étranger par pays de naissance et la colonne 2 donne les mêmes proportions de la population adulte. Les deux pourcentages sont exceptionnels chez les Islandais et il n'est pas nécessaire d'en donner l'explication parce qu'il y a à peu près égalité entre les deux sexes tant chez les adultes que chez les enfants et la différence de pourcentages est à peu près sans importance. Le point significatif du tableau, c'est que pour tous autres pays de naissance le surplus de masculinité est plus grand dans la population adulte. Dans certains cas il est même beaucoup plus grand.

De même, quand les proportions de surplus de masculinité sont calculées pour population adulte de plusieurs origines (tableau 36), elles dépassent les pourcentages pour tous les âges donnés dans les tableaux 29, 30 et 31. Ces deux tableaux-ci montrent que les différences significatives dans la distribution entre les sexes sont plutôt diminuées qu'exagérées dans la première partie de ce chapitre. Les mêmes données serviront plus loin dans la discussion du mariage mixte et de la fécondite, etc.

1 Voir tableau 51.
2 Les remarques ci-dessus s'appliquent à des groupes de pays pris comme ensemble; les exceptions individuelles tirées de ces groupes ont déjà été notées.

TABLEAU 35.—POURCENTAGES DE SURPLUS DE MASCULINITÉ DANS TOUTE LA POPULATION NÉE À L'ÉTRANGER COMPARATIVEMENT AUX SURPLUS DE MASCULINITÉ CHEZ LES NÉS À L'ÉTRANGER ADULTES DE 21 ANS ET PLUS, PAR PAYS DE NAISSANCE.

Pays de naissance	P.c. de surplus de masculinité des nés à l'étranger de tous âges	P.c. de surplus de masculinité des nés à l'étranger adultes, 21 ans et plus
Tous nés à l'étranger	40	51
Europe	48	57
Autriche	45	53
Belgique	32	41
Bulgarie	667	919
Tchécoslovaquie	41	47
Danemark	118	132
Finlande	57	68
France	19	22
Galicie	37	43
Allemagne	30	34
Grèce	369	440
Hollande	49	59
Hongrie	24	28
Islande	−1	−2
Italie	114	135
Yougoslavie	189	250
Norvège	77	86
Pologne	36	47
Roumanie	39	46
Russie	29	36
Suède	90	102
Suisse	73	82
Ukraine	57	69
Autres	99	104
Asie	635	685
Chine	2,867	3,427
Japon	148	152
Syrie	61	70
Turquie	140	179
Autres	94	126
E.-U.A	11	15

TABLEAU 36.—POURCENTAGES DE SURPLUS DE MASCULINITÉ DE LA POPULATION TOTALE COMPARATIVEMENT AUX POURCENTAGES DE SURPLUS DE MASCULINITÉ CHEZ LES ADULTES DE 21 ANS ET PLUS PAR PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE, 1921.

Origine	P.c. de surplus de masculinité de la population totale, tous âges	P.c. de surplus de masculinité de la population de 21 ans et plus
Total	6	11
Anglaise	4	5
Irlandaise	4	5
Ecossaise	5	8
Galloise	23	38
Française	1	3
Autrichienne	23	57
Belge	20	38
Bulgare	366	736
Chinoise	1,433	3,263
Tchèque	20	41
Danoise	36	67
Hollandaise	8	13
Finlandaise	27	61
Allemande	9	15
Grecque	161	370
Hébraique	3	10
Hongroise	11	28
Islandaise	2	2
Italienne	47	116
Japonaise	97	153
Nègre	8	20
Norvégienne	30	60
Polonaise	20	48
Roumaine	40	101
Russe	23	57
Serbo-Croate	83	228
Suédoise	38	74
Suisse	19	34
Syrienne	25	63
Ukranienne	18	48
Diverse	43	191

ÉTAT CONJUGAL PAR PAYS DE NAISSANCE

Il n'existe pas de données sur l'état conjugal de la population répartie par races ou par groupes d'immigrés classifiés selon le pays de naissance. Cependant, le recensement a publié une classification de la population en tant que nés au Canada, nés en pays britanniques et nés à l'étranger. Le tableau 37 montre le pourcentage de célibataires âgés de 15 ans ou plus, par sexes, et les classifie par pays de naissance. Ce tableau fait ressortir quelques points intéressants.

D'abord, le pourcentage de célibataires de l'un ou l'autre sexe est plus grand chez les nés au Canada que chez les nés en pays britanniques ou les nés à l'étranger dans toutes les provinces excepté dans l'île du Prince-Edouard où les pourcentages de nés à l'étranger sont un peu plus élevés. Cette exception est par elle-même intéressante mais on ne peut guère lui attacher de signification parce que le nombre de nés à l'étranger y est à peu près négligeable. Ainsi en prenant le Canada dans son ensemble et pratiquement chaque province du Canada, la proportion de nés en pays britanniques ou en pays étrangers, âgés de 15 ans ou plus, qui sont ou qui ont été mariés, est plus grande que chez la population née au Canada. Ceci peut être attribué en partie à ce que l'âge nuptial est généralement plus bas chez les peuples nés en dehors du Canada et en partie aux différences dans la répartition de la population par âges. Ces deux points sont analysés ci-dessous mais une explication probable ne change pas la signification d'une plus grande proportion de mariés en ce qui regarde la population future.

Le deuxième point intéressant c'est que toutes les classes prises ensemble donnent une proportion de célibataires du sexe féminin inférieure à celle du sexe masculin. C'est un détail auquel on pouvait s'attendre après l'étude de la distribution par sexes qui précède. De plus, la différence entre les proportions de célibataires de l'un ou de l'autre sexe est plus grande chez les nés en pays étrangers et les nés en pays britanniques que chez les nés au Canada. Il est évident qu'il doit en être ainsi en face de l'excédent d'hommes parmi les nés à l'étranger et en pays britanniques.

En troisième lieu, les pourcentages de célibataires du sexe masculin nés au Canada ou en pays britanniques tendent à augmenter en se dirigeant depuis l'Ontario vers l'Ouest et, avec l'exception du Manitoba, la même tendance est visible chez les nés à l'étranger à partir du Québec vers l'ouest. Le Manitoba avec seulement 30.11 p. 100 de célibataires masculins nés à l'étranger montre le plus faible pourcentage de toutes les provinces. Le fort écart des pourcentages des provinces Maritimes mérite aussi l'attention: Contrairement au cas du sexe masculin, le pourcentage de femmes célibataires tend à diminuer en se dirigeant vers l'ouest à partir du Québec pour tous les groupes excepté les nés au Canada habitant le Manitoba, où l'on rencontre un plus fort pourcentage de femmes célibataires qu'en Ontario ou dans les provinces plus à l'ouest.

Les déductions de ces faits semblent être: premièrement, que l'état conjugal de la population diffère entre l'extrême-est, le centre et l'extrême-ouest du Canada et, deuxièmement, que le surplus est proportionnellement plus grand chez les hommes nés à l'étranger dans l'extrême-ouest et l'extrême-est que dans les provinces centrales.

TABLEAU 37.—POURCENTAGES DE CÉLIBATAIRES DES DEUX SEXES DE 15 ANS ET PLUS RÉPARTIS EN: NÉS AU CANADA, NÉS EN PAYS BRITANNIQUES ET NÉS À L'ÉTRANGER PAR PROVINCES, 1921.

Province	Hommes				Femmes			
	Toutes classes	Nés au Canada	Nés britanniques	Nés à l'étranger	Toutes classes	Nés au Canada	Nés britanniques	Nés à l'étranger
Canada	39·09	41·53	31·98	36·57	31·96	36·28	22·06	19·35
Ile du Prince-Édouard	42·88	43·10	18·36	58·36	35·82	36·14	13·86	43·13
Nouvelle-Ecosse	41·19	42·33	29·29	39·32	33·85	34·97	22·87	27·05
Nouveau-Brunswick	40·11	40·61	29·67	38·26	33·46	34·36	19·51	24·52
Québec	39·28	40·42	27·85	33·55	37·02	38·24	27·32	27·12
Ontario	36·82	39·60	28·55	34·58	31·83	35·37	23·10	18·80
Manitoba	39·90	49·29	34·19	30·11	29·24	40·07	21·58	16·10
Saskatchewan	42·33	47·80	38·78	38·69	24·73	33·43	17·94	18·65
Alberta	42·28	46·96	37·70	41·13	24·43	33·90	19·11	18·85
Colombie Britannique	38·71	46·27	33·84	36·53	25·49	35·58	20·27	15·14

Le tableau 38 montre les pourcentages de la population célibataire de 15 ans et plus par groupes d'âges quinquennaux pour le Canada. En comparant les pourcentages chez les hommes dans les trois groupes: nés à l'étranger, nés en pays britanniques et nés au Canada, le premier point à noter est l'étroite corrélation entre les pourcentages de célibataires masculins nés au Canada et de ceux nés en pays britanniques. Le deuxième point frappant est qu'entre les âges de 25 et 70 ans les nés à l'étranger donnent un plus fort pourcentage de mariés que les nés en pays britanniques ou nés au Canada. L'examen des pourcentages d'âges moins avancés montre à l'évidence que les hommes nés à l'étranger ont une tendance à se marier plus jeunes que les nés au Canada ou les nés en pays britanniques. Bien que les femmes soient beaucoup moins nombreuses, les hommes nés à l'étranger donnent une proportion beaucoup plus faible de célibataires entre les âges de 15 et 25 ans en l'un ou l'autre des autres groupes.

On constate des différences encore plus grandes du côté des femmes. Les femmes nées en pays britanniques donnent un plus faible pourcentage de célibataires à tous les âges au-dessus de 20 ans que les femmes nées au Canada, et les femmes nées à l'étranger donnent aussi de plus faibles pourcentages de célibataires à tous les âges. Ainsi, une plus grande proportion de femmes nés à l'étranger non seulement se sont mariées plus jeunes que celles nées au Canada, mais elles se marient en plus grande proportion que les femmes nées au Canada de tous les âges. Les femmes nées à l'étranger, en proportion de leur nombre, contribuent donc à la population future beaucoup plus que celles nées en pays britanniques ou en Canada, ce qui a une grande signification au point de vue de la structure de la population et son importance est grandie encore quand on remarque que les plus grandes différences entre les proportions de mariées sont dans les âges de la fécondité.

En l'absence de chiffres séparés sur les différentes races et les différents groupes de nés à l'étranger, une analyse détaillée des différentes origines par rapport à l'état conjugal devient impossible, mais la section sur la répartition des âges, lorsque lue en rapport avec le chapitre VI sur le mariage mixte, donnera au lecteur de quoi tirer des déductions définies sur l'attitude des différentes races sur la question du mariage et sur l'effet que cette différence d'attitude peut avoir sur la structure de la population du Canada.

TABLEAU 38.—POURCENTAGES DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS CÉLIBATAIRE, PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX ET PAR SEXES, CLASSIFIÉS COMME NÉS AU CANADA, NÉS EN PAYS BRITANNIQUES ET NÉS À L ÉTRANGER, 1921.

Groupe d'âge	Nés au Canada		Nés en pays britanniques		Nés à l'étranger	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	P.c. célibataires	P.c. célibataires	P.c. célibataires	P.c. célibataires	P.c. célibataires	P.c. célibataires
15–19	99·44	93·94	99·46	94·90	99·27	86·35
20–24	81·83	61·39	83·09	50·12	81·15	36·93
25–29	47·59	33·94	47·72	22·29	48·08	11·90
30–34	27·51	21·12	26·92	12·17	29·72	6·09
35–39	19·71	16·27	19·59	9·30	21·69	4·35
40–44	16·07	14·51	16·62	7·99	17·77	4·52
45–49	13·76	13·11	14·62	8·12	14·86	4·16
50–54	12·83	13·17	12·44	7·83	13·79	4·10
55–59	11·22	11·81	11·03	7·11	12·81	3·69
60–64	10·99	12·14	10·64	6·94	11·57	4·01
65–69	9·32	11·15	9·57	6·90	9·66	4·36
70–74	8·67	11·63	8·78	7·98	9·42	4·32
75–79	7·80	11·38	8·15	6·97	7·77	4·96
80–84	7·36	11·66	7·57	8·34	6·64	4·03
85–89	6·69	11·59	7·10	6·38	6·53	4·23
90–94	7·12	10·90	6·84	8·11	9·02	2·07
95–99	4·67	10·55	1·75	9·40	7·32	2·70
100 et plus	1·96	5·97	4·76	5·56	11·11	–

DISTRIBUTION DE LA POPULATION NÉE À L'ÉTRANGER SELON L'ÂGE

Tout comme un individu à un âge donné diffère radicalement en dispositions, capacité et perspective de ce qu'il était plusieurs années auparavant ou de ce qu'il sera plus tard, de même une population diffère matériellement par des changements dans la distribution d'âges des individus qui la composent. Un peuple ayant une proportion anormale d'individus

dans la fleur de l'âge a des caractéristiques qui sont beaucoup moins prononcées dans une population ayant un grand nombre de jeunes enfants ou avec une population considérable d'hommes et de femmes ayant dépassé l'âge mûr. C'est pourquoi, en faisant des comparaisons entre les différents groupes de la population au sujet de leur conduite sociale ou antisociale, la distribution d'âges est un facteur important qu'il faut toujours tenir en ligne de compte avant d'en arriver à des conclusions logiques.

Il faut un calcul très serré pour trouver jusqu'à quel point les différences de caractéristique peuvent être attribuées à la distribution d'âges, mais c'est ce qui peut généralement s'établir avec une exactitude très considérable pourvu qu'on ait des données suffisantes. La présente analyse souffre jusqu'à un certain point du manque de statistiques sur l'âge de la population née à l'étranger. Bien qu'il soit possible de relever des informations assez importantes sur la population, par pays de naissance, les données sur les âges ont été réunies pour les différentes sections de la population née à l'étranger sous seulement trois en-têtes principaux: nés au Canada, nés en pays britanniques et nés en pays étranger. Tout de même, cette information est excessivement utile quand d'autres données sont aussi classifiées sur les mêmes bases de nativité et la présente section est consacrée à la présentation de faits et de certaines explications; quitte à suggérer quelques-unes des conséquences qui s'ensuivront dans la distribution d'âges des différents groupes formant notre population.

Répartition par âges et par pays de naissance.—Le tableau 39 donne les nombres absolus et les pourcentages de chaque sexe par groupes d'âges spécifiés, pour toute la population du Canada et pour chacun des trois groupes de nativité qui la composent. Les graphiques 19, 20, 21 et 22 (p. 81) donnent les mêmes informations sous une autre forme.

Un simple coup d'œil révèle des différences entre les deux premiers et les deux derniers graphiques. Le graphique de la population totale est un diagramme composite dont les trois autres sont les parties composantes et comme notre but est de faire ici une analyse notre attention se concentre sur les trois derniers graphiques.

Chez les nés au Canada, plus de 40 p.c. de la population sont au-dessous de 15 ans. C'est le premier point de différence dans la comparaison de la distribution d'âges chez les nés au Canada d'avec les nés en pays britanniques et nés en pays étrangers. Chez les nés en pays britanniques seulement 7.74 p.c. du sexe masculin et 8.58 du sexe féminin sont au-dessous de 15 ans et, dans le groupe des nés à l'étranger 9.77 p.c. des hommes et 12.99 p.c. des femmes sont au-dessous de cet âge. Ainsi, le 10 juin 1921, la section des nés au Canada de notre population avait une proportion de 4 à 5 fois autant d'enfants n'ayant pas encore atteint l'adolescence que n'en avaient les nés en pays britanniques ou les nés à l'étranger.

Cependant, les chiffres de 1921 sont plutôt de nature à exagérer la différence dans la distribution d'âges pour deux raisons importantes, savoir, le chiffre comparativement faible de l'immigration au cours des six années précédentes et le fait que les enfants de parents immigrés s'ajoutent au nombre des nés au Canada. Ces deux causes militent sans aucun doute en faveur d'une distribution d'âges plus élevés chez les nés en pays britanniques et les nés en pays étrangers vivant au Canada à la fin de la période décennale. A noter aussi que les chiffres eux-mêmes ne peuvent prouver une distribution anormale parmi les immigrés. Il a pu y avoir avant 1914 une proportion aussi grande d'immigrants au-dessous de 15 ans que celle trouvée dans la population totale en même temps qu'une distribution d'âges de nés à l'étranger à peu près semblable à celle de 1921. Vers cette dernière année des enfants dénombrés en 1914 seraient devenus d'âge adulte. Leur place dans la communauté serait prise par une nouvelle génération non de nés à l'étranger mais d'enfants nés au Canada de parents immigrés. La proportion d'enfants dans le groupe de la population classé comme de naissance canadienne devrait donc naturellement apparaître comme exagérée et en même temps il devrait y avoir un gros déficit dans le groupe des nés à l'étranger et de très bas âge. De telles influences se faisaient naturellement sentir avant 1921, leur effet étant cependant intensifié par la cessation comparative de l'immigration et le résultat en a été que ni la distribution d'âges des nés au Canada, ni celle des nés en pays britanniques ou des nés à l'étranger ne peut se rapprocher de celle d'une population normale. Le pourcentage d'individus âgés de 15 ans était anormalement élevé dans le groupe canadien et anormalement bas

TABLEAU 39.—DISTRIBUTION EN NOMBRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGES, PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX, DE LA POPULATION MASCULINE ET FÉMININE DU CANADA EN 1921, CLASSIFIÉS COMME NÉS AU CANADA, NÉS EN PAYS BRITANNIQUES ET NÉS EN PAYS ÉTRANGERS

HOMMES

—	Total	Moins de 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et plus
Toutes classes	4,518,344	1,523,469	403,259	350,984	347,645	343,263	342,313	286,470	236,896	195,141	148,137	126,400	214,367
p.c.	100·0	33·72	8·93	7·77	7·70	7·60	7·58	6·34	5·24	4·32	3·28	2·80	4·74
Nés Canadiens	3,432,864	1,428,930	323,015	260,154	227,344	202,339	193,064	169,258	149,130	127,914	103,449	91,195	157,072
p.c.	100·0	41·63	9·41	7·58	6·62	5·89	5·62	4·93	4·34	3·73	3·01	2·66	4·58
Nés Britanniques	566,778	43,879	40,440	43,085	53,494	70,672	80,897	65,166	47,775	38,023	25,431	19,775	38,141
p.c.	100·0	7·74	7·14	7·60	9·44	12·47	14·27	11·50	8·43	6·71	4·49	3·49	6·73
Nés à l'étranger	518,702	50,660	39,804	47,745	66,807	70,252	68,352	52,046	39,991	29,204	19,257	15,430	19,154
p.c.	100·0	9·77	7·67	9·20	12·88	13·54	13·18	10·03	7·71	5·63	3·71	2·97	3·69

FEMMES

—	Total	Moins de 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et plus
Toutes classes	4,248,862	1,496,091	398,559	360,227	338,874	309,623	290,080	240,666	198,133	166,877	132,167	112,885	204,740
p.c.	100·0	35·21	9·38	8·48	7·98	7·29	6·83	5·66	4·66	3·93	3·11	2·66	4·82
Nés Canadiens	3,379,968	1,405,172	323,535	270,110	233,787	203,046	185,925	160,066	137,945	120,021	99,220	86,281	154,860
p.c.	100·0	41·57	9·57	7·99	6·92	6·01	5·50	4·74	4·08	3·56	2·94	2·55	4·58
Nés Britanniques	498,209	42,756	38,278	47,539	55,628	61,094	63,213	50,773	36,842	29,195	20,358	16,924	35,609
p.c.	100·0	8·58	7·68	9·54	11·17	12·26	12·69	10·19	7·39	5·86	4·09	3·40	7·15
Nés à l'étranger	370,685	48,163	36,746	42,578	49,459	45,483	40,942	29,827	23,346	17,601	12,589	9,680	14,271
p.c.	100·0	12·99	9·91	11·49	13·34	12·27	11·04	8·05	6·30	4·75	3·40	2·61	3·85

dans les deux autres groupes. L'ensemble de la population représente mieux une distribution normale, même si on la compare aux graphiques similaires d'autres pays européens il faut offrir des différences marquées, principalement dans les groupes d'âges très bas ou âges très avancés.

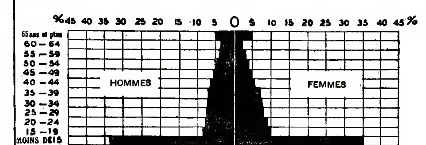
Il faut aussi noter que la cessation comparative de l'immigration et la nécessité évidente de classifier comme de naissance canadienne, tous les enfants d'immigrés nés au Canada, bien que très importantes, ne sont pas les seules causes de la distribution anormale d'âges chez les nés en pays britanniques et en pays étrangers, en 1921. L'âge des immigrés avant la guerre est aussi un facteur important, parce que la distribution d'âges des immigrés est très différente de celle d'une population sédentaire. Il y a généralement un plus fort pourcentage d'adultes célibataires dans la fleur de l'âge, principalement chez les hommes. Le gros des immigrés se compose de personnes au-dessus de 15 ans et une poussée ininterrompue d'immigration dans un pays ne peut qu'amener l'existence d'une proportion de la population montrant une concentration anormale dans les groupes d'âges de 20 à 45 ans et un déficit correspondant dans les groupes au-dessous de 15 ans.

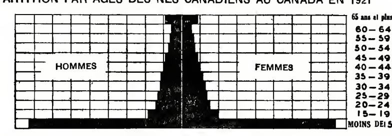
L'absence comparative d'enfants dans toute section considérable de la communauté tend à se refléter très clairement dans l'attitude de cette section en ce qui regarde leur conduite sociale et leur esprit public. Il est difficile de comprendre complètement et les mouvements sociaux et l'opinion publique tels qu'ils s'expriment par la législation sociale dans un pays nouveau comme le nôtre sans prendre en considération le facteur important d'une distribution anormale d'âges, spécialement dans les sections où de fortes proportions de la population sont arrivées d'outre-mer depuis quelques années seulement. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, le champ d'activité du statisticien et celui de l'économiste politique et social couvrent le même terrain.

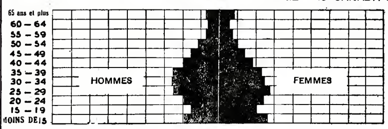
Pour compenser le faible pourcentage d'enfants parmi la population immigrée, les groupes nés en pays britanniques ou étrangers montrent des proportions beaucoup plus grandes que les nés au Canada dans les groupes d'âges de 25 à 45 ans. Certes, dans tous les groupes au-dessus de 15 ans, les pourcentages, tant en hommes qu'en femmes, chez les nés en pays britannique sont plus élevés que chez les nés au Canada et il en est de même pour les nés à l'étranger excepté dans les groupes d'âges très avancés. Cependant, au-dessus de 45 ans les différences ne sont pas aussi grandes que dans les quatre groupes d'âges précédant 45 ans. Ainsi les populations immigrées, bien que montrant un plus faible pourcentage d'enfants à cette seconde importante caractéristique d'une proportion anormale dans les années les plus actives de la vie adulte. Ceci se reflète aussi dans l'esprit d'entreprise d'un groupe de population et a une importance égale à la rareté comparative d'enfants dans l'analyse de plusieurs phases de la vie dans ces districts où se sont fixées des proportions considérables d'immigrés. L'esprit d'entreprise peut être dirigé vers des œuvres sociales ou antisociales. Une population bien équilibrée dans des proportions d'adultes mariés et ayant des familles, tend à maintenir les activités humaines dans les chenaux sociaux. Une population mal équilibrée dans sa distribution d'âges, bien que capable de progrès phénoménaux quand ses énergies sont dirigées vers des œuvres constructives, est particulièrement sujette à des mouvements antisociaux et peut devenir une sérieuse menace au corps politique dont elle fait partie.

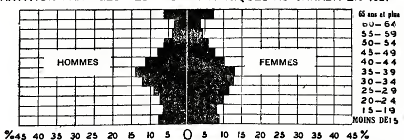
La distribution d'âges est donc importante à deux points de vue. D'abord, comme nous l'avons remarqué au commencement, elle est nécessaire pour la correction des données incomplètes, avant de comparer deux sections de la population ayant des distributions d'âges différentes, pour mesurer une certaine caractéristique donnée. Par exemple, avant qu'il soit possible de faire une comparaison légitime, comme dans les statistiques du crime chez les nés au Canada et les nés à l'étranger, il est nécessaire d'opérer des rajustements. La criminalité est beaucoup plus prononcée à certains âges qu'à d'autres et il faut alors établir une certaine marge quand un groupe a une proportion exagérée d'individus aux âges auxquels la tendance au crime est le plus prononcée. De telles corrections peuvent être faites avec un grand degré d'exactitude et c'est ce problème spécifique qui est analysé en détails dans le chapitre suivant.

(Graphiques XIX-XXII)









Nota: Dans chacun des quatre diagrammes ci-dessus, le nombre total d'hommes et celui de femmes dans chaque groupe est pris comme 100.

Le second point de vue, duquel les statistiques des âges sont précieuses, réside dans l'application des différences de conduite entre deux sections de la population et qui peuvent être attribuées uniquement à l'absence de personnes de certains âges en proportions normales. Une proportion deux fois plus considérable d'hommes entre 20 et 40 ans doit signifier une plus grande criminalité dans une minorité, simplement par l'addition d'un fort pourcentage d'individus à l'âge où la tendance au crime est plus grande, mais une simple correction numérique ne suffirait pas à expliquer la criminalité au sein d'une telle communauté. La simple distribution d'âges tend à augmenter la criminalité de chacun des individus formant ce surplus par la réduction de l'influence émanant de la présence d'un grand nombre d'individus plus jeunes ou plus vieux. Malheureusement, l'influence de cet aspect de la distribution d'âges est très difficile à mesurer mais il n'est pas douteux que son existence soit réelle.

Les quatre diagrammes révèlent un autre type de différence. La distribution d'âges des hommes diffère beaucoup de celle des femmes dans les quatre graphiques. Par la distribution normale il y a légèrement un peu plus de garçons que de filles dans le bas âge. Le taux de mortalité plus élevé chez les garçons tend à égaliser les proportions avant l'âge adulte. Ensuite, de 20 ans à 45 ans, vu la mortalité élevée chez les femmes au cours de leur période de fécondité, la proportion d'hommes devient plus grande que celle de femmes.

Maintenant, chez les nés au Canada les proportions à chaque âge sont à peu près égales et à ce point de vue la distribution d'âges tend à être plus rapprochée de la normale que dans le cas des nés en pays britannique ou en pays étrangers. Tout de même, contrairement à ce qui devrait être la normale, la proportion de femmes nées au Canada âgées de 14 à 35 ans est légèrement plus grande que celle d'hommes. Pour les âges de 20 à 35 ans l'explication est très facile. D'abord, un grand nombre de jeunes hommes ont été tués à la guerre et les chiffres que nous avons sont pour 1921, seulement deux ans et demi après la cessation des hostilités. En deuxième lieu, l'immigration a probablement été un autre facteur contributoire parce que les hommes immigrent beaucoup plus que les femmes.

Pour les nés en pays britanniques les différences sont beaucoup plus grandes. Au-dessous de trente ans les femmes sont appréciablement plus concentrées que les hommes; il en est de même chez celles nées à l'étranger. Dans le groupe au-dessous de 15 ans on trouve seulement un pour cent plus de femmes nées en pays britanniques et trois pour cent plus de femmes nées en pays étrangers que d'hommes. L'explication n'est pas difficile à trouver. Quand le nombre de femmes dans une population est faible comparativement à celui d'hommes, les enfants du sexe féminin forment un plus fort pourcentage du total des femmes que la proportion des garçons avec le total de tous les hommes, bien que les nombres d'enfants de chaque sexe soient à peu près égaux. L'explication du plus fort pourcentage de femmes aux âges immédiatement au-dessus de ce groupe peut se trouver dans la tendance qu'ont les femmes à immigrer quand elles arrivent à l'âge adulte. Plusieurs viennent au pays pour épouser des hommes qui y étaient arrivés déjà depuis quelque temps et un écart de cinq ans entre le plus fort groupe d'âges des femmes et le plus fort groupe d'hommes est très logique quand on le compare avec le flot normal de l'immigration. De plus, après la guerre, l'immigration venant d'un certain nombre de pays a fourni une proportion anormale de femmes, de sorte qu'en 1921, année dont la distribution d'âges a servi à ces graphiques, le surplus de femmes nées à l'étranger, âgées de 20 à 30 ans, résulte de l'action combinée de plusieurs causes avec lesquelles nous sommes maintenant familiarisés. Le même phénomène a exercé son action, quoique moins prononcée, sur la distribution d'âges des nés en pays britanniques.

Un écart d'âges se constate aussi dans le cas des immigrées adultes, qui donnent des proportions plus faibles que les hommes dans les groupes d'âges plus avancés. Cet écart est l'effet de l'immigration des décades précédentes et le manque de femmes à ces âges plus avancés tend à compenser la plus grande proportion de filles dans les groupes d'enfants de 15 ans et au-dessous.

Les graphiques illustrent aussi un autre point intéressant. Le plus fort pourcentage d'hommes nés à l'étranger se trouve dans le groupe de 30 à 34 ans, tandis que le plus fort pourcentage d'hommes nés en pays britanniques se trouve dans le groupe de 35 à 39 ans. Le plus haut pourcentage de femmes immigrées de pays étrangers est dans le groupe de 25 à 29 ans, tandis que le plus fort pourcentage de femmes nées en pays britanniques se trouve dans le groupe de 35 à 39 ans. Ceci semble s'expliquer par le fait que les immigrés britanniques ou sont venus au Canada à un âge plus avancé ou qu'ils sont arrivés plus tôt que les immigrés nés à l'étranger.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RACES AU CANADA SELON LES ÂGES DES INDIVIDUS

Le tableau 40 montre en nombres absolus et en pourcentages des principales races au Canada, par groupes d'âges spécifiés. Dans les articles précédents l'attention a été concentrée sur les âges de la population, par groupes de pays de naissance et spécialement sur la section de notre population née à l'étranger. Il a été impossible d'avoir des données directes sur les nés à l'étranger mais on a pu compiler un tableau des origines, montrant les pourcentages de chaque race au-dessous de 10 ans, entre les âges de 10 à 20 ans et de 21 ans et plus. Ce tableau donne donc des informations utiles sur les diverses origines de la population du Canada bien qu'il ne soit pas possible d'en faire ici une analyse complète.

La forte variation des pourcentages est ce qui frappe d'abord. Les Chinois n'ont que 6 p.c. des leurs au-dessous de 10 ans, tandis que dans le même groupe d'âges les Autrichiens et les Ukraniens en ont de 35 à 37 p.c., ce qui est un écart très considérable. Des différences similaires sont constatées dans les autres groupes d'âges. Maintenant, la variation dans la distribution selon l'âge entre différentes sections de la population est très significative. C'est ce qui a été remarqué au sujet des groupes de pays de naissance, mais il y a cette différence en traitant des mêmes données et en les appliquant aux différentes races, que, si la distribution d'âges d'une race est anormale elle s'applique à une section plus ou moins homogène de la communauté et non pas à la portion des nés au Canada ou à la portion d'une certaine race de nés à l'étranger. Dans les groupes de pays de naissance d'une race donnée combinés comme ils le sont dans les conditions ordinaires de la vie réelle, la population qui en résulte peut constituer un groupe assez normal au sujet de la distribution des âges. Le tableau 40 montre très clairement cependant que tel n'est pas toujours le cas. Chez plusieurs races au Canada l'influence combinée de l'immigration, de la répartition entre les sexes, du taux de natalité et de mortalité, a eu des résultats qui ont influencé grandement les groupes d'âges et les ont rendus anormaux. Dans un grand nombre de cas la population d'une origine donnée forme une section très définie dans une communauté et ce qui a été dit sur l'influence d'une distribution anormale d'âges en matière de criminalité prend une importance considérable quand il est constaté que de telles différences existent actuellement dans des groupes de population tout à fait distincts.

Le tableau 41 présente les races par groupes linguistiques et montre les pourcentages de chaque race et le pourcentage moyen de chaque groupe dans les trois classes d'âges spécifiés. En premier lieu, les nés en pays britanniques montrent la plus basse proportion d'individus au-dessous de 10 ans et la plus forte proportion dans le groupe de 21 ans et plus. Il y a seulement deux cas isolés où les pourcentages sont plus faibles dans le bas âge: les Bulgares et les Chinois. Chez chacune de ces races, le nombre d'hommes est grandement supérieur à celui de femmes. Dans le cas de ceux d'origine chinoise, il y a 15 fois autant d'hommes que de femmes, et dans le cas des Bulgares, de 4 à 5 fois autant d'hommes que de femmes. Cette grande disproportion entre les sexes est la principale explication pourquoi les pourcentages d'individus au-dessous de 10 ans sont plus bas chez ces deux peuples et chez ceux nés en pays britanniques.

Sauf ces minimes exceptions, les groupes britanniques montrent un plus faible nombre d'enfants au-dessous de 10 ans et la plus large proportion au-dessus de 21 ans et plus. Les races scandinaves et germaniques ont une proportion plus élevée d'individus dans les groupes du bas âge et une proportion un peu réduite de groupes d'âges adultes; les distributions

d'âges des Scandinaves et des Germaniques sont très similaires. En passant aux Latins et Grecs et aux Slaves, une différence radicale apparaît immédiatement. Le premier groupe montre 32.2 p.c. et le deuxième 34.5 p.c. d'individus au-dessous de 10 ans, proportion notablement plus élevée que pour les races du nord-ouest d'Europe. Les pourcentages de 21 ans et plus sont plus bas, avec l'exception des Grecs chez qui la distribution d'âge est plutôt unique.

Ainsi, il est clair qu'il y a des différences marquées de distribution d'âges entre les différents groupes et les différentes races au Canada. Les Latins et Grecs et les Slaves ont, dans l'ensemble, de beaucoup plus fortes proportions d'enfants au-dessous de 10 ans que les Anglais, les Scandinaves, les Allemands et les Français, et, conséquemment, ont de plus faibles pourcentages d'individus d'âge adulte. Il est impossible de faire une généralisation en ce qui regarde les Asiatiques, les Chinois avec leur faible proportion de femmes, comme on devrait naturellement s'y attendre, ont un très petit nombre d'enfants dans leur population, cependant les Japonais, en dépit d'un surplus très considérable d'hommes, ont une population d'enfants au-dessous de 10 ans presque égale à celle des Scandinaves et des Germaniques. Une race comme les Syriens est égale aux peuples slaves dans la distribution d'âges. La cause de ces différenciations et leurs implications sont excessivement importantes et elles feront le sujet de l'analyse du chapitre XII où des comparaisons seront faites entre la fécondité des différentes races.

TABLEAU 40.—POURCENTAGES DES DIFFÉRENTES RACES AU CANADA EN 1921, PAR DISTRIBUTION D'ÂGES.

Origine	P.c. d'enfants au-dessous de 10 ans	P.c. 10 à 20 ans	P.c. de 21 ans et plus
Total	24·86	20·90	54·25
Anglaise	21·61	19·55	58·84
Irlandaise	20·00	19·73	60·27
Ecossaise	20·70	19·07	60·23
Galloise	22·33	18·52	59·15
Française	27·79	24·56	47·65
Autrichienne	35·31	21·58	43·11
Belge	23·82	21·59	54·59
Bulgare	14·27	8·27	77·46
Chinoise	5·18	8·47	86·35
Tchèque	28·17	24·01	47·83
Danoise	25·26	19·94	54·80
Hollandaise	24·79	21·45	53·76
Finlandaise	26·54	20·53	52·93
Allemande	24·90	22·38	52·72
Grecque	26·83	9·41	63·76
Hébraïque	33·67	23·87	42·45
Hongroise	25·98	25 92	48 10
Islandaise	22·47	22·37	55·15
Italienne	32·04	17·81	50·16
Japonaise	24·03	8·15	67·82
Lithuanienne	34·64	19·81	45·55
Nègre	21·96	19·99	58·05
Norvégienne	26·88	20·05	53·07
Polonaise	33·70	21·30	45·00
Roumaine	35·31	16·82	47·87
Russe	32·91	23·15	43·94
Serbo-Croate	27·40	17·65	54·95
Suédoise	23·55	20·12	56·33
Suisse	22·60	18·82	58·58
Syrienne	32·71	21·54	45·75
Ukranienne	36·60	22·93	40·47
Non spécifiées	9·98	6·99	83·03
Diverses	20·31	14·22	65·47
Indienne	27·83	–	–

TABLEAU 41.—POURCENTAGES DE CERTAINES RACES AU CANADA, PAR DISTRIBUTION D'ÂGES, PAR GROUPES LINGUISTIQUES ET AUTRES GROUPEMENTS.

Origine	P.c. d'enfants au-dessous de 10 ans	P.c. de 10 à 20 ans	P.c. de 21 ans et plus
Population totale	24·86	20·90	54·25
Britanniques—			
Anglaise	21·61	19·55	58·84
Irlandaise	20·00	19·73	60·27
Écossaise	20·70	19·07	60·23
Galloise	22·33	18·52	59·15
Total	21·00	19·50	59·50
Française	27·79	24·56	47·65
Scandinave—			
Danoise	25·26	19·94	54·80
Islandaise	22·47	22·37	55·15
Norvégienne	26·88	20·05	53·07
Suédoise	23·55	20·12	56·33
Total	25·00	20·30	54·60
Germanique—			
Belge	23·82	24·59	54·59
Hollandaise	24·79	21·45	53·76
Allemande	24·90	22·38	52·72
Total	24·80	22·10	53·10
Latine et Grecque—			
Grecque	26·83	9·41	63·76
Italienne	32·04	17·81	50·16
Roumaine	35·31	16·82	47·87
Total	32·20	17·10	50·70
Slave—			
Autrichienne	35·31	21·58	43·11
Bulgare	14·27	8·27	77·46
Tchèque	28·17	24·01	47·83
Lithuanienne	34·64	19·80	45·55
Polonaise	33·70	21·30	45·00
Russe	32·91	23·15	43·94
Serbo-Croate	27·40	17·65	54·95
Ukrainienne	36·60	22·93	40·47
Total	34·50	22·30	43·20
Asiatique—			
Chinoise	5·18	8·47	86·35
Japonaise	24·03	8·15	67·82
Syrienne	32·72	21·54	45·74
Total	13·40	10·10	76·50

CHAPITRE IV

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RACES DE LA POPULATION ET DES GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE, PAR PROVINCES

Le chapitre I a traité spécialement des proportions des différentes races dans la population du Canada dans son ensemble. On y a vu que le Canada est encore en grande majorité anglais et français mais que dans les décades antérieures à 1921 d'importants changements se sont produits qui, s'ils se continuent, altéreront définitivement la composition de la population dans une période comparativement brève. La proportion de nés à l'étranger a aussi été analysée et l'attention a été attirée sur les nouveau-venus d'origine étrangère. On a aussi fait ressortir la signification de la forte marge de fluctuation dans les nombres et les proportions de nés à l'étranger.

Dans le deuxième chapitre nous avons traité de la distribution des races étrangères au point de vue de leur durée de résidence au Canada. En premier lieu, on a analysé les différentes proportions de notre population suivant qu'elle est née au Canada, née aux Etats-Unis et née dans tous autres pays. Un examen plus détaillé a été fait des proportions de nés à l'étranger appartenant à des races étrangères et de leur augmentation de décade en décade. On en a ensuite tiré certaines conclusions basées sur les dates de l'immigration des différents groupes et sur leur magnitude relative et sur les changements de pays de naissance de la plus récente immigration.

Si importantes que soient ces considérations, elles sont à certains points de vue éclipsées par la répartition territoriale des différentes races au Canada. La distribution géographique des races étrangères a une très grande signification. Plusieurs questions se présentent d'elles-mêmes en abordant ce sujet. Comment ces races étrangères et ces nés à l'étranger se répartissent-ils dans les différentes provinces canadiennes? Quels changements s'opèrent dans ces proportions? Comment ces races étrangères se répartissent-elles dans les districts soit urbains, soit ruraux? Comment interpréter les différences et comment les expliquer? Ce chapitre doit répondre aux deux premières de ces questions en même temps qu'à quelques autres qui leur sont incidentes.

RÉPARTITION DES DIVERSES RACES PAR PROVINCES

Le tableau 42a montre les pourcentages de distribution des diverses races au Canada lors du dernier recensement. La première colonne montre le pourcentage d'origine britannique dans la population de chaque province en 1921. L'Ile du Prince-Edouard, avec 85 p.c., a la plus forte proportion de sang britannique. La Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie Britannique étaient aussi en grande majorité d'extraction britannique avec des proportions dépassant 70 p.c. dans chaque cas.

Comme on devait s'y attendre, la population d'origine française de la province de Québec est bien plus grande qu'en toute autre section du pays. Le Nouveau-Brunswick vient en deuxième avec près d'un tiers de Français; l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse suivent dans l'ordre mentionné avec des pourcentages beaucoup plus bas. Dans l'ouest, la proportion de population d'extraction française est minime, variant de 5 à 7 p.c. dans les Provinces des Prairies et tombant à 2 p.c. en Colombie Britannique L'Ontario tient le milieu entre les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies quant à la proportion de personnes d'origine française dans sa population.

La comparaison entre les colonnes 2 et 3 révèle le fait intéressant que si la proportion de race français dans les provinces de l'Est est très élevée comparativement à celles de l'Ouest, on constate le contraire dans le cas d'autres races européennes. Dans le Québec et en allant plus à l'est, la proportion d'autres races européennes dans chaque province

TABLEAU 42A.—DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DE DIVERSES ORIGINES AU CANADA, PAR PROVINCES, 1901, 1911 ET 1921

Division géographique	1921					1911					1901				
	Origine britannique	Origine française	Autres origines d'Europe	Origine indienne	Origine asiatique	Origine britannique	Origine française	Autres origines d'Europe	Origine indienne	Origine asiatique	Origine britannique	Origine française	Autres origines d'Europe	Origine indienne	Origine asiatique
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	66·40	27·91	14·16	1·26	0·75	54·08	28·52	12·81	1·46	0·60	57·03	30·70	8·51	0·41	2·38
Ile du Prince-Edouard	85·34	13·51	0·67	0·27	0·11	84·23	13·99	0·97	0·26	0·03	85·11	13·43	0·97	-	0·25
Nouvelle-Ecosse	77·81	10·81	9·34	0·39	0·28	76·92	10·51	10·14	0·39	0·14	78·13	9·83	10·15	0·02	0·35
Nouveau-Brunswick	65·23	31·22	2·53	0·34	0·21	65·33	28·02	3·08	0·44	0·09	71·73	24·15	2·84	0·02	0·44
Québec	15·12	80·01	3·85	0·49	0·22	15·76	80·04	2·97	0·60	0·11	17·60	80·18	1·36	0·06	0·62
Ontario	77·79	8·46	11·99	0·91	0·31	76·25	8·01	12·83	1·07	0·18	79·35	7·27	11·39	0·03	1·13
Manitoba	57·53	6·66	32·99	2·27	0·28	57·77	6·71	28·09	2·87	0·21	64·35	6·28	22·36	0·08	6·37
Saskatchewan	52·86	5·56	39·14	1·70	0·43	50·97	4·72	35·85	2·38	0·25	43·92	2·89	33·30	0·05	19·43
Alberta	59·79	5·25	31·16	2·47	0·73	51·46	5·29	30·22	3·05	0·56	47·80	6·18	26·84	0·34	18·38
Colombie Britannique	73·87	2·14	11·63	4·27	7·57	64·38	2·27	14·61	5·13	7·84	59·56	2·57	12·48	10·90	16·20

TABLEAU 42B.—DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DE DIVERSES ORIGINES AU CANADA, PAR PROVINCES, 1901, 1911 ET 1921

Division géographique	P.c.	Britannique	Origine	P.c.	Britannique	Origine	P.c.	Britannique	Origine	P.c.	Britannique	Origine	P.c.	Britannique	Origine
	1921	1911	1901	1921	1911	1901	1921	1911	1901	1921	1911	1901	1921	1911	1901
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	55·40	54·08	57·03	27·91	28·52	30·70	14·16	12·81	8·51	0·75	0·60	0·41	1·26	1·46	2·38
Ile du Prince-Edouard	85·34	84·23	85·11	13·51	13·99	13·43	0·67	0·9	0·97	0·11	0·03	—	0·27	0·26	0·25
Nouvelle-Ecosse	77·81	76·92	78·13	10·81	10·51	9·83	9·34	10·14	10·15	0·28	0·14	0·02	0·39	0·39	0·35
Nouveau-Brunswick	65·23	65·33	71·73	31·22	28·02	24·15	2·53	3·08	2·84	0·21	0·09	0·02	0·34	0·44	0·44
Québec	15·12	15·76	17·60	80·01	80·04	80·18	3·85	2·97	1·36	0·22	0·11	0·06	0·49	0·60	0·62
Ontario	77·79	76·25	79·35	8·46	8·01	7·27	11·99	12·83	11·39	0·31	0·18	0·03	0·91	1·07	1·13
Manitoba	57·53	57·77	64·35	6·66	6·71	6·28	32·99	28·09	22·36	0·28	0·21	0·08	2·27	2·87	6·37
Saskatchewan	52·86	50·97	43·92	5·56	4·72	2·89	39·14	35·85	33·30	0·43	0·25	0·05	1·70	2·38	19·43
Alberta	69·79	51·46	47·80	5·25	5·29	6·18	31·16	30·22	26·84	0·73	0·56	0·34	2·47	3·05	18·38
Colombie Britannique	73·87	64·38	59·56	2·14	2·27	2·57	11·63	14·61	12·48	7·57	7·84	10·90	4·27	5·13	16·20

n'atteint pas 10 p.c. La Nouvelle-Ecosse, avec 9.34 p.c., est la seule province à l'est d'Ontario ayant un certain mélange de races étrangères. Dans l'Ile du Prince-Edouard cette proportion n'atteint pas un pour cent. En se dirigeant vers l'Ouest, on constate que l'Ontario et la Colombie Britannique ont à peu près la même proportion d'autres origines européennes, avec chacune entre 11 à 12 p.c., tandis que ces proportions dans les trois Provinces des Prairies varient de 30 à 40 p.c. Il serait difficile d'exagérer la portée de ces faits. Dans les Provinces des Prairies la proportion relative de races étrangères est de trois à trente fois plus grande que dans les autres parties du Dominion et, en moyenne, à peu près plus grande que l'Est pris en un groupe. La structure de la population des Provinces des Prairies est donc entièrement différente de celle de l'Ontario et des Provinces Maritimes. Nous analyserons plus loin les conséquences d'un tel état de choses.

Les Asiatiques forment une plus large proportion de la population de la Colombie Britannique, où l'Orient et l'Occident se rencontrent, que dans toute autre province. Le pourcentage en est dix fois plus grand qu'en Alberta qui est la deuxième province par leur nombre, et ces proportions baissent généralement en se dirigeant vers l'Est.

La signification de ces chiffres devient plus frappante quand on dresse les listes des provinces suivant l'ordre de leurs proportions d'individus de races anglaise, française, d'autres pays d'Europe ou d'Asiatiques, telles qu'en 1921:—

Province	Rang	Province	Rang
Origine britannique—		*Origine française—*	
Ile du Prince-Edouard	1	Québec	1
Nouvelle-Ecosse	2	Nouveau-Brunswick	2
Ontario	3	Ile du Prince-Edouard	3
Colombie Britannique	4	Nouvelle-Ecosse	4
Nouveau-Brunswick	5	Ontario	5
Alberta	6	Manitoba	6
Manitoba	7	Saskatchewan	7
Saskatchewan	8	Alberta	8
Québec	9	Colombie Britannique	9
Autres origines d'Europe—		*Origine asiatique—*	
Saskatchewan	1	Colombie Britannique	1
Manitoba	2	Alberta	2
Alberta	3	Saskatchewan	3
Ontario	4	Ontario	4
Colombie Bdritannique	5	Manitoba	5
Nouvelle-Ecosse	6	Nouvelle-Ecosse	6
Québec	7	Québec	7
Nouveau-Brunswick	8	Nouveau-Brunswick	8
Ile du Prince-Edouard	9	Ile du Prince-Edouard	9

Les chiffres du tableau 42a sont présentés sous une autre forme dans les graphiques 23, 24, 25 et 26.

Le tableau 42B présente les mêmes données que le tableau précédent, excepté que les pourcentages de chaque origine sont groupés par années. Les informations sont dressées de manière que les augmentations ou diminutions décennales de différentes races soient constatées facilement. Le tableau rend possible une comparaison entre les pourcentages de chaque origine en 1901-1911-1921.

La proportion d'individus de race britannique est restée la même durant cette période, dans l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse. Il y a de faibles diminutions dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba, et des augmentations significatives en Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique.

Ces différences peuvent s'expliquer par le flot relatif des immigrations britanniques et étrangères, l'émigration, la migration de province à province, les divers taux d'accroissement naturel des races britanniques et non britanniques et le caractère stationnaire de la population indienne. Ces influences varient en importance relative. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, l'accroissement plus rapide des Français tant par l'immigration que par l'accroissement naturel est d'importance majeure; en Québec, la paucité de l'immigration britannique ajoutée au taux de la natalité parmi la population native; en Ontario, l'immigration étrangère et la migration de la population venue des districts français voisins du Québec; au Manitoba, l'immigration étrangère ajoutée au taux élevé de

(Graphiques XXIII–XXV)

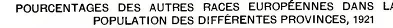
POURCENTAGES DE BRITANNIQUES DANS LA POPULATION DES DIFFÉRENTES PROVINCES, 1921

%0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100%

Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse
Ontario
Colombie Britannique
Nouveau-Brunswick
Alberta
Manitoba
Saskatchewan
Québec

POURCENTAGES DE FRANÇAIS DANS LA POPULATION DES DIFFÉRENTES PROVINCES, 1921

Québec
Nouveau-Brunswick
Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie Britannique





l'accroissement naturel parmi les races étrangères habitant cette province. Ce dernier point est spécialement important pour le Manitoba où de si grandes proportions de la population sont de race étrangère. Les augmentations de proportions des races britanniques dans les trois provinces à l'ouest du Manitoba sont dues en partie à la lourde immigration britannique venue des Etats-Unis et, dans le cas de la Colombie Britannique, venue de la Grande-Bretagne. De plus, en 1901, la population indienne avait des proportions très considérables. Ainsi, en Saskatchewan, elle constituait près de 20 p.c. de la population totale, mais en 1921 elle n'était que de 2 p.c. L'existence de ce groupe qui est à peu près stationnaire en nombre absolus contribue à augmenter les pourcentages d'augmentation et ce facteur ne peut être négligé dans le relevé des influences contribuant à l'augmentation relative des nés britanniques de ces trois provinces.

La proportion de Français dans l'Ile du Prince-Edouard tout comme la proportion d'individus d'origine britannique montre très peu de changement. Il en est de même pour le Québec et le Manitoba. Il y a de faibles diminutions dans la densité de la population française en Nouvelle-Ecosse et en Ontario, mais des augmentations significatives dans le cas du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. En Alberta et en Colombie Britannique la proportion de Français a diminué au cours de la période de vingt années, principalement à cause de l'augmentation disproportionnée de l'immigration anglaise.

Si nous pronons maintenant les proportions de races de l'Europe continentale on constate qu'il n'y a guère de variation en 1921 dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie Britannique comparativement à 1901. Le pourcentage en Colombie Britannique était de 2 p.c. plus haut en 1911 mais avec cette exception qu'il y a peu de variations au cours de vingt ans dans ces cinq provinces. D'un autre côté, dans les provinces de Québec, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, les augmentations de nés à l'étranger sont bien marquées. L'augmentation est moins considérable en Québec et la plus grande se trouve au Manitoba où les proportions ont changé de 22.36 p.c. en 1901 à 32.99 p.c. en 1921—une augmentation allant de 45 à 50 p.c. Ces augmentations sont extrêmement significatives dans les autres Provinces des Prairies et sont ininterrompues au cours de la même période.

Dans le cas des Asiatiques, bien que les proportions aient augmenté pour l'ensemble du Canada, leur densité relative a décru pendant cette période, dans la province de Colombie Britannique. A ce sujet la Colombie Britannique diffère de toutes les autres provinces du

(Graphique XXVI)

POURCENTAGES DES RACES ASIATIQUES DANS LA POPULATION DES DIFFÉRENTES PROVINCES, 1921

%0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10%

Colombie Britannique
Alberta
Saskatchewan
Ontario
Manitoba
Nouvelle-Ecosse
Québec
Nouveau-Brunswick
Ile du Prince-Edouard

Dominion parce que partout ailleurs les proportions de population d'origine asiatique ont augmenté constamment depuis le commencement du siècle. On trouve l'explication par les nombres relativement faibles d'Asiatiques dans les provinces à l'est de la Colombie Britannique au commencement du siècle. Ainsi, en Saskatchewan, il n'y avait que 42 Asiatiques en 1901, tandis que la Colombie Britannique en avait déjà 19,482. Dans les deux décades qui ont suivi, le nombre d'Asiatiques en Colombie Britannique a augmenté de 20,342; cependant la population totale a augmenté plus rapidement, ce qui réduit la proportion d'Asiatiques de cette province pour 1921. D'un autre côté, en Saskatchewan l'augmentation numérique est de seulement 3,252, mais ceci représente sur le chiffre originaire de 42 en 1901, une augmentation beaucoup plus grande que celle de la population totale. L'augmentation absolue en Colombie Britannique est de six et sept fois plus grande que celle de la Saskatchewan.

PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION PAR PROVINCES

Le tableau 43 montre la répartition de la population par pays de naissance pour tout le Canada et pour chacune des provinces en 1911 et 1921. Les tableaux 44 et 45 présentent les données pour les nés en Europe, par groupes géographiques et linguistiques, et le tableau 46 donne un résumé pour tout le Canada et pour chaque province. L'information donnée par ces tableaux se présente d'une manière plus claire, sous forme de graphiques.

Les neuf provinces disposées par ordre de pourcentages de leur population née au Canada en 1921 sont comme suit: (voir graphique 27):—

Province	P.c. de nés au Canada
Ile du Prince-Edouard	97·33
Nouveau-Brunswick	94·47
Québec	92·01
Nouvelle-Ecosse	91·69
Ontario	78·13
Manitoba	63·55
Saskatchewan	60·44
Alberta	53·55
Colombie Britannique	50·34

Ce qui frappe d'abord c'est la grande marge de fluctuation dans les proportions. Le pourcentage de nés au Canada dans l'Ile du Prince-Edouard est presque de deux fois aussi élevé que celui de la Colombie Britannique. De Québec et en se dirigeant vers l'Est la proportion de nés au Canada est sur un niveau absolument différent de l'ouest d'Ontario. Les changements dans la structure de la population des provinces de l'Est s'opèrent très lentement, mais plus nous avançons vers l'Ouest, à partir de l'Ontario, la population semble dans un état d'évolution accélérée. Le pourcentage de nés au Canada a des fluctuations si violentes qu'en arrivant à la côte du Pacifique on constate que si, dans l'Est il y a moins de 3 p.c. de la population née en dehors du Canada, dans l'extrême Ouest elle se compose d'au moins la moitié d'immigrants.

Une comparaison entre les proportions de nés au Canada en 1911 et 1921, par provinces (tableau 46) montre que les provinces ont gardé le même rang aux deux derniers recensements, bien que les proportions de nés au Canada soient légèrement plus faibles en 1911 qu'en 1921 dans l'Est et considérablement moins dans les provinces à l'Ouest d'Ontario.

Le graphique 27 montre aussi les proportions de la population née dans les Iles Britanniques lors du recensement de 1921. Les provinces, par ordre de proportions sont comme suit:—

Province	P.c. de nés britanniques
Colombie Britannique	29·31
Manitoba	18·32
Alberta	16·57
Ontario	15·35
Saskatchewan	13·09
Québec	3·59
Nouvelle-Ecosse	3·16
Nouveau-Brunswick	2·46
Ile du Prince-Edouard	0·94

Ce qui frappe encore c'est la grande marge de fluctuation. En contraste avec le tableau précédent la proportion de la population née dans les Iles Britanniques est beaucoup plus lourde depuis l'Ontario en se dirigeant vers l'ouest que dans le Québec et les Provinces Maritimes. La proportion d'immigrés britanniques dans les cinq provinces de l'Ouest est

quatre à huit fois aussi grande qu'en Québec où l'on trouve le plus fort pourcentage des quatre provinces de l'Est. Ainsi l'effet de l'immigration britannique au cours de la dernière génération sur la composition de la population des différentes provinces a été de fournir un nombre plus que proportionnel de colons aux provinces à l'ouest d'Ontario. En 1921, la Colombie Britannique donnait le plus fort pourcentage de population née dans les Iles Britanniques. Cependant, l'Ontario comme on le verra plus tard, a reçu un nombre beaucoup plus grand d'immigrés britanniques que toute autre province, sa population est plusieurs fois aussi considérable que celle de toute autre province de l'Ouest, de sorte que les immigrés britanniques, bien que très nombreux, ne constituent qu'un pourcentage modéré de sa population totale. Comparativement aux autres provinces de l'Ouest il semble que la Saskatchewan avait un pourcentage d'immigration britannique un peu plus élevé que celui de l'Ontario mais cette situation est renversée en 1921. Dans toutes les provinces, excepté le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique, la proportion de nés dans les Iles Britanniques est plus basse en 1921 qu'en 1911.

Le graphique 27 montre en plus les proportions de nés à l'étranger dans la population de chaque province en 1921. Elles s'alignent comme suit par ordre de proportion:

Province	P.c. de nés à l'étranger
Alberta	29·56
Saskatchewan	26·31
Colombie Britannique	19.02
Manitoba	17·91
Ontario	6·21
Québec	4·18
Nouveau-Brunswick	2·77
Nouvelle-Ecosse	2·67
Ile du Prince-Edouard	1·46

Comme dans le cas des proportions de nés au Canada et de nés dans les Iles Britanniques, il y a une large marge de fluctuation dans les pourcentages de nés à l'étranger dans la population de chaque province. Les quatre provinces de l'Ouest forment une classe par elles-mêmes. L'Ontario qui se trouve à l'égal de ces provinces par la proportion de sa population née dans les Iles Britanniques, cette fois se range avec le Québec et les Provinces Maritimes par la proportion de sa population née à l'étranger. A partir du Manitoba en se dirigeant vers l'est, il y a un changement très marqué dans la proportion de la population née à l'étranger. Le pourcentage plus bas des provinces de l'Ouest est trois fois aussi élevé que celui de l'Ontario, qui fournit le pourcentage le plus élevé des provinces de l'Est, et la différence devient encore plus grande en se dirigant encore plus à l'est. Une telle différence entre l'est et l'ouest dans les proportions de la population née à l'étranger ne peut que résulter de différences radicales dans leur attitude vis-à-vis les problèmes de gouvernement, d'instruction et de commerce.

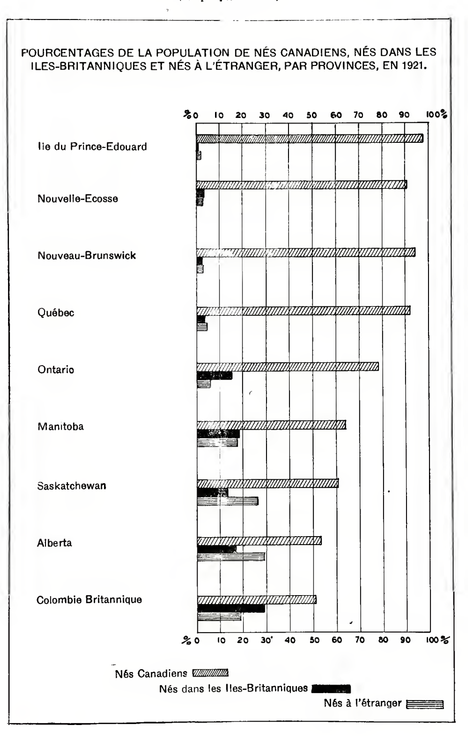
Le tableau 46 présente un autre fait important dans la comparaison des proportions de nés à l'étranger aux deux recensements. En Ontario et plus à l'est, le pourcentage de nés à l'étranger est plus élevé en 1921 qu'en 1911, tandis qu'au Manitoba et plus à l'ouest il est plus bas pour la même période. Il est probable que l'immigration des nés aux Etats-Unis dans les villes de l'est en ces dernières années, et la cessation comparative de l'immigration des autres nés à l'étranger dans les provinces de l'Ouest pendant et après la guerre, ainsi que la mortalité des immigrés d'âge avancé sont des facteurs importants dans ces différences.

Les proportions de la population immigrée du nord-ouest d'Europe de chaque province sont données ci-dessous.

Province	P.c. des nés dans le nord-ouest de l'Europe
Alberta	4·53
Saskatchewan	4·33
Manitoba	3·46
Colombie Britannique	2·91
Ontario	0·73
Québec	0·47
Nouvelle-Ecosse	0·41
Nouveau-Bunswick	0·25
Ile du Prince-Edouard	0·02

La marge de fluctuation est encore ici très significative. Il y a une baisse marquée dans la proportion de nés dans l'Europe septentrionale comme dans le cas de tous les nés à l'étranger en avançant du Manitoba à l'Ontario et encore plus à l'est. Il est intéressant de voir

(Graphique XXVII)



que l'Alberta a une plus forte proportion d'immigrés du nord-ouest d'Europe que toute autre province. La proportion de nés dans le nord-ouest d'Europe en 1921 est plus basse qu'en 1911 dans toutes les provinces excepté l'Ile du Prince-Edouard où les nombres absolus sont négligeables. L'arrêt de l'immigration en est la principale explication.

La densité relative de la population née dans le sud, l'est et le centre d'Europe dans les différentes provinces est comme suit:—

Province	P.c. de nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe
Manitoba	10·57
Saskatchewan	9·94
Alberta	7·26
Colombie Britannique	3·07
Ontario	2·74
Québec	1·70
Nouvelle-Ecosse	0·70
Nouveau-Brunswick	0·25
Ile du Prince-Edouard	0·02

Remarquons d'abord que la variation des pourcentages se fait sur une plus grande marge entre les provinces que celle donnée dans les chiffres des immigrés du nord-ouest européen. Il n'en faut cependant pas déduire que relativement à la population les immigrés du nord-ouest d'Europe ont été distribués plus également par tout le Canada; c'est plutôt le contraire qui se produit; bien que les fluctuations réelles soient beaucoup plus faibles pour le groupe du Nord-Ouest, leur nombre est aussi plus faible de sorte que leur proportion de la population est aussi plus basse dans chaque province. Donc, pour fins de comparaison, il est nécessaire de tenir compte de cette différence comme on le fait par l'usage d'un coefficient de variation. Pour les immigrés du nord-ouest d'Europe ce coefficient a été établi à 153 p.c., tandis que pour ceux du sud, de l'est et du centre d'Europe il est placé à 97 p.c. Les coefficients sont élevés dans les deux cas, mais bien que les extrêmes soient encore plus éloignés dans le cas du sud, de l'est et du centre, les coefficients indiquent que, dans l'ensemble, ils sont distribués plus également dans la population des différentes provinces que ne le sont les immigrés du nord-ouest européen. La large marge fait cependant ressortir la différence de proportions entre les Européens du sud, de l'est et du centre et des populations des provinces aux deux extrémités, savoir, Manitoba et Île du Prince-Edouard.

Dans les Provinces des Prairies les immigrés du sud, de l'est et du centre européens constituent une proportion beaucoup plus grande de la population totale que dans toute autre partie du Canada; cette proportion diminue plus l'on s'avance vers l'est. On remarque aussi que les proportions dans les quatre provinces de l'Ouest sont considérablement plus basses en 1921 qu'en 1911, tandis qu'en Ontario, Québec et Nouvelle-Ecosse elles sont un peu plus élevées.

Pour ce qui est des nés dans les pays scandinaves, on remarque que c'est seulement à partir du Manitoba et en continuant vers l'ouest que ce groupe forme une proportion de population plus que négligeable. Les pourcentages des quatre provinces de l'Ouest sont comme suit:—

Province	Pourcentages de nés en pays scandinaves
Alberta	2·68
Saskatchewan	2·57
Colombie Britannique	2·01
Manitoba	1·83

Dans chaque cas les proportions sont plus faibles en 1921 qu'en 1911. Les proportions de population née dans les pays germaniques sont comme suit pour chacune des provinces:—

Province	Pourcentages de nés en pays germaniques
Alberta	1·36
Saskatchewan	1·26
Manitoba	1·08
Colombie Britannique	0·54
Ontario	0·43
Nouvelle-Ecosse	0·19
Québec	0·17
Nouveau-Brunswick	0·07
Ile du Prince-Edouard	négligeable

Ici encore nous trouvons une plus forte proportion dans l'Ouest que dans l'Est, bien que les différences n'y soient pas aussi marquées que dans le cas du total de nés dans le nord-ouest de l'Europe et plus principalement de nés dans le sud, l'est et le centre européens. Dans chaque cas les proportions sont plus basses en 1921 qu'en 1911.

Le tableau suivant présente les données sur le groupe Latins et Grecs, les provinces y paraissant dans l'ordre d'importance du pourcentage de ces immigrés de leurs populations respectives:—

Province	Pourcentages des nés en pays latins et grecs
Colombie Britannique	1·07
Saskatchewan	1·05
Alberta	0·98
Ontario	0·69
Manitoba	0·61
Québec	0·61
Nouvelle-Ecosse	0·19
Nouveau-Brunswick	0·06
Ile du Prince-Edouard	0·01

Comme dans le cas du groupe germanique, il semble y avoir plus d'uniformité dans la distribution des Latins et Grecs parmi les provinces les plus populeuses du Dominion. Les chiffres semblent se grouper naturellement en trois classes. La Colombie Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta donnent la plus haute proportion et entre elles la différence est légère. On trouve la même tendance uniforme entre Ontario, Manitoba et Québec. Ces provinces ont une proportion plus basse. Les Provinces Maritimes donnent des pourcentages plus faibles que l'une ou l'autre des deux premières sections du pays.

Un autre fait important au sujet des immigrés latins et grecs, en contraste avec les autres groupes linguistiques, se trouve dans la proportion de la population canadienne née dans ces pays et qui est plus élevée en 1921 qu'en 1911, et ce dans chaque province où ils sont en nombre assez considérable, excepté la Colombie Britannique.

Pour ce qui est du groupe slave* les chiffres suivants se passent de commentaires:—

Province	Pourcentages de nés en pays slaves
Manitoba	9·72
Saskatchewan	8·09
Alberta	5·81
Ontario	1·64
Colombie Britannique	1·58
Québec	1·07
Nouvelle-Ecosse	0·47
Nouveau-Brunswick	0·18
Ile du Prince-Edouard	0·01

Les fluctuations de proportion de Slaves nés à l'étranger dans la population des différentes provinces sont très marquées. La concentration dans les Provinces des Prairies mérite d'être notée. Bien que les proportions de 1921 soient plus faibles que celles de 1911 dans l'Ouest, deux provinces de l'Est montrent de plus fortes proportions de Slaves en 1921 qu'en 1911; ces provinces sont l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse.

Par la proportion des nés aux Etats-Unis, les provinces sont dans l'ordre suivant:—

Province	Pourcentages de nés aux Etats-Unis
Alberta	16·97
Saskatchewan	11·57
Colombie Britannique	6·66
Manitoba	3·55
Ontario	2·41
Nouveau-Brunswick	2·13
Québec	1·78
Ile du Prince-Edouard	1·37
Nouvelle-Ecosse	1·34

On voit que l'Alberta et la Saskatchewan ont les plus fortes proportions de population née aux Etats-Unis; les pourcentages fléchissent graduellement ailleurs et contrairement à tous les autres groupes d'origines déjà étudiés ils sont loin d'être négligeables

*On compte un très grand nombre de Juifs, parmi les immigrés nés dans les pays slaves.

dans les Provinces Maritimes. Depuis un certain temps il y a un mouvement considérable de Canadiens, tant Français qu'Anglais de l'est des Etats-Unis, revenant au Canada et on croit que cette migration explique en plus grande partie le pourcentage de nés aux Etats-Unis dans l'extrême-est, lequel est beaucoup plus grand que celui des autres immigrés. Le gros des immigrants américains dans les Provinces des Prairies se compose des races anglaises, scandinaves et germaniques.

Un autre point intéressant se détache par la comparaaison des chiffres de 1921 avec ceux de 1911. En Colombie Britannique, Alberta et Saskatchewan les proportions de nés aux Etats-Unis sont plus faibles en 1921 qu'en 1911 mais au Manitoba, en Ontario et dans le Québec et les autres provinces de l'Est ces proportions sont plus élevées.

Les proportions d'Asiatiques dans les différentes provinces en 1921 sont comme suit:—

Province	Pourcentages de nés en pays asiatiques
Colombie Britannique	6·22
Alberta	0·68
Saskatchewan	0·40
Ontario	0·26
Manitoba	0·24
Québec	0·17
Nouvelle-Ecosse	0·14
Nouveau-Brunswick	0·11
Ile du Prince-Edouard	0·04

Ces chiffres ne demandent guère de commentaires, si ce n'est de noter le point significatif qui ressort par l'étude du tableau 46. Bien qu'en Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique la proportion des populations respectives de ces provinces nées en Asie soit plus basse en 1921 qu'en 1911, elle est plus élevée dans toutes les autres provinces au dernier recensement.

La comparaison relative des proportions de la population par pays de naissance en 1921 et en 1911 peut se résumer comme suit: d'abord, la proportion d'immigrés britanniques a diminué dans les Provinces des Prairies tandis qu'elle a augmenté en Ontario, Québec et Colombie Britannique. La même tendance se constate chez les nés à l'étranger pour tout le pays, bien qu'en Colombie Britannique la proportion soit plus basse en 1921. Les nés dans le nord-ouest d'Europe donnent un plus faible pourcentage dans toutes les provinces excepté l'Ile du Prince-Edouard, tandis que les immigrés du sud, de l'est et du centre européens, bien que donnant un plus bas pourcentage dans les quatre provinces de l'Ouest, constituent un plus fort pourcentage qu'en Ontario et dans l'est généralement. Les immigrés scandinaves et germaniques donnent de plus faibles pourcentages sur toute la ligne en 1921, tandis que dans l'ensemble, les proportions de Latins et de Grecs ont augmenté au cours de la décade. L'augmentation de ce dernier groupe est plus marquée dans l'ouest central et en Québec. En Ontario leur proportion n'a pas varié; la Colombie Britannique est une exception frappante, avec une diminution d'approximativement 50 p.c.

Les nés dans les pays slaves, y compris le plus grand nombre de ceux d'origine juive, donnent un plus faible pourcentage en 1921 dans toutes les provinces de l'Ouest, tandis qu'en Ontario et en Nouvelle-Ecosse la proportion de nés en pays slaves a augmenté. Cette différence vient en partie du fait qu'entre 1911 et 1914 l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse ont reçu de plus forts groupes d'immigrants slaves que dans les années précédentes, tandis que les autres provinces en ont reçu de plus faibles. Ensuite, depuis la guerre, il y a eu une reprise d'immigration russe et principalement de Polonais en Ontario.

Une situation semblable paraît exister en ce qui regarde les nés aux Etats-Unis. En 1921, leur proportion est considérablement plus basse qu'en 1911 dans les trois provinces de l'Ouest mais un peu plus haute dans l'est.

TABLEAU 43.—POURCENTAGES DE LA POPULATION PAR LIEU DE NAISSANCE POUR LE CANADA ET LES PROVINCES, 1911 ET 1921

Lieu de naissance	Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Population totale	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Canada	77·98	77·75	97·25	97·33	92·63	91·69	94·80	94·47	92·67	92·01	79·90	78·13	58·64	63·55	50·52	60·44	43·25	53·55	43·14	50·34
Iles Britanniques	11·16	11·66	1·49	0·94	3·35	3·16	2·66	2·46	3·45	3·59	13·99	15·35	20·39	18·32	16·28	13·09	18·23	16·57	28·16	29·31
Possessions britanniques	0·41	0·45	0·25	0·26	1·78	2·47	0·23	0·29	0·17	0·22	0·20	0·30	0·21	0·21	0·17	0·15	0·38	0·31	1·90	1·31
Nés à l'étranger	10·44	10·13	1·00	1·46	2·23	2·67	2·31	2·77	3·71	4·18	5·89	6·21	20·74	17·91	33·02	26·31	38·13	29·56	26·78	19·02
Europe	5·62	5·23	0·08	0·04	1·06	1·13	0·58	0·52	2·05	2·21	3·44	3·51	16·92	14·08	18·50	14·30	15·70	11·85	10·22	6·04
Autriche	0·94	0·65	–	–	0·12	0·07	0·01	0·02	0·15	0·13	0·38	0·27	5·02	2·87	3·22	2·25	2·83	1·70	1·12	0·27
Belgique	0·11	0·15	–	–	0·12	0·11	0·02	0·03	0·07	0·10	0·02	0·08	0·50	0·54	0·26	0·28	0·27	0·28	0·20	0·15
Bulgarie	0·28	0·01	–	–	0·02	0·01	0·03	0·01	0·20	–	0·11	0·02	0·48	–	1·35	0·02	0·95	0·01	0·10	0·01
Tchécoslovaquie	0·02	0·05	–	–	0·01	0·03	–	–	–	–	–	0·03	0·04	0·11	0·11	0·12	0·10	0·19	0·10	0·11
Danemark	0·07	0·08	–	–	0·01	0·02	0·07	0·06	0·01	0·01	0·03	0·03	0·13	0·15	0·20	0·20	0·37	0·40	0·19	0·18
Finlande	0·15	0·14	–	–	–	–	–	0·01	0·01	0·01	0·27	0·27	0 03	0·04	0·11	0·10	0·27	0·21	0·54	0·36
France	0·24	0·22	0·01	0·01	0·08	0·16	0·05	0·05	0·30	0·26	0·07	0·08	0·68	0·48	0·60	0·43	0·49	0·36	0·32	0·26
Galicie	0·44	0·41	–	–	0·05	0·02	–	–	0·02	0·03	0·14	0·13	2·61	2·40	1·79	1·28	1·55	1·16	0·15	0·08
Allemagne	0·55	0·29	0·01	–	0·11	0·07	0·04	0·03	0·09	0·04	0·59	0·31	0·93	0·37	1·68	0·85	1·63	0·78	0·78	0·29
Grèce	0·04	0·04	–	–	0·01	0·02	0·01	0·01	0·03	0·05	0·04	0·05	0·01	0·02	0·01	0·03	0·03	0·04	0·17	0·09
Hollande	0·05	0·07	–	–	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·03	0·04	0·16	0·17	0·13	0·13	0·30	0·30	0·10	0·10
Hongrie	0·15	0·09	–	–	0·07	0·02	0·01	–	0·01	0·01	0·07	0·03	0·20	0·10	1·12	0·62	0·31	0·12	0·17	0·04
Irlande	0·10	0·08	–	–	–	–	8	–	–	–	0·01	–	1·11	0·78	0·27	0·18	0·06	0·04	0·06	0·06
Italie	0·48	0·40	0·01	0·01	0·14	0·15	0·08	0·05	0·32	0·33	0·65	0·61	0·15	0·16	0·05	0·05	0·49	0·42	2·07	0·92
Yougoslavie	–	0·02	–	–	–	0·01	–	–	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·04	–	0·05	–	0·09
Norvège	0·29	0·26	0·01	0·01	0·02	0·02	0·04	0·04	0·02	0·01	0·06	0·05	0·31	0·25	1·55	1·22	1·54	1·13	0·95	0·68
Pologne	–	0·33	–	–	–	0·11	–	0·02	–	0·12	–	0·44	–	0·94	–	0·44	–	0·50	–	0·17
Roumanie	–	0·26	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·23	–	0·13	–	0·43	–	0·97	–	0·52	–	0·06
Russie	1·25	1·15	0·02	0·01	0·25	0·22	0·16	0·13	0·76	0·77	0·77	0·67	3·55	2·80	4·69	3·74	2·68	1·97	1·01	0·83
Suède	0·39	0·32	0·01	–	0·03	0·02	0·04	0·03	0·02	0·02	0·15	0·11	0·84	0·65	1·26	0·97	1·70	1·11	1·81	1·09
Suisse	–	0·04	–	–	–	–	–	–	–	0·02	–	0·03	–	0·07	–	0·07	–	0·13	–	0·10
Ukraine	–	0·13	–	–	–	0·02	–	–	–	0·02	–	0·07	–	0·69	–	0·28	–	0·37	–	0·04
Autres	0·07	0·04	–	–	0·01	0·02	0·01	0·01	0·03	0·04	0·05	0·04	0·17	0·05	0·10	0·03	0·13	0·06	0·38	0·06
Asie	0·57	0·61	0·02	0·04	0·11	0·14	0·07	0·11	0·14	0·17	0·22	0·26	0·24	0·24	0·31	0·40	0·59	0·68	6·88	6·22
Chine	0·37	0·42	0·01	0·01	0·03	0·06	0·03	0·05	0·08	0·09	0·11	0·18	0·18	0·21	0·24	0·35	0·48	0·58	4·80	4·10
Japon	0·12	0·13	–	–	–	–	–	–	–	–	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·06	0·07	2·01	2·08
Syrie	0·04	0·04	0·01	0·03	0·07	0·08	0·04	0·06	0·04	0·06	0·04	0·05	0·03	0·02	0·04	0·03	0·02	0·02	0·03	0·02
Turquie	0·03	0·01	–	–	0·01	–	–	–	0·01	0·01	0·05	–	0·01	–	0·01	–	0·01	0·01	0·03	0·01
Autres	0·01	0·01	–	–	–	–	–	–	0·01	0·01	0·01	0·02	0·01	–	0·01	0·01	0·02	–	0·01	0·01
Etats Unis	4·21	4·25	0·89	1·37	0·98	1·34	1·64	2·13	1·49	1·78	2·20	2·41	3·54	3·55	14·14	11·57	21·74	16·97	9·57	6·66

NOTA.—Là où le pourcentage est omis, c'est qu'il est moins que 1–100 d'un pour cent et conséquemment négligeable.

7213—7

TABLEAU 44.—POURCENTAGES DE LA PROPORTION NÉE DANS L'EUROPE CONTINENTALE, PAR PROVINCES, GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET PAYS DE NAISSANCE, 1911 ET 1921

Lieu de naissance	Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Nord-ouest Européen—																				
Belgique	0·11	0·15	–	–	0·12	0·11	0·02	0·03	0·07	0·10	0·02	0·08	0·50	0·54	0·26	0·28	0·27	0·28	0·20	0·15
Danemark	0·07	0·08	–	–	0·01	0·02	0·07	0·06	0·01	0·01	0·03	0·03	0·13	0·15	0·20	0·20	0·37	0·40	0·19	0·18
France	0·24	0·22	0·01	0·01	0·08	0·16	0·05	0·05	0·30	0·26	0·07	0·08	0·68	0·48	0·60	0·43	0·49	0·36	0·32	0·26
Allemagne	0·55	0·29	0·01	–	0·11	0·07	0·04	0·03	0·09	0·04	0·59	0·31	0·93	0·37	1·68	0·85	1·63	0·78	0·78	0·29
Hollande	0·05	0·07	–	–	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·03	0·04	0·16	0·17	0·13	0·13	0·30	0·30	0·10	0·10
Islande	0·10	0·08	–	–	–	–	–	–	–	–	0·01	–	1·11	0·78	0·27	0·18	0·06	0·04	0·06	0·06
Norvège	0·29	0·26	0·01	0·01	0·02	0·02	0·04	0·04	0·02	0·01	0·06	0·05	0·31	0·25	1·55	1·22	1·54	1·13	0·95	0·68
Suède	0·39	0·32	–	–	0·03	0·02	0·04	0·03	0·02	0·02	0·15	0·11	0·84	0·65	1·26	0·97	1·70	1·11	1·81	1·09
Suisse	–	0·04	–	–	–	–	–	–	–	0·02	–	0·03	–	0·07	–	0·13	–	0·13	–	0·10
Total	1·80	1·51	0·03	0·02	0·38	0·41	0·27	0·25	0·52	0·47	0·96	0·73	4·66	3·46	5·95	4·33	6·36	4·53	4·41	2·91
Centre, sud et est Européen—																				
Autriche	0·94	0·65	–	–	0·12	0·07	0·01	0·02	0·15	0·13	0·38	0·27	5·02	2·87	3·22	2·25	2·83	1·70	1·12	0·27
Bulgarie	0·28	0·01	–	–	0·02	0·01	0·03	0·01	0·20	–	0·11	0·02	0·48	–	1·35	0·02	0·95	0·01	0·10	0·01
Tchécoslovaquie	0·02	0·05	–	–	0·01	0·03	–	–	–	–	–	0·03	0·04	0·11	0·11	0·12	0·10	0·19	0·10	0·11
Finlande	0·15	0·14	–	–	–	–	–	0·01	0·01	0·01	0·27	0·27	0·03	0·04	0·11	0·10	0·27	0·21	0·54	0·36
Galicie	0·44	0·41	–	–	0·05	0·02	–	–	0·02	0·03	0·14	0·13	2·61	2·40	1·79	1·28	1·55	1·16	0·15	0·08
Grèce	0·04	0·04	–	–	0·01	0·02	0·01	–	0·03	0·05	0·04	0·05	0·01	0·02	0·01	0·03	0·03	0·04	0·17	0·09
Hongrie	0·15	0·09	–	–	0·07	0·02	–	–	0·01	0·01	0·07	0·03	0·20	0·10	1·12	0·62	0·31	0·12	0·17	0·04
Italie	0·48	0·40	0·01	0·01	0·14	0·15	0·08	0·05	0·32	0·33	0·65	0·61	0·15	0·16	0·05	0·05	0·49	0·42	2·07	0·92
Yougoslavie	–	0·02	–	–	–	0·01	–	–	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·04	–	0·05	–	0·09
Pologne	–	0·33	–	–	–	0·11	–	0·02	–	0·12	–	0·44	–	0·94	–	0·44	–	0·50	–	0·17
Roumanie	–	0·26	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·23	–	0·13	–	0·43	–	0·97	–	0·52	–	0·06
Russie	1·25	1·15	0·02	0·01	0·25	0·22	0·16	0·13	0·76	0·77	0·77	0·67	3·55	2·80	4·60	3·74	2·68	1·97	1·01	0·83
Ukraine	–	0·13	–	–	–	0·02	–	–	–	0·02	–	0·07	–	0·69	–	0·28	–	0·37	–	0·04
Total	3·35	3·68	0·03	0·02	0·67	0·70	0·29	0·25	1·50	1·70	2·43	2·74	12·09	10·57	12·45	9·94	9·21	7·26	5·43	3·07

NOTA.—Là où le pourcentage est omis c'est qu'il est moins de 1–100 d'un pour cent

TABLEAU 45.—POURCENTAGES DE LA POPULATION NÉE DANS L'EUROPE CONTINENTALE, PAR PROVINCES ET GROUPES LINGUISTIQUES DE PAYS DE NAISSANCE, 1911 ET 1921

Lieu de naissance	Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Scandinaves—																				
Danemark	0·07	0·08	–	–	0·01	0·02	0·07	0·06	0·01	0·01	0·03	0·03	0·13	0·15	0·20	0·20	0·37	0·40	0·19	0·18
Islande	0·10	0·08	–	–	–	–	–	–	–	–	0·01	–	1·11	0·78	0·27	0·18	0·06	0·04	0·06	0·06
Norvège	0·29	0·26	0·01	0·01	0·02	0·02	0·04	0·04	0·02	0·01	0·06	0·05	0·31	0·25	1·55	1·22	1·54	1·13	0·95	0·68
Suède	0·39	0·32	–	–	0·03	0·02	0·04	0·03	0·02	0·02	0·15	0·11	0·84	0·65	1·26	0·97	1·70	1·11	1·81	1·09
Total	0·85	0·74	0·01	0·01	0·06	0·06	0·15	0·13	0·05	0·04	0·26	0·19	2·39	1·83	3·28	2·57	3·67	2·68	3·01	2·01
Germaniques—																				
Belgique	0·11	0·15	–	–	0·12	0·11	0·02	0·03	0·07	0·10	0·02	0·08	0·50	0·54	0·26	0·28	0·27	0·28	0·20	0·15
Allemagne	0·55	0·29	0·01	–	0·11	0·07	0·04	0·03	0·09	0·04	0·59	0·31	0·93	0·37	1·68	0·85	1·63	0·78	0·78	0·29
Hollande	0·05	0·07	–	–	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·03	0·04	0·16	0·17	0·13	0·13	0·30	0·30	0·10	0·10
Total	0·71	0·51	0·01	–	0·24	0·19	0·07	0·07	0·17	0·15	0·64	0·43	1·59	1·08	2·07	1·26	2·20	1·36	1·08	0·54
Latins et grecs—																				
Grèce	0·04	0·04	–	–	0·01	0·02	0·01	–	0·03	0·05	0·04	0·05	0·01	0·02	0·01	0·03	0·03	0·04	0·17	0·09
Italie	0·48	0·40	0·01	0·01	0·14	0·15	0·08	0·05	0·32	0·33	0·65	0·61	0·15	0·16	0·05	0·05	0·49	0·42	2·07	0·92
Roumanie	–	0·26	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·23	–	0·13	–	0·43	–	0·97	–	0·52	–	0·06
Total	0·52	0·70	0·01	0·01	0·15	0·19	0·09	0·06	0·35	0·61	0·69	0·69	0·16	0·61	0·06	1·05	0·52	0·98	2·24	1·07
Slaves—																				
Autriche	0·94	0·65	–	–	0·12	0·07	0·01	0·02	0·16	0·13	0·38	0·27	5·02	2·87	3·22	2·25	2·83	1·70	1·12	0·27
Russie	1·26	1·15	0·02	0·01	0·25	0·22	0·16	0·13	0·76	0·77	0·77	0·67	3·55	2·80	4·69	3·74	2·68	1·97	1·01	0·83
Bulgarie	0·28	0·01	–	–	0·02	0·01	0·03	0·01	0·20	–	0·11	0·02	0·48	–	1·35	0·02	0·95	0·01	0·10	0·01
Tchécoslovaquie	–	0·02	–	–	–	0·01	–	–	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·04	–	0·05	–	0·09
Galicie	0·44	0·41	–	–	0·05	0·02	–	–	0·02	0·03	0·14	0·13	2·61	2·40	1·79	1·28	1·55	1·16	0·15	0·08
Yougoslavie	–	0·02	–	–	–	0·01	–	–	–	–	–	0·02	–	0·01	–	0·04	–	0·05	–	0·09
Pologne	–	0·33	–	–	–	0·11	–	0·02	–	0·12	–	0·44	–	0·94	–	0·44	–	0·50	–	0·17
Ukraine	–	0·13	–	–	–	0·02	–	–	–	0·02	–	0·07	–	0·69	–	0·28	–	0·37	–	0·04
Total	2·91	2·72	0·02	0·01	0·44	0·47	0·20	0·18	1·13	1·07	1·40	1·64	11·66	9·72	11·05	8·09	8·01	5·81	2·38	1·58

NOTA.—Là où le pourcentage est omis, c'est qu'il est moins de 1–100 d'un pour cent.

7213—7½

TABLEAU 46.—RÉSUMÉ MONTRANT LES POURCENTAGES DE LA POPULATION DU CANADA ET DES PROVINCES, PAR PAYS DE NAISSANCE ET GROUPES SPÉCIFIÉS DE PAYS DE NAISSANCE, 1911 ET 1921

Lieu de naissance	Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921	1911	1921
Canada	77·98	77·75	97·25	97·33	92·63	91·69	94·80	94·47	92·67	92·01	79·90	78·13	58·64	63·55	50·52	60·44	43·25	53·55	43·14	50·34
Iles Britanniques	11·16	11·66	1·49	0·94	3·35	3·16	2·66	2·46	3·45	3·59	13·99	15·35	20·39	18·32	16·28	13·09	18·23	16·57	28·16	29·31
Nés à l'étranger (ailleurs que dans l'Empire britannique)	10·44	10·13	1·00	1·46	2·23	2·67	2·31	2·77	3·71	4·18	5·89	6·21	20·74	17·91	33·02	26·31	38·13	29·56	26·78	19·02
Europe continentale	5·62	5·23	0·08	0·04	1·06	1·13	0·58	0·52	2·05	2·21	3·44	3·51	16·92	14·08	18·50	14·30	15·70	11·85	10·22	6·04
Nord ouest d'Europe	1·80	1·51	0·03	0·02	0·38	0·41	0·27	0·25	0·52	0·47	0·96	0·73	4·66	3·46	5·95	4·33	6·36	4·53	4·41	2·91
Sud, est et centre d'Europe	3·35	3·68	0·03	0·02	0·67	0·70	0·29	0·25	1·50	1·70	2·43	2·74	12·09	10·57	12·45	9·94	9·21	7·26	5·43	3·07
Pays scandinaves	0·85	0·74	0·01	0·01	0·06	0·06	0·15	0·13	0·05	0·04	0·25	0·19	2·39	1·83	3·28	2·57	3·67	2·68	3·01	2·01
Pays latins et grecs	0·52	0·70	0·01	0·01	0·15	0·19	0·09	0·06	0·35	0·61	0·69	0·69	0·16	0·61	0·06	1·05	0·52	0·98	2·24	1·07
Pays germaniques	0·71	0·51	0·01	–	0·24	0·19	0·07	0·07	0·17	0·15	0·64	0·43	1·59	1·08	2·07	1·26	2·20	1·36	1·08	0·54
Pays slaves	2·91	2·72	0·02	0·01	0·44	0·47	0·20	0·18	1·13	1·07	1·40	1·64	11·66	9·72	11·05	8·09	8·01	5·81	2·38	1·58
Asie	0·57	0·61	0·02	0·04	0·11	0·14	0·07	0·11	0·14	0·17	0·22	0·26	0·24	0·24	0·31	0·40	0·59	0·68	6·88	6·22
Etats-Unis	4·21	4·25	0·89	1·37	0·98	1·34	1·64	2·13	1·49	1·78	2·20	2·41	3·54	3·55	14·14	11·57	21·74	16·97	9·57	6·66

Le tableau 47 résume la situation à un point de vue différent. Il donne les provinces par ordre de la densité relative de leur population, par pays spécifiés et par groupes de pays de naissance. Il en découle quelques faits intéressants. Alors que l'Ile du Prince-Edouard a le plus fort pourcentage de nés au Canada, elle a aussi la plus faible proportion d'immigrés de tous les pays, excepté des Etats-Unis, le seul cas où elle cède à la Nouvelle-Ecosse sa place au bas de la liste. La Colombie Britannique a la plus forte proportion de nés dans les Iles Britanniques, dans les pays latins et grecs et en Asie. L'Alberta a le plus fort pourcentage de nés à l'étranger. Cette province a aussi la plus forte proportion de nés aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves et les pays germaniques. Le Manitoba a la plus forte proportion de nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe, de même que la plus forte proportion de races slaves.

Le tableau 46 résume la même situation sous un autre angle; il montre l'importance relative des nés à l'étranger de différentes souches dans la population de chaque province. Dans l'Ile du Prince-Edouard, sur 1.46 p.c. de nés à l'étranger, 1.37 viennent des Etats-Unis. On y voit que la population d'immigrés de cette province, tout en ayant une proportion insignifiante, vient presque exclusivement de notre voisin du sud. En Nouvelle-Ecosse, sur 2.67 p.c. de nés à l'étranger, la moitié viennent des Etats-Unis et un peu moins de la moitié viennent d'Europe et, au Nouveau-Brunswick, avec un peu moins de 3 p.c de nés à l'étranger, les trois quarts de ceux-ci sont nés aux Etats-Unis. Ainsi, dans les Provinces Maritimes, bien que les pourcentages actuels de nés à l'étranger soient comparativement faibles, la masse de ceux-ci vient des Etats de l'est. Dans les Provinces Maritimes, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, la proportion d'immigrés nés dans les îles britanniques est plus grande que celle de nés dans tous les autres pays étrangers pris ensemble.

D'autre part, en Québec, la proportion de nés à l'étranger dépasse faiblement celle de nés dans les Iles Britanniques. Sur les 4½ p.c. de nés à l'étranger, plus de la moitié viennent d'Europe et la majorité de ceux-ci sont nés dans les pays slaves. Presque tous les autres viennent des Etats-Unis.

En Ontario, la proportion d'immigrés nés dans les Iles Britanniques est de deux fois et demie celle de tous les nés à l'étranger, cette province étant unique à ce sujet. Sur les 6.21 p.c. nés à l'étranger, plus de la moitié viennent d'Europe et 2.41 p.c. des Etats-Unis. La majorité des Européens continentaux viennent des pays du sud, de l'est et du centre, ceux des pays slaves formant la plus grande proportion.

Les proportions entre nés à l'étranger et nés en pays britanniques se renversent à mesure que nous avançons vers l'ouest. Dans l'est, le Québec excepté, les nés dans les Iles Britanniques fournissent une plus forte proportion de la population que tous les nés à l'étranger. Au Manitoba, il y a à peu près égalité entre les nés à l'étranger et les nés dans les Iles Britanniques. En Saskatchewan, il y a deux fois autant d'étrangers que de britanniques et en Alberta la même tendance se continue bien qu'elle ne soit pas tout à fait aussi accentuée.

Au Manitoba, des 17.9 p.c. de la population née à l'étranger, environ les trois quarts sont d'Europe et un quart des Etats-Unis. En Saskatchewan, des 26.31 p.c. nés à l'étranger, trois cinquièmes sont d'Europe et deux cinquièmes des Etats-Unis, et en Alberta la proportion de nés aux Etats-Unis est considérablement plus grande que celle de nés en Europe. Ainsi l'immigration américaine tend à devenir relativement plus importante en avançant de l'est à l'ouest, le pourcentage de nés aux Etats-Unis atteignant sa plus forte proportion en Alberta. En Colombie Britannique, l'importance relative de l'immigration américaine décline encore.

Les trois quarts de la population manitobaine née en pays étrangers vient de pays européens, et il est intéressant d'en noter la distribution par pays de naissance. Les immigrés nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe sont trois fois aussi nombreux que ceux venant du nord et du nord-ouest du continent; les neuf dixièmes du premier groupe sont des pays slaves. Certes, au Manitoba il y a presque trois fois autant d'immigrés de naissance slave qu'il en est venu des pays du nord-ouest européen. Parmi ces derniers, ceux de naissance en pays scandinaves sont un peu plus nombreux que ceux nés dans les pays germaniques.

La Saskatchewan a deux fois autant de nés à l'étranger que de nés dans les pays britanniques et beaucoup plus que la moitié du premier groupe viennent de l'Europe continentale. Sa proportion d'immigrés du nord-ouest d'Europe est plus large que celle du Manitoba. Ceux nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe sont deux fois aussi nombreux que ceux nés dans le nord-ouest européen, tandis qu'au Manitoba ils y sont trois fois aussi nombreux.

En Alberta, les natifs du sud, de l'est et du centre d'Europe, tout en étant plus nombreux que ceux du nord et de l'ouest européens, ne forment pas un pourcentage aussi considérable qu'au Manitoba ou en Saskatchewan. Cependant, on y relève plus de Slaves que de Scandinaves et plus de Scandinaves que d'Allemands, tout comme dans les autres provinces des Prairies.

Vu le pourcentage élevé de descendants britanniques parmi les nés aux Etats-Unis venant au Canada, l'Alberta, tout en ayant un plus fort pourcentage de nés à l'étranger que toutes les autres provinces, n'est pas aussi étrangère dans la composition de sa population que le pourraient suggérer les chiffres absolus. Il est probable que la Saskatchewan et l'Alberta ont une proportion plus forte d'immigrés d'origines autres que britanniques, mais la forte proportion de ceux venant des Etats-Unis doit être étudiée avec soin dans toute enquête ayant en vue de déterminer avec précision les pourcentages d'immigrés de sources étrangères dans les Provinces de l'Ouest.

La Colombie Britannique, avec un pourcentage de nés à l'étranger beaucoup plus élevé que celui du Manitoba, est unique en ce que les proportions de nés à l'étranger sont réparties à peu près également entre l'Europe, l'Asie et les Etats-Unis. Avec 6.04 p.c. de nés en Europe, 6.22 p.c. de nés en Asie et 6.66 p.c. de nés aux Etats-Unis, nous avons dans cette province un alignement différent de l'immigration des pays étrangers. De plus, comme en Ontario, la proportion de nés britanniques est beaucoup plus forte que celle de nés à l'étranger.

Qu'il y ait de grandes différences dans la distribution de l'immigration entre les provinces est une chose évidente et il est important de connaître jusqu'à quel point ces différences dans leur composition peuvent avoir une influence correspondante sur la culture de chaque centre, prise au sens le plus large de ce mot, et cette situation mérite la plus grande considération.

TABLEAU 47.—LES PROVINCES ALIGNÉES SELON LES POURCENTAGES DE POPULATION DE PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉS EN 1921

Rang	Canada	Iles Britanniques	Pays étrangers	N.O. d'Europe	Sud, Est et Centre d'Europe	Pays scandinaves	Pays germaniques	Pays latins et grecs	Pays slaves	E.-U. d'A.	Pays asiatiques
1	I.P.-E.	C.B.	Alta	Alta	Man.	Alta	Alta	C.B.	Man.	Alta.	C.B.
2	N.-B.	Man.	Sask.	Sask.	Sask.	Sask.	Sask.	Sask.	Sask.	Sask.	Alta
3	Qué.	Alta.	C.B.	Man.	Alta	C.B.	Man.	Alta	Alta	C B.	Sask.
4	N.-E.	Ont.	Man.	C.B.	C.B.	Man.	Ont.	Ont.	Ont.	Man.	Man.
5	Ont.	Sask.	Ont.	Ont.	Ont.	—	C.B.	Man.	Man.	Ont.	Ont.
6	Man.	Qué.	Qué.	Qué.	Qué.	[1]	N.-E.	Qué.	Qué.	N.-B.	Qué.
7	Sask.	N.-E.	N.-B.	N.-E.	N.-E.	—	Qué.	N.-E.	N.-E.	Qué.	N.-E.
8	Alta	N.-B.	N.-E.	N.-B.	N.-B.	—	N.-B.	N.-B.	N.-B.	I.P.-E.	N.-B.
9	C.B.	I.P.-E.	I.P.-E	I.P.-E.	I P.-E.	—	I P.-E.	I P.-E.	I P.-E.	N.-E.	I.P.-E.

[1] Négligeable.

Pour mieux illustrer ces différences, le tableau 48 répartit les immigrés habitant chaque province en 1921 en deux classes: les nés à l'étranger et les nés britanniques. Bien que pour le Dominion plus de la moitié de ceux nés en dehors du Canada soient venus de l'Empire Britannique, un peu plus des deux tiers des immigrés en Nouvelle-Ecosse sont nés britanniques. Dans l'Ile du Prince-Edouard, un peu plus de la moitié sont nés en pays étrangers, principalement aux Etats-Unis. Les nombres de nés à l'étranger et de nés en pays britanniques sont approximativement égaux au Nouveau-Brunswick; on constate une faible supériorité de pourcentage de nés à l'étranger en Québec, mais en Ontario près des trois quarts des immigrés sont de naissance britannique. Au Manitoba comme au Nouveau-Brunswick les proportions sont égales. D'un autre côté, les deux tiers des immigrés en Saskatchewan et Alberta sont nés en pays étrangers et seulement un tiers sont nés britanniques. En Colom-

bie Britannique, les proportions de la Saskatchewan et de l'Alberta sont renversées; tout près des deux tiers de tous les immigrés sont nés britanniques. Ainsi, l'immigration en Colombie Britannique, Ontario et Nouvelle-Ecosse montre la plus forte proportion de nés britanniques et celle de la Saskatchewan et de l'Alberta la plus forte proportion de nés à l'étranger.

TABLEAU 48.—POURCENTAGES DE NÉS A L'ÉTRANGER ET DE NÉS BRITANNIQUES PARMI LA POPULATION IMMIGRÉE, PAR PROVINCES, 1921.

Province	P.c. nés à l'étranger	P.c. nés britanniques
Canada	45·52	54·48
Ile du Prince-Edouard	54·59	45·41
Nouvelle-Ecosse	32·15	67·85
Nouveau-Brunswick	50·09	49·91
Québec	52·35	47·65
Ontario	28·38	71·62
Manitoba	49·13	50·87
Saskatchewan	66·51	33·49
Alberta	63·64	36·36
Colombie Britannique	38·30	61·70
Territoires, Yukon et Nord-Ouest	62·30	37·70

LA PART QU'A REÇUE CHAQUE PROVINCE DE L'IMMIGRATION TOTALE

Jusqu'ici notre discussion a porté sur la proportion que forment les races étrangères dans la population de chaque province et plus particulièrement sur la proportion qu'assument certaines races spécifiées parmi nos immigrés nés à l'étranger. Poussant plus loin notre enquête, il est intéressant de savoir comment les provinces se sont partagé les immigrés arrivés au Canada. Le tableau 49 donne cette proportion pour les nés britanniques et les nés à l'étranger.

Du total, l'Ontario a reçu le plus fort pourcentage d'immigrés britanniques habitant le Canada lors du recensement, soit plus de 40 p. 100; la Colombie-Britannique vient en second avec 15 p. 100 et les Provinces des Prairies suivent avec environ chacune 10 p. 100. L'Ontario a donc parmi sa population autant d'immigrés nés dans les Iles-Britanniques que n'en a tout l'Ouest. Le Québec, avec 8.4 p. 100, est la seule des autres provinces de l'est ayant reçu une proportion assez considérable d'immigrés britanniques.

Le tableau montre aussi qu'il y a une bonne fondation à l'opinion courante qu'un très faible pourcentage d'immigrés britanniques se fixent dans les Provinces Maritimes. Il en est de même pour les immigrés nés à l'étranger comme on peut le constater au bas du tableau.

Il faut attacher une certaine importance au fait qu'une des provinces de l'Ouest a le plus fort pourcentage de nés à l'étranger en 1921, la Saskatchewan ayant 22.4 p. 100 de tous les nés à l'étranger habitant le Canada. Alors que l'Ontario a presque, en nombre absolu, autant de nés britanniques que toutes les provinces de l'Ouest, les quatre provinces de l'Ouest combinées ont trois fois autant de nés à l'étranger qu'en a Ontario. Ainsi, dans la génération présente, une majorité écrasante de races étrangères s'est dirigée vers l'Ouest. Il en est résulté une composition de population dans l'Ouest complètement différente de celle de l'Est et il est raisonnable de supposer que nos problèmes de culture, d'éducation et de politique en seront grandement affectés si ce mouvement se continue.

TABLEAU 49.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE NÉS BRITANNIQUES ET DE NÉS À L'ÉTRANGER PAR ANNÉE D'ARRIVÉE AU CANADA, POUR LES NEUF PROVINCES, 1921.

(A) P.c. de distribution des immigrés britanniques, par année d'arrivée au Canada

Province	Total	1919–juin 1921	1915–1918	1911–1914	1900–1910	Avant 1900	Année non spécifiée
Canada	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Ile du Prince-Edouard	0·1	0·1	0·1	–	–	0·3	0·4
Nouvelle-Ecosse	2·8	3·5	7·4	1·9	2·4	3·2	4·1
Nouveau-Brunswick	1·0	1·2	2·0	0·7	0·7	1·6	1·9
Québec	8·4	7·9	12·2	8·4	7·6	8·9	17·9
Ontario	43·1	45·7	39·2	43·5	37·8	52·2	42·7
Manitoba	10·6	9·9	8·4	10·9	11·8	9·1	5·6
Saskatchewan	9·4	8·8	10·2	9·4	11·5	5·7	7·9
Alberta	9·3	9·7	9·4	10·2	11·0	4·8	5·0
Colombie Britannique	15·1	13·1	11·1	14·9	17·1	14·2	10·1
Territoires: Yukon et Nord-Ouest	0·1	–	–	–	–	–	3·4

(B) P.C. DE DISTRIBUTION DES IMMIGRÉS ÉTRANGERS, PAR ANNÉE D'ARRIVÉE AU CANADA

Province	Total	1919–juin 1921	1915–1918	1911–1914	1900–1910	Avant 1900	Année non spécifiée
Canada	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Ile du Prince-Edouard	0·1	0·3	0·3	0·1	0·1	0·2	0·5
Nouvelle-Ecosse	1·6	2·1	2·0	1·7	1·2	1·8	2·4
Nouveau-Brunswick	1·2	1·9	1·8	0·9	0·8	1·9	3·5
Québec	11·1	12·7	10·6	10·4	9·9	13·3	24·3
Ontario	20·6	30·1	19·5	22·5	15·4	24·8	25·4
Manitoba	12·3	8·2	6·8	11·5	13·5	16·2	6·9
Saskatchewan	22·4	13·7	20·3	24·0	26·9	15·0	11·4
Alberta	19·5	18·9	25·9	19·2	21·9	11·7	10·9
Colombie Britannique	11·2	12·1	12·8	9·7	10·3	15·1	8·2
Territoires: Yukon et Nord-Ouest	0·1	–	–	–	–	–	6·4

NOMBRE D'IMMIGRÉS DANS CHAQUE PROVINCE

Avant de elore ce ehapitre il est bon de référer à la distribution numérique des nés à l'étranger et prineipalement de ceux venant de quelques-uns des pays les plus importants d'où le Canada reerute ses immigrés. C'est ee qui est fait au tableau 50. Les ehiffres y sont présentés si elairement qu'ils se passent de eommentaires. Tout de même quelques faits méritent d'être soulignés. De tous les nés à l'étranger venus au Canada, ceux nés aux Etats-Unis forment un groupe plus eonsidérable que eeux nés en tout autre pays, et de ceux nés aux Etats-Unis le plus grand nombre se trouve en Alberta, ensuite en Saskatehewan et finalement en Ontario.

La Russie nous a fourni le deuxième plus fort groupe d'immigrés et la province de Saskatehewan en a reçu plus que toute autre. L'Ontario, le Québee et le Manitoba en ont reçu des nombreux à peu près égaux et environ un tiers de moins que la Saskatchewan.

Ceux de naissanee autriehienne sont eoncentrés dans deux provinees, Manitoba et Saskatehewan, en nombre à peu près égaux, ehaeune ayant presque deux fois autant de nés en Autriehe que l'Alberta et l'Ontario.

Il est plutôt surprenant de constater que les nés en Chine sont en nombre le quatrième groupe parmi les nés à l'étranger habitant le Canada. Comme déjà dit, le gros de ees Chinois se trouve en Colombie-Britannique.

La provinee d'Ontario a presque autant d'Italiens que le reste du Canada. Bien que le plus grand nombre des Russes, des Autriehiens et des Galiciens soit ou au Manitoba ou en Saskatehewan, le plus grand nombre de Polonais se trouve en Ontario. L'Ontario a deux fois autant de Polonais que toute autre provinee.

Les Suédois sont le huitième groupe de nés à l'étranger. La Saskatehewan est la province en ayant le plus grand nombre. L'Alberta vient en second et le Manitoba troisième avee environ la moitié autant que la Saskatehewan.

Finalement, le plus grand nombre d'immigrés allemands se trouve dans la province d'Ontario et le deuxième plus grand nombre en Saskatehewan.

TABLEAU 50.—IMMIGRÉS DES NEUF PRINCIPAUX PAYS DISTRIBUÉS PAR PROVINCES, 1921.

Pays de naissance	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Etats-Unis	374,024	1,215	7,016	8,268	42,124	70,729	21,644	87,617	99,879	34,926
Russie	101,055	6	1,129	525	18,282	19,776	17,082	28,315	11,572	4,354
Autriche	57,536	2	375	77	3,052	8,045	17,629	17,040	9,981	1,415
Chine	36,924	12	317	177	2,186	5,394	1,279	2,613	3,422	21,523
Galicie	36,025	–	92	8	594	3,760	14,656	9,686	6,807	422
Italie	35,631	4	801	191	7,906	17,918	979	383	2,486	4,847
Pologne	29,279	2	593	73	2,735	13,023	5,705	3,303	2,959	874
Suède	27,700	2	115	137	455	3,302	3,948	7,381	6,535	5,735
Allemagne	25,266	2	388	112	972	8,962	2,227	6,409	4,606	1,537

CHAPITRE V

RÉPARTITION RURALE ET URBAINE DES DIFFÉRENTES RACES COMPOSANT LA POPULATION DU CANADA

Dans une étude de l'assimilation il est important de savoir quelles sont les races tendant à se concentrer dans les districts ruraux et celles qui, au contraire, se groupent dans les centres urbains. A plusieurs points de vue, les entourages ruraux ont des influences différant de beaucoup des entourages urbains et l'étude de la distribution des différentes races et des nés à l'étranger, en tant que ruraux et urbains, devrait jeter beaucoup de lumième sur des questions comme celles du mariage mixte, de l'analphabétisme, de la naturalisation, de la mortalité infantile et de beaucoup d'autres.

A ce sujet, certaines questions se présentent d'abord d'elles-mêmes: premièrement,—quelles sont les races portées à se concentrer dans les districts urbains et jusqu'à quel point s'y concentrent-elles? Quelles sont les races qui se dirigent plutôt vers les grandes villes? Quelle est la différence entre la distribution rurale et la distribution urbaine de ces races entre les provinces. Les hommes recherchent-ils les villes plus que les femmes et pourquoi? Ce chapitre a pour objet de répondre à ces questions et à quelques autres.

On pourrait peut-être mentionner en passant qu'il y a deux conditions extrêmes dans la distribution rurale ou urbaine qui sont très défavorables à l'assimilation. D'abord, l'isolement rural et, deuxièmement, la tendance trop souvent constatée de certaines races en particulier à se grouper dans certains quartiers ou faubourgs. En conséquences, il faut toujours garder à l'esprit ces deux points avant d'établir la relation entre ce chapitre et le problème de l'assimilation discuté plus loin dans ce rapport.

Afin d'éviter une multiplicité de chiffres qui conduirait à la confusion ce chapitre mesure les populations en terme de pourcentages urbains. Un fort pourcentage urbain pour une race quelconque signifie naturellement un faible pourcentage dans les districts ruraux et vice versa. Il est laissé au lecteur d'en tirer des règles générales. La distinction entre rural et urbain est celle suivie par le recensement: "urbain" comprenait les personnes vivant dans tous les cités, villes et villages incorporés, tandis que le reste de la population est décrit comme rural.

POURCENTAGE D'URBAINS PARMI LES IMMIGRÉS AU CANADA, PAR PROVINCES

Le tableau 51 donne les pourcentages urbains de la population immigrée par pays de naissance, pour tout le Canada et pour chaque province. Les tableaux 52 et 53 groupent les nés en Europe autres que les Anglais et les Français en classes géographiques et linguistiques, montrant le pourcentage urbain de la population totale de chaque groupe. Finalement, le tableau 54 présente un résumé pour certains groupes d'origines spécifiés.

Commençant par le Canada dans son ensemble, il faut se rappeler que les trois ou quatre dernières décades ont vu un replacement radical de la population en tant que rurale ou urbaine. Le tableau 19 du volume I du recensement montre qu'en 1891 3.80 p.c. seulement de la population était urbaine, mais en 1921 il n'y en avait pas tout à fait 50 p.c. vivant dans les cités, villes et villages incorporés. Ce changement a été continu pendant toute la période. Dans ce déplacement de la population des districts ruraux aux districts urbains, le Canada n'est pas une exception; le même changement a été constaté dans toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins prononcé au cours du siècle dernier.

Dans le tableau 51, première colonne, les nés à l'étranger vivant au Canada semblent avoir un plus faible pourcentage d'urbains que la population de tout le Canada dans son ensemble De la population totale, 49.52 p.c. sont classés comme habitant les districts urbains en 1921, tandis que seulement 45.68 p.c. des nés à l'étranger sont comptés parmi les urbains. De tous les groupes étrangers, les Asiatiques sont ceux montrant le plus fort pen-

chant pour la vie urbaine. Environ 65.50 p.c. de ces immigrés vivant dans les cités, villes et villages. Il est peut-être surprenant de constater que les immigrés des Iles Britanniques, avec 64.88 p.c. d'urbains, viennent immédiatement après les Asiatiques dans cette répartition. C'est une chose très significative que l'immigration britannique jusqu'à date se soit dirigée en de grandes proportions sur nos cités et villes.

En contraste avec les Asiatiques et avec ceux qui sont nés dans les Iles Britanniques, les immigrés d'Europe sont moins urbains que la population dans son ensemble, tandis que ceux des Etats-Unis donnent un plus faible pourcentage d'urbains que les Européens. Dans les deux cas les pourcentages urbains sont considérablement inférieurs à celui de la population totale et si l'on fait des comparaisons entre les immigrés des Iles Britanniques et ceux de l'Europe et des Etats-Unis respectivement, il y a une différence variant de 19 à 22 p.c. dans les proportions urbaines. Evidemment, les Européens continentaux aussi bien que les immigrés des Etats-Unis comprennent une plus grande proportion d'agriculteurs tandis que chez les Anglais le plus grand nombre s'occupent de commerce, d'industrie et de professions.

Le tableau 52 donne les pourcentages d'urbains parmi les nés en Europe, par groupes géographiques de pays de naissance. Ceux du nord-ouest d'Europe sont considérablement moins urbains que ceux du sud, de l'est et du centre d'Europe. Le pourcentage d'urbains chez les premiers est de 34.50, tandis que chez les derniers il est de 50.12. Ces chiffres suggèrent une différence très réelle entre les gens qui viennent de ces deux sections du continent et à cause des conditions différentes de vie dans les districts urbains et ruraux, il est légitime de s'attendre à ce qu'une telle différence dans la distribution territoriale se reflète dans le type et l'étendue des rajustements que le né à l'étranger doit subir en s'établissant au Canada.

TABLEAU 51.—POURCENTAGES URBAINS DE LA POPULATION IMMIGRÉE PAR PAYS DE NAISSANCE, POUR LE CANADA ET CHAQUE PROVINCE, 1921

Pays de naissance	Canada p.c. urbain	Ile du Prince-Edouard p.c. urhain	Nouvelle-Ecosse p.c. urbain	Nouveau-Brunswick p.c. urhain	Québec p.c. urhain	Ontario p.c. urhain	Manitoba p.c. urhain	Saskatchewan p.c. urhain	Alberta p.c. urhain	Colombie Britannique p.c. urhain
Population totale	49·52	21·55	43·34	32·08	56·01	58·17	42·88	28·90	37·88	47·19
Nés à l'étranger, total	45·68	25·33	63·56	42·64	84·70	72·09	42·16	21·48	25·81	43·88
Iles Britanniques	64·88	37·80	67·83	51·96	91·27	73·32	58·81	43·02	55·56	50·99
Possessions britanniques	76·22	53·02	86·62	72·43	93·37	82·51	68·44	45·70	55·39	49·29
Europe	45·75	63·89	78·42	61·55	93·32	71·04	40·66	18·49	22·91	36·15
Autriche	35·33	50·00	75·20	53·25	94·46	60·97	36·78	21·86	23·61	39·51
Belgique	40·64	–	77·87	13·04	87·74	24·06	32·81	14·75	29·90	45·57
Bulgarie	52·83	–	95·65	45·45	88·68	59·21	90·00	11·59	32·08	26·47
Tchécoslovaquie	41·42	–	42·69	20·00	77·27	85·30	51·25	16·72	32·19	25·81
Danemark	31·49	100·0	71·43	23·08	82·24	57·11	35·24	18·42	19·64	39·66
Finlande	33·31	–	62·50	52·38	31·16	41·01	19·12	6·75	10·21	29·74
France	52·37	37·50	68·67	25·14	82·73	68·87	27·35	18·03	34·77	46·29
Galicie	24·39	–	89·13	87·50	92·26	66·94	26·16	9·72	10·84	28·20
Allemagne	37·24	–	56·44	26·79	77·06	52·27	39·65	19·86	20·63	38·84
Grèce	89·33	100·0	97·59	95·24	99·10	89·66	93·23	89·14	78·80	67·70
Hollande	40·90	–	62·74	68·75	91·40	61·53	36·18	25·41	30·14	37·28
Hongrie	37·50	–	80·68	–	96·89	66·90	63·19	24·80	32·61	52·91
Islande	37·57	–	100·00	–	100·00	65·69	40·74	23·61	34·85	39·81
Italie	75·81	75·0	80·90	25·13	94·08	79·36	86·01	31·85	42·44	52·73
Yougoslavie	49·69	–	97·92	25·00	93·33	68·64	77·33	42·41	35·11	37·85
Norvège	21·86	–	69·66	41·33	87·28	55·89	31·20	12·01	15·51	33·58
Pologne	67·30	100·0	83·98	89·04	93·67	86·06	57·69	23·28	29·27	49·66
Roumanie	51·12	100·0	94·39	78·00	97·28	80·07	49·16	16·07	18·45	34·97
Russie	56·25	100·0	92·29	91·24	97·46	86·82	58·66	20·53	30·38	22·37
Suède	24·60	50·0	61·30	36·04	87·03	44·94	33·61	12·63	15·38	26·89
Suisse	44·64	–	71·43	76·00	85·88	64·15	38·83	18·87	27·33	33·13
Ukraine	41·86	–	100·00	50·00	96·90	83·20	37·92	25·72	13·63	23·71
Autres	66·75	–	82·65	57·50	94·01	82·26	49·82	15·89	21·30	42·01
Asia	65·60	88·67	90·96	84·90	96·45	92·67	86·60	87·54	74·44	50·82
Chine	71·66	–	98·11	94·92	99·04	94·77	86·94	93·99	79·05	57·70
Japon	38·16	–	83·33	100·00	92·00	77·55	88·10	77·32	36·90	36·98
Syrie	85·02	–	87·38	74·18	93·76	90·50	74·17	26·87	57·80	77·57
Turquie	84·64	–	77·78	100·00	89·34	88·72	80·77	52·17	85·19	70·37
Autres	75·32	–	60·00	–	89·10	78·44	73·08	62·00	50·00	50·00
Etats-Unis	42·63	22·22	47·73	38·24	72·93	71·46	44·99	22·89	25·88	44·44

TABLEAU 52.—POURCENTAGES URBAINS CHEZ LES IMMIGRÉS DE L'EUROPE CONTINENTALE, POUR LE CANADA ET PAR PROVINCES, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	Canada p.c. urbain	Ile du Prince-Edouard p.c. urbain	Nouvelle-Ecosse p.c. urbain	Nouveau-Brunswick p.c. urbain	Québec p.c. urbain	Ontario p.c. urbain	Manitoba p.c. urbain	Saskatchewan p.c. urbain	Alberta p.c. urbain	Colombie Britannique p.c. urbain
Nord ouest européen—										
Belgique	40·64	–	77·87	13·04	87·74	24·06	32·81	14·75	29·20	45·57
Danemark	31·49	100·00	71·43	23·08	82·24	57·11	35·24	18·42	19·64	39·66
France	52·37	37·50	68·67	25·14	82·73	68·87	27·35	18·03	34·77	46·29
Allemagne	37·24	–	56·44	26·79	77·06	52·27	39·65	19·86	20·63	38·84
Hollande	40·90	–	62·74	68·75	91·40	61·53	36·18	25·41	30·14	37·28
Islande	37·57	–	10·00	–	100·00	65·69	40·74	23·61	34·85	39·81
Norvège	21·86	–	69·66	41·33	87·28	55·89	31·20	12·01	15·51	33·68
Suède	24·60	50·00	51·30	35·04	87·03	44·94	33·61	12·63	15·38	26·89
Suisse	44·64	–	71·43	75·00	85·88	64·15	38·83	18·87	27·33	33·13
Total	34·50	[1]	68·04	28·94	84·31	51·25	34·99	15·75	20·63	33·98
Sud, Est et Centre d'Europe—										
Autriche	35·33	50·00	75·20	53·25	94·46	60·97	31·78	21·86	23·61	39·51
Bulgarie	52·83	–	95·65	45·45	88·68	59·21	90·00	11·59	32·08	26·47
Tchécoslovaquie	41·42	–	42·69	20·00	77·27	85·30	51·25	16·72	32·19	25·81
Finlande	33·31	–	62·50	52·38	31·15	41·01	19·12	6·75	10·21	29·74
Galicie	24·39	–	89·13	87·50	92·26	66·94	26·15	9·72	10·84	28·20
Grèce	89·33	100·00	97·59	95·24	99·10	89·66	93·23	89·14	78·80	67·70
Hongrie	37·50	–	80·68	–	96·89	66·90	63·19	24·80	32·61	52·91
Italie	75·81	75·00	80·90	25·13	94·08	79·36	86·01	31·85	42·44	52·73
Yougoslavie	46·69	–	97·92	25·00	93·33	58·64	77·33	42·41	35·11	37·85
Pologne	67·30	100·00	83·98	89·04	93·67	86·06	57·69	23·28	29·27	49·66
Roumanie	51·12	100·00	94·39	78·00	97·28	80·07	49·16	16·07	18·45	34·97
Russie	56·25	100·00	92·29	91·24	97·46	86·82	58·66	20·53	30·38	22·37
Ukraine	41·85	[1]	100·00	50·00	96·90	83·20	37·92	25·72	13·63	23·71
Total	50·12	–	84·40	72·63	95·98	76·06	42·47	19·69	24·36	38·09

[1] Chiffres trop faibles pour que des pourcentages soient significatifs.

Si les nés à l'étranger sont classés par groupes linguistiques (tableau 53) on constate que les Scandinaves sont les moins urbains. Le groupe allemand, avec un pourcentage de seulement 38.74 dans les districts urbains, vient en second, mais il y a une différence considérable dans le pourcentage de ces deux groupes, celui des Scandinaves n'étant que de 25.75. D'un autre côté, chez les Slaves, les Latins et Grecs, une proportion beaucoup plus considérable habite les cités, villes et villages. Les Slaves ont 46.88 p.c., les Latins et Grecs 63.97 p.c.—juste une fraction au-dessous du pourcentage urbain des immigrés des Iles Britanniques. Parmi les Européens continentaux, les Scandinaves sont le groupe le plus rural et les Latins et Grecs le groupe le plus urbain. Exactement deux fois et demie autant de Latins et Grecs que de Scandinaves vivent dans les villes.

Poussant plus loin notre examen, cherchons quelles sont les particularités des populations venues de certains pays spécifiés. Parmi les immigrés du nord-ouest européen ceux de France et de Suisse sont plutôt urbains; les Belges et les Hollandais suivent avec des proportions de 40 et 41 p.c.; les Allemands et les Islandais sont encore moins urbains. Les plus ruraux des immigrés du nord-ouest d'Europe sont les Suédois et les Norvégiens, et de toutes les races, les Norvégiens et les Suédois sont ceux montrant les plus forts pourcentages dans les districts ruraux.

Des immigrants du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Grecs ont le plus fort pourcentage d'urbains; en fait, de toutes les races venant au Canada, les Grecs montrent la plus forte tendance à se concentrer dans les centres urbains. Les Italiens montrent aussi un chiffre élevé d'urbanisation avec un peu plus de 75 p.c. des immigrés italiens vivant dans des cités, villes et villages incorporés. Ces deux races constituent une catégorie par elles-mêmes en comparaison avec les autres Européens du sud, de l'est et du centre d'Europe. Passant du sud au centre de l'Europe nous trouvons que les Polonais sont un peuple très urbanisé, que les Russes ont une proportion de pourcentage urbain de 7 p.c. plus haut que celui de la population totale et que la proportion de Roumains et de Bulgares est aussi légèrement inférieure à la moyenne pour tout le Canada. Les moins urbains de tous les immigrés venus du

sud, de l'est et du centre d'Europe sont les Galiciens, avec un pourcentage d'urbains à peu près égal à celui des Suédois. Les Finlandais, les Autrichiens et les Hongrois, avec des pourcentages variant de 35 à 40, sont aussi beaucoup moins urbains que la moyenne de leur groupe et que la population de tout le Canada. Les proportions du reste de ce groupe d'immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe varient entre 40 à 50 p.c. d'urbains.

C'est pourquoi il est difficile de parler de la distribution urbaine des immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe pris comme un groupe, vu la grande variation entre différentes souches venues de ces sections de l'Europe et leur prédisposition à la vie urbaine. Bien que les immigrés de l'Europe méridionale, orientale ou centrale soient beaucoup plus urbains que ceux du nord-ouest d'Europe, les colons venus de pays tels que la Galicie, la Finlande et l'Autriche montrent de plus faibles pourcentages d'urbains au Canada que le groupe de tous les immigrés du nord-ouest européen.

Cependant, si l'on fait le groupement par langues (tableau 53) les variations sont moins frappantes, ce qui semble suggérer que la tendance à la vie urbaine est associée à certaines particularités de culture plutôt qu'à des origines géographiques. Les immigrés scandinaves donnent un plus faible pourcentage d'urbains plus ou moins uniforme. Bien que le chiffre des Islandais soit quelque peu au-dessus de la moyenne, dans l'ensemble les immigrés d'Islande sont généralement au Canada depuis plus longtemps que ceux d'aucun autre pays européen et la tendance à se déplacer vers les villes, qui augmente avec la durée de résidence sur le continent américain, devrait être plus marquée dans leur cas. Il est impossible, avec les données dont nous disposons, de retracer le mouvement de la population islandaise habitant le pays, mais l'immigration comparativement faible venue d'Islande depuis le commencement du siècle semble pencher en faveur de l'exode des plus anciens immigrés vers les villes, ce qui se constate dans le pourcentage urbain de la population totale de 1921.

L'uniformité de proportion entre urbains et ruraux est très marquée chez les races germaniques. Le pourcentage urbain de ce groupe est plus élevé que celui des Scandinaves et à l'exception de très peu de chevauchement entre les Allemands et les Islandais, le pourcentage de chaque élément du groupe germanique est plus élevé que le plus fort pourcentage des Scandinaves.

Cependant, chez les Latins et Grecs il est impossible de discerner une certaine uniformité. Le plus bas pourcentage d'urbains de ce groupe est de 10 points plus élevé que le plus haut du groupe germanique, mais les chiffres pour les Grecs et les Italiens sont beaucoup au-dessus de ceux des Français et des Roumains. Comme groupe, les Latins et Grecs préfèrent clairement la vie urbaine, mais dans le groupe même l'aversion prononcée montrée par ces immigrés pour la vie rurale les place dans une catégorie par eux-mêmes.

Ce qui a été dit du manque d'uniformité parmi les Latins et Grecs au sujet de leur pourcentage dans les districts urbains peut être répété pour les Slaves. Ils diffèrent radicalement dans leur concentration dans les districts urbains. Les Galiciens, dont moins d'un quart vivent dans les centres urbains, cités, villes et villages incorporés du Canada, sont en contraste avec les Polonais dont plus des deux tiers vivent dans des centres urbains; de telles différences sont difficiles à expliquer. Les Polonais et les Russes donnent le plus fort pourcentage d'immigrés urbains et ces deux pays fournissent une très forte proportion d'origine juive. Comme on le verra plus tard, de toutes les races au Canada, les Juifs sont ceux qui donnent le plus fort pourcentage dans les plus grandes villes et avec une forte proportion parmi les immigrés de ces deux pays d'extraction juive, il n'est pas surprenant que le pourcentage d'urbains parmi les nés en Pologne ou en Russie soit quelque peu plus élevé que chez les immigrés des autres pays slaves. Jusqu'à quel point peut s'établir d'une manière certaine la mesure de cette différence et quelle est la force des autres influences qui amènent de telles variations de pourcentage, voilà qui ne peut être découvert et apprécié qu'après une étude approfondie. Cependant, il est douteux que la proportion de Juifs polonais parmi les immigrés nés en Pologne soit assez forte pour expliquer le pourcentage extrêmement élevé d'urbains dans ce groupe.

TABLEAU 53.—POURCENTAGES URBAINS CHEZ LES IMMIGRÉS NÉS DANS L'EUROPE CONTINENTALE POUR TOUT LE CANADA ET PAR PROVINCES, ET GROUPES LINGUISTIQUES DE PAYS DE NAISSANCE, 1921

Pays de naissance	Canada p.c. urbain	Ile du Prince-Edouard p.c. urbain	Nouvelle-Ecosse p.c. urbain	Nouveau-Brunswick p.c. urbain	Québec p.c. urbain	Ontario p.c. urbain	Manitoba p.c. urbain	Saskatchewan p.c. urbain	Alberta p.c. urbain	Colombie Britannique p.c. urbain
Scandinaves—										
Danemark	31·49	100·00	71·43	23·08	82·24	57·11	35·24	18·42	19·64	39·66
Islande	37·57	–	100·00	–	100·00	65·69	40·74	23·61	34·85	39·81
Norvège	21·86	–	69·66	41·33	87·28	65·89	31·20	12·01	15·51	33·58
Suède	24·60	50·00	51·30	35·04	87·03	44·94	33·61	12·63	15·38	26·89
Total	25·75	[1]	62·90	31·42	90·05	50·00	36·46	13·65	16·36	30·68
Germaniques—										
Belgique (flamande)	40·64	–	77·87	13·04	87·74	24·06	32·81	14·75	29·20	45·57
Allemagne	37·24	–	56·44	26·79	77·06	52·27	39·65	19·86	20·63	38·84
Hollande	40·90	–	62·74	68·75	9 ·40	61·53	36·18	25·41	30·14	37·28
Total	38·74	–	68·90	25·87	85·26	47·91	35·68	19·28	24·62	40·43
Latins et grecs—										
France	52·37	37·50	68·67	25·14	82·73	68·87	27·35	18·03	34·77	46·29
Grèce	89·33	100·00	97·69	95·24	99·10	89·66	93·23	89·14	78·80	67·70
Italie	75·81	–	80·90	25·13	94·08	79·36	86·01	31·86	42·44	52·73
Roumanie	51·12	100·00	94·39	78·00	97·28	80·07	49·16	16·07	18·45	34·97
Total	63·97	[1]	76·86	37·23	91·77	79·14	45·84	18·63	32·06	51·72
Slaves—										
Autriche	35·33	50·00	75·20	53·25	94·46	60·97	31·78	21·86	23·61	39·51
Bulgarie	52·83	–	95·65	46·45	88·68	59·21	90·00	11·59	32·08	26·47
Tchécoslovaquie	41·42	–	42·69	20·00	77·27	85·30	51·25	16·72	32·19	25·81
Galicie	24·39	–	89·13	87·50	92·26	66·94	26·15	9·72	10·84	28·20
Yougoslavie	49·69	[1]	97·92	25·00	93·33	58·64	77·33	42·41	35·11	37·85
Ukraine	41·85	–	100·00	50·00	96·90	83·20	37·92	25·72	13·63	23·71
Pologne	67·30	100·00	83·98	89·04	93·67	86·06	57·69	23·28	29·27	49·66
Russie	56·26	100·00	92·29	91·24	97·46	86·82	58·66	20·53	30·38	22·37
Total	46·88	–	84·92	84·50	96·47	79·88	41·31	19·57	23·60	29·55

[1] Chiffres trop faibles pour que des pourcentages soient significatifs.

RÉPARTITION DE LA POPULATION RURALE ET URBAINE ENTRE PROVINCES

L'Ile du Prince-Edouard est la province dont la population rurale est proportionnellement la plus grande, tandis que l'Ontario est celle ayant la plus forte proportion d'urbains. Par ordre de pourcentage de leur population dans les centres urbains les provinces se rangent comme suit:—

Province	P.c. urbain	Rang
Ontario	58·17	1
Québec	56·01	2
Colombie-Britannique	47·19	3
Nouvelle-Ecosse	43·34	4
Manitoba	42·88	5
Alberta	37·88	6
Nouveau-Brunswick	32·08	7
Saskatchewan	28·90	8
Ile du Prince-Edouard	21·55	9

La population d'Ontario est celle montrant la plus grande concentration dans les centres urbains et celle du Québec vient immédiatement en second. Il est intéressant de voir que la Colombie Britannique, à l'extrême-ouest du pays, se place en troisième sous cet aspect. Parmi les Provinces des Prairies, le Manitoba est celle ayant la plus grande urbanité et la Saskatchewan la plus grande ruralité. Dans les Provinces Maritimes, la Nouvelle-Ecosse est celle dont la plus grande proportion de population est domiciliée dans les cités, villes et villages incorporés.

Pour ce qui est de la répartition de la population totale née à l'étranger, en tant que rurale et urbaine, dans les différentes provinces, on constate que cette population est plus urbaine que rurale dans les cinq provinces de l'Est et, dans les quatre provinces de l'Ouest, elle est moins urbaine que l'ensemble de la population du pays. Dans les provinces les plus urbaines, la population née à l'étranger est plus urbaine que l'ensemble

de la population. Dans les provinces rurales de l'Ouest cette population étrangère est plus rurale que l'ensemble. Par ordre de pourcentages de la population née à l'étranger et vivant dans les districts urbains, les provinces s'alignent comme suit:—

Province	P.c. du total de nés à l'étranger dans les districts urbains	Rang
Québec	84·70	1
Ontario	72·09	2
Nouvelle-Ecosse	63·56	3
Colombie-Britannique	43·88	4
Nouveau-Brunswick	42·64	5
Manitoba	42·16	6
Alberta	25·81	7
Ile du Prince-Edouard	25·33	8
Saskatchewan	21·48	9

La comparaison de ce tableau avec celui de l'ensemble de la population révèle que les positions relatives des différentes provinces sont changées. Le Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard ont monté et l'Ontario, la Colombie Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ont descendu. Ces changements peuvent s'expliquer partiellement à la lumière des faits discutés dans le chapitre IV, qui a fait ressortir les différentes formations de population des différentes provinces et aussi par les différences d'occupation entre les nés au Canada et les nés à l'étranger. Ainsi, on a vu qu'au Nouveau-Brunswick près de 80 p.c. des nés à l'étranger venaient des Etats-Unis. Ils sont en grande partie d'origine française et se sont plutôt fixés ailleurs que sur la terre. C'est probablement ce qui explique le changement de la population du Nouveau-Brunswick. En contraste avec le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Saskatchewan ont descendu. On se rappelle que dans ces provinces le pourcentage d'immigrés des pays scandinaves est plus grand que dans toutes les autres provinces du Canada. Comme groupe, les Scandinaves sont les moins urbains et en Alberta comme en Saskatchewan ils sont presque tous engagés dans l'agriculture. Ces deux exemples sont donnés simplement pour faire voir quelle est la méthode d'aborder l'étude de ce phénomène.

Il ne faut pas oublier la magnitude des différences entre les pourcentages urbains chez les nés à l'étranger et chez la population totale de chaque province. Si les nés à l'étranger étaient mis en contraste avec les nés au Canada la différence serait beaucoup plus grande que celles paraissant ci-dessus. Cependant, en certains cas, l'écart entre les tableaux a son importance. Le Québec est à la tête avec un excédent de nés à l'étranger vivant dans les districts urbains de 28 p.c. supérieur à la proportion d'urbains de la population totale. Il est évident que les immigrés se fixant dans la province de Québec se concentrent dans les cités et villes. L'écart dans cette province est deux fois aussi grand qu'en Ontario où la différence entre le pourcentage de nés à l'étranger et habitant les villes et le pourcentage du total de la population urbaine est de 14 p.c. Le nombre d'immigrés dans l'Ile du Prince-Edouard est si faible que la différence de 3 p.c. dans cette province n'a aucune signification. Dans les autres Provinces Maritimes l'écart est beaucoup plus grand, la Nouvelle-Ecosse ayant une proportion de 20 p.c. plus grande de nés à l'étranger se trouvant dans les villes, et au Nouveau-Brunswick cette différence dépassant 10 p.c. A l'exception de l'Alberta, le contraste entre les inclinations de la population totale et de la population née à l'étranger dans les provinces de l'Ouest n'est pas aussi prononcé que dans les provinces de l'Est. La Saskatchewan offre l'exemple le plus frappant de cette différence entre l'ouest et l'est, seulement 8 p.c., ce qui est un écart plus faible que dans aucune des provinces de l'Est, l'Ile du Prince-Edouard exceptée.

Néanmoins, il ne faut pas conclure immédiatement que la différence dans les pourcentages urbains, entre la population née à l'étranger et la population totale, est une indication directe de différences entre les nés à l'étranger et les nés au pays. Nous n'avons pas de chiffres sur les nés au Canada et en conséquence les pourcentages de la population totale comprennent non seulement les nés au Canada mais aussi les nés à l'étranger et les nés en pays britannique. Dans l'Ouest, le pourcentage de nés à l'étranger est beaucoup plus grand que dans l'Est, de sorte que leur proportion d'urbains dans la population totale des Provinces

des Prairies est considérablement réduite par cette large proportion de nés à l'étranger dans les confins de ces provinces. D'autre part, dans l'Est, avec des pourcentages beaucoup plus faibles de nés à l'étranger, les proportions de ceux qui habitent les districts urbains, telles que données pour la population totale des différentes provinces, ne peuvent être aussi radicalement différentes que les pourcentages pour les nés au Canada seulement s'ils étaient classés séparément. Bien que de telles considérations tendent à diminuer jusqu'à un certain point la distinction entre l'est et l'ouest à ce sujet, il est probable qu'elles ne sont pas de nature à expliquer toutes les différences et qu'il y a d'autres facteurs importants.

Les immigrés des Iles-Britanniques sont plus urbains que les nés à l'étranger dans chaque province du Canada. Nous avons déjà parlé de l'attraction des villes pour les immigrés des Iles-Britanniques. Cette différence est plus prononcée dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan. Dans l'Alberta, les immigrés des Iles Britanniques sont proportionnellement 30 p.c. plus nombreux dans les districts urbains que les immigrés des pays étrangers, et en Saskatchewan cette différence est de 22 p.c. Au Manitoba la différence n'est pas aussi prononcée, atteignant seulement 17 p.c., et dans l'Est, cet écart est beaucoup plus faible que dans l'Ouest. Le fait significatif est que, pour l'ensemble du Canada, l'immigration de la Grande-Bretagne semble s'être plutôt dirigée sur les centres urbains beaucoup plus que l'immigration des pays étrangers en général et que cette tendance, bien que moins marquée dans l'Est que dans l'Ouest, est relativement plus prononcée quand on la compare aux faibles pourcentages tant de nés à l'étranger que de la population totale des districts urbains. En Saskatchewan, les immigrés étrangers sont faiblement moins urbains que la population totale, tandis que les nés en pays britanniques donnent des proportions de près de 50 p.c. de plus habitant les cités, villes et villages incorporés.

Si l'analyse est poussée plus loin on découvre d'autres faits intéressants. Le pourcentage d'urbains parmi ces immigrés venus du sud, de l'est et du centre d'Europe est beaucoup plus grand dans chaque province que la proportion d'urbains chez les immigrés des pays du nord-ouest européen. Dans la Nouvelle-Ecosse et le Québec les immigrés des deux parties du continent européen sont plus urbains que l'ensemble de la population. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, bien que les immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe soient beaucoup plus urbains que la population totale, ceux du nord et de l'ouest d'Europe y sont décidément moins urbains. Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique les immigrés des deux sections d'Europe montrent une plus grande inclination à se placer dans les districts ruraux que la population totale de ces provinces. Ces faits sont très importants. En Ontario et plus à l'est, les Européens du sud, de l'est et du centre se concentrent anormalement dans les cités, tandis qu'à l'ouest du Manitoba ils ont la tendance contraire à se fixer dans les régions rurales. Il en est de même des immigrés du nord-ouest d'Europe, excepté dans le cas du Nouveau-Brunswick où ils sont plus ruraux qu'au Manitoba.

En considérant les groupes linguistiques, on note des différences semblables entre les proportions d'urbains et de ruraux des diverses provinces. Le fort pourcentage de 90.05 d'urbains chez le groupe scandinave dans la province de Québec représente un très petit nombre d'individus et n'a rien de caractéristiques pour ce groupe, mais les chiffres de Scandinaves des provinces à l'est du Manitoba ne devraient pas être considérés de grande importance à cause du pourcentage exceptionnellement bas de Scandinaves habitant les provinces de l'Est. Dans l'Ouest, le Manitoba donne la plus forte proportion de Scandinaves dans les centres urbains, tandis que la Saskatchewan a la plus faible. Dans les autres parties de l'Ouest, le pourcentage d'urbains est beaucoup plus bas chez les Scandinaves que dans la population totale.

Une plus grande importance peut être attribuée à la fluctuation des pourcentages d'urbains dans le groupe germanique, parce que ces derniers sont distribués un peu généralement par tout le pays. Dans les deux cas, la Nouvelle-Ecosse et le Québec, où les pourcentages d'urbains dépassent les proportions de la population totale, leurs nombres absolus sont comparativement faibles, mais dans tous les autres cas et principalement dans ces provinces où ils forment de fortes proportions de la population totale, les peuples germaniques donnent une proportion inférieure à celle de la population totale dans les cités et les villes.

De tous les Européens, les Latins et Grecs sont les plus urbains et dans toutes les provinces à l'exception de deux, leur pourcentage d'urbains est beaucoup plus élevé que celui de la population totale. Ces provinces sont la Saskatchewan et l'Alberta, et l'explication en est très simple quand on considère les nombres absolus. En 1921, la Saskatchewan avait 221 immigrés nés en Grèce, 383 nés en Italie et 7,324 nés en Roumanie. L'Alberta donne à peu près les mêmes proportions, mais les Roumains sont un peuple beaucoup plus rural que les Italiens et les Grecs et comme les immigrés roumains contribuent la grande masse des immigrés des pays latins et grecs dans ces provinces, il est naturel que le pourcentage du groupe Latins et Grecs, Roumains compris, soit exceptionnellement bas. Il est très probable que les immigrés d'Italie et de Grèce montrent en Saskatchewan et en Alberta la même tendance à se concentrer dans les cités et villes qui leur est si notoire dans toutes les autres parties du Dominion.

Le groupe Slave est semblables au groupe Scandinave. Dans l'Est, les immigrés de ce groupe montrent une concentration exagérée dans les villes, tandis que dans l'Ouest ils sont plus ruraux que l'ensemble de la population. Les immigrés d'Asie donnent les plus forts pourcentages d'urbains dans chaque province, excepté la Colombie-Britannique où les Grecs sont un peu plus urbains que les Asiatiques. Ces différences sont en grande partie expliquées par la nature des occupations des Asiatiques dans toutes les provinces.

Finalement, les immigrés nés aux Etats-Unis, bien que ne montrant pas une inclination vers les villes aussi prononcée que celle de la population totale du Canada, ont dans toute les provinces, à partir du Manitoba en allant vers l'est, une plus grande concentration dans les cités, villes et villages. De la Saskatchewan en allant vers l'ouest, les immigrés des Etats-Unis se dirigent vers les régions rurales à un degré plus prononcé que la population totale.

TABLEAU 54.—RÉSUMÉ MONTRANT LES POURCENTAGES D'URBAINS DANS LA POPULATION IMMIGRÉE POUR LE CANADA ET LES PROVINCES, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS DE PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	Canada p.c.	Ile du Prince-Edouard p.c. urbain	Nouvelle-Ecosse p.c. urbain	Nouveau-Brunswick p.c. urbain	Québec p.c. urbain	Ontario p.c. urbain	Manitoba p.c. urbain	Saskatchewan p.c. urbain	Alberta p.c. urbain	Colombie Britannique p.c. urbain
Population totale	49·52	21·55	43·34	32·08	56·01	58·17	42·88	28·90	37·88	47·19
Nés à l'étranger, total des	45·68	25·33	63·56	42·64	84·70	72·09	42·16	21·48	25·81	43·88
Iles Britanniques	64·88	37·80	67·83	51·96	91·27	73·32	58·81	43·02	55·56	50·99
Europe	45·75	63·89	78·42	51·55	93·32	71·04	40·66	18·49	22·91	36·15
Nord-ouest d'Europe, total	34·50	[1]	68·04	28·94	84·31	51·25	34·99	15·75	20·63	33·98
Sud, est et centre d'Europe, total	50·12	[1]	84·40	72·63	95·98	76·06	42·47	19·69	24·36	38·09
Pays scandinaves	25·75	–	62·90	31·42	90·05	50·00	36·46	13·55	16·36	30·68
Pays germaniques	38·74	–	68·90	25·87	85·26	47·91	35·68	19·28	24·62	40·43
Pays latins et grecs	63·97	[1]	76·80	37·23	91·77	79·14	45·84	18·63	32·06	51·72
Pays slaves	46·88	–	84·92	84·50	96·47	79·88	41·31	19·57	23·60	29·55
Asie	65·50	88·57	90·96	84·90	96·45	92·57	85·60	87·54	74·44	50·82
Etats-Unis	42·63	22·22	47·73	38·24	72·93	71·46	44·99	22·89	25·88	44·44

[1] Chiffres trop faibles pour que des pourcentages soient significatifs.

RURAUX ET URBAINS RÉPARTIS PAR SEXES

Le tableau 55 a pour but de montrer les différences entre les pourcentages d'hommes et de femmes vivant dans les districts urbains, premièrement, dans la population totale et, deuxièmement, dans chaque groupe respectif d'immigrés. Un second coup d'œil sur ce tableau montre que là où le pourcentage d'hommes est élevé, le pourcentage de femmes l'est aussi et *vice versa*; et, troisièmement, que chez les immigrés de tous les pays excepté deux, le pourcentage de femmes dans les districts urbains est plus élevé que le pourcentage d'hommes. Des deux exceptions, les Bulgares, avec seulement 1,000 individus répartis dans toute la population du Canada, peuvent être mis de côté comme n'ayant pas d'importance relative. L'autre exception est celle des Galiciens et comme ils sont comparativement nombreux, la différence dans le pourcentage est excessivement faible. La tendance prédominante est évidemment à la concentration dans les centres urbains chez les femmes beaucoup plus que chez les hommes. Les causes peuvent être diverses et il est impossible de peser ici leur

importance relative. Les suivantes peuvent être citées parmi les causes contributoires possibles: les rigueurs de la vie agricole et de pionnier; la grande mobilité des hommes qui émigrent, parmi lesquels sont un grand nombre de célibataires ou de chefs de famille ayant laissé les leurs outre-mer; le genre d'occupation comme la construction et l'entretien des chemins de fer, l'abatage du bois, les mines, etc., qui déplacent naturellement les hommes vers les régions rurales. Chez les femmes, il y a la plus grande facilité de trouver du travail qui les tient dans les districts urbains. Ceux-ci leur fournissent plus facilement des occupations dans le service domestique, le travail des restaurants, le commerce et les manufactures et les occupations professionnelles. De plus, les perspectives de mariage et les attractions sociales peuvent avoir une influence considérable. Il est naturellement impossible de peser l'importance relative de chacun de ces facteurs en termes quantitatifs.

L'explication des différences constatées entre différentes races quant à la direction que prennent les hommes et les femmes dans leurs préférences entre la vie rurale et la vie urbaine est encore plus difficile. On n'en peut trouver l'explication dans l'excédent d'hommes parmi les différents groupes d'immigrés. Il y a un surplus d'hommes dans tous les groupes et ce surplus varie mais il n'existe aucune relation apparente entre le pourcentage urbain et le pourcentage de masculinité. Il est possible de trouver une certaine relation entre la durée de résidence au Canada et la tendance qu'a le pourcentage des femmes à dépasser la proportion d'hommes. Il y sera fait allusion dans la discussion des chiffres sur les nés aux Etats-Unis mais il est improbable que la durée de résidence au Canada soit la principale explication. Il a été suggéré que la cause fondamentale se trouve dans les différences d'occupation et de culture qui ne peuvent être mesurées quantitativement. L'interprétation du tableau doit être laissée à ceux qui connaissent intimement les caractères particuliers et les tendances occupationnelles des différents groupes. Tout de même, il est bon de signaler quelques points intéressants sur le rang des nés à l'étranger et venant de pays qui sont des plus importants au point de vue de la composition biologique du Canada.

Pour l'ensemble de la population, le pourcentage de femmes vivant dans les centres urbains est de 4.44 p.c. plus élevé que la proportion d'hommes et pour tous les immigrés cette différence est de 6.05 p.c. Par ces chiffres, il est apparent que les immigrés ont une plus grande tendance à se concentrer dans les districts urbains comparativement aux hommes immigrés, aux femmes de l'ensemble de la population et aux hommes de la population totale. Le tableau 55 répartit ces chiffres par pays de naissance. Là où le surplus est faible, les femmes d'un pays donné se trouvent dans les districts ruraux dans une proportion dépassant normalement le nombre d'hommes nés dans le même pays. Là où la différence est forte, les femmes se concentrent dans les villes beaucoup plus que les hommes.

On constate chez les immigrés de six pays seulement que la tendance des femmes à se fixer à la campagne est plus grande que chez la population totale. Deux de ces pays, la Turquie et la Bulgarie, n'ont comparativement pas d'importance à cause du petit nombre de leurs immigrés et les quatre autres, la Russie, l'Autriche, l'Ukraine et la Galicie sont du sud, de l'est et du centre d'Europe. Cela signifie que les femmes de cette section du continent européen sont exceptionnellement rurales comparativement aux hommes. Il est aussi très significatif que le gros des immigrés de ces quatre pays sont d'origine slave.

Dans le cas de sept autres pays, la différence au point de vue ruralité ou urbanité entre les hommes et les femmes n'est pas aussi grande que dans la population totale. Ces pays sont: la Hollande, la Belgique, l'Allemagne et la Norvège, pour la section du nord-ouest d'Europe, la Grèce, au sud, et la Hongrie et la Roumanie à l'est.

Les immigrants ayant la plus grande différence entre hommes et femmes, au point de vue urbanité, sont les Yougoslaves, les Italiens, les Japonais, les Finlandais et les Chinois. Dans chacun de ces cinq cas, les pourcentages de femmes dans les villes dépassent de 10 p.c. la proportion d'hommes vivant dans les districts urbains.

La différence de 8.61 parmi les immigrés des Etats-Unis est significative. Ce chiffre est plus élevé que dans aucun des groupes d'origines apparaissant au bas du tableau 55. L'immigration des Etats-Unis consiste principalement en personnes des origines anglaise ou française, avec un petit mélange de Scandinaves et d'Allemands et la différence entre hommes et

femmes nés aux Etats-Unis, en ce qui regarde la concentration dans les centres urbains, est plus grande que chez les immigrés nés dans les Iles-Britanniques, ou nés en France, ou nés dans les pays scandinaves ou germaniques. La durée de résidence sur ce continent semble être la principale explication.

Finalement, en examinant les données par groupes géographiques et linguistiques, il semble que l'excédent de concentration des femmes dans les villes est beaucoup plus prononcé chez les Européens du nord-ouest d'Europe que chez les immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe. Certes, ce degré de concentration chez ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe est moins prononcé que celui de la population dans son ensemble, ce qui veut dire que le nombre de femmes est anormalement élevé comparativement à celui d'hommes vivant dans les districts ruraux. Par groupes linguistiques, les Scandinaves montrent la plus grande différence, tandis que les Slaves sont à l'extrémité opposée. Les surplus des groupes germaniques et des Latins et Grecs sont à peu près égaux.

TABLEAU 56.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS DE CHAQUE SEXE AU CANADA, HABITANT LES VILLES, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921

	Canada P.c. d'urbains		P.c. par lequel la proportion de femmes urbaines paraît excéder celle des hommes
	Hommes	Femmes	
Population totals	47·40	51·80	+ 4·40
Total des immigrants	53·68	59·73	+ 6·05
Nés britanniques	62·65	68·32	+ 5·67
Europe	43·84	48·57	+ 4·73
Autriche	34·23	36·92	+ 2·69
Belgique	38·11	43·99	+ 5·98
Bulgarie	53·66	46·55	− 7·11
Tchécoslovaquie	38·79	45·12	+ 6·33
Dansmark	28·97	36·99	+ 8·02
Finlands	28·87	40·28	+ 11·41
France	49·11	56·24	+ 7·13
Galicie	24·52	24·20	− 0·32
Allemagns	34·68	40·55	+ 5·87
Grèce	88·47	93·36	+ 4·89
Hollande	38·52	44·46	+ 5·94
Hongrie	35·26	40·27	+ 5·01
Islands	33·13	41·96	+ 8·83
Italie	71·98	84·02	+ 12·04
Yougoslavie	46·13	60·00	+ 13·87
Norvègs	20·20	24·81	+ 4·61
Pologns	64·24	71·46	+ 7·22
Roumanis	49·24	53·71	+ 4·47
Russie	54·42	58·61	+ 4·19
Suèds	22·34	28·89	+ 6·55
Suisse	41·17	50·63	+ 9·46
Ukraine	41·67	42·29	+ 0·72
Autrss	65·80	68·67	+ 2·87
Asie	65·55	65·11	− 0·44
Chins	71·32	81·58	+ 10·26
Japon	34·84	46·39	+ 11·55
Syris	82·13	89·69	+ 7·56
Turquis	83·75	86·44	+ 2·69
Autres	73·06	79·70	+ 6·64
Etats-Unis	38·59	47·10	+ 8·51
Nord-ousst d'Europe	31·31	39·29	+ 7·98
Sud, est et centrs d'Europs	48·75	51·99	+ 3·24
Pays scndinnves	23·26	30·12	+ 6·87
Pays germnniques	36·23	42·07	+ 5·84
Pays latins et grecs	65·83	70·86	+ 5·03
Pays slaves	45·27	48·95	+ 3·68

TENDANCE DES DIFFÉRENTES RACES À SE CONCENTRER DANS LES GRANDES VILLES

Le tableau 56 montre les proportions de certaines races spécifiées dans les dix-huit cités du Canada ayant une population de 25,000 âmes ou plus. Malheureusement, les données sur les nés à l'étranger ne sont pas très claires, de sorte que l'attention dans cette sous-section se limite à la distribution de la population par origines.

La deuxième colonne du tableau 56 donne les races spécifiées par rang de proportion. Un bref calcul basé sur le dernier recensement montre qu'approximativement 25 p.c. de la population canadienne vit dans les cités de 25,000 âmes et plus. Dix des races figurant sur cette liste montrent une tendance plus prononcée à se concentrer dans les grandes villes. De toutes les races les Juifs sont les plus urbains; 84.06 p.c. des Juifs vivent dans les villes de 25,000 habitants et plus, pourcentage dépassant le suivant, celui des Grecs, par approximativement un tiers. Les Juifs sont proportionnellement trois fois et demie aussi nombreux dans les grandes villes que le reste de la population. Les Italiens le sont deux fois. Les pourcentages de Chinois, Syriens et Japonais varient de 44.87 à 89.52. Les Asiatiques au Canada sont donc anormalement urbains. Il en est de même des Nègres, avec 36 p.c. de leur population dans les grandes villes. Bien que les Anglais, les Polonais et les Roumains aient des proportions urbaines un peu plus élevées que la population totale la différence n'est pas pas très considérable.

Ces chiffres permettent de voir plus clairement la situation dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis et quelques-unes des plus grandes cités du Canada. Ces races qui gravitent vers les plus grands centres en proportions anormales se trouvent souvent concentrées dans les mêmes quartiers ou faubourgs. Dans plusieurs des plus grandes villes de ce continent on rencontre des quartiers de Juifs, d'Italiens, de Chinois ou de Nègres. Il est très rare qu'on entende parler de la section scandinave, hollandaise ou allemande d'une ville. Partout où elle se rencontre, la ségrégation d'une race en particulier a de graves conséquences sociales et politiques et cette tendance de certaines races étrangères à se concentrer dans les grandes villes du Canada a une grand signification au point de vue de l'assimilation.

TABLEAU 56.—POURCENTAGES D'ORIGINES SPÉCIFIÉES DANS LES CITÉS DE 25,000 ÂMES ET PLUS AU CANADA, 1921

NOTA.—Le pourcentage de la population totale dans ces villes est de 25·42.

Par ordre alphabétique		Selon leur rang en p.c.		
Origine	P.c.	Origine	P.c.	Rang
Britannique	28·17	Hébraïque	84·06	1
Française	22·45	Grecque	64·20	2
Autrichienne	13·24	Italienne	47·92	3
Belge	17·29	Chinoise	44·87	4
Chinoise	44·87	Syrienne	41·85	5
Tchèque	10·80	Nègre	35·97	6
Danoise	17·82	Diverse	34·85	7
Hollandaise	11·84	Non spécifiée	33·05	8
Finlandaise	5·96	Japonaise	29·52	9
Allemande	9·39	Britannique	28·17	10
Grecque	64·20	Polonaise	28·10	11
Hébraïque	84·06	Roumaine	26·15	12
Hongroise	10·93	Serbo-Croate	23·63	13
Islandaise	16·06	Française	22·45	14
Indienne	9·53	Danoise	17·82	15
Italienne	47·92	Suisse	17·64	16
Japonaise	29·52	Belge	17·29	17
Nègre	35·97	Islandaise	16·06	18
Norvégienne	6·55	Galicienne	13·34	19
Polonaise	28·10	Autrichienne	13·24	20
Roumaine	26·15	Russe	13·14	21
Russe	13·14	Hollandaise	11·84	22
Serbo-Croate	23·63	Ruthène	11·83	23
Suédoise	10·11	Hongroise	10·93	24
Suisse	17·64	Tchèque	10·80	25
Syrienne	41·85	Suédoise	10·11	26
Bukovine	2·66	Indienne	9·53	27
Galicienne	13·34	Allemande	9·39	28
Ruthène	11·83	Ukranienne	8·38	29
Ukranienne	8·38	Norvégienne	6·55	30
Non spécifiée	33·05	Finlandaise	5·96	31
Diverses	34·85	Bukovine	2·66	32

Le tableau 57 présente les mêmes données par classification géographique et le tableau 58 par classification linguistique. Les pourcentages d'Européens du nord dans les villes de 25,000 habitants et plus sont inférieurs à ceux de la population totale. Dans le cas des Norvégiens et des Allemands, la tendance à éviter les grands centres est très marquée.

A l'exception des Grecs, des Italiens, des Polonais et des Roumains, les Européens du sud-est se trouvent aussi en proportion plus faible que la population totale dans les grandes cités du Canada. Des Européens du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Finlandais, les Ukraniens, les Tchèques et les Hongrois évitent les grandes villes plus que l'ordinaire des races. Les pourcentages d'Asiatiques dans les villes sont beaucoup plus élevés que ceux de la population totale du Canada.

Dans le tableau 58 on constate que l'irrégularité des données rend la généralisation difficile. Les moyennes générales des groupes scandinaves et germaniques sont à peu près les mêmes et, à l'exception des Polonais et des Serbo-Croates, la tendance à se concentrer dans les grandes villes est proportionnellement aussi faible chez les Slaves du Canada que chez les Scandinaves et les Germaniques. D'un autre côté, les pourcentages de Latins et Grecs dans les grandes villes sont excessivement élevés, excepté pour les Roumains. Parmi les Scandinaves, les Norvégiens sont ceux montrant la plus grande aversion pour les grandes villes; du groupe germanique, ce sont les Allemands; et du groupe Slave, les Ukraniens. Les Polonais semblent différer des autres slaves à cet égard; avec 28.10 p.c. dans les cités de 25,000 âmes et plus ils sont de beaucoup au-dessus de la moyenne de ce groupe. Nous avons déjà parlé du grand nombre de Juifs parmi les immigrés venus de la Pologne, mais il est peu probable qu'un grand nombre d'immigrés d'origine juive aient déclaré être d'origine polonaise, de sorte que le chiffre élevé des Polonais ne peut être attribué à l'influence d'un mélange de Juifs. C'est ce que confirme les chiffres comparativement bas des Autrichiens et des Russes. Nombre d'immigrés de ces pays, et principalement du dernier, sont d'extraction juive et il n'y a aucune raison pour que les Juifs de Russie se déclarent d'origine juive, ou que ceux de Pologne se déclarent d'origine polonaise. Il y a apparemment une distinction bien établie entre les Polonais et les autres Slaves au sujet de leur tendance à se concentrer dans les grandes villes sur ce continent.

TABLEAU 57.—POURCENTAGES DE CERTAINES ORIGINES SPÉCIFIÉES DANS LES CITÉS DE 25,000 ÂMES ET PLUS, AU CANADA, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES, 1921

Origine	P.c. dans les cités de 25,000 âmes et plus
Nord-ouest d'Europe—	
Belge	17·29
Danoise	17·82
Française	22·45
Allemande	9·39
Hollandaise	11·84
Islandaise	16·06
Norvégienne	6·55
Suédoise	10·11
Suisse	17·64
Sud, est et centre d'Europe—	
Autrichienne	13·24
Tchèque	10·80
Finlandaise	5·96
Galicienne	13·34
Grecque	64·20
Hongroise	10·93
Italienne	47·92
Polonaise	28·10
Roumaine	26·15
Russe	13·14
Serbo-Croate	23·63
Ukranienne	9·98
Asie—	
Chinoise	44·87
Japonaise	29·52
Syrienne	41·85

TABLEAU 58.—POURCENTAGES DE CERTAINES ORIGINES SPÉCIFIÉES DANS LES CITÉS DE 25,000 ÂMES ET PLUS, AU CANADA, PAR GROUPES LINGUISTIQUES, 1921

Origine	P.c. dans les cités de 25,000 âmes et plus
Scandinave—	
Danoise	17·82
Islandaise	16·05
Norvégienne	6·55
Suédoise	10·11
Germanique—	
Belge	17·29
Allemande	9·39
Hollandaise	11·84
Latine et Grecque—	
Grecque	64·20
Italienne	47·92
Roumaine	26·15
Slave—	
Autrichienne	13·24
Tchèque	10·80
Galicienne	13·34
Polonaise	28·10
Russe	13·14
Serbo-Croate	23·63
Ukranienne[1]	9·98

[1] Comprend: Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukrainiens.

CHAPITRE VI

ORIGINES ET MARIAGES MIXTES DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DU CANADA

INTRODUCTION

Le rôle du mariage mixte dans le mélange des différentes races composant la population canadienne est un sujet d'étude aussi compliqué qu'important. La première difficulté vient de ce que les données sur lesquelles on peut se baser sont plutôt rares. Le recensement ne donne pas une classification des personnes mariées par origines; en conséquence, il est impossible d'aborder directement ce problème. Comme alternative, il serait possible d'analyser les mariages de l'année de recensement; mais même avec les données sur les origines telles que constatées dans les avis provinciaux de mariage, il est douteux que le mélange de diverses races, tel qu'indiqué par les mariages d'une année spécifiée, donne une juste idée du nombre de mariages mixtes contractés pendant un certain nombre d'années. Il y aurait danger d'exagération parce que les mariages mixtes augmentent proportionnellement avec la durée de résidence de la population immigrée. Il ne serait pas logique de conclure que la proportion de mariages mixtes relevés en 1921 doive s'appliquer aux immigrés qui étaient au pays il y a dix ou vingt ans et s'y sont mariés alors. De plus, comme le flot de l'immigration varie souvent de source, les données d'une seule année ne pourraient servir de base à un calcul des mariages mixtes en général, et l'immigration a été particulièrement variée entre 1911 et 1921. Même dans l'absence de ces deux obstacles, il serait impossible de tabler sur cette base attendu que les déclarations de mariage ne mentionnent pas l'origine des mariés.

Il reste une autre source d'information sur laquelle, faute de mieux, nous basons cette étude: l'origine des parents des enfants nés dans le territoire d'enregistrement du Canada en 1921, telle que donnée dans le premier Rapport Annuel sur les Statistiques Vitales du Bureau Fédéral de la Statistique.

Mais ces données ont aussi leurs limitations dont la première vient de ce que la province de Québec compilait et publiait séparément ses statistiques vitales en 1921, et les rapports de cette province ne sont pas comparables à ceux des autres provinces tels que compilés et publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Depuis 1926, les statistiques vitales de la province de Québec sont sur la même base que celles des autres provinces couvertes par le Bureau, mais la présente étude reposant sur l'année 1921 ne peut embrasser que cette partie du Canada constituant le territoire d'enregistrement de ladite année. D'autres difficultés surgissent des variations dans les détails relevés par le recensement et ceux des Statistiques Vitales, et de l'absence de certaines analyses importantes pour un travail de cette nature. Des considérations d'espace, et de coût tant dans la compilation que la publication, expliquent cette absence.

Pour compenser ces difficultés, le calcul basé sur les origines des parents d'enfants nés en 1921 présente plusieurs avantages. D'abord, il évite toutes les objections s'appliquant aux données basées sur le mariage, les parents des enfants nés en 1921 représentant beaucoup mieux la population mariée, en ce qui concerne les origines, que les seuls nouveaux époux mariés en 1921. De plus, ces données sont moins affectées par les variations de l'immigration. Finalement, il y a eu en 1921 trois fois autant de naissances que de mariages. Le nombre de naissances déclarées est de 168,979. Dans 22,000 cas, les origines des parents ne sont pas données, et parmi ces derniers, 12,000 sont de l'Alberta, ce qui

tend à infirmer les données de cette province comparativement aux autres. Mais cette étude couvre d'abord le territoire d'enregistrement dans son ensemble, et après que nous avons déduit 20,000 du total, nous avons encore 150,000 pères mariés et 150,000 mères mariées d'âge fécond dont les origines sont connues et qui sont les parents des enfants nés dans le territoire d'enregistrement en 1921. Ce nombre a été considéré assez fort et assez représentatif pour les fins de la présente étude.

LE MARIAGE ENTRE SUJETS DE COMMUNE ORIGINE

Le tableau 6, page 58, du premier Rapport Annuel sur les Statistiques Vitales couvrant 1921, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique, donne le nombre de naissances dans le territoire d'enregistrement en 1921 ainsi que les origines des pères et des mères. Le tableau 59 ci-dessous, relève les cas où ces origines sont données pour l'un ou l'autre parent et ceux où les deux sont de la même race.

TABLEAU 59.—ORIGINES DES PARENTS DES ENFANTS NÉS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921.

Origines	Pères	Mères	Mères et pères de même race
Anglaise	56,662	59,180	43,348
Irlandaise	18,924	17,738	8,761
Ecossaise	22,284	22,118	11,326
Galloise	702	651	148
Britannique	98,572	99,687	90,740
Française	17,909	18,858	15,205
Arménienne	37	30	26
Autrichienne	2,765	2,873	2,471
Belge	517	522	371
Bulgare	68	37	35
Chinoise	295	277	274
Tchécoslovaque	197	231	129
Danoise	360	246	93
Hollandaise	1,434	1,371	674
Finlandaise	368	401	334
Galicienne	869	877	778
Allemande	7,563	7,833	5,691
Grecque	189	103	92
Hindoue	4	3	2
Hongroise	362	403	310
Islandaise	448	528	373
Indienne	610	714	549
Italienne	2,162	1,789	1,744
Japonaise	618	609	608
Juive	1,554	1,529	1,489
Nègre	338	366	314
Norvégienne	1,313	1,384	771
Polonaise	1,663	1,645	1,330
Roumaine	604	594	462
Russe	2,202	2,064	1,700
Serbo-Croate	112	91	75
Suédoise	1,161	1,175	643
Suisse	190	134	50
Syrienne	194	145	136
Ukranienne	2,564	2,570	2,372
Total	147,242	149,088	129,841
Total (excepté les nés britanniques)	48,670	49,401	39,101

En supposant que ces chiffres représentent assez bien l'ensemble de la population mariée, et que le nombre de pères ayant marié des femmes de leur race représente dans chaque cas la proportion du total des pères de chaque race, nous avons un aperçu de la préférence des gens de chaque origine pour le mariage avec ceux ou celles du même sang. Les pourcentages sont rarement les mêmes pour les hommes et pour les femmes d'une même origine, parce qu'il n'y a pas équilibre entre les sexes dans le nombre de mariés de chaque groupe.

Le résultat de ce calcul, tel qu'exprimé dans la colonne 3 du tableau 59 en pourcentages des colonnes 1 et 2, est présenté dans le tableau 60, les origines étant données par ordre de pourcentage.

TABLEAU 60.—POURCENTAGES DE MARIAGES ENDOGAMES ENTRE PARENTS D'ENFANTS NÉS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921

Hommes		Femmes	
Origines	P.c. des époux de même race que leurs épouses	Origines	P.c. des épouses de même race que leurs époux
Japonaise	98·4	Japonaise	99·8
Juive	95·8	Chinoise	99·0
Chinoise	92·9	Italienne	97·5
Nègre	92·9	Juive	97·4
Ukranienne	92·5	Bulgare	94·6
Finlandaise	90·8	Syrienne	93·8
Indienne	90·0	Ukranienne	92·3
Galicienne	89·5	Grecque	89·3
Autrichienne	89·4	Galicienne	88·7
Hongroise	85·6	Arménienne	86·7
Française	84·9	Autrichienne	86·0
Islandaise	83·3	Nègre	85·8
Italienne	80·7	Finlandaise	83·3
Polonaise	80·0	Russe	82·4
Russe	77·2	Serbo-Croate	82·4
Roumaine	76·5	Polonaise	81·0
Anglaise	76·5	Française	80·6
Allemande	75·2	Roumaine	77·8
Belge	71·8	Indienne	76·9
Arménienne	70·3	Hongroise	76·9
Syrienne	70·1	Anglaise	73·3
Serbo-Croate	67·0	Allemande	72·6
Tchécoslovaque	65·5	Belge	71·1
Norvégienne	58·7	Islandaise	70·6
Suédoise	55·4	Tchécoslovaque	55·8
Bulgare	51·5	Norvégienne	55·7
Ecossaise	50·8	Suédoise	54·7
Grecque	48·7	Ecossaise	51·2
Hollandaise	47·0	Hollandaise	49·2
Irlandaise	46·3	Irlandaise	49·4
Suisse	26·3	Danoise	37·8
Danoise	25·8	Suisse	37·3
Galloise	21·1	Galloise	22·7
Moyenne	70·6	Moyenne	74·4

Un simple coup d'œil sur ce tableau révèle plusieurs faits intéressants.

(1) La forte marge de fluctuation des pourcentages suggère qu'il y a entre les diverses races des différences réelles dans leur assimilabilité par le mariage mixte.

(2) La tendance des hommes à marier des femmes de leur race varie dans les mêmes limites approximatives que chez les femmes, mais le pourcentage est de quatre points plus élevé. Une autre partie de ce chapitre présentera un examen des causes de ce phénomène.

(3) Bien que dans l'ensemble, les différentes races se présentent dans le même ordre dans les deux colonnes du tableau 60, il y a un certain nombre de cas exceptionnels où les mariages endogames diffèrent beaucoup chez les hommes et chez les femmes d'un même groupe. Ainsi, 83 p.c. des Islandais sont mariés à des Islandaises, et seulement 70.6 p.c. des Islandaises sont mariées à des Islandais. C'est le cas contraire chez les Bulgares, où 51.5 p.c. des hommes et 94.6 p.c. des femmes sont mariés à des individus de leur race. L'examen détaillé du tableau révèle beaucoup de ces différences.

Le tableau donne le pourcentage de chaque origine. De nouvelles conclusions s'en détachent si le groupement est fait selon la couleur et les divisions géographiques ou linguistiques. Cette nouvelle disposition nous donne le tableau 61 qui suit:

TABLEAU 61.—ENDOGAMIE PARMI LES PARENTS ET LES ENFANTS DE RACES DE COULEUR, 1921

Hommes		Femmes	
Origine	P.c. de ceux mariés à des femmes de leur race	Origine raciale	P.c. de celles mariées à des hommes de leur race
Japonaise	98·4	Japonaise	99·8
Chinoise	92·9	Chinoise	99·0
Nègre	92·9	Nègre	85·8
Indienne	90·0	Indienne	76·9
Moyenne	93·8	Moyenne	94·7

Les races de couleur montrent donc de très forts pourcentages de mariages exclusifs, et leur tendance à se mêler aux blancs par le mariage est remarquablement faible. Leur couleur semble donc être la plus grande barrière à leur assimilation. Il en est de même pour les hommes que pour les femmes. Chez les jaunes, la proportion de mariages endogames est plus grande chez les femmes que chez les hommes, ce qui s'explique par la rareté de femmes jaunes au Canada comme conséquence des lois restrictives de l'immigration; le pourcentage de mariages endogames chez les Indiennes est plus bas parce que les femmes blanches sont relativement rares dans certaines parties du pays. Il est impossible de tirer des conclusions pour les négresses attendu que l'origine de 11 p.c. de leurs maris n'est pas constatée. Mais il ressort de ces chiffres que les races de couleur sont celles qui, jusqu'à présent, se mélangent le moins, soit entre elles, soit avec les blancs.

Le tableau 62 montre clairement que les races de l'est, du sud et du centre d'Europe, hommes ou femmes, ont beaucoup plus que celles du nord-ouest européen, l'habitude d'épouser ceux de leur propre groupe. Il y a de fortes variations dans chaque groupe, mais la comparaison des valeurs médianes et des écarts entre pourcentages montre que ce qui s'applique au total est généralement la vérité. Les limites extrêmes pour les deux sexes sont plus basses pour le groupe du nord-ouest d'Europe que pour celui de l'est, du sud et du centre, et les valeurs médianes pour les hommes sont de 58.7 comparativement à 80.0 p.c. et pour les femmes, de 55.7 comparativement à 83.3. En termes de mariages exogames ces faits s'expriment comme suit: 16.2 p.c. des hommes et 13.5 des femmes du sud, de l'est et du centre d'Europe, et 33.3 p.c. des hommes et 34.3 p.c. des femmes du nord-ouest d'Europe sont unis à des personnes de la même race. Ainsi, la proportion de mariages mixtes est deux fois plus grande chez les immigrés du nord-ouest d'Europe.

Le tableau 63 groupant les personnes mariées par divisions linguistiques donne un autre aperçu. En commençant par les hommes, les Slaves sont beaucoup plus endogames (85.2 p.c.) que les Latins et Grecs (77.8 p.c.): le pourcentage de ce dernier groupe est beaucoup plus élevé que celui des Germaniques (70.8 p.c.) et celui des Germaniques est supérieur à celui des Scandinaves (57.3 p.c.). Il y a une large marge entre le 57.3 p.c. du groupe scandinave et le 85.2 p.c. des Slaves. Si cette différence est exprimée en termes de mariage mixte la proportion d'époux scandinaves ayant pris des femmes de race différente est de 42.7 p.c. ou près de trois fois aussi grande que celle des Slaves (14.8 p.c.) et deux fois celle du groupe latin et grec (22.2 p.c.).

Des différences semblables sont constatées entre les pourcentages du côté des femmes. Cependant, le chiffre de femmes d'origine grecque ou latine est plus élevé que celui de femmes slaves. Les Latins et Grecs au Canada ont un gros surplus d'hommes et comme résultat les femmes d'âge nubile sont grandement recherchées par leurs compatriotes.

Il est donc clair que l'assimilation par le mariage mixte a fait beaucoup plus de progrès parmi les immigrés du nord-ouest d'Europe que parmi ceux venus du sud, du centre et de l'est européen, et plus rapidement chez les races scandinaves et germaniques que chez les Latins et Grecs.

TABLEAU 62.—MARIAGES ENDOGAMES PARMI LA POPULATION D'ORIGINE EUROPÉENNE CONTINENTALE PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES, 1921 (TELS QU'INDIQUÉS PAR LE PARENTAGE DES ENFANTS NÉS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT).

Hommes			Femmes		
Rang	Origine	P.c. de ceux mariés à des femmes de leur race	Rang	Origine	P.c. de celles mariées à des hommes de leur race
	Nord-ouest d'Europe—	p.c.		*Nord-ouest d'Europe—*	p.c.
1	Islandaise	83·3	1	Allemande	72·6
2	Allemande	75·2	2	Belge	71·1
3	Belge	71·8	3	Islandaise	70·6
4	Norvégienne	58·7	4	Norvégienne	55·7
5	Suédoise	55·4	5	Suédoise	54·7
6	Hollandaise	47·0	6	Hollandaise	49·2
7	Suisse	26·3	7	Danoise	37·8
8	Danoise	25·8	8	Suisse	37·3
	Total	66·7		Total	65·7
	Sud, est et centre d'Europe—			*Sud, est et centre d'Europe—*	
1	Ukrainienne	92·5	1	Italienne	97·5
2	Finlandaise	90·8	2	Bulgare	94·6
3	Galicienne	89·5	3	Ukrainienne	92·3
4	Autrichienne	89·4	4	Grecque	89·3
5	Hongroise	85·6	5	Galicienne	88·7
6	Italienne	80·7	6	Autrichienne	86·0
7	Polonaise	80·0	7	Finlandaise	83·3
8	Russe	77·2	8	Russe	82·4
9	Roumaine	76·5	9	Serbo-Croate	82·4
10	Serbo-Croate	67·0	10	Polonaise	81·0
11	Tchécoslovaque	65·5	11	Roumaine	77·8
12	Bulgare	51·5	12	Hongroise	76·9
13	Grecque	48·7	13	Tchécoslovaque	55·8
	Total	83·8		Total	86·5

TABLEAU 63.—MARIAGES ENDOGAMES PARMI LA POPULATION D'ORIGINE EUROPÉENNE CONTINENTALE PAR GROUPES LINGUISTIQUES, 1921 (TELS QU'INDIQUÉS PAR LE PARENTAGE DES ENFANTS NÉS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT).

Origine	Hommes	Femmes
	P.c. de ceux mariés à des femmes de leur race	P.c. de celles mariées à des hommes de leur race
Scandinave—		
Danoise	25·8	37·8
Islandaise	83·3	70·6
Norvégienne	58·7	55·8
Suédoise	55·4	54·7
Total	57·3	56·4
Germanique—		
Hollandaise	47·0	49·2
Flamande	71·8	71·1
Allemande	75·2	72·6
Total	70·8	69·3
Latine et grecque—		
Grecque	48·7	89·3
Italienne	80·7	97·5
Roumaine	76·5	77·8
Total	77·8	92·4
Slave—		
Autrichienne	89·4	86·0
Bulgare	51·5	94·6
Galicienne	89·5	88·7
Polonaise	80·0	81·0
Russe	77·2	82·4
Serbo-Croate	67·0	82·4
Tchécoslovaque	65·5	55·8
Ukranienne	92·5	92·3
Total	85·2	85·6

ASSIMILATION PAR LE MARIAGE AVEC LES ANGLAIS ET LES FRANÇAIS

Mariage avec ceux d'origine britannique.—Au point de vue de l'assimilation, le mariage des immigrés avec les Anglais ou les Français est beaucoup plus important que le simple mariage mixte. Le tableau 64 montre les nombres et pourcentages de pères et mères étrangers qui se sont unis à des nés britanniques. Les tableaux 65 et 66 présentent ces données par groupements territoriaux et linguistiques.

Ces tableaux répètent l'histoire des trois précédents, bien que les différences dans les proportions soient beaucoup plus marquées. Les pourcentages d'époux venus du nord-ouest d'Europe qui ont marié des femmes de race britannique sont cinq fois plus élevés que chez les immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe, et dans le cas des épouses, cette proportion est dix fois plus forte. On trouve des différences semblables entre les groupes linguistiques. Entre 20 et 25 p.c. des maris scandinaves ou germaniques ont épousé des femmes d'origine britannique, tandis que chez les Slaves, cette proportion est de seulement 3 p.c. La répartition anormale entre les sexes chez les Latins et Grecs se réflète encore sur les données des mariages avec des Anglaises. Il n'y a presque pas de mariages mixtes entre les femmes de ces races et les nés britanniques, mais comme il y a très peu de filles d'âge nubile parmi les Latins et Grecs, les hommes ont épousé des Anglaises. Mais la proportion de mariages mixtes est faible, même chez les hommes. Jusqu'à 1921, seulement 10.6 p.c. des Latins et Grecs ayant contracté des mariages mixtes avaient marié des Anglais ou Anglaises. Un examen plus détaillé des tableaux révèle des différences frappantes entre les diverses races.

Si les nationalités sont énumérées dans l'ordre des proportions qu'elles présentent de maris qui ont épousé des femmes de race britannique, les Galiciens et les Ukraniens sont à la queue de la liste et les Hollandais et les Suisses sont à la tête. Moins d'un pour cent des pères galiciens ou ukraniens au Canada n'a marié une femme d'origine britannique, tandis que 44 p.c. des pères hollandais, 37 p.c. des pères suisses ont marié des femmes de race britannique. Le chiffre des Hollandais est 80 fois plus élevé que celui des Galiciens et 60 fois celui des Ukraniens.

TABLEAU 64.—NOMBRES ET POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES DE DIFFÉRENTES RACES S'ÉTANT MARIÉS AVEC DES BRITANNIQUES, ET AYANT UNE DESCENDANCE NÉE AVANT 1921.

Origine	Hommes			Femmes		
	(1) Total	(2) Mariés à des nées britanniques	(3) P.c. de (la col. 2 sur la col. 1)	(1) Total	(2) Mariées à des nés britanniques	(3) P.c. de (la col. 2 sur la col. 1)
			p.c.			p.c.
Arménienne	37	5	13·5	30	1	3·3
Autrichienne	2·765	37	1·3	2,873	46	1·6
Belge	517	49	9·6	522	69	11·3
Bulgare	68	16	23·5	37	0	–
Chinoise	295	10	3·4	277	1	0·4
Tchécoslovaque	197	19	9·6	231	26	11·3
Danoise	360	124	34·5	246	97	39·4
Hollandaise	1,434	623	43·4	1,371	552	40·3
Finlandaise	368	15	4·1	401	20	5·0
Galicienne	869	4	0·5	877	3	0·3
Allemande	7,563	1,273	16·8	7,833	1,470	18·8
Grecque	189	52	27·5	103	1	1·0
Hongroise	362	7	1·9	403	20	5·0
Islandaise	448	59	13·2	628	114	21·6
Indienne	610	27	4·4	714	62	8·7
Italienne	2,162	240	11·1	1,789	25	1·4
Japonaise	618	6	1·0	609	0	–
Juive	1,554	25	1·6	1,529	11	0·7
Nègre	338	13	3·8	366	2	0·5
Norvégienne	1,313	297	22·6	1,384	321	23·2
Polonaise	1,663	60	3·6	1,645	64	3·9
Roumaine	604	20	3·3	594	7	1·2
Russe	2,202	97	4·4	2,064	76	3·7
Serbo-Croate	112	10	8·9	91	4	4·4
Suédoise	1,161	250	21·5	1,175	290	24·7
Suisse	190	70	36·8	134	60	37·3
Syrienne	194	28	14·4	145	4	2·8
Ukranienne	2,564	17	0·7	2,670	11	0·4

TABLEAU 66.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINE CONTINENTALE EUROPÉENNE, MARIÉS AVEC DES NÉS BRITANNIQUES ET AYANT DES ENFANTS NÉS AVANT 1921, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES.

Origine	Hommes — P.c. de mariés avec des nées britanniques	Femmes — P.c. de mariées avec des nés britanniques
	p.c.	p.c.
Nord-ouest d'Europe—		
Hollandaise	43·4	40·3
Islandaise	13·2	21·6
Allemande	16·8	18·8
Danoise	34·5	39·4
Suisse	36·8	37·3
Suédoise	21·5	24·7
Norvégienne	22·6	23·2
Belge	9·5	11·3
Total	21·3	22·3
Sud, est et centre d'Europe—		
Italienne	11·1	1·4
Galicienne	0·5	0·3
Tchécoslovaque	9·6	11·3
Serbo-Croate	8·9	4·4
Russe	4·4	3·7
Polonaise	3·6	3·9
Autrichienne	1·3	1·6
Hongroise	1·9	5·0
Grecque	27·5	1·0
Ukranienne	0·7	0·4
Roumaine	3·3	1·2
Finlandnise	4·1	5·0
Bulgare	23·5	-
Total	4·2	2·1

TABLEAU 66.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINE CONTINENTALE EUROPÉENNE, MARIÉS AVEC DES NÉS BRITANNIQUES ET AYANT DES ENFANTS NÉS AVANT 1921, PAR GROUPES LINGUISTIQUES.

Origine	Hommes — P.c. de mariés avec des nées britanniques	Femmes — P.c. de mariées avec des nés britanniques
Scandinave—		
Islandaise	13·2	21·6
Norvégienne	22·6	23·2
Suédoise	21·5	24·7
Danoise	34·5	39·4
Total	22·2	24·7
Germanique—		
Hollandaise	43·4	40·3
Belge	9·5	11·3
Allemande	16·8	18·8
Total	20·5	21·4
Latine et Grecque—		
Grecque	27·5	1·0
Italienne	11·1	1·4
Roumaine	3·3	1·2
Total	10·6	1·3
Slave—		
Autrichienne	1·3	1·6
Bulgare	23·6	-
Galicienne	0·5	0·3
Polonaise	3·6	3·9
Russe	4·4	3·7
Serbo-Croate	8·9	4·4
Tchécoslovaque	9·6	11·3
Ukranienne	0·7	0·4
Total	2·5	2·2

Rang	Origine	P.c. des hommes ayant épousé des britanniques	Rang	Origine	P.c des hommes ayant épousé des britanniques
1	Hollandaise	43·4	15	Serbo-Croate	8·9
2	Suisse	36·8	16	Russe	4·4
3	Danoise	34·5	17	Indienne	4·4
4	Grecque	24·0	18	Finlandaise	4·1
5	Bulgare	23·5	19	Nègre	3·8
6	Norvégienne	22·6	20	Polonaise	3·6
7	Suédoise	21·6	21	Chinoise	3·4
8	Allemande	16·8	22	Roumaine	3·3
9	Syrienne	14·4	23	Hongroise	1·9
10	Arménienne	13·5	24	Juive	1·6
11	Islandaise	13·2	25	Autrichienne	1·3
12	Italienne	11·1	26	Japonaise	1·0
13	Tchécoslovaque	9·6	27	Ukranienne	0·7
14	Belge	9·5	28	Galicienne	0·5

Le fort excédent d'hommes dans la population adulte de Bulgares, Italiens et Grecs au Canada explique pourquoi ces nationalités apparaissent dans la première moitié de la liste. Il est significatif que les femmes de ces origines s'unissent en aussi faibles pourcentages que 0, 1.4 et 1.0 aux Anglais. Généralement parlant, les immigrés scandinaves et germaniques ont une proportion relativement élevée de mariages avec les races britanniques, tandis que les Slaves ne montrent qu'un faible pourcentage. En examinant les chiffres du côté des femmes, on trouve la même distribution. Les raisons de ces différences sont analysées dans la section suivante de ce chapitre.

Avant de passer à une autre phase de notre analyse, il convient de signaler la magnitude absolue des chiffres. Tout importantes que soient les différences entre les diverses races dans le degré relatif de leur mélange avec les Anglais par le mariage, la magnitude absolue des proportions est tout aussi importante, sinon plus, parce qu'elle indique les progrès de l'assimilation jusqu'à date. L'assimilation par le mariage est assez avancée parmi les immigrés venus du nord-ouest d'Europe. Elle est à peine commencée chez ceux venus du sud, du centre et de l'est européens. Environ un cinquième des hommes et des femmes d'origine scandinave ou germanique avaient épousé des Anglais en 1921, tandis que chez les Slaves cette proportion n'était que le 3 p.c. Environ un dixième des époux grecs et italiens avaient épousé des Anglaises, mais seulement une sur cent femmes grecques ou italiennes avait épousé un Anglais. Il est évident que plusieurs des ingrédients chauffant dans le grand "fondoir canadien" n'ont pas même commencé à se dissoudre.

TABLEAU 67.—RÉSUMÉ DONNANT EN POUCENTAGES LES HOMMES ET FEMMES D'ORIGINE CONTINENTALE EUROPÉENNE MARIÉS AVEC DES NÉS OU NÉES BRITANNIQUES, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES OU LINGUISTIQUES, 1921 (TELS QU'INDIQUÉS PAR LE PARENTAGE DES ENFANTS NÉS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT).

Origine	Hommes	Femmes
	P.c. mariés à femmes d'origine britannique	P.c. mariées à hommes d'origine britannique
Nord-ouest d'Europe	21·3	22·3
Sud, est et centre d'Europe	4·2	2·1
Scandinave	22·2	24·7
Germanique	20·5	21·4
Latine et Grecque	10·6	1·3
Slave	2·7	2·4

Mariage avec ceux d'origine française.—Comme nous l'avons déjà fait remarquer au commencement de ce chapitre, les données sur le mariage mixte ne couvrent pas la province de Québec. Tout de même, les Français sont, après les Anglais, l'élément le plus nombreux dans le territoire d'enregistrement. Toutefois, il est douteux que la différence en nombre soit la seule explication de l'écart entre les chiffres du tableau 68 montrant les mariages d'immigrés de l'Europe continentale avec les Français, et ceux du tableau 67 montrant les mariages de ces mêmes immigrés avec les Anglais.

TABLEAU 68.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINE CONTINENTALE EUROPÉENNE MARIÉS À DES FRANÇAIS DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES, 1921 (TELS QU'INDIQUÉS PAR LE PARENTAGE DES ENFANTS NÉS DANS CE TERRITOIRE).

Origine	Hommes	Femmes
	P.c. de mariés à femmes nées françaises	P.c. de mariées à des Français
Nord-ouest d'Europe	2·7	2·3
Sud, est et centre d'Europe	1·0	0·4
Scandinave	1·9	1·7
Germanique	2·8	2·4
Latine et Grecque	2·9	0·2
Slave	0·5	0·4

TABLEAU 69.—POURCENTAGES D'HOMMES ET FEMMES D'ORIGINE CONTINENTALE EUROPÉENNE MARIÉS À DES FRANÇAIS ET À DES NÉS BRITANNIQUES DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES, 1921 (TELS QU'INDIQUÉS PAR LE PARENTAGE DES ENFANTS NÉS DANS DE TERRITOIRE).

Origine	Hommes	Femmes
	P.c. de mariés à des nées françaises ou britanniques	P.c. de mariées à des nés français ou britanniques
Nord-ouest d'Europe	24·0	24·6
Sud, est et centre d'Europe	5·2	2·5
Scandinave	24·1	26·4
Germanique	22·8	23·8
Latine et Grecque	13·5	1·5
Slave	3·2	2·[illegible]

Le tableau 69 résume les tableaux 67 et 68. Il donne un indice du volume de l'assimilation des races du continent européen par le mariage avec les deux principales souches de la population canadienne, répartissant ces races par groupes géographiques et linguistiques La combinaison de ces deux tableaux n'intervertit pas l'ordre du tableau 67 montrant les mariages avec seulement les races anglaises, et les conclusions tirées de ce tableau s'appliquent aussi au tableau 69.

Bien que les deux tableaux s'accordent à montrer un grand nombre de mariages mixtes entre les races du nord-ouest d'Europe et les Français ou les Anglais, ils constatent une différence frappante dans les groupes linguistiques. Le nombre relatif d'époux scandinaves, germaniques et latins et grecs ayant contracté des mariages mixtes est interverti dans les tableaux. C'est-à-dire que ceux qui s'unissent le moins aux Anglais sont ceux qui s'allient le plus aux Français. Pour être spécifique: les hommes d'origine scandinave se marient proportionnellement plus souvent que ceux d'origine germanique avec des Anglaises, et ceux d'origine germanique sont plus portés que les Latins et Grecs à marier des Anglaises. D'un autre côté, les Latins et Grecs marient des Françaises plus souvent que les Germaniques, et les Germaniques plus souvent que les Scandinaves. Il semble résulter de ces observations que les Anglais assimilent par le mariage les Scandinaves et les Germaniques, tandis que les Français absorbent plus facilement les Latins et Grecs. A ce sujet il convient de rappeler encore une fois que les données sur les mariages mixtes sont basées sur des relevés faits en dehors du Québec et que le petit nombre de Scandinaves et de Germaniques dans cette province ne peut infirmer ces conclusions.

RELATION ENTRE LE MARIAGE MIXTE, LA DURÉE DE RÉSIDENCE, LE SURPLUS D'HOMMES ET LA FORCE NUMÉRIQUE DU GROUPE DES IMMIGRÉS D'UNE ORIGINE SPÉCIFIÉE.

Nous avons tenté de mesurer l'étendue du mariage mixte dans le territoire d'enregistrement du Canada. Le cas de 150,000 couples mariés a été pris comme type de tous les mariages au pays. Nous avons noté jusqu'où les différentes races ou nationalités composant la population canadienne s'étaient fusionnées par le mariage dès 1921; et une attention spéciale a été consacrée à mesurer le degré d'assimilation ou d'absorption par les Anglais et par les Français au Canada. Il a été constaté que la rapidité de cette fusion variait beaucoup suivant les races absorbées et l'une ou l'autre des races assimilantes, et nous tenterons maintenant de déterminer jusqu'où ces différences peuvent être attribuées à des causes associées aux origines et à de tels facteurs étrangers comme la durée de résidence, l'inégalité de répartition entre les sexes et la force numérique absolue de chaque groupe d'immigrés.

De tels facteurs sont de grande importance pour expliquer la proportion de mariages exogames. Le seul fait d'une arrivée trop récente au pays élimine toute possibilité de mariage mixte, et certaines nationalités qui ne montrent qu'une faible proportion de mariages mixtes peuvent avoir toutes les caractéristiques des races les plus assimilables, mais n'ont pas encore eu le temps de se reconnaître ou de se faire connaître. Toutes choses étant égales, plus un groupe a habité longtemps le Canada ou les Etats-Unis, plus il montre un fort pourcentage de mariages mixtes. De nouveau, plus est grande la supériorité numérique des hommes adultes dans un groupe, plus ces hommes, s'ils désirent le mariage, devront chercher des compagnes parmi les femmes d'autres races. En outre, plus un groupe forme un fort pourcentage de la population totale, plus grande est son inclination à l'endogamie. Ceci peut s'exprimer plus clairement par un exemple: il y a une probabilité mathématique plus grande que les Allemands marieront des Allemandes s'il y a cinquante Allemandes pour chaque cent femmes dans la population totale que s'il n'y en a que six ou dix. De tels facteurs sont plus ou moins indépendants des caractéristiques d'une race en particulier, et nous allons maintenant tenter de mesurer jusqu'où ils sont les causes de ces différences.

Durée de résidence.—Le premier problème est d'obtenir une table raisonnable de la durée de résidence. Dans le chapitre III nous avons étudié les pourcentages de nationaux étrangers nés au Canada ou aux Etats-Unis. Ces chiffres peuvent servir à une comparaison plus que superficielle, mais si la durée de résidence est le facteur le plus important du fort pourcentage des nés aux Etats-Unis, il ne faut pas oublier qu'il y en a aussi d'autres d'une certaine valeur. D'abord, il y a le taux de la natalité; une race dont la natalité est élevée donne un plus fort pourcentage de nés au Canada ou aux Etats-Unis qu'une autre dont la natalité est plus faible, toutes conditions étant égales. De plus, après une certaine période, un groupe d'immigrés dans lequel les sexes sont normalement répartis donne une plus forte proportion de nés en Amérique qu'un groupe dans lequel le nombre d'hommes est anormalement supérieur à celui de femmes. Un surplus d'hommes non mariés ne se reproduit pas, tandis que, s'il y a presque égalité entre les deux sexes, il est plus que probable que la plus grande proportion des adultes des deux sexes sont mariés et contribuent à l'accroissement de leurs nationaux sur ce continent. Finalement, dans les cas où l'immigration est de date très récente et en volume considérable, le pourcentage de nés au Canada ou aux Etats-Unis doit être réduit temporairement. D'un autre côté, quand l'immigration est arrêtée depuis quelques années, une race modérément prolifique peut en très peu de temps montrer une forte proportion d'enfants nés sur ce continent. Néanmoins, malgré toutes ces restrictions, le pourcentage de nés au Canada ou aux Etats-Unis parmi tout groupe d'origine européenne spécifiée varie avec la durée de sa résidence en Amérique. Comme c'est la meilleure mesure pour le but que nous nous proposons, c'est celle que nous emploierons dans notre analyse des données sur les mariages mixtes.

Rappelons en passant que de forts pourcentages de certains nationaux, notamment les Scandinaves, ont immigré au Canada via les Etats-Unis et pour cette raison aussi bien qu'à cause de la similitude de culture des deux pays, l'analyse du chapitre II prend comme base

le total des nés au Canada et aux Etats-Unis au lieu de se borner aux nés au Canada exclusivement Par sa relation avec le mariage mixte, la durée de résidence aux Etats-Unis est l'équivalent de la durée de résidence au Canada.

Le tableau 70 illustre l'influence de la durée de résidence telle qu'indiquée par le pourcentage de nés dans l'Amérique du Nord. Environ 74 p.c. des époux d'origine danoise ont marié des femmes d'autres races, et 91 p.c. des Danois au Canada sont nés sur ce continent Les chiffres des Suisses donnent 73 p.c. de mariages mixtes et 75 p.c. de nés en Amérique du Nord. D'un autre côté, seulement 23 p.c. des époux roumains ont contracté des mariages exogames et ce groupe ne donne que la faible proportion de 46 p.c. nés en Amérique du Nord. Moins de 38 p.c. des Belges sont nés au Canada ou aux Etats-Unis, et ils ne donnent que la faible proportion de 28.2 p.c. d'époux ayant pris des femmes d'une autre nationalité. Par ces exemples, il y a une relation évidente entre la durée de résidence et le mariage mixte.

Cependant, nous avons d'amples preuves que la durée de résidence par elle-même n'est pas une mesure absolument adéquate à en juger par les écarts de proportions. L'obstacle de la couleur est encore plus important. C'est ce que démontrent très clairement les chiffres sur les Japonais, les Indiens et les nègres. De plus, le temps ne semble nullement avoir surmonté l'aversion qu'ont les Juifs pour le mariage mixte, et comme résultat cette race peut aussi bien être considérée comme permanemment inassimilable par le mariage avec les autres races du Canada. Les Ukraniens, avec près de 55 p.c. de nés en Amérique, ne sont guère mariés avec les autres nationalités. Leur proportion de nés en Amérique du Nord est plus élevée que celle de toute autre nationalité slave, mais le pourcentage de leurs mariages mixtes ne dépasse guère celui des nègres ou des Chinois. Leur pourcentage de femmes faisant des mariages exogames est aussi très faible. De même, pour les Autrichiens et les Galiciens. les considérations de durée de résidence ne peuvent fournir une explication adéquate de leur résistance à la fusion. Les hommes n'ont contracté de mariages mixtes que dans la proportion des Indiens aborigènes et leurs femmes dans une proportion inférieure à celle des négresses. Cependant, la moitié de ces nationaux sont nés en Amérique. Le Polonais et les Russes sont les deux autres importants rameaux slaves au Canada. Ils comptent en nés sur le continent des proportions à peu près égales aux deux nationalités précédentes mais leur proportion de mariages mixtes est deux fois plus élevée De plus, les Suédois, avec les mêmes proportions que les précédents en nés sur ce continent montrent en mariages mixtes un pourcentage deux fois celui des Polonais et des Russes et plus de quatre fois celui des Ukraniens et des Autrichiens. Il y a beaucoup d'autres exemples de ce genre. La durée de résidence a son importance, mais il y a d'autres influences. Certaines causes associées à l'origine se présentent d'elles-mêmes, mais il y a d'autres conditions plus ou moins étrangères, et la première est la répartition entre les sexes. Comme c'est un facteur susceptible de constatation définitive, il peut être isolé et étudié séparément.

Répartition des sexes.—On prétend souvent que la répartition des sexes est chose différente de l'origine, mais ce n'est pas absolument exact. Certes, dans un sens, c'est une question primaire de race parce que, comme nous l'avons remarqué dans le chapitre III, certaines nations envoient au Canada des immigrants formés en grande partie de célibataires du sexe masculin, tandis que l'immigration d'autres pays se compose d'hommes mariés et de leurs femmes et enfants. Dans certains cas, cependant, le fort surplus d'hommes doit être attribué uniquement aux restrictions de la loi sur l'immigration, comme dans le cas des Chinois et des Japonais; et l'on peut affirmer que l'Europe nous fournit plusieurs cas où les proportions entre émigrants de l'un et de l'autre sexe sont déterminées par les conditions économiques et autres du pays natal, sans mettre en ligne de compte les caractéristiques de la race. Mais la principale raison pour laquelle la répartition entre des sexes est mentionnée comme une cause étrangère à l'élément de race, c'est que, avec des proportions différentes d'hommes et de femmes d'âge nubile dans un groupe national quelconque, la probabilité mathématique que l'homme mariera une femme de même origine est complètement différente de la probabilité que la femme épousera un mari de sa race. Les hommes et les femmes peuvent être de la même origine, mais l'étude des mariages endogames est influencée par leurs nombres relatifs. Les différences de taux pour les deux sexes sont gouvernées par

les accidents de la répartition des sexes, bien que cette répartition puisse être considérée comme partiellement attribuable aux caractéristiques d'une race particulière.

Les données du tableau 70 peuvent fournir quelques données illustrant les influences de la répartition des sexes. Chez les Chinois la proportion d'hommes ayant fait des mariages mixtes est de sept fois celle des femmes, ce qui est dû en grande partie à ce qu'il y a au Canada trente-trois fois autant de Chinois adultes que de Chinoises au Canada

Les Grecs, avec une proportion cinq fois plus grande d'hommes contractant des mariages mixtes et un surplus de 370 p.c. d'adultes du sexe masculin, fournissent la deuxième illustration. On a des exemples semblables chez les Bulgares, les Japonais, les Serbo-Croates et les Italiens. Chacune de ces nationalités se caractérise par un fort surplus d'hommes. Généralement parlant, là où le surplus d'hommes est élevé la proportion d'hommes contractant des mariages mixtes est élevée comparativement à la proportion de femmes. Là où l'inégalité des sexes est peu marquée les proportions d'hommes ou de femmes sortant de leurs groupes pour y choisir un compagnon ou une compagne tendent à être presque égales.

Mais il semble y avoir encore un autre facteur en outre des différences de répartition entre sexes. Si l'on prend les sept nationalités non britanniques et non françaises ayant les plus faibles surplus d'hommes au-dessus de 21 ans au Canada nous avons les Islandais, les Indiens, les Hébreux, les Hollandais, les Allemands, les Nègres et les Hongrois. Les Islandais sont au bas de l'échelle avec un surplus d'hommes de seulement 2 p.c. Maintenant, dans cinq sur sept de ces cas on trouve de plus grandes proportions de femmes que d'hommes ayant fait des mariages exogames. Ceci porte à conclure que là où sont éliminées les inégalités entre sexes les femmes sont moins conservatrices que les hommes quand il s'agit de race en matière matrimoniale.

Cependant, avant de nous étendre sur ce point il est bon d'expliquer les deux exceptions, celles des Juifs et des Hollandais. Le cas des Juifs s'explique facilement par l'attitude rigide des Juifs en ce qui regarde le mariage mixte et qui est beaucoup plus sévère vis-à-vis des femmes que des hommes. Bien que d'autres facteurs puissent aussi être impliqués il est probable que celui-ci est le plus important. Du moins il semble suffisant pour expliquer la situation.

L'explication est plus difficile pour les Hollandais. Cette particularité peut être une caractéristique différente de ce groupe en ce qui regarde les préférences matrimoniales mais d'autres facteurs sont aussi impliqués qui sont susceptibles de certaines explications plausibles. Les Hollandais dans les provinces de l'Est sont comme groupe les plus anciens habitants du Canada non britanniques et non français et ils donnent les plus grandes proportions de mariages mixtes avec les Anglais. Dans l'est, les Hollandais se sont tellement mélangés avec les Anglais par le mariage qu'il est presque impossible de les distinguer au recensement de ceux qui sont de pure race britannique. En conséquence il est maintenant presque indifférent à une personne d'origine hollandaise habitant l'Ontario de marier une autre personne d'origine ou anglaise ou hollandaise. La tendance est la même pour les deux sexes. Comme il n'existe pas de barrière dans le cas d'un sexe plus que dans l'autre il n'y a aucun moyen de constater si les femmes sont plus conservatrices que les hommes. De plus, si les hommes paraissent plus souvent faire des mariages exogames, cela peut s'expliquer par le fait que les hommes voyagent beaucoup plus et sont exposés beaucoup plus que les femmes à rencontrer des personnes de race différente. Dans l'Ouest la situation présente beaucoup plus d'obstacles au mariage mixte. La majorité de ceux qui sont classés comme Hollandais dans les Provinces des Prairies en 1921 sont des Mennonites qui n'ont guère penché vers le mariage mixte avec les Français ou les Anglais ou toute autre race au Canada. Ils vivent plus ou moins en groupes isolés et se livrent exclusivement à l'agriculture. Les femmes s'éloignent rarement de leurs fermes et de leurs villages mais les hommes sont susceptibles de voir plus de pays et bien qu'ils ne se concentrent pas dans les villes de l'Ouest, les jeunes gens visitent fréquemment les villes et villages du voisinage de leurs habitations. C'est pourquoi il ne devrait pas être surprenant de trouver chez les Mennonites un plus grand nombre d'hommes que de femmes faisant des mariages mixtes.

Après ces deux explications nous en revenons à la suggestion que la tendance des femmes dans la plupart des races autres que britannique ou française à se marier à des hommes de race différente est plus prononcée que celle chez les hommes de leur race. Si de plus amples recherches établissent l'existence d'une telle tendance cela peut prouver qu'elle est le résultat d'une différence réelle entre les sexes ou qu'elle est simplement un effet de la résidence. Au chapitre V, il a été montré que dans le cas des immigrés venus directement d'un pays étranger les femmes habitent les centres urbains en nombres proportionnellement beaucoup plus élevés que les hommes. La vie urbaine est plus cosmopolite et avec de plus grandes proportions de femmes d'une origine spécifiée vivant dans les villes incorporées il est naturel de s'attendre à ce que, toutes autres choses étant égales, elle offre une forte proportion de mariages exogames. Ainsi, en examinant le tableau 70 la différence de la distribution des sexes et les tendances des deux sexes, sans tenir compte de leurs nombres respectifs, doivent toujours être considérées comme des facteurs possibles de l'explication des différences de pourcentage entre hommes et femmes mariés à des époux ou épouses d'origine autre que la leur.

L'attention est de nouveau attirée sur un autre aspect de la répartition entre sexes et qui est probablement la plus importante. Jusqu'où ces différences des surplus proportionnels d'hommes sont-ils responsables des différences dans les pourcentages d'hommes ayant pris leur femme chez d'autres races? Il y a évidemment relation. Les Grecs, avec un surplus de 370 p.c. d'hommes donnent une proportion de 51 p.c. de mariages mixtes chez les hommes tandis que les Belges avec un surplus d'hommes de seulement 38 p.c. donnent la faible proportion de 28.2 p.c. d'hommes ayant fait des mariages exogames. La durée de résidence de ces deux peuples sur le continent nord-américain est à peu près la même. Bien qu'il y ait des cas où cette relation n'est pas aussi évidente, nous montrerons qu'il y a une relation positive entre le surplus d'hommes et la proportion de mariages mixtes.

TABLEAU 70.—MARIAGES MIXTES, DISTRIBUTION PAR SEXE, PROPORTION DE NÉS DANS L'AMÉRIQUE DU NORD COMPARATIVEMENT À LA POPULATION DU CANADA, PAR ORIGINES SPÉCIFIÉES, 1921

Origine	1 P.c. d'hommes mariés à des femmes d'une autre origine[1]	2 P.c. de femmes mariées à des hommes d'une autre origine[1]	3 P.c. du surplus de population masculine de 21 ans et plus	4 P.c. des nés dans l'Amérique du Nord	5 P.c. comparant le nombre d'adultes de chaque origine à la population du Canada
Arménienne	29·7	13·3	–	28·4	
Autrichienne	10·6	14·0	57	53·4	0·97
Belge	28·2	28·9	38	37·0	0·23
Bulgare	48·5	5·4	736	15·6	0·03
Chinoise	7·1	1·1	3,263	7·6	0·71
Tchèque	34·5	44·2	41	55·8	0·09
Danoise	74·2	62·2	67	91·4	0·24
Hollandaise	53·0	50·8	13	61·7	1·33
Finlandaise	9·2	16·7	61	43·6	0·24
Galicienne	10·5	11·3		52·6	–
Allemande	24·8	27·3	15	85·3	3·26
Grecque	51·3	10·7	370	32·8	0·08
Hébraïque	4·2	2·6	10	44·2	1·27
Hongroise	14·4	23·1	28	54·4	0·12
Islandaise	16·7	29·4	2	61·4	0·18
Indienne	10·0	23·1	3	99·8	–
Italienne	19·3	2·6	116	45·9	0·70
Japonaise	1·6	0·2	153	27·4	0·22
Nègre	7·1	14·2	20	91·8	0·22
Norvégienne	41·3	44·3	60	66·5	0·77
Polonaise	20·0	19·1	48	54·6	0·50
Roumaine	23·6	22·2	101	45·8	0·14
Russe	22·8	17·6	57	55·8	0·92
Serbo-Croate	33·0	17·6	228	42·3	0·05
Suédoise	44·6	45·3	74	64·2	0·73
Suisse	73·7	62·7	34	75·0	0·16
Syrienne	29·9	6·2	63	52·8	0·08
Ukranienne	7·5	7·7	48	54·4	0·91

[1] Selon ce qui apparaît, en 1921, par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement.

Importance du groupe.—Un autre facteur nullement héréditaire qui peut être mesuré d'une manière définie se trouve dans la proportion de chacun de ces groupes dans la population totale. Toutes autres conditions étant égales, plus faible est le groupe plus facilement il est assimilé par le mariage avec les groupes ayant la plus grande supériorité numérique, et plus grand est ce groupe, plus difficile est l'assimilation. On peut à ce sujet citer des exemples tirés du tableau 70. Tout comme dans le cas de la durée de résidence et de la répartition entre sexes il y a cependant des circonstances où ce facteur se trouve submergé par d'autres influences.

Corrélation.—La méthode d'analyse suivie jusqu'ici comporte des limitations évidentes. Quand le nombre de mariages mixtes est comparé avec l'un des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont: la durée de résidence, la répartition entre sexes et la grandeur du groupe, on constate que les deux autres exercent une influence qui souvent réagit sur, et d'autrefois accentue, les effets des facteurs sous considération. Il est vrai que les trois facteurs agissent en même temps, mais il est de prime importance de déterminer leur influence combinée et leurs effets variés sur le mariage mixte—leur influence combinée, parce que si elle n'explique pas les proportions actuelles de mariages mixtes c'est qu'il y a d'autres facteurs à l'œuvre. L'influence séparée de chacun d'eux est significative parce qu'elle aide à expliquer la situation présente et donne aussi une base de pronostic pour l'avenir. La méthode de corrélation multiple ou partielle permet de généraliser sur la base de l'expérience acquise par l'examen des différentes races et une équation de régression permet de prédire le nombre de mariages mixtes auxquels on doive s'attendre dans chaque groupe en termes de trois variantes indépendantes: la durée de résidence, le surplus d'hommes et l'importance du groupe.

En calculant la corrélation, la proportion de mariages exogames chez les hommes de chaque origine a été prise comme la variante de base. Les données servant au calcul sont basées sur tous les peuples européens, à l'exception des Bulgares et des Grecs donnant 20 cas en tout. Les Grecs et les Bulgares ont été omis parce que leur surplus proportionnel élevé d'hommes aurait une influence indue sur le calcul et défigurerait le résultat. On n'a pris que les races blanches parce que la barrière de couleur met les Nègres, les Indiens et les Orientaux dans une classe spéciale.

La valeur $R=+.76$ est obtenue comme coefficient après que de nombreuses preuves ont été faites pour en établir le bien fondé. Ce coefficient est très fort et il démontre que la durée de résidence, le surplus d'hommes et le chiffre de la population exercent une influence combinée sur le proportion de maris qui ont fait des mariages mixtes; et ce qui est d'égale importance, il établit clairement que ces trois facteurs ne suffisent pas à expliquer adéquatement les écarts entre les proportions de plusieurs races. Il y a un résidu qui doit être expliqué en termes de phénomènes physiques, psychologiques et autres caractéristiques des différents groupes. Ce point sera étudié en temps et lieu.

L'équation de régression est comme suit:—

$$X_1 = 1.37X_2 + 0.12X_3 - 15.10X_4 - 46.46$$

Dans cette équation, X_1=le pourcentage de maris d'une nationalité donnée ayant fait des mariages mixtes; X_2=le pourcentage d'individus de cette race nés en Amérique: X_3=le surplus d'hommes par 100 femmes (de 21 ans ou plus): X_4=le pourcentage que les adultes de cette race forment de la population adulte totale du Canada.

L'équation révèle plusieurs faits intéressants; d'abord, toutes autres choses étant égales, une addition de 1 p.c. dans le pourcentage des nés en Amérique augmente de 1.37 p.c. la proportion prévue de maris ayant fait des mariages mixtes, et une addition de 1 p.c. dans le surplus d'hommes augmente les mariages mixtes de 0.12 p.c. Tel que déjà suggéré, la durée de résidence et un excédent d'hommes tendent à augmenter la proportion de maris ayant fait des mariages mixtes.

Le second point intéressant se trouve dans le fait qu'une différence de 1 p.c. dans le pourcentage de nés en Amérique du Nord est de 11 à 12 fois plus importante au point de vue des hommes mariant des femmes qui se sont pas de leur race qu'une égale différence dans le surplus d'hommes (21 ans ou plus).

En troisième lieu, l'équation montre clairement que toutes autres choses étant égales, plus le groupe est nombreux plus faible est la tendance au mariage endogame. Une augmentation de 1 p.c. dans la proportion que les adultes d'une race donnée forment de la population adulte totale du Canada exerce une influence négative sur le mariage mixte plusieurs fois plus grande que l'influence combinée d'une augmentation de 1 p.c. dans la proportion de nés en Amérique et de 1 p.c. dans le surplus d'hommes.

Les probabilités d'un changement de 1 p.c. ne sont pas égales dans les trois cas. On obtient une idée plus définie de leur importance actuelle, sous les conditions de 1921 en substituant les variations standardisées de X_2, X_3 et X_4 respectivement, dans l'équation de régression. On y trouve que les fluctuations constatées dans le pourcentage de nés en Amérique du Nord ont eu sur le mariage mixte une influence trois fois plus grande que celle des différences dans les proportions du surplus d'hommes. De même, le chiffre du groupe, tout en n'ayant que le tiers de l'influence de la durée de résidence, a deux fois autant de poids que la répartition entre sexes dans la détermination des déviations comparativement à la moyenne des proportions d'hommes faisant des mariages mixtes. On trouve aussi que l'influence positive combinée de la durée de résidence et du surplus d'hommes est un peu plus de deux fois plus grande que l'influence négative de la force numérique d'un groupe.

Si dans l'équation ci-dessus, l'on substitue à X_2, X_3 et X_4 les chiffres réels de chaque nationalité spécifiée en se servant des données des colonnes 3, 4 et 5 du tableau 70, la valeur prévue de X, est calculée pour chaque groupe. Les résultats de ces calculs sont donnés dans le graphique XXVIII, les différents points étant reliés par des lignes droites. Les valeurs actuelles de X_1, telles que données dans la colonne 1 du tableau 70 sont aussi indiquées dans le graphique et l'attention est attirée sur leur distribution et leur signification.

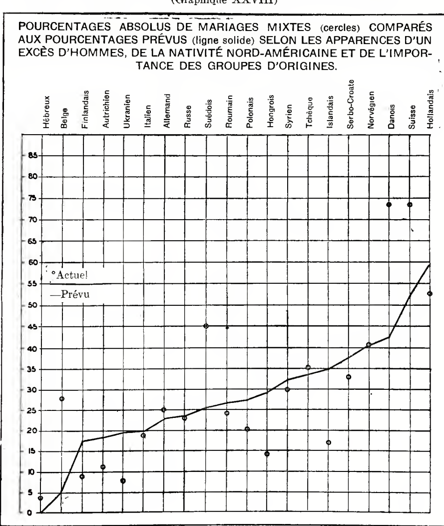
Au point de vue de la durée de résidence (telle qu'illustrée par le pourcentage de nés en Amérique du Nord), du pourcentage, du surplus d'hommes et de la force numérique du groupe au Canada, le pourcentage prévu de maris suédois ayant fait des mariages mixtes est de 25; mais la proportion réelle est de 45 p.c. et dépasse les prévisions des quatre cinquièmes. D'un autre côté le pourcentage prévu de mariages exogames des hommes d'origine ukranienne est de 20; mais le chiffre réel est de 9 p.c., moins de la moitié des prévisions. De ces 20 races, 19 sont énumérées ci-dessous avec le chiffre actuel des mariages mixtes exprimé en pourcentages de ce que donne le calcul des prévisions. La vingtième race est la race juive, et comme la prévision est à peu près zéro, il n'y aurait aucune signification à inclure le pourcentage actuel qui est de 4.

Rang	Origine	Le nombre connu de mariages mixtes pris comme pourcentage de l'expectative (pour hommes)
1	Belge	538
2	Suédoise	176
3	Danoise	173
4	Suisse	127
5	Allemande	109
6	Tchécoslovaque	102
7	Norvégienne	101
8	Russe	98
9	Italienne	97
10	Syrienne	92
11	Hollandaise	89
12	Roumaine	89
13	Serbo-Croate	88
14	Polonaise	74
15	Autrichienne	58
16	Finlandaise	53
17	Hongroise	50
18	Islandaise	48
19	Ukranienne	39

Ce tableau montre à l'évidence pourquoi le coefficient de corrélation n'est pas plus que .76. Pour plusieurs de ces nationalités, le chiffre réel de mariages mixtes a dépassé de beaucoup les prévisions; pour, d'autres, il n'a pas atteint le chiffre prévu. Ainsi la durée de résidence, la répartition entre les sexes et la force numérique combinées ne suffisent pas à expliquer l'attitude des différentes races au sujet du mariage mixte. Ce qui se constate dans plusieurs des groupes diffère considérablement de ce qui semblait indiqué. La question qui se pose naturellement est de savoir pourquoi il en est ainsi et pour chercher une réponse nous trouvons nécessaire de passer dans le domaine des choses extérieures et des causes plus ou moins accidentelles à la considération d'influences plus intimement associées à l'hérédité et à la culture de certaines races. Certes, il ne pourrait pas y avoir de preuves plus conclusives que les particularités de certains groupes d'origines sont d'importance majeure en matière d'assimilation, et ces facteurs extérieurs ne suffisent pas à expliquer le cours erratique des données.

Quelles sont alors les différences sur lesquelles il est possible de trouver une explication? Elles sont de types variés et nous n'en mentionnerons que les principales.

(Graphique XXVIII)



(1) *Physiologiques.*—L'aspect physiologique, avec tout ce qu'il implique de problèmes physiologiques, est celui qui se présente le premier à l'esprit du biologue dès que le mot race est mentionné. Certes, la connotation du mot est souvent confinée à de telles caractéristiques. Nous avons vu que les barrières physiologiques étaient de première importance entre les races de couleurs différentes. Jusqu'où ces différences physiques se dressent-elles en échec au mariage entre les races blanches, voilà une question d'opinion. Elles existent certainement mais il semble impossible de les isoler et d'en mesurer l'importance.

(2) *Sociologie et culture.*—Sous cet en-tête nous pourrions inclure le mode général de vie, les habitudes sociales, les coutumes et les religions, etc. Pour certaines races, ces caractéristiques sont très semblables à celles du Canada et dans de tels cas l'assimilation par mariage mixte est une chose comparativement facile; dans d'autres, les différences de cette sorte sont des obstacles insurmontables et qui ne peuvent être conquis que par un procédé lent, pour la simple raison que le mariage mixte, le plus puissant agent de leur destruction, semble être plutôt mis à l'écart par leur propre existence.

(3) *Occupationnel.*—Bien que l'occupation ne puisse être proprement la caractéristique d'une race, le Canada nous fournit l'exemple de plusieurs groupes suivant les mêmes occupations presque exclusivement et faisant des travaux que les races dominantes au Canada évitent autant qu'elles peuvent, ou sont forcées d'abandonner. La ségrégation par l'occupation est inévitablement un empêchement au mariage mixte.

(4) *Répartition rurale et urbaine.*—Ici encore nous avons un facteur attribuable à l'origine, si l'on emploie ce mot dans un sens large. Certains groupes, comme nous les trouvons au Canada au moins, sont essentiellement urbains, tandis que d'autres sont plutôt ruraux. Ce facteur sera étudié séparément dans un autre chapitre.

(5) *Ségrégation.*—La tendance à former des groupes isolés est plus développée chez certaines races au Canada que chez d'autres. Elle est frappante tant parmi les populations rurales qu'urbaines. En réduisant les occasions de se rencontrer et de se mélanger avec les autres races, elle est un grand empêchement au mariage mixte et quand on l'ajoute à des vues sociales et à une culture incompatibles avec les idées canadiennes, c'est une autre barrière de première importance.

Si nous retournons au tableau montrant jusqu'où les différentes races sous revue ont contracté le mariage mixte, et le nombre de mariages mixtes indiqués par ces calculs de probabilité, nous notons d'abord ceux qui sont à la tête et qui sont à la queue de la liste et nous constatons de là quelle lumière est projetée sur le sujet par des différences comme celles susceptibles de mensuration statistique.

Dans sept cas sur dix-neuf le nombre de mariages mixtes en 1921 dépassait les prévisions. Tous ces groupes, excepté les Tchéco-slovaques, sont du nord-ouest d'Europe. A l'exception des Hollandais et des Islandais, ceux donnant des pourcentages au-dessous de 100 sont du sud, de l'est et du centre d'Europe. Ceci justifie la proposition que les immigrés du nord-ouest d'Europe, tels qu'on les trouve actuellement au Canada, sont distinctement plus assimilables par le mariage que les autres races, tandis que pour les immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe, l'assimilation est anormalement difficile.

De plus, ces différences en assimilabilité ne sont pas d'un ordre inférieur. Si nous limitons notre attention aux races étrangères ayant une certaine importance numérique au Canada, nous constatons que chez les Suédois et les Danois les mariages mixtes dépassent de 75 p.c. les prévisions. Chez les Autrichiens ils sont de 42 p.c. inférieurs à l'attente et de 61 p.c. inférieurs chez les Ukraniens. De 75 p.c. au-dessus à 61 p.c. au-dessous des prévisions, c'est un très fort écart qui montre le gouffre entre des groupes aussi importants que les Suédois et les Ukraniens en ce qui regarde l'assimilabilité par mariage mixte avec les autres races du Canada.

Quand ces différentes races sont énumérées par groupes linguistiques nous avons quelques faits intéressants.

Origine	Le nombre connu de mariages mixtes pris comme pourcentage de l'expectative (pour hommes)
Scandinave—	
Suédoise	176
Danoise	173
Norvégienne	101
Islandaise	48
Germanique—	
Belge	538
Allemande	109
Hollandaise	89
Latine et Grecque—	
Italienne	97
Roumaine	89
Slave—	
Tchécoslovaque	102
Russe	98
Serbo-Croate	88
Polonaise	74
Autrichienne	58
Ukranienne	39

Tous ceux d'extraction scandinave ou germanique, excepté les Islandais et les Hollandais, donnent des pourcentages au-dessus de l'attente (100 p.c.); tous les Latins et Grecs et les Slaves, excepté les Tchécaslovaques, sont au-dessous de la normale. Ceci semble montrer à l'évidence l'existence de différences entre ces groupes de races en ce qui concerne leur assimilabilité par le mariage avec les autres races du Canada. Pour les deux premiers, la distribution géographique et les caractéristiques raciales favorisent le mariage mixte et dans plusieurs cas jusqu'à un degré très marqué; pour les deux derniers ils sont défavorables et même beaucoup chez un certain nombre d'origines importantes.

Ségrégation.—Les cas exceptionnels méritent une explication. Trois d'entre eux, ceux des Islandais, des Ukraniens et des Hollandais, sont de splendides illustrations de l'influence de la ségrégation. Au chapitre IV nous avons fait remarquer que le gros des Scandinaves et des Ukraniens se trouvait dans les provinces de l'Ouest et en conséquence un relevé de leur distribution au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta servirait beaucoup à cette analyse.

De tous les nés à l'étranger dans les Provinces des Prairies, les Islandais et les Ukraniens sont ceux qui manifestent la plus grande inclination vers la ségrégation rurale. Au Manitoba, 55 p.c. des Islandais se trouvent dans un des quinze districts électoraux existant en 1921; en Saskatchewan, 65 p.c. dans un des seize districts; en Alberta, bien que leur nombre soit relativement faible, un total de 55 p.c. est relevé dans deux des douze districts électoraux. Les Ukraniens sont beaucoup plus nombreux que les Islandais dans chacune des trois provinces et ils fournissent aussi de plus nombreux cas de ségrégation. Au Manitoba, 80 p.c. de ce groupe se trouvent dans cinq districts électoraux. En Saskatchewan, 41 p.c. dans un seul district et 83 p.c. dans cinq districts. En Alberta, 55 p.c. dans un district et 79 p.c. dans deux des douze districts de cette province. Quand cette analyse est poussée plus loin, jusque dans des districts formant seulement partie d'un collège électoral, la tendance à la ségrégation devient encore plus prononcée. Ainsi, 87 p.c. des Ukraniens dans la division de recensement 1 du Manitoba se trouvent dans un sous-district où ils constituent 77 p.c. de la population. Dans les divisions de recensement 5, 12 et 13, on trouve respectivement 79 p.c., 85 p.c. et 89 p.c. dans trois des sous-districts de chaque division. Des cas semblables se répètent en Saskatchewan et en Alberta.

La comparaison des Islandais avec les autres Scandinaves jette encore plus de lumière sur le sujet. Au Manitoba et en Saskatchewan, les Islandais donnent jusqu'à 55 p.c. et 65 p.c. de leur nombre total dans un seul district électoral; 23 p.c. est le chiffre le plus élevé donné par l'une ou l'autre des trois autres nationalités scandinaves et ceci pour les Norvégiens chez qui le taux actuel de mariages mixtes dépasse les prévisions par un faible pourcentage. L'attitude des différentes nations du groupe scandinave fournit donc une autre confirmation de la thèse que la ségrégation a exercé une influence importante contre le mariage mixte.

Le cas des Hollandais fournit un autre exemple. Dans les trois Provinces des Prairies, il y a presque autant de Hollandais qu'en Ontario. Ils sont disséminés un peu partout en Ontario, mais au Manitoba on en trouve 64 p.c. dans un district électoral; 76 p.c. dans deux autres et en Saskatchewan 38 p.c. dans un. En Alberta ils sont divisés plus également. Le chiffre des mariages mixtes des Hollandais est modérément inférieur à l'attente, ce qui semble conséquent avec leur ségrégation dans deux provinces et leur dissémination dans les autres. En 1921, les Mennonites s'appelaient Hollandais et c'est dans les districts où ils sont établis que se constate cette ségrégation.

Que la ségrégation ait une influence importante peut aussi se démontrer par d'autres données pour ceux d'origine Hollandaise. La tendance à la ségrégation devient moins prononcée en allant plus à l'ouest du Manitoba. Si la ségrégation est une influence importante on doit s'attendre à relever un plus faible pourcentage de mariages mixtes chez les Hollandais au Manitoba qu'en Saskatchewan et plus faible en Saskatchewan qu'en Alberta. Le rapport annuel sur les statistiques vitales de 1925 donne l'origine des parents d'enfants nés au cours de l'année. Au Manitoba, 19 p.c. des pères Hollandais avaient marié des femmes d'une autre race; en Saskatchewan 32 p.c. et en Alberta 57 p.c. La ségrégation n'est pas la seule explication de ces différences mais elle a probablement son importance.

Passant aux Tchécoslovaques, il n'est pas surprenant qu'ils dépassent la normale au sujet de leurs mariages mixtes tandis que les autres nationalités du sud, de l'est et du centre d'Europe sont au-dessous de cette normale. Les Tchèques diffèrent beaucoup des Russes, des Autrichiens, des Polonais et des Ukraniens et semblent d'assimilation plus facile.

L'influence de la cité en tant qu'opposée à la résidence à la campagne est très difficile à démontrer en ce qui regarde le mariage mixte, parce que la distribution rurale et urbaine des différents groupes d'origines au Canada n'est pas toujours établie clairement. Toutes autres choses étant égales cependant, on devrait s'attendre à ce que les étrangers qui s'établissent dans les villes se marient entre eux beaucoup plus que ceux qui préfèrent la vie rurale et choisissent des occupations rurales. Sur cette base nous devons nous attendre à ce que le mariage mixte chez les Italiens dépasse de beaucoup la normale parce qu'ils donnent de plus forts pourcentages dans les grandes villes, mais c'est le contraire qui est constaté, ce qui est attribué au moins en partie à leurs tendances à la ségrégation dans certains quartiers, tendance qui caractérise aussi les Juifs et quelques autres races.

Un examen semblable des données sur les autres races donne des preuves concluantes que la ségrégation est beaucoup moins prononcée chez les races où l'on est moins hostile au mariage mixte. Ce n'est pas une coïncidence que ceux qui s'isolent le plus soient aussi ceux qui sortent le moins de leur groupe pour convoler.

Le recensement donne des renseignements qui pourraient servir à jeter beaucoup de lumière sur les relations entre l'origine, la religion et le mariage mixte, mais le but de ce chapitre n'est pas d'examiner les différentes caractéristiques favorables ou défavorables à l'assimilation. Quelque importante que soit cette considération une analyse aussi détaillée dépasserait les bornes de ce travail. Cependant, nous avons donné une certaine attention à l'influence de la ségrégation en partie à cause de son importance et en partie comme explication de certains résultats inattendus. Le but principal de cette ségrégation est de démontrer, en outre des influences extérieures comme la durée de résidence, la répartition entre sexes et la force numérique, que les diverses races au Canada diffèrent radicalement entre elles au sujet de l'assimilabilité par le mariage mixte

ASSIMILABILITÉ AVEC LES ANGLAIS

Dans la section qui précède nous avons tenté de montrer qu'il y a de grandes divergences dans la facilité d'assimilation par le mariage entre différentes races en général. La présente section traite de leur assimilabilité avec les Anglais en particulier. Dans l'analyse de la question d'assimilation en général, il a été nécessaire d'éliminer jusqu'à un certain point les influences extérieures avant de pouvoir isoler et disséquer les différences intrinsèques. Cependant, il est possible de trouver par un moyen très simple ce qui peut être considéré comme la mesure comparative de l'assimilabilité d'une race donnée avec les Anglais. Un exemple illustre mieux notre pensée. D'après les chiffres de 1921, 82 p.c. des maris danois qui avaient pris femme en dehors de leur groupe avaient épousé des Anglaises, mais seulement 12.6 des maris autrichiens ayant fait des mariages mixtes avaient pris des femmes d'origine britannique.

Que font supposer ces chiffres? En premier lieu, la différence n'est que peu affectée par la durée de résidence parce que les pourcentages sont calculés sur le nombre de ceux qui se sont mariés en dehors de leur groupe. Il est vrai que la durée de résidence est intimement liée au nombre de mariages mixtes contractés à une période quelconque, mais la corrélation établit clairement qu'elle a une influence très modérée sur la proportion de ceux qui ont marié des Anglaises de préférence aux femmes des autres races. Le coefficient de corrélation par la méthode de l'ordre des différences entre les pourcentages de nés en Amérique du Nord est de seulement +.21. Il a été établi que la répartition inégale entre sexes pesait encore moins, et il est difficile de retracer une relation quelconque entre la proportion de ceux qui ont fait des mariages exogames en mariant des Anglaises, et la force numérique de leur groupe au Canada. Ces trois facteurs plus ou moins extérieurs, qui ont été mis de l'avant dans l'analyse générale du mariage mixte, peuvent être considérés comme d'importance mineure dans l'étude du problème de l'assimilation sous le présent aspect.

A ce point il est nécessaire de se demander quelle doit être la proportion prévue de mariages exogames contractés avec des Anglais ou Anglaises. Aucune des provinces du territoire d'enregistrement n'a une population britannique inférieure à 50 p. 100 du total. En conséquence, en présumant l'absence complète de toute discrimination des différentes races à l'égard des Anglais, et vice versa, au moins 50 p. 100 des maris de race étrangère qui ont pris femme en dehors de leur groupe devraient avoir marié des Anglaises. Mais quand un groupe donne un pourcentage aussi faible que 12.6 en face de 50 p. 100 prévu, c'est que l'un ou l'autre de deux obstacles ont été rencontrés. Ou des barrières héréditaires n'ont pu être franchies, ou les occasions ont manqué de rencontrer des personnes d'origine britannique, ou les deux obstacles se sont trouvés réunis. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la tendance à la ségrégation est elle-même grandement traçable aux origines. Il semble donc que les quelques groupes qui, en faisant des mariages exogames, ont épousé des Anglaises peuvent être considérés comme fournissant une indication raisonnable de l'assimilabilité relative avec les Anglais, dans les conditions actuelles de distribution géographique.

Il faut toujours bien se rappeler que ces pourcentages ne donnent pas une mesure absolue de l'assimilabilité. Pour en avoir un indice absolu, il faudrait prendre en considération le total de tous ceux d'origine étrangère qui ont marié des Anglais ou des Anglaises, et procéder ensuite comme dans la dernière sous-section. Ou plus clairement: le total des mariages mixtes peut être bas ou élevé sans affecter la proportion de ceux qui sont sortis de leur groupe pour marier des personnes de race britannique. L'indice donné ici compare les barrières au mariage avec les Anglais aux obstacles au mariage avec toutes les autres races, sans mettre de côté ceux surgissant de la distribution territoriale de la population lors du dernier recensement. Les tableaux 71 et 72 montrent les données sur lesquelles repose cette analyse.

Un coup d'œil sur ces tableaux suffit à montrer qu'il y a de grands écarts non seulement entre les proportions d'hommes et de femmes ayant pris compagne ou compagnon en dehors de leurs groupement respectifs, mais aussi dans les proportions de ceux ou celles qui ont marié

des Anglais ou Anglaises. Pour les hommes d'abord, le tableau 71 montre que 74 p. 100 des Danois ont fait des mariages exogames et que 46 p. 100 de ceux-ci sont avec des femmes d'origine britannique, tandis que seulement 7.5 des Ukraniens se sont mariés en dehors de leur groupe d'origine et que seulement 9 p. 100 de ces mariages sont avec des Anglaises. La comparaison des Islandais et des Suédois montre que plus de la moitié ont fait des mariage exogames et que plus de la moitié de ceux-ci étaient avec des femmes d'origine britannique. D'un autre côté, moins d'un cinquième des Islandais ont pris des femmes d'autre race, et presque la moitié de celles-ci étaient de race britannique. Les Finlandais ne se mélangent pas matrimonialement avec les autres races. Seulement un dixième des Galiciens ont fait des mariages mixtes et seulement un vingtième de ceux-ci sont avec des Anglaises.

On trouve des exemples bien différents dans le tableau 72 montrant les mêmes données sur les femmes. La moitié des Hollandaises ont fait des mariages mixtes, et les quatre-cinquièmes de ceux-ci sont avec des Anglais. Les Danoises, les Norvégiennes, les Suédoises et les Suisses donnent aussi des proportions très élevées. Cependant, seulement un dixième des femmes grecques ont fait des mariages exogames et à peine un dixième de ceux-ci sont avec des hommes d'origine britannique. Deux et demi p. 100 des Juives se sont mariées en dehors de leur race, et un quart de ces mariages sont avec des Anglais.

Les tableaux 71 et 72 représentent les nationalités par ordre de pourcentage des mariages mixtes contractés avec des hommes ou femmes d'origine britannique, et les groupent aussi selon la couleur, l'habitat géographique originaire et la langue, ce qui donne une idée claire des différences entre les groupes d'origines.

TABLEAU 71.—NOMBRES ET POURCENTAGES D'HOMMES AYANT MARIÉ DES FEMMES D'UNE AUTRE ORIGINE, ET PROPORTION DE CEUX AYANT MARIÉ DES NÉS BRITANNIQUES

(Ainsi qu'indiqués par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	(1) Nombre des mariés	(2) Hommes mariés hors de leur race	(3) Hommes mariés à des nées britanniques	(4) P.c. col. (2) à (1)	(5) P.c. col. (3) à (2)
Arménienne	37	11	5	29·7	45·5
Autrichienne	2,765	294	37	10·6	12·6
Belge	517	146	49	28·2	33·6
Bulgare	68	33	16	48·5	48·5
Chinoise	295	21	10	7·1	47·6
Tchécoslovaque	197	68	19	34·5	27·9
Danoise	360	267	124	74·2	46·4
Hollandaise	1,434	760	623	53·0	82·0
Finlandaise	368	34	15	9·2	44·1
Française	17,908	2,703	2,199	15·1	81·4
Galicienne	869	91	4	10·5	4·4
Allemande	7,563	1,872	1,273	24·8	68·0
Grecque	189	97	52	51·3	53·6
Hongroise	362	52	7	14·4	13·5
Islandaise	448	75	59	16·7	78·7
Indienne	610	61	27	10·0	44·3
Italienne	2,162	418	240	19·3	57·4
Japonaise	618	10	6	1·6	60·0
Juive	1,554	65	25	4·2	38·4
Nègre	338	24	13	7·1	54·2
Norvégienne	1,313	542	297	41·3	54·8
Polonaise	1,663	333	60	20·0	18·0
Roumaine	604	142	20	23·5	14·1
Russe	2,202	502	97	22·8	19·3
Serbo-Croate	112	37	10	33·0	27·0
Suédoise	1,161	518	250	44·6	48·3
Suisse	190	140	70	73·7	50·0
Syrienne	194	58	28	29·9	48·3
Ukrainienne	2,564	192	17	7·5	8·9

TABLEAU 72.—NOMBRES ET POURCENTAGES DE FEMMES AYANT MARIÉ DES HOMMES D'UNE AUTRE ORIGINE, ET PROPORTION DE CELLES AYANT MARIÉ DES NÉS BRITANNIQUES

(Ainsi qu'indiquée par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	(1) Nombre des mariées	(2) Femmes mariées hors de leur race	(3) Femmes mariées à des nés britanniques	(4) P.c. (col. 2) à (1)	(5) P.c. (col. 3) à (2)
Arménienne	30	4	1	13·3	25·0
Autrichienne	2,873	402	45	14·0	11·1
Belge	522	151	59	28·9	39·1
Bulgare	37	2	0	5·4	—
Chinoise	277	3	1	1·1	33·3
Tchécoslovaque	231	102	26	44·2	25·5
Danoise	246	153	97	62·2	63·4
Hollandaise	1,371	697	622	50·8	79·2
Finlandaise	401	67	20	16·7	29·9
Française	18,858	3,653	2,751	19·4	75·8
Galicienne	877	99	3	11·3	30·3
Allemande	7,833	2,142	1,470	27·3	68·6
Grecque	103	11	1	10·7	9·1
Hongroise	403	93	20	23·2	21·5
Islandaise	528	155	114	29·4	73·5
Indienne	714	165	62	23·1	37·6
Italienne	1,789	45	25	2·5	55·6
Japonaise	609	1	0	—	—
Juive	1,528	39	11	2·6	28·2
Nègre	366	52	2	14·2	3·8
Norvégienne	1,384	613	321	44·3	52·3
Polonaise	1,645	315	64	19·1	20·3
Roumaine	594	132	7	22·2	5·3
Russe	2,064	364	76	17·6	20·9
Serbo-Croate	91	16	4	17·6	25·0
Suédoise	1,175	532	290	45·3	54·5
Suisse	134	84	50	62·7	59·5
Syrienne	145	9	4	6·2	44·5
Ukrainienne	2,570	204	11	7·7	5·6

TABLEAU 73.—POURCENTAGES DE MARIAGES MIXTES CONTRACTÉS AVEC DES HOMMES OU DES FEMMES NÉS BRITANNIQUES, SELON L'ORDRE DE LEUR IMPORTANCE NUMÉRIQUE

(Ainsi qu'indiqué par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	Hommes (1) P.c. des mariés à autre race comparés au total de tous mariés	Hommes (2) P.c. de col. (1)	Origine	Femmes (1) P.c. des mariées à autre race comparées au total de toutes mariées	Femmes (2) P.c. de col. (1)
Hollandaise N.	53·0	82·0	Hollandaise N.	50·8	79·2
Française N.	15·1	81·4	Française N.	19·4	75·3
Islandaise N.	16·7	78·7	Islandaise N.	29·4	73·5
Allemande N.	24·8	68·0	Allemande N.	27·3	68·6
Japonaise	1·6	60·0	Danoise N.	62·2	63·4
Italienne S.	19·3	57·4	Suisse N.	62·7	59·5
Norvégienne N.	41·3	54·8	Italienne S.	2·5	55·6
Nègre	7·1	54·2	Suédoise N.	45·3	54·5
Grecque S.	51·3	53·6	Norvégienne N.	44·3	52·4
Suisse N.	73·7	50·0	Syrienne	6·2	44·5
Bulgare E.	48·5	48·5	Belge N.	28·9	39·1
Suédoise N.	44·6	48·3	Indienne	23·1	37·6
Syrienne	29·9	48·3	Chinoise	1·1	33·3
Chinoise	7·1	47·6	Galicienne E.	11·3	30·3
Danoise N.	74·2	46·4	Finlandaise N.E.	16·7	29·9
Arménienne E.	29·7	45·5	Juive	2·6	28·2
Indienne	10·0	44·3	Tchécoslovaque E.	44·2	25·5
Finlandaise N.E.	9·2	44·1	Serbo-Croate E.	17·6	25·0
Juive	4·2	34·8	Arménienne E.	13·3	25·0
Belge N.	28·2	33·6	Hongroise E.	23·1	21·5
Tchécoslovaque E.	34·5	27·9	Russe E.	17·6	20·9
Serbo-Croate E.	33·0	27·0	Polonaise E.	19·1	20·3
Russe E.	22·8	19·3	Autrichienne S.	14·0	11·2
Polonaise E.	20·0	18·0	Grecque S.	10·7	9·1
Roumaine E.	23·5	14·1	Ukrainienne E.	7·7	5·6
Hongroise E.	14·4	13·5	Roumaine E.	22·2	5·3
Autrichienne E.	10·6	12·6	Nègre	14·2	3·8
Ukrainienne E.	7·6	8·9	Bulgare E.	5·4	0
Galicienne E.	10·5	4·4	Japonaise	0·2	0

NOTA.—N—Nord et ouest d'Europe. E—Est et centre d'Europe. S—Europe méridionale.

Les lettres majuscules du tableau 73 indiquent la région d'Europe d'où viennent ces différents peuples. La prédominance des N, signifiant le nord d'Europe, dans la première moitié du tableau où les pourcentages de mariages avec des Anglais sont élevés, est aussi significative que la prédominance de E, pour l'est, le sud et le centre d'Europe, dans la deuxième moitié. Les conclusions sont très claires. Non seulement les peuples de l'est, du sud et du centre d'Europe ont contracté moins de mariages mixtes que ceux du nord-ouest d'Europe, mais ceux qui se sont mélangés par le mariage, sauf une ou deux exceptions, n'ont guère choisi leurs consorts dans les races britanniques. C'est un fait important illustré plus clairement dans le tableau 74.

Dans le groupe du nord-ouest européen, plus d'un tiers des hommes et femmes ont fait des mariages mixtes et de 64 à 65 p. 100 de ces mariages sont avec des Anglais ou Anglaises. En contraste, on voit que les mariages mixtes chez les nés dans l'est, le sud et le centre d'Europe ne donnent que 13.5 p. 100 chez les femmes et 16.2 p. 100 chez les hommes avec des pourcentages de 20 à 25 p. 100 de ces mariages avec des Anglais ou Anglaises. Il est évident que les immigrés du nord-ouest d'Europe au Canada sont beaucoup plus assimilables avec les Anglais que ne le sont ceux du sud, du centre et de l'ouest européens.

TABLEAU 74.—POURCENTAGES DE MARIAGES MIXTES CONTRACTÉS PAR DES EUROPÉENS CONTINENTAUX AVEC HOMMES OU FEMMES D'ORIGINE BRITANNIQUE, PAR GROUPEMENTS GÉOGRAPHIQUES.

(Ainsi qu'indiqués par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	Hommes		Femmes	
	(1) P.c. de mariés à autre race comparés au total de tous mariés	(2) P.c. de col. (1) mariés avec des nés britanniques	(1) P.c. de mariées à autre race comparées au total de toutes mariées	(2) P.c. de col. (1) mariées avec des nés britanniques
Nord ouest d'Europe—				
Belge	28·2	33·6	28·9	39·1
Danoise	74·2	46·4	62·2	63·4
Hollandaise	53·0	82·0	50·8	79·2
Allemande	24·8	68·0	27·3	68·6
Islandaise	16·7	78·7	29·4	73·5
Norvégienne	41·3	54·8	44·3	52·3
Suédoise	44·6	48·3	45·3	54·5
Suisse	73·7	50·0	62·7	59·5
Total	33·3	63·6	34·3	65·2
Sud, est et centre d'Europe—				
Autrichienne	10·6	12·6	14·0	11·2
Bulgare	48·5	48·5	5·5	0·0
Tchécoslovaque	34·5	27·9	44·2	25·5
Finlandaise	9·2	44·1	16·7	29·9
Galicienne	10·5	4·4	11·3	30·3
Grecque	51·3	53·6	10·7	9·1
Hongroise	14·4	13·5	23·0	12·5
Italienne	19·3	57·4	2·5	55·6
Polonaise	20·0	18·0	19·1	20·3
Roumaine	23·5	14·1	22·2	5·3
Russe	22·8	19·3	17·6	20·9
Serbo-Croate	33·0	27·0	17·7	25·0
Ukrainienne	7·5	8·9	7·8	5·6
Total	16·2	26·4	13·5	16·9

Le tableau 75 présente les mêmes données sur les immigrés de l'Europe centrale par divisions linguistiques. Une étude attentive de ce tableau récompensera le lecteur. Qu'il suffise de dire que la préférence des peuples germaniques et scandinaves est pour les britanniques (ou que la préférence des britanniques est pour les germaniques et les scandinaves) et qu'il semble exister une répulsion évidente pour le mariage des Latins ou Grecs et Slaves avec Anglais.

Une très faible proportion de personnes de couleur franchissent cet empêchement. Quand ils se marient avec des blancs, la proportion de mariages avec des Anglais est susceptible de grandes variations. Il est significatif que dans chaque cas, le nombre d'hommes de couleur qui ont marié des Anglaises est plus considérable que celle des femmes de couleur ayant marié des blancs. (Voir tableau 76.) Il est douteux que le terme assimilation ou assimilabilité soit applicable dans le cas de mariages entre blancs et personnes de couleur.

TABLEAU 75.—POURCENTAGES DE MARIAGES MIXTES CONTRACTÉS PAR DES EUROPÉENS CONTINENTAUX, AVEC HOMMES OU FEMMES D'ORIGINE BRITANNIQUE, PAR GROUPEMENTS LINGUISTIQUES.

(Ainsi qu'indiqués par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	Hommes		Femmes	
	(1) P.c. de mariés à autre race, comparés au total de tous mariés	(2) P.c. de col. (1) mariés avec des nées britanniques	(1) P.c. de mariées à autre race comparées au total de toutes mariées	(2) P.c. de col. (1) mariées avec des nés britanniques
Germanique—				
Hollandaise	53·0	82·0	50·8	79·2
Flamande	28·2	33·6	28·9	39·1
Allemande	24·8	68·0	27·3	68·6
Total	29·2	70·0	30·8	69·6
Scandinave—				
Islandaise	16·7	78·7	29·4	73·6
Norvégienne	41·3	54·8	44·3	52·3
Suédoise	44·6	48·3	45·3	54·5
Danoise	74·2	46·4	62·2	63·4
Total	42·7	52·1	43·6	66·6
Latine et grecque—				
Grecque	61·3	62·6	10·7	9·1
Italienne	19·3	57·4	2·5	55·6
Roumaine	23·5	14·1	22·2	5·3
Total	22·2	47·4	7·6	17·6
Slave—				
Autrichienne	10·6	12·6	14·0	11·2
Bulgare	48·5	48·5	6·5	0·0
Tchécoslovaque	34·5	27·9	44·2	25·5
Galicienne	10·5	4·4	11·3	30·3
Polonaise	20·0	18·0	19·1	20·3
Russe	22·8	19·3	17·6	20·9
Serbo-Croate	33·0	27·0	17·6	25·0
Ukrainienne	7·5	8·9	7·7	5·6
Total	14·8	16·8	14·4	15·3

TABLEAU 76.—MARIAGES MIXTES ENTRE DES RACES DE COULEUR ET DES NÉS BRITANNIQUES

(Ainsi qu'indiqués par le parentage des enfants nés dans le territoire d'enregistrement, 1921)

Origine	Hommes		Femmes	
	(1) P.c. de mariés à des femmes d'autre race	(2) P.c. de col. (1) mariés à des nées britanniques	(1) P.c. de mariées à des hommes d'autre race	(2) P.c. de col. (1) mariées à des nés britanniques
Japonaise	1·6	60·0	0·2	0·0
Chinoise	7·1	47·6	1·0	33·3
Indienne	10·0	44·3	23·1	37·6
Nègre	7·1	64·2	14·2	3·8

MARIAGE DES IMMIGRÉS DE L'EUROPE CONTINENTALE AVEC D'AUTRES IMMIGRÉS DE LEURS GROUPES GÉOGRAPHIQUES

Il est important de savoir avec quelles races se sont mariés les immigrés d'origine européenne qui n'ont montré aucune tendance prononcée à contracter mariage avec les Anglais ou Français au Canada. Le tableau qui suit donne un résumé couvrant les groupes du nord-ouest et du sud, de l'est et du centre d'Europe.

TABLEAU 77.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES DES RACES CONTINENTALES EUROPÉENNES AYANT CONTRACTÉ MARIAGE ET POURCENTAGES DE CEUX MARIÉS AVEC DES PERSONNES DU MÊME GROUPE GÉOGRAPHIQUE EUROPÉEN.

Origine	Hommes		Femmes	
	(1) P.c. de tous ceux mariés à des femmes de leur race	(2) P.c. de col. (1) mariés à des femmes du même groupe géographique	(1) P.c. de toutes celles mariées à des hommes de leur race	(2) P.c. de col. (1) mariées à des hommes du même groupe géographique
Nord-ouest d'Europe[1]	33·3	16·9	34·3	14·2
Sud, est et centre d'Europe	16·2	39·8	13·5	52·2

[1] Les Britanniques et les Français non compris.

Dans le groupe du nord-ouest d'Europe, plus de 30 p.c. des hommes et des femmes ont pris époux n'appartenant pas à leur race, et seulement 15 p.c de ces derniers appartenaient à des races venant de la même section d'Europe. En contraste, le groupe du sud, centre et est d'Europe montre la moitié moins de mariages exogames, et de 40 à 50 p.c. de ce faible nombre sont avec des nationalités venant de la même partie de l'Europe centrale. C'est une constatation très significative.

Ceci conclut notre analyse des données sur le mariage mixte, mais il y a encore un autre point digne de mention. Nous avons parlé très peu des proportions d'Anglais ou de Français contractant des mariages mixtes. Ce sont les deux races dominantes au Canada. La fréquence de leurs mariages mixtes avec les autres races se trouve très limitée par leur énorme prépondérance numérique. De plus, leur répugnance pour le mariage avec certaines autres races contribuerait aussi à en maintenir le pourcentage très bas. Les Anglais et les Français peuvent être eux-mêmes un obstacle à l'assimilation par le mariage de certaines nationalités et souvent les obstacles au mariage mixte viennent plutôt des anciennes races du Canada. La situation reste cependant la même, que les étrangers ne se marient pas aux Anglais ou aux Français par aversion pour ceux-ci, ou que la répugnance soit du côté des derniers, ou que ce soit pour toute autre raison excepté la durée de résidence. Le résultat est le même en ce qui concerne la structure de la population canadienne. Il y a des races au Canada qui sont inassimilables par le mariage et l'analyse qui précède semble montrer qu'il y en a beaucoup qui sont dans le voisinage de cette condition.

CHAPITRE VII

NATURALISATION DES IMMIGRÉS

PROPORTION DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS AU CANADA EN 1921

Naturalisation ne veut pas dire " canadianisation ". Elle signifie seulement l'intention qu'a un immigré de faire du Canada son domicile plus ou moins permanent et son désir de participer à l'administration politique du pays. Que l'influence de l'immigré récemment naturalisé s'exerce dans les meilleurs intérêts du Canada et qu'il soit capable de faire un bon usage de sa franchise électorale, voilà qui est déterminé par plusieurs forces d'importance beaucoup plus grande que le simple geste de jurer allégeance à son pays d'adoption et de recevoir de ce fait les pleins droits et la responsabilité de la citoyenneté. Il est très possible que la naturalisation, là où elle est accordée prématurément, soit une menace réelle à l'idéal démocratique du Canada aussi bien qu'à ses institutions politiques et sociales.

Tout de même, le simple fait qu'un immigré désire devenir un citoyen est une assurance qu'il prend un intérêt permanent au pays et peut être considéré comme une indication que le procédé assimilateur a fait au moins une partie de son œuvre. La naturalisation en elle-même indique une attitude de la part de l'immigré vis-à-vis du pays très différente de celle d'un autre qui ne manifeste aucun désir de s'identifier avec la nation. Toutes autres choses étant égales, les immigrés des pays où des races qui prennent le plus rapidement leurs papiers de naturalisation doivent être préférés comme colons à ceux dont la naturalisation est anormalement retardée ou parmi lesquels la naturalisation est l'exception au lieu d'être la règle à peu près générale.

Ce chapitre analyse les progrès de la naturalisation parmi les différents types d'immigrés, examine les causes des différences et établit une comparaison des différentes nationalités au point de vue de la rapidité de leur naturalisation. Cette étude ne couvre naturellement que les nés à l'étranger, ceux qui sont nés en Grande-Bretagne ou dans les autres pays et dépendances de l'Empire n'étant pas requis de prendre leurs papiers de naturalisation pour jouir du droit de citoyenneté.

Avant d'attaquer cette analyse il est peut-être à propos de rappeler les principaux traits de la loi canadienne de naturalisation auxquels il sera souvent référé au cours de ce chapitre. D'abord, si le chef de la famille est naturalisé, ses enfants au-dessous de 21 ans deviennent automatiquement citoyens canadiens. Deuxièmement, si le mari est naturalisé, sa femme est automatiquement canadienne. Troisièmement, si un chef de famille immigré au Canada seul devient plus tard naturalisé, sa femme et ses à-charge au-dessous de 21 ans sont automatiquement naturalisés dès leur arrivée au Canada. Quatrièmement, si une canadienne marie un aubain, elle devient une aubaine. Il faut cinq années de séjour au Canada avant d'obtenir la naturalisation.

Le tableau 78 montre les pourcentages de naturalisés des nés à l'étranger, par pays de naissance. Ces pourcentages donnent la mesure de naturalisation jusqu'à 1921 et comme la naturalisation est un indice de l'assimilation politique, les pourcentages, quand ils sont comparés les uns aux autres, indiquent les degrés relatifs atteints jusqu'à date dans les différents groupes d'immigrés.

Le trait saillant du tableau 78 est la différence remarquable entre divers groupes d'immigrés. A la tête se trouvent les Islandais avec 86.4 p. 100 de naturalisés; à la queue sont les Chinois, avec seulement 4.8 p. 100. Les proportions de naturalisés de 25 pays étrangers sont classées entre ces deux extrêmes. Dans le voisinage immédiat des Orientaux, au bas de la liste, se trouvent les Grecs et les Italiens. Les Scandinaves et les Allemands sont à la tête avec les Hongrois.

Comme on pourrait croire que l'inclusion des femmes et des enfants, qui sont ipso facto naturalisés quand le mari ou le père prend ses brevets de naturalisation, soit d'un effet appréciable sur le rang de chaque nationalité tel qu'il est montré au tableau 78, un

deuxième tableau (79) donne les proportions des nationalités parmi les immigrés étrangers du sexe masculin de 21 ans et plus suivant les pays de naissance. L'ordre des nationalités est à peu près le même dans les deux tableaux au point que le coefficient de corrélation atteint le chiffre de +.98. On ne note que trois exceptions prononcées sur 27 pays. La Syrie monte de quatre rangs dans le tableau 79 et la France trois, tandis que la Yougoslavie descend de trois. La correspondance étroite entre les pourcentages de naturalisés, tels que montrés dans les deux tableaux, pour la Syrie et la France, révèle que ces deux exceptions sont purement accidentelles. Non seulement la proportion un peu plus faible d'hommes de 21 ans et plus naturalisés chez les Yougoslaves perd toute importance à cause de leur petit nombre, mais l'influence diminutive de ce faible chiffre sur la moyenne discutée dans les tableaux qui suivent ne peut être perceptible. Ainsi, après avoir mis de côté l'influence des enfants et des femmes mariées, le progrès relatif de différentes nationalités en matière de naturalisation est pratiquement le même que si les deux sexes et tous les âges y sont compris. Nous procéderons donc à un plus ample examen du tableau 78, nous rappelant toujours que les conclusions s'appliquent tout autant aux adultes du sexe masculin qu'à la population entière y compris femmes et enfants.

TABLEAU 78.—POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, AU CANADA EN 1921, PAR PAYS DE NAISSANCE

Pays de naissance	P.c. des naturalisés	Pays de naissance	P.c. des naturalisés
Islande	86·4	Ukraine	54·7
Hongrie	72·3	Suisse	53·9
Norvège	71·7	Pologne	51·0
Suède	67·4	Hollande	48·4
Allemagne	65·9	Turquie	46·6
Galicie	65·3	Finlande	45·7
Etats-Unis	63·3	Belgique	42·1
Russie	62·4	Yougoslavie	33·7
Roumanie	60·6	Japon	33·5
Autriche	59·4	Italie	30·2
Syrie	58·4	Grèce	29·3
Danemark	56·3	Bulgarie	22·4
Tchécoslovaquie	55·7	Chine	4·8
France	55·2		

TABLEAU 79.—POURCENTAGES D'HOMMES DE 21 ANS ET PLUS NÉS À L'ÉTRANGER ET NATURALISÉS, POUR LE CANADA, 1921, PAR PAYS DE NAISSANCE

Pays de naissance	P.c. des naturalisés	Pays de naissance	P.c. des naturalisés
Islande	88·5	Suisse	52·9
Hongrie	72·3	Hollande	49·7
Norvège	70·3	Ukraine	49·2
Allemagne	65·8	Pologne	47·0
Suède	64·2	Belgique	44·3
Galicie	62·0	Turquie	41·9
Syrie	60·6	Finlande	41·0
Russie	59·3	Japon	32·8
Etats-Unis	57·7	Grèce	28·5
Roumanie	56·9	Italie	28·2
France	56·2	Yougoslavie	28·1
Autriche	55·6	Bulgarie	16·4
Danemark	54·6	Chine	3·8
Tchécoslovaquie	54·4		

Le tableau 80 classifie les Européens par groupes géographiques. Le pourcentage de naturalisés pour les nés dans le nord-ouest d'Europe est plus élevé que la moyenne de ceux nés dans le sud, l'est et le centre d'Europe. Dans le cas des premiers les pourcentages varient de 42.1 p. 100 à 86.4 p. 100 et chez les derniers de 22.4 p. 100 à 72.3 p. 100. Les extrêmes sont plus élevés dans le groupe du nord-ouest d'Europe. Ainsi, en autant que la naturalisation est un indice, l'assimilation a marché plus rapidement dans le cas des immigrés des pays du nord-ouest d'Europe que pour ceux venant du sud, de l'est et du centre d'Europe.

Avec de si grands écarts au sein de chaque groupe et avec autant de chevauchements, le contraste entre le nord-ouest d'Europe d'un côté et le sud, l'est et le centre d'Europe de l'autre. bien que valide dans l'ensemble, est injuste à certains groupes d'immigrés. Alors que

les pourcentages de Yougoslaves, d'Italiens, de Grecs et de Bulgares sont inférieurs à ceux de n'importe quel groupe du nord-ouest d'Europe, les proportions de naturalisés de plusieurs des autres pays du groupe sud, est et centre d'Europe peuvent se comparer très favorablement avec ceux des pays du nord-ouest d'Europe. Le pourcentage de Hongrois est plus grand que celui de tout pays du nord-ouest d'Europe, excepté l'Islande; ceux de Russes, de Roumains, d'Autrichiens, de Tchèques et d'Ukraniens sont à peu près égaux à celui du groupe central de la section nord-ouest du continent et beaucoup plus élevés que le pourcentage des immigrés de Hollande et de Belgique.

Le tableau 81 qui classifie les pays européens par groupes linguistiques amplifie d'avantage le danger de la généralisation. Bien qu'il soit raisonnable de dire que les Scandinaves comme groupe se sont naturalisés beaucoup plus que les Latins et Grecs, il est aussi bon de rappeler que contrairement aux immigrés du sud d'Europe, ceux de Roumanie ont acquis la citoyenneté cannadienne en beaucoup plus grande proportion que les Danois. Et quand nous comparons les groupes germaniques et slaves il faut constater que les Allemands montrent un plus fort pourcentage que n'importe quel groupe slave et que les Hollandais et les Flamands se sont naturalisés en de plus fortes proportions que les six pays slaves desquels proviennent presque tous les immigrés de l'Europe orientale et centrale.

Ces tableaux doivent être étudiés en détail et le rang relatif de chacun des pays importants doit être noté. Il serait très difficile de noter complètement les causes du pourcentage élevé ou bas, mais parmi les principales on doit d'abord constater les différences probablement biologiques et éducationnelles dans les peuples de ces différents pays, les différences occupationnelles dans notre pays, (la naturalisation ou l'intention de l'obtenir étant exigée des homesteaders), les différences de distribution en tant que rurales et urbaines, une répartition inégale entre sexes, et le plus important de tous les facteurs, les différences dans la durée de séjour au Canada.

TABLEAU 80.—POURCENTAGES DE NÉS EN EUROPE NATURALISÉS, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES, 1921

Pays de naissance	P.c. de naturalisés	Pays de naissance	P.c. de naturalisés
Nord-ouest d'Europe—		*Sud, est et centre d'Europe—*	
Islande	86·4	Hongrie	72·3
Norvège	71·7	Galicie	65·3
Suède	67·4	Russie	62·4
Allemagne	65·9	Roumanie	60·5
Danemark	56·3	Autriche	59·4
France	55·2	Tchécoslovaquie	55·7
Suisse	53·9	Ukraine	54·7
Hollande	48·4	Pologne	51·0
Belgique	42·1	Finlande	45·7
		Yougoslavie	33·7
Pourcentage de tous les Européens du nord-ouest d'Europe	62·7	Italie	30·2
		Grèce	29·3
		Bulgarie	22·4
		Pourcentage de tous les Européens du sud, de l'est et du centre d'Europe	56·1

TABLEAU 81.—POURCENTAGES DE NÉS EN EUROPE NATURALISÉS, PAR GROUPES LINGUISTIQUES, 1921

Groupes et pays de naissance	P.c. de naturalisés	Groupes et pays de naissance	P.c. de naturalisés
Scandinaves—		*Latins et grecs—*	
Islande	86·4	Roumanie	60·5
Norvège	71·7	Italie	30·2
Suède	67·4	Grèce	29·3
Danemark	56·3	Moyenne	41·3
Moyenne	69·7	*Slave—*	
Germanique—		Galicie	65·3
Allemagne	65·9	Russie	62·4
Hollande	48·4	Autriche	59·4
Belgique	42·1	Tchécoslovaquie	55·7
		Ukraine	54·7
Moyenne	56·5	Pologne	51·0
		Yougoslavie	33·7
		Bulgarie	22·4
		Moyenne	59·9

NATURALISATION DES IMMIGRÉS VENUS DES ÉTATS-UNIS

Le tableau 82 montre par origines la naturalisation des immigrés nés aux Etats-Unis. Ceux d'origine française donnent la plus forte proportion. Ce n'est là rien de surprenant en face du rapatriement des fils d'immigrés Canadiens-Français aux Etats du sud et de l'est et qui reviennent plus particulièrement dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Les Islandais, avec 73.4 p.c. de naturalisés, viennent en deuxième et sont suivis selon l'ordre de leur mention par les Norvégiens, les Roumains, les Anglais, les Suédois et les Hongrois. Les Grecs et les Italiens sont encore à la fin de la liste.

Mais l'importance de ce tableau ne vient pas autant du rang qu'occupe chacune des races que dans la comparaison entre les immigrés nés aux Etats-Unis et les immigrés venus au Canada directement du pays de leurs ancêtres sans qu'il y ait une génération de l'habitation aux Etats-Unis. La colonne 2 montre le pourcentage de la population immigrée et naturalisée en 1921 par pays de naissance en les séparant par origines spécifiées. Dans un chapitre précédent nous avons discuté les difficultés qu'il y avait à comparer les données sur l'origine et le pays de naissance et avant d'aller plus loin le lecteur ferait bien de référer de nouveau au chapitre III.

Si les deux colonnes de pourcentages étaient strictement comparables nous pourrions conclure que les nés aux Etats-Unis se sont assimilés beaucoup plus que ceux venus d'autres pays étrangers. Un Suédois, par exemple, né et élevé aux Etats-Unis, fréquentant les écoles de la république américaine et parlant l'anglais devrait être assimilé beaucoup plus facilement que celui venant directement de Suède, parlant une langue différente et élevé dans un autre système éducationnel. Toutes autres choses étant égales, nous pourrions nous attendre à ce que les pourcentages de la colonne 3 soient normalement positifs et de considérable magnitude. Mais ce n'est pas ce qui se produit dans environ la moitié des cas et la question qui se présente maintenant est de savoir si une génération de résidence aux Etats-Unis aide ou nuit à la naturalisation des immigrés étrangers venant au Canada.

Le tableau 83 montre les différences par groupes linguistiques dans les pourcentages de naturalisés parmi les immigrés des races européennes nés aux Etats-Unis et les pourcentages des immigrés naturalisés venus directement des pays correspondant à ces origines spécifiées. On y voit que les pourcentages sont négatifs pour tous les Scandinaves, ce qui veut dire que le pourcentage de Scandinaves nés aux Etats-Unis et qui sont devenus citoyens canadiens est plus faible que celui de ceux venus directement des pays scandinaves. La même remarque s'applique aux Hollandais et Allemands dans le groupe germanique et aux Autrichiens, aux Polonais et aux Russes parmi les Slaves. En référant au tableau précédent on constate également des pourcentages négatifs dans le cas des Hongrois, des Suisses et des Syriens. D'autre part, dans le groupe Latins et Grecs les nés aux Etats-Unis semblent avoir pris leur naturalisation beaucoup plus rapidement que ceux venus directement d'Europe. Il en est de même pour les Tchèques, les Serbo-Croates et les Ukraniens, dans le groupe slave, et pour les Belges et les Finlandais.

Il est difficile de trouver une réponse catégorique à la question de savoir si une génération de séjour aux Etats-Unis pour les nés en pays étranger est favorable ou défavorable à la naturalisation. Les principales difficultés semblent être les suivantes: d'abord, en certains cas les chiffres sur les origines et les pays de naissance ne sont pas comparables sans leur allouer une forte marge pour mélanges avec d'autres races parmi les immigrés venant de pays de naissance correspondants. Secondement, il est très difficile d'établir la date de l'arrivée et il n'existe rien pour mesurer la durée comparative de résidence d'immigrés des différentes origines nés aux Etats-Unis et de ceux qui sont venus directement d'Europe. Finalement, dans certains cas il y a une différence très prononcée dans les occupations poursuivies par les colons venus d'outre-mer et ceux de la même origine venus des Etats-Unis. Un examen des chiffres détaillés explique mieux l'enchevêtrement de ces facteurs.

L'immigration plutôt récente des Scandinaves des Etats-Unis explique en grande partie les pourcentages négatifs du groupe scandinave. Il en est de même pour les Islandais qui, comme groupe, ont été plus longtemps au Canada que toutes les autres nationalités scandinaves. De plus un grand nombre de Scandinaves venus des Etats-Unis au Canada travaillent dans les chantiers de bois, tandis que l'agriculture est la principale occupation des Scandinaves venus directement d'Europe. Quand on la compare à l'agriculture l'occupation de bûcheron est évidemment défavorable à la naturalisation.

Tout comme pour les Scandinaves il est aussi probable qu'il s'est écoulé un assez long temps entre l'arrivée au Canada d'autres immigrés venus directement d'Europe, ce qui peut jusqu'à un certain point expliquer le faible pourcentage d'immigrés de ces races nés aux Etats-Unis. De plus, il est probable qu'un plus fort pourcentage de ceux nés aux Etats-Unis se fixent dans les villes et poursuivent des occupations commerciales en plus grand nombre que ceux venant directement d'Europe. C'est pourquoi se pose la question de savoir si l'atmosphère, disons de l'état d'Illinois, est de nature à prédisposer les immigrés d'extraction allemande à s'assimiler rapidement au Canada, ce qui mérite plus ample considération.

Il n'est pas surprenant que les immigrés d'Autriche qui ont déjà un fort mélange d'Allemands manifestent les mêmes caractéristiques que les Allemands eux-mêmes. De plus, l'immigration d'Autriche et de Russie se compose d'une grande partie de Juifs qui, comme race, se naturalisent beaucoup moins que les immigrés d'origine autrichienne ou russe. Les influences de ce groupe agissant en direction opposée semblent se neutraliser, tendant à réduire le pourcentage de naturalisés parmi ceux qui viennent directement d'Autriche ou de Russie comparativement au chiffre des Slaves nés aux Etats-Unis et désignés comme d'origine autrichienne ou russe. Bien que la durée de résidence soit probablement très importante, il est impossible de mesurer jusqu'où va son influence. Le chiffre négatif pour les Polonais peut être expliqué en partie par la probabilité que ceux qui viennent des Etats-Unis comprennent un fort pourcentage du type nomade trouvé dans nos villes et dans certains de nos districts miniers. Il est aussi probable qu'on trouve un plus fort pourcentage de telles personnes dans plusieurs autres groupes d'immigrés nés aux Etats-Unis. Il est donc évident qu'il est très difficile de mesurer l'influence relative de ces facteurs.

D'autre part, les immigrés de Finlande sont presque tous de race finnoise et les Finlandais des Etats-Unis comme ceux d'Europe sont avant tout un peuple agriculteur. Le fait qu'ils montrent un plus grand pourcentage de naturalisés semble confirmer l'avancé logique qu'une génération de résidence aux Etats-Unis contribue normalement à faciliter l'assimilation des immigrés au Canada. Les occupations des Italiens sont les mêmes, qu'ils viennent des Etats-Unis ou de l'Italie. Les immigrés italiens ne sont mélangés à aucune autre race et il est probable qu'il n'y a pas une grande différence entre les Italiens immigrés aux Etats-Unis venus au Canada et ceux venus directement d'Italie. Nous avons ici un cas où la plupart des facteurs de déviation sont inopérants et l'on constate que ceux nés aux Etats-Unis se naturalisent en beaucoup plus grande proportion que ceux venus d'outre-mer. Il en est de même pour les Roumains. La comparaison entre les Français nés aux Etats-Unis et ceux nés en France, bien que favorable à la thèse ci-dessus, se maintient simplement parce que ces immigrés français sont en beaucoup plus grand nombre que les fils de Canadiens-Français qui retournent tout simplement vers le sol de leurs pères.

En conclusion nous pouvons dire que là où les nés en Europe se sont naturalisés en plus grande proportion que les nés aux Etats-Unis de même origine ou race, il y a eu en activité différents facteurs extérieurs de nature à faire croire que ces cas étaient anormaux. D'un autre côté, là où les influences extérieures sont un minimum, les pourcentages semblent être positifs. Il est donc probable, toutes autres choses étant égales, qu'une génération de résidence aux Etats-Unis rend plus facile l'assimilation politique des races étrangères au Canada. Il faut cependant se rappeler que cette généralisation est encore susceptible de plus amples enquêtes avant d'être tenue comme incontestable.

TABLEAU 82.—NATURALISATION DES IMMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS, PAR ORIGINES, ET AUTRES NÉS À L'ÉTRANGER, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921

Origine	(1) P.c. d'immigrants nés aux Etats-Unis, mais naturalisés	(2) P.c. de la population immigrante naturalisée par pays de naissance et origines	(3) Différence de col. (1) à col. (2) Pourcentage	(4) Pourcentage des différentes races nés aux Etats-Unis
Britannique	63·1	-	-	-
Française	77·3	55·2	22·1	2·06
Autrichienne	56·7	59·4	− 2·7	1·30
Belge	45·2	42·1	3·1	3·63
Tchèque	56·5	55·7	0·8	11·81
Danoise	55·7	56·3	− 0·6	19·51
Hollandaise	56·1	48·4	7·7	8·66
Finlandaise	56·0	45·7	10·3	6·64
Allemande	57·9	65·9	− 8·0	13·58
Grecque	33·6	29·3	4·0	2·13
Hébraïque	48·5	-	-	3·84
Hongroise	61·4	72·3	−10·9	4·30
Islandaise	73·4	86·4	−13·0	6·35
Italienne	39·4	30·2	9·2	2·86
Nègre	45·1	-	-	16·94
Norvégienne	69·0	71·7	− 2·7	32·22
Polonaise	46·3	51·0	− 4·7	2·82
Roumaine	63·9	60·5	3·4	1·07
Russe	59·0	62·4	− 3·4	6·15
Serbo-Croate	59·8	33·7	26·1	5·99
Espagnole	45·9	-	-	13·99
Suédoise	62·5	67·4	− 4·9	18·90
Suisse	53·6	53·9	− 0·3	13·17
Syrienne	44·3	58·4	−14·1	3·05
Ukranienne	58·9	54·7	4·2	0·28

TABLEAU 83.—DONNÉES DE LA COLONNE 3, TABLEAU 82, PAR GROUPES LINGUISTIQUES

Scandinaves—		*Latins et grecs—*	
Danois	− 0·6	Français	22·1
Islandais	−13·0	Grec	4·0
Norvégien	− 2·7	Italien	9·2
Suédois	− 4·9	Roumain	3·4
Germaniques—		Slaves—	
Belge	3·1	Autrichien	− 2·7
Hollandais	7·7	Tchèque	0·8
Allemand	− 8·0	Polonais	− 4·7
		Russe	− 3·4
		Serbo-Croate	26·1
		Ukranien	4·2

EFFETS DE LA RÉSIDENCE URBAINE SUR LA NATURALISATION

La résidence urbaine en tant que l'opposée de la résidence rurale semble avoir des résultats très définis sur la naturalisation des immigrés. Le tableau 84 montre les proportions d'immigrés naturalisés dans les cités de 25,000 âmes et plus. par pays de naissance, et donne aussi les proportions de tous les immigrés (c'est-à-dire urbains et ruraux) venant de ces mêmes pays et qui sont devenus citoyens canadiens. La colonne 3 donne les pourcentages de la déviation entre les proportions de naturalisés ruraux et urbains, de tous les pays, et les proportions de naturalisés parmi les résidants dans les grandes villes, pour chaque pays de naissance.

Pour les immigrés de tous pays excepté cinq pays spécifiés le pourcentage de naturalisés dans les cités de 25,000 âmes et plus est inférieur à celui des naturallisés urbains et ruraux combinés. Il en est de même pour toute la population étrangère. Si nous avions des chiffres séparés sur la population rurale nous pourrions trouver encore de plus grandes différences. Ou bien la vie dans les grandes villes est moins favorable à la naturalisation. ou un changement radical s'est opéré entre 1911 et 1921 dans la nature de l'immigration venue des pays étrangers et de sa distribution entre les villes et les campagnes. Par exemple, si l'immigration de la décade avait été continue sur une même échelle et si au cours des cinq dernières années de cette décade tous les nouveaux arrivés étaient allés dans les grandes villes, ces villes donneraient un plus faible pourcentage de naturalisés simplement parce qu'elles auraient une plus forte proportion de nouveaux immigrés. Mais ce n'est

pas ce qui est arrivé. Il n'y a aucune raison de croire qu'il y a eu un changement radical dans la distribution rurale ou urbaine des immigrés arrivés entre 1911 et 1914 et depuis cette dernière date jusqu'à 1921, l'immigration a grandement ralenti. La première alternative est évidemment la principale explication, c'est-à-dire que l'habitation dans les grandes villes est moins favorables à la naturalisation. De plus, le fait que la moyenne des déviations négatives dans la colonne 3 est de seulement —1.41 p.c., au lieu d'une moyenne de 7.30 p.c. pour les déviations positives, est une preuve additionnelle qu'ordinairement cette section de la population immigrée qui vit dans les grandes villes se naturalise moins rapidement que celle habitant les districts ruraux ou les petites villes.

La variation des différences entre la colonne 1 et la colonne 2 mérite une mention en passant. La proportion de naturalisés parmi tous les Galiciens au Canada est de 22.06 p.c. plus grande que celle de Galiciens naturalisés habitant les grandes villes, tandis que pour les Yougoslaves elle est de 2.96 p.c. plus faible. Les raisons d'un tel écart méritent plus ample investigation.

Exception faite des immigrés de France, les nés à l'étranger montrant la plus forte déviation positive sont essentiellement ruraux. Des déviations positives au-dessus de 9 p.c. se constatent dans les cas suivants: les Galiciens, les Norvégiens, les Français, les Hongrois, les Autrichiens, les Ukraniens, les Belges, les Suédois et les Hollandais. Le chiffre des Galiciens est le plus élevé et les pays sont mentionnés par ordre d'importance. On se rappelle que les Galiciens nés à l'étranger avec seulement 24.39 p.c. de leur nombre dans toutes les communautés urbaines et les Norvégiens avec 21.86 p.c. d'urbains ont été classés comme les immigrés les plus ruraux. De plus, dans aucun des neuf cas, excepté celui des Français, on ne trouve une proportion aussi élevée que 42 p.c. habitant les centres urbains, tandis que le pourcentage urbain de toute la population immigrée au Canada est de 56.4 p.c. Même le pourcentage d'urbains de ceux nés en France (52.40 p.c.) est de 4 p.c. inférieur à la moyenne de tous les immigrés. La position des immigrés français est particulière à cause de la présence d'un si fort groupe de leur propre nationalité parmi les races basiques du Canada. Les districts vers lesquels ils se dirigent ne sont pour eux étrangers qu'au sens légal du mot. Leur attitude, en conséquence, n'est pas importante au point de vue de l'assimilation et ne peut servir de mesure à celle des autres. Ils ne constituent pas un problème. Les données sur les étrangers *bona fide* suggèrent que la résidence dans les grandes villes est relativement moins favorable à la naturalisation dans le cas des immigrés qui montrent une plus grande tendance vers la ruralité.

Les cinq groupes de nés à l'étranger donnant des déviations négatives sont: les Yougoslaves, les Italiens, les Finlandais, les Polonais et les Chinois. Deux de ces cas n'ont guère de signification à cause des petits nombres sur lesquels sont basés les pourcentages. En 1921 il y avait seulement 182 Yougoslaves naturalisés dans les villes de 25,000 âmes et plus et environ 400 Finlandais qui ne représentaient que de 3 à 4 p.c. de tous les Finlandais au Canada. Les autres trois classes d'immigrés, les Italiens, les Chinois et les Polonais sont parmi les plus urbains au Canada avec respectivement 75.8 p.c., 71.7 p.c. et 67.3 p.c. dans les cités, villes et villages incorporés. Ceci suggère en hypothèse corrélative que le séjour dans les centres urbains est relativement défavorable (et dans ces cas extrêmes décidément favorable) à la naturalisation de ceux qui s'y groupent instinctivement. Ces deux suggestions ont déjà été confirmées par une analyse plus complète de données mais ce point ne paraît pas d'importance suffisante pour être débattu plus au long dans ce travail.

En conclusion, nous insistons de nouveru sur le point essentiel discuté dans cette section. Les immigrés se fixant dans les grandes villes donnent un plus faible pourcentage de naturalisés que les autres immigrés des autres pays qui se sont établis dans les districts ruraux ou les petits centres urbains. La résidence urbaine *per se* semble défavorable à la naturalisation même s'il n'y avait pas d'autres causes que la mobilité plus générale de la population urbaine comparativement à la population rurale.

En faisant des comparaisons entre immigrés de différents pays on verra que les nationalités donnant une plus grande préférence à la résidence dans les villes sont celles donnant les plus faibles pourcentages de naturalisés.

TABLEAU 84.—POURCENTAGES DE TOUS NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, COMPARÉS AUX POURCENTAGES DE NATURALISÉS VIVANT DANS LES VILLES DE 25,000 ÂMES ET PLUS, 1921.

Origine	(1) P.c. de naturalisée dans les villes de 26,000 âmes et plus	(2) P.c. du total de la population naturailsée (urbaine et rurale)	(3) Excédent de col. (2) eur col. (1)
Tous pays étrangers	49·48	57·75	8·27
Europe	54·88	57·88	3·00
Autriche	47·56	59·39	11·83
Belgique	32·41	42·08	9·67
Bulgarie	20·32	22·39	2·07
Tchécoslovaquie	48·32	55·71	7·39
Danemark	55·46	56·34	0·88
Finlande	46·49	45·72	− 0·77
France	40·70	55·16	14·46
Galicie	43·22	65·28	22·06
Allemagne	69·63	65·89	6·26
Grèce	28·52	29·32	0·80
Hollande	38·85	48·39	9·54
Hongrie	59·89	72·32	12·43
Islande	79·74	86·36	6·62
Italie	33·15	30·22	− 2·93
Yougoslavie	36·62	33·66	− 2·96
Norvège	55·31	71·65	16·34
Pologne	61·40	51·04	− 0·36
Roumanie	55·84	60·52	4·68
Russie	59·63	62·40	2·77
Suède	57·79	67·43	9·64
Suisse	48·41	53·92	5·51
Ukraine	44·50	54·73	10·23
Autree pays d'Europe	34·11	42·92	8·81
Asie	13·07	15·86	2·79
Chine	4·80	4·78	− 0·02
Japon	25·43	33·49	8·06
Syrie	54·72	58·39	3·67
Turquie	45·81	46·63	0·82
Autres pays asiatiques	41·77	49·74	7·97
Etats-Unis	57·22	63·63	6·41
Antilles	45·24	51·22	5·98
Autres paye	52·39	55·16	2·77

Le tableau 85 montre le pourcentage de nés à l'étranger naturalisés pour chaque pays de naissance et le pourcentage correspondant de ceux habitant les districts urbains au Canada. La définition du terme "urbain" dans le recensement couvre toutes les cités, villes et villages incorporés. Les pourcentages de naturalisés sont placés par ordre d'importance, l'Islande se trouvant à la tête avec le chiffre le plus élevé et la Chine à la queue avec le chiffre le plus faible.

Bien que le cœfficient de relation entre les deux séries soit de seulement r=-.386=16, la conclusion qui en découle n'est pas nécessairement qu'il n'y a aucune relation. Il y a à l'œuvre plusieurs forces autres que l'urbanisation qui affectent différentes nationalités de manière variée, et une intensité inégale, diminuant et quelquefois augmentant l'influence de l'environnement sur la naturalisation. Par exemple, les différences en durée de résidence, en répartition entre les sexes et en occupations sont des facteurs importants tout comme la diversité de culture. Cependant, malgré l'action de tous ces facteurs, on a pu obtenir un coefficient de corrélation beaucoup plus faible et qui suggère une relation inverse appréciable entre la résidence urbaine et l'étendue de la naturalisation quand l'on compare les immigrés d'un pays avec ceux d'un autre.

Une méthode plus approximative de déterminer s'il existe une relation est de comparer la moyenne de la première et de la deuxième moitié du tableau. Le pourcentage de naturalisés pour la moyenne des 13 pays formant la première moitié est de 65.0 p.c., tandis que le pourcentage moyen des pays de la seconde moitié est de seulement 39.4 p.c. Si l'on compare les proportions de 40.5 p.c. d'urbains pour la moyenne des pays de la première moitié et de 55.9 p.c. pour la moyenne des pays de la seconde moitié avec les moyennes de la colonne 1, on trouve un fort pourcentage de naturalisés (65.0 p.c.) associé avec un pourcentage comparativement faible d'urbains (40.5 p.c.) et un faible pourcentage de natu-

ralisés (39.4 p.c.) avec une fort pourcentage urbain (55.9 p.c.). Naturellement, il y a plusieurs exceptions où des forces extérieures ralentissent ou intensifient l'influence urbaine sur la naturalisation. Cependant, il semble y avoir peu de doute que, dans l'ensemble, la tendance soit que les immigrés se dirigeant en plus grand nombre dans les districts urbains sont ceux qui donnent la plus faible proportion de naturalisés et *vice versa*. La conclusion semble aller de pair avec la thèse établie déjà dans cette section que la vie urbaine *per se* est comparativement défavorable à la naturalisation.

TABLEAU 85.—POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER (1) NATURALISÉS ET (2) URBAINS, AU CANADA, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	(1) P.c. de naturalisés	(2) P.c. d'urbains
Total de nés à l'étranger	57·8	56·4
Islande	86·4	3[illegible]·6
Hongrie	72·3	37·5
Norvège	71·7	21·9
Suède	67·4	24·6
Allemagne	65·9	37·2
Galicie	65·3	24·4
Etats-Unis	63·6	42·6
Russie	62·4	56·3
Roumanie	60·5	51·1
Autriche	59·4	35·3
Syrie	58·4	85·0
Danemark	56·3	31·5
Tchécoslovaquie	55·7	41·4
France	55·2	52·4
Ukraine	54·7	41·9
Suisse	53·9	44·6
Pologne	51·0	67·3
Hollande	48·4	40·9
Turquie	46·6	84·5
Finlande	45·7	33·3
Belgique	42·1	40·6
Yougoslavie	33·7	49·7
Japon	33·5	38·2
Italie	30·2	75·8
Grèce	29·3	89·3
Bulgarie	22·4	52·8
Chine	4·8	71·7
Moyenne des 13 premiers	65·0	40·5
Moyenne des derniers 14	39·4	55·9

POURCENTAGES DE NATURALISÉS PAR SEXES

Le tableau 86 montre les pourcentages d'hommes et de femmes naturalisés par pays de naissance. Au premier coup d'œil il semble singulier que chaque pays, excepté l'Islande et la Syrie, fournisse une plus forte proportion de femmes que d'hommes devenus citoyens canadiens. C'est pourtant ce à quoi il fallait s'attendre. Au Canada, les femmes nées à l'étranger ayant plus de 15 années d'âge donnent un pourcentage en mariées de 17 p.c. plus élevé que celui d'hommes du même groupe et il est généralement concédé que les immigrés mariés avec leurs familles sont des colons beaucoup plus permanents et devraient normalement donner un plus fort pourcentage de naturalisés. Il faut aussi se rappeler que les femmes se trouvent automatiquement naturalisées par le fait de leur mariage avec un citoyen canadien.

Quelques mots sur ces deux exceptions seraient bien à propos. Le cas des Syriens a peu d'importance parce que leur nombre est très faible au Canada, mais le chiffre pour les Islandais est remarquable en ce qu'il donne une plus faible proportion de naturalisés chez les femmes que chez les hommes. On se rappelle cependant que l'immigration islandaise est unique sous plusieurs autres aspects et en particulier sur le nombre relatif d'hommes et de femmes dans sa population. C'est le seul pays important dont le nombre de femmes au Canada dépassait en 1921 le nombre d'hommes. Tel étant le cas, il y a probablement un faible surplus de femmes célibataires, ce qui explique le plus faible pourcentage de naturalisation de ce sexe. Tout comme dans le cas des autres nations, l'excédent d'hommes dans leur population peut être considéré comme ayant une relation directe avec le pourcentage de femmes qui ont acquis la citoyenneté canadienne.

Qu'il y ait une relation entre la proportion de surplus d'hommes ou de femmes et les pourcentages de naturalisés de chaque sexe, c'est ce qui peut se mesurer par la comparaison des pourcentages donnés dans ce tableau et les tableaux 87 et 88, de même que dans le tableau 35 du chapitre III. Avec seulement des variations mineures qui sont plus ou moins prévues à cause des caractéristiques divergentes de différentes races et des différents degrés d'influence de ces facteurs, le rang des pays, quand ceux-ci sont disposés suivant le pourcentage du surplus d'hommes, suit de très près l'ordre de mention quand les pourcentages sont classés selon les proportions de l'excédent de naturalisation des femmes comparativement aux hommes.

On peut prendre les cas du Danemark et de la Suède comme preuve superficielle de cet avancé, ces deux pays du nord-ouest d'Europe donnant le plus fort surplus de femmes naturalisées. Le surplus d'hommes parmi ces immigrés est de 132 p.c. et 102 p.c. respectivement, le plus élevé de tous les pays du nord-ouest d'Europe. Si la même preuve est appliquée aux groupes du sud, de l'est et du centre d'Europe, on trouve semblablement de hauts pourcentages du surplus d'hommes dans la population à l'étranger et dans lequel les proportions de femmes naturalisées dépassent celles des hommes par le plus fort pourcentage. Il en est de même des groupes linguistiques avec cette exception qu'ils sont appliqués avec plus ou moins de clarté.

Il serait intéressant de poursuivre plus loin cette analyse mais l'objet principal de cette section est de faire ressortir l'importance de la différence entre les deux sexes dans la naturalisation des immigrés. Les tableaux 87 et 88 ont simplement pour but de montrer jusqu'à quel degré les femmes ont dépassé les hommes en ce qui regarde la naturalisation et ils n'ont rien à faire directement avec l'origine géographique ou les caractéristiques linguistiques. Il n'y a aucune uniformité au sein des groupes géographiques et linguistiques. Chaque origine a ses caractères absolument distincts.

TABLEAU 86.—CITOYENNETÉ DE LA POPULATION CANADIENNE NÉE À L'ÉTRANGER, CLASSIFIÉE SELON SON LIEU DE NAISSANCE ET SON SEXE, 1921.

Pays de naissance	P.c. d'hommes nés à l'étranger, naturalisés	P.c. de femmes nées à l'étranger naturalisées	P.c. de l'excédent de femmes naturalisées sur celui des hommes
Tous pays étrangers	52·4	65·3	+12·9
Europe	54·6	62·8	+ 8·2
Autriche	55·5	65·1	+ 9·6
Belgique	41·3	43·2	+ 1·9
Bulgarie	17·6	59·5	+41·9
Tchécoslovaquie	53·7	58·6	+ 4·9
Danemark	52·8	64·0	+11·2
Finlande	41·4	52·4	+11·0
France	54·5	55·9	+ 1·4
Galicie	62·3	69·4	+ 7·1
Allemagne	64·2	68·0	+ 3·8
Grèce	28·2	34·4	+ 6·2
Hollande	47·5	49·7	+ 2·2
Hongrie	71·5	73·3	+ 1·8
Islande	87·1	85·7	− 1·4
Italie	27·8	35·4	+ 7·6
Yougoslavie	29·3	46·2	+16·9
Norvège	69·9	74·7	+ 4·8
Pologne	48·0	55·2	+ 7·2
Roumanie	56·8	65·6	+ 8·8
Russie	59·6	66·2	+ 6·7
Suède	64·0	74·0	+10·0
Suisse	51·6	57·9	+ 6·3
Ukraine	50·4	61·6	+11·2
Autres pays d'Europe	39·5	49·7	+10·2
Asie	12·4	41·5	+29·1
Chine	4·0	27·2	+23·2
Japon	31·7	38·0	+ 6·3
Syrie	59·2	57·1	− 2·1
Turquie	42·1	57·6	+15·5
Autres pays asiatiques	46·1	56·8	+10·7
Etats-Unis	58·9	68·9	+10·0
Antilles	39·6	60·0	+20·4
Autres pays	51·3	60·8	+ 9·5

TABLEAU 87.—P.C. ÉTABLISSANT QUE LA PROPORTION DE FEMMES NATURALISÉES, NÉES À L'ÉTRANGER, EXCÈDE LA PROPORTION D'HOMMES NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS AU CANADA, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES DE PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	P.c.
Nord-ouest d'Europe—	
Belgique	+ 1·9
Danemark	+11·2
France	+ 1·4
Allemagne	+ 3·8
Hollande	+ 2·2
Islande	− 1·4
Norvège	+ 4·8
Suède	−10·0
Suisse	+ 6·3
Sud, est et centre d'Europe—	
Autriche	+ 9·6
Bulgarie	+41·9
Tchécoslovaquie	+ 4·9
Finlande	+11·0
Galicie	+ 7·1
Grèce	+ 6·2
Hongrie	+ 1·8
Italie	+ 7·6
Yougoslavie	+16·9
Pologne	+ 7·2
Roumanie	+ 8·8
Russie	+ 6·7
Ukraine	+11·2

TABLEAU 88.—P.C. ÉTABLISSANT QUE LA PROPORTION DE FEMMES NATURALISÉES NÉES À L'ÉTRANGER, EXCÈDE LA PROPORTION D'HOMMES NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS AU CANADA, PAR GROUPES LINGUISTIQUES DE PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	P.c.
Scandinaves—	
Danemark	+11·2
Islande	− 1·4
Norvège	+ 4·8
Suède	+10·
Germaniques—	
Belgique	+ 1·9
Allemagne	+ 3·8
Hollande	+ 2·2
Latins et Grecs—	
Grèce	+ 6·2
Italie	+ 7·6
Roumanie	+ 8·8
Slaves—	
Autriche	+ 9·6
Bulgarie	+41·9
Tchécoslovaquie	+ 4·9
Galicie	+ 7·1
Yougoslavie	+16·9
Pologne	+ 7·2
Russie	+ 6·7
Ukraine	+11·2

POURCENTAGES DE NATURALISÉS PAR PROVINCES

Le tableau 89 montre les pourcentages d'immigrés naturalisés au Canada pour chaque province en 1921 en les répartissant par pays de naissance. L'attention est d'abord attirée sur les pourcentages de toute la population née à l'étranger. Il y a une fluctuation comparable entre les différentes provinces. La proportion de naturalisés pour tout le Canada est de 57.8 p.c. Dans l'Ile du Prince-Edouard cette proportion est de 81.3 p.c. tandis qu'en Colombie Britannique on voit qu'en 1921 40.5 p.c. seulement des nés à l'étranger avaient pris leur droit de citoyenneté. Ainsi, tandis que l'Ile du Prince-Edouard montre 23.5 p.c. (80.3 p.c.—57.8 p.c.) proportionnellement plus de nés à l'étranger naturalisés au Canada que tout le Dominion, la Colombie Britannique donne un pourcentage de 17.3 p.c. (57.8 p.c.—40.5 p.c.) au-dessous de la moyenne pour l'ensemble du Canada. Il est évident que la rapidité et l'extension de la naturalisation ont grandement varié suivant les provinces et il est extrêmement significatif, par exemple, que la proportion de naturalisés dans l'Ile du Prince-Edouard est double de celle de la Colombie Britannique et de plus de la moitié de celles de Saskatchewan et d'Ontario.

TABLEAU 89.—POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, POUR LE CANADA ET PAR PROVINCES, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921

Pays de naissance	Canada. P.c. de naturalisés	Ile du Prince-Edouard. P.c. de naturalisés	Nouvelle-Ecosse. P.c. de naturalisés	Nouveau-Brunswick P.c. de naturalisés	Québec. P.c. de naturalisés	Ontario. P.c. de naturalisés	Manitoba. P.c. de naturalisés	Saskatchewan. P.c. de naturalisés	Alberta. P.c. de naturalisés	Colombie Britannique. P.c. de naturalisés
Europe	57·9	80·6	29·7	47·4	43·6	39·6	67·3	74·0	65·5	49·9
Autriche	59·4	-	12·8	40·3	45·8	24·2	63·1	73·3	65·8	43·8
Belgique	42·1	-	17·3	27·8	28·8	18·5	49·8	61·9	53·8	60·1
Bulgarie	22·4	-	-	-	30·1	10·3	-	63·0	49·1	20·6
Tchécoslovaquie	55·7	-	28·7	-	33·3	31·6	63·2	72·1	60·7	53·7
Danemark	56·3	-	52·0	58·1	45·1	47·8	58·2	65·7	53·7	57·6
Finlande	45·7	-	-	-	36·0	35·4	48·5	72·3	76·1	57·5
France	55·2	-	26·5	47·5	33·7	51·5	77·1	79·2	63·6	58·2
Galicie	65·3	-	18·5	-	18·2	22·1	69·6	76·2	71·7	25·1
Allemagne	65·9	-	28·4	45·5	45·5	66·6	69·2	72·8	64·1	58·6
Grèce	29·3	-	31·3	14·3	23·0	32·0	30·8	40·3	34·6	28·8
Hollande	48·4	-	15·7	21·9	28·0	41·1	44·3	67·1	48·7	53·2
Hongrie	72·3	-	30·7	-	45·6	34·8	76·3	82·5	73·2	52·4
Islande	86·4	-	-	-	-	67·7	87·6	85·8	90·9	73·8
Italie	30·2	-	17·4	14·1	26·8	28·1	44·3	51·7	40·0	36·8
Yougoslavie	33·7	-	56·3		33·3	17·4	58·7	63·0	31·9	30·6
Norvège	71·7	-	61·8	58·7	38·5	52·6	71·3	79·8	74·4	58·5
Pologne	51·0	-	25·8	58·9	34·4	43·7	65·8	67·7	58·7	44·4
Roumanie	60·5	-	22·4	44·0	55·7	29·9	65·5	76·8	67·8	45·8
Russie	62·4	-	50·0	60·4	57·6	51·4	69·0	71·0	65·4	45·7
Suède	67·4	-	57·4	50·4	42·0	48·6	74·3	78·8	73·7	55·2
Suisse	53·9	-	-	-	37·7	54·7	54·9	61·4	60·2	51·0
Ukraine	54·7	-	13·9	-	24·8	16·7	63·6	73·6	66·0	38·4
Chine	4·8	-	6·0	18·1	6·7	9·3	5·9	5·6	7·8	2·7
Japon	33·5	-	-	-	40·0	40·8	23·8	50·5	29·1	33·4
Syrie	58·4	-	71·3	65·6	45·4	57·4	80·0	83·7	68·8	73·8
Turquie	46·6	-	-	-	39·3	45·9	73·1	-	42·6	37·0
Etats-Unis	63·6	82·2	79·2	73·1	71·1	58·7	55·1	69·0	61·4	57·0
Total	57·8	81·3	55·5	67·2	54·5	46·3	64·1	70·9	61·9	40·5

Le tableau 90 présente les différences entre les provinces d'une manière frappante. Là où la proportion de naturalisés d'un pays de naissance spécifié est plus grande que la moyenne pour tout le Canada, la différence est précédée du signe positif. Là où cette proportion est inverse elle est précédée du signe négatif. Lorsque les immigrés de l'Ile du Prince-Edouard sont distribués selon leur pays de naissance, leurs groupes ne sont pas suffisamment considérables pour être considérés comme représentatifs de sorte que des déviations en détail sont données seulement pour les autres provinces.

Ce qui frappe d'abord dans ce tableau, c'est la prépondérance de signes négatifs dans le cas de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie Britannique et la fréquence du signe positif dans le cas de chacune des Provinces des Prairies. Ce qui est généralement applicable aux différents groupes d'immigrés de chaque province s'applique à tous les nés à l'étranger avec une exception, le Nouveau-Brunswick. Alors que la naturalisation n'a pas encore avancé au Nouveau-Brunswick aussi rapidement que pour le Canada dans son ensemble, pour la plus grande majorité des immigrés, elle a tout de même fait de grands progrès chez les immigrés Canadiens-Français qui sont en plus grande partie des fils et filles d'immigrés Canadiens. Sous les lois actuelles, la naturalisation est excessivement rapide et facile pour de tels immigrés et si l'on se rappelle que 60 p.c. de tous les nés à l'étranger viennent des Etats-Unis, il est facilement compris comment cette province, bien que montrant de plus faibles proportions de naturalisés de la plupart des races immigrées, donne dans l'ensemble une plus forte moyenne que tout le Dominion. L'influence d'une rapide naturalisation dans un groupe aussi nombreux que les immigrés Français nés aux Etats-Unis renverse l'équilibre en ce qui concerne l'assimilabilité politique des autres nés à l'étranger. Le cas du Nouveau-Brunswick est unique parmi les neuf provinces.

Retournant aux principales lignes de notre analyse nous voyons que la naturalisation est beaucoup plus lente en Colombie Britannique que pour la moyenne du Canada et l'Ontario vient ensuite tandis que l'Ile du Prince-Edouard, à l'autre extrême, est beaucoup en avant des autres provinces. La Saskatchewan donne le deuxième plus fort pourcentage des neuf provinces.

Il n'est pas sans intérêt de chercher quel rapport existe entre les chiffres sur la naturalisation dans chaque province et les chiffres montrant les pourcentages de nés à l'étranger dans la population de chaque juridiction provinciale. C'est ce que montre le tableau 91 avec le pourcentage que les naturalisés forment du total des nés à l'étranger dans chaque province. Ce tableau a une grande signification pour ceux qui s'occupent d'études sociales et politiques. Dans les Provinces des Prairies, non seulement le pourcentage de naturalisés est deux fois aussi considérable que dans une province comme l'Ontario, mais la proportion de nés à l'étranger est de trois à cinq fois aussi grande. Comme résultat, les naturalisés nés à l'étranger donnent au Manitoba un pourcentage quatre fois aussi grand qu'en Ontario et en Saskatchewan, et ceux de l'Alberta, plus de six fois. Ces différences seraient encore plus marquées si les naturalisés étaient exprimés en pourcentages de la population née au pays ou nés dans les Iles Britanniques et habitant chaque province.

De plus, si l'on alloue une marge pour la prépondérance des adultes parmi les nés à l'étranger en nous servant des données du chapitre III, il semble que les pourcentages de nés à l'étranger sont considérablement plus élevés que les chiffres de la colonne 3 du tableau 91. Même en prenant ce facteur en considération, le vote de nés à l'étranger dans les Provinces de l'Est constitue une très faible fraction du vote total. D'autre part, dans l'Ouest, il représente beaucoup plus que le tiers du vote total dans une province et des proportions très considérables dans les autres.

Nous avons déjà insisté sur l'importance d'une telle différence radicale au point de vue national entre l'est et l'ouest dans les origines et les structures de la population des provinces et nous avons fait remarquer que si la proportion de non-britanniques et de non-français au Canada pris dans son ensemble est encore comparativement faible, sa distribution est telle qu'elle imprime une différence notable dans la composition de la population des différentes provinces qui ne peut que se refléter par des différences de culture, d'éducation et d'ambition politique. De plus, nous avons insisté sur ce que ces différences sont de plus en plus visibles. Nous attirons maintenant l'attention sur la distribution de cette proportion d'immigrés nés à l'étranger alors que certaines sections du Canada ont une concentration prononcée de nés à l'étranger habitués à des systèmes différents de gouvernement et trouvent difficile d'adopter la mentalité et les institutions politiques britanniques, la situation en est une qui réclame l'attention non seulement pour le présent mais pour l'avenir, d'autant plus qu'avec la mise en vigueur aux Etats-Unis d'une rigoureuse politique d'exclusion la question de l'immigration exercera durant les années qui suivront une lourde pression sur le Canada. Avec la continuation d'une distribution progressive et inégale des nouveau venus étrangers au pays et avec la continuation d'un taux inégal de naturalisation nons devons inévitablement nous trouver en face d'un problème d'importance sérieuse.

Passant maintenant à un examen plus détaillé du tableau 90, si nous mettons de côté les chiffres qui représentent moins de 500 immigrés d'une nationalité spécifiée habitant une province comme n'ayant guère d'importance relative, la Nouvelle-Ecosse est le seul cas où l'on trouve un pourcentage exceptionnellement élevé de naturalisés et qui sont les nés aux Etats-Unis. Leur pourcentage de naturalisés est plus élevé que la moyenne du Canada. C'est ce qui est facilement compris, cependant, parce que ce que nous avons déjà dit des nés aux Etats-Unis habitant le Nouveau-Brunswick s'applique aussi à ceux de la Nouvelle-Ecosse bien qu'à un degré un peu moindre. De même, au Nouveau-Brunswick les nés aux Etats-Unis sont les seules exceptions importantes à la règle générale pour les provinces. Il y en a deux dans le Québec, les Chinois et les nés aux Etats-Unis. Que les Chinois donnent dans cette province une proportion de naturalisés légèrement supérieure à celle de la moyenne du Canada peut être dû à un plus long séjour et à un pourcentage de femmes relativement plus élevé. En Ontario nous trouvons quatre exceptions importantes à la règle générale. D'abord, un pourcentage plus élevé de Chinois naturalisés est dû au moins en partie à la durée de résidence (comme en Québec) et aussi à une proportion relativement forte de femmes. Le pourcentage de femmes dans la population chinoise de l'Ontario vient immédiatement après celui de la Colombie Britannique. Le second cas est celui des Suisses parmi lesquels le pourcentage de femmes en Ontario est supérieur à celui de toute

autre province à l'ouest du Québec; ce seul fait suffirait à expliquer la légère déviation positive. Il est probable que la durée de résidence est la principale explication du fait que le pourcentage de Grecs naturalisés en Ontario est légèrement au-dessus de celui de tout le Canada, bien que la force numérique puisse être un autre facteur. Toutes les influences mentionnées ci-dessus contribuent à fixer le pourcentage pour le quatrième cas au-dessus de la moyenne dans la province d'Ontario, celui des Allemands.

Au Manitoba, les immigrés hollandais, norvégiens et américains, contrairement à la règle générale de cette province, donnent des pourcentages de naturalisés plus faibles que pour l'ensemble du Canada. Aucune explication ne s'offre dans le cas des immigrés de Hollande bien que les Hollandais du Manitoba soient beaucoup plus urbanisés que ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ce qui peut avoir une influence considérable. Il est bien probable que les différences d'occupations peuvent aider à expliquer cette cause mais il n'existe pas de données sur les occupations par pays de naissance. Le même remarque s'applique aux Norvégiens. Cependant, comparativement avec les fortes déviations négatives dans les provinces de l'Est, la faible déviation négative de —.4 p.c. indique une situation beaucoup plus favorable à la naturalisation au Manitoba et c'est là une chose très significative. Les Japonais du Manitoba sont anormalement urbains et montrent un pourcentage relativement faible de femmes comparativement aux autres provinces. Ces deux traits semblent suffire à expliquer l'attitude de ces immigrés dans cette province bien qu'il puisse y avoir d'autres facteurs contributoires.

En Saskatchewan, un seul groupe semble dévier de sa tendance type, celui des Islandais. Pour eux, la Saskatchewan semble être légèrement défavorable à la naturalisation mais ceci peut s'expliquer par la présence d'un large surplus dans cette province. Parmi les trois groupes importants d'immigrés pour lesquels l'Alberta donne un pourcentage de naturalisés plus faible que dans tout le Canada, les chiffres sur les Danois et les Allemands semblent s'expliquer seulement par leur arrivée récente et celui des nés aux Etats-Unis peut aussi être attribué à une arrivée plutôt récente et à l'influence d'un pourcentage comparativement faible de femmes. Il est plus difficile d'expliquer les exceptions en Colombie Britannique et vu l'absence de données sur les occupations une analyse détaillée des chiffres de cette province est laissée à ceux qui sont familiers avec les conditions locales et en particulier avec les occupations des différents groupes d'immigrés.

Si le pourcentage de naturalisés pour chaque groupe de nés à l'étranger est retracé par les chiffres provinciaux, on voit qu'en se dirigeant de l'est à l'ouest ces pourcentages varient avec une uniformité remarquable de direction bien que pas toujours à un même degré. Comme on le verra plus loin, les différents groupes d'immigrés montrent des variations prononcées dans le degré de fluctuation mais le point important c'est qu'en passant d'une province à l'autre la déviation tend à être la même dans à peu près tous les groupes. Les exceptions sont comparativement peu nombreuses et dans la plupart des cas elles peuvent être attribuées à des causes évidentes.

Donc, s'il est vrai que dans la plupart des groupes d'immigrés la naturalisation a été plus rapide dans les Provinces des Prairies et anormalement lente en Colombie Britannique et les deux vieilles provinces d'Ontario et de Québec, il reste à trouver quelles ont été les forces en jeu. Elles peuvent être les suivantes: en premier lieu, les provinces diffèrent beaucoup dans leur distribution rurale et urbaine des nés à l'étranger. Les populations des cités sont plus mobiles. Un plus grand pourcentage appartient à ce qu'on appelle la population flottante. D'autre côté, dans les districts ruraux et spécialement dans les Provinces des Prairies, avec le système d'acquisition des terres par le homestead, la permanence de résidence est plus prononcée et l'on doit s'attendre à un intérêt plus défini dans le gouvernement local et ultimement dans les gouvernements fédéral et provinciaux. De plus, les lois du homestead ont certainement stimulé la naturalisation. Ces facteurs sont suggérés comme la principale explication des différences entre provinces bien que la durée de résidence, la répartition entre les sexes, les différences d'occupation et plusieurs autres facteurs aient leur importance dans l'explication des différentes attitudes, au sujet de la naturalisation des différentes sections d'un groupe donné de naturalisés habitant les différentes parties du Canada.

TABLEAU 90.—POURCENTAGES ÉTABLISSANT QUE LES PROPORTIONS DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS DANS CHAQUE PROVINCE DIFFÈRENT DE LA PROPORTION DE NATURALISÉS POUR LE CANADA, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Bruns-wick	Québec	Ontario	Manitoha	Saskat-chewan	Alherta	Colombie Britan-nique
Europe	+ 22·7	− 28·2	− 10·5	− 14·3	− 18·3	+ 9·4	+ 16·1	+ 7·6	+ 8·0
Autriche	–	− 46·6	− 19·1	− 13·6	− 35·2	+ 3·7	+ 13·9	+ 6·4	− 15·6
Belgique	–	− 24·8	− 14·3	− 13·3	− 23·6	+ 7·7	+ 19·8	+ 11·7	+ 18·0
Bulgarie	–		–	+ 7·8	− 12·1	–	+ 40·6	+ 26·7	− 1·8
Tchécoslovaquie	–	− 27·0	–	− 22·4	− 24·1	+ 7·5	+ 16·4	+ 5·0	− 2·0
Danemark	–	− 4·3	+ 1·8	− 11·1	− 8·5	+ 1·9	+ 9·4	− 2·6	+ 1·3
Finlande	–	–	–	− 9·6	− 10·3	+ 2·8	+ 26·6	+ 30·4	+ 11·8
France	–	− 28 7	− 7 7	− 21 5	− 3·7	+ 21·9	+ 24·0	+ 8·4	+ 3·0
Galicie	–	− 46·8	–	− 47·1	− 43·2	+ 4·3	+ 10·9	+ 6·4	− 40·2
Allemagne	–	− 37·5	− 20·4	− 20·4	+ 0·7	+ 3·3	+ 6·9	− 1·8	− 7·3
Grèce		+ 2·0	− 15·0	− 6·3	+ 2·7	+ 1·5	+ 11·0	+ 5·3	− 0·5
Hollande	–	− 32·7	− 26·5	+ 20·4	− 7·3	− 4·1	+ 18·7	+ 0·3	+ 4·8
Hongrie	–	− 41·6		− 26·7	− 37·5	+ 4·0	+ 10·2	+ 0·9	− 19·9
Islande	–	–	–	–	− 18·7	+ 1·2	+ 0·6	+ 4·5	− 12·6
Italie	–	− 12·8	− 16·1	− 3·4	− 2·1	+ 14·1	+ 21·5	+ 9·8	+ 6·6
Yougo:lavie	–	+ 22·6	–	− 0·4	− 16·3	+ 25·0	+ 29·3	− 1·8	− 3·1
Norvège	–	− 9·9	− 13·0	− 33·2	− 19·1	− 0·4	+ 8·1	+ 2·7	− 13·2
Pologne	–	− 25·2	+ 7·9	− 16·6	− 7·3	+ 14·8	+ 16·7	+ 7·7	− 6·6
Roumanie	–	− 38·1	− 16·5	− 4·8	− 30·6	+ 5·0	+ 16·3	+ 7·3	− 14·7
Russie	–	− 12·4	− 2·0	− 4·8	− 11·0	+ 6·6	+ 8·6	+ 3·0	− 16·7
Suède	–	− 10·0	− 17·0	− 25·4	− 18·8	+ 6·9	+ 11·4	+ 6·3	− 12·2
Suisse	–	–	–	− 16·2	+ 0·8	+ 1·0	+ 7·5	+ 6·3	− 2·9
Ukraine	–	− 40·8	–	− 29·9	− 38·0	+ 8·9	+ 18·9	+ 11·3	− 16·3
Chine	–	+ 1·2	+ 13·3	+ 1·9	+ 4·5	+ 1·1	+ 0·8	+ 3·0	− 2·1
Japon	–	–	–	+ 6·5	+ 7·3	9·7	+ 17·0	4·4	− 0·1
Syrie	–	+ 12·9	+ 7·2	− 13·0	− 1·0	+ 21·6	+ 25·3	+ 10·4	+ 15·4
Turquie	–	–	–	− 7·3	− 0·7	+ 26·5	–	− 4·0	− 9·5
Etats-Unis	+ 18·6	+ 15·6	+ 9·5	+ 7·5	− 4·9	− 8·5	+ 5·4	− 2·2	− 6·6
Total	+ 23·5	− 2·3	+ 9·4	− 3·3	− 11·5	+ 6·3	+ 13·1	+ 4·1	− 17·3

TABLEAU 91.—POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, PAR PROVINCES, ET POURCENTAGES TANT DE NÉS À L'ÉTRANGER NON NATURALISÉS QUE NATURALISÉS, RELATIVEMENT À LA POPULATION TOTALE, 1921.

Province	P.c. des nés à l'étranger naturalisés	Nés à l'étranger comme p.c. du total de la population	Nés à l'étranger naturalisés en p.c. du total de la population
Ile du Prince-Edouard	81·3	1·46	1·19
Nouvelle-Ecosse	55·5	2·67	1·48
Nouveau-Brunswick	67·2	2·77	1·86
Québec	54·5	4·18	2·28
Ontario	46·3	6·21	2·87
Manitoba	64·1	17·91	11·48
Saskatchewan	70·9	26·31	18·65
Alherta	61·9	29·56	18·30
Colomhie Britannique	40·5	19·02	7·71
Canada	57·8	10·13	5·86

En passant, il n'est pas sans intérêt de comparer les immigrés de différents pays au point de vue de l'uniformité de leur attitude au sujet de la naturalisation dans les différentes parties du Canada. Le tableau 92 donne les écarts de fluctuation par pays de naissance. L'écart est certainement un indice brut de l'uniformité ou de la dispersion et, si le sujet était d'importance suffisante au point de vue de cette étude, il serait nécessaire de calculer des moyennes types de déviation. Tout de même notre but ici se borne à montrer que des différences très marquées sont visibles dans l'homogénéité d'attitude des différents groupes d'immigrés au sujet de la naturalisation, suivant les parties du pays où ils se sont fixés; en d'autres mots, que la naturalisation de certains groupes est influencée grandement par les différences de distribution rurale ou urbaine et géographique, et les entourages occupationnels de même que la répartition entre les dates d'arrivée, etc., tandis qu'en d'autres cas ces facteurs ont une influence comparativement faible.

L'écart de 60.5 p.c. des Autrichiens dans le tableau 92 est calculé en prenant le plus faible pourcentage de naturalisés de ce groupe dans une province et en le comparant au plus fort pourcentage. Dans ce cas le plus faible pourcentage se trouve en Nouvelle-Ecosse où seulement 12.8 p.c. étaient naturalisés en 1921 et le plus fort en Saskatchewan où le pourcentage est de 73.3 p.c. La différence de 60.5 p.c. (73.3 p.c. moins 12.8 p.c.) semble indiquer des dispositions presque diamétralement opposées suivant que les Autrichiens habitent une province ou l'autre.

Les différences de 20.5 p.c. pour les Danois et de 23.2 p.c. pour les Islandais sont à l'autre extrême. Le faible écart des fluctuations indique une homogénéité plus marquée dans la naturalisation de ces deux groupes d'immigrés. Pour eux la naturalisation n'a pas avancé très rapidement mais elle a été très uniforme dans toutes les provinces. Les Grecs, avec un écart de 25 p.c., donnent une assez bonne uniformité mais de différente sorte. Jusqu'à 1921, les Grecs ont montré à peu près tous les mêmes tendances à la naturalisation. Il en est à peu près de même pour les Chinois. Les tableaux 93 et 94 montrent les pays de naissance des nés en Europe par groupes géographiques et linguistiques.

TABLEAU 92.—ÉCHELON DES FLUCTUATIONS DES POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, DE PROVINCE À PROVINCE, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	P.c. de fluctuations	Pays de naissance	P.c. de fluctuations
Autriche	60·5	Yougoslavie	45·6
Belgique	44·6	Norvège	41·3
Bulgarie	52·7	Pologne	41·9
Tchécoslovaquie	43·4	Roumanie	54·4
Danemark	20·5	Russie	25·3
Finlande	40·7	Suède	36·8
France	52·7	Suisse	23·7
Galicie	58·0	Ukraine	59·7
Allemagne	44·4	Chine	15·4
Grèce	25·0	Japon	26·7
Hollande	51·2	Syrie	38·3
Hongrie	51·8	Turquie	33·8
Islande	23·2	E.-U.-d'A	24·1
Italie	38·3		

TABLEAU 93.—ÉCHELON DES FLUCTUATIONS DES POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, DE PROVINCE À PROVINCE, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES DES PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	P.c. de fluctuations	Pays de naissance	P.c. de fluctuations
Nord-ouest d'Europe—		*Sud, est et centre d'Europe—*	
Belgique	44·6	Autriche	60·5
Danemark	20·5	Bulgarie	52·7
France	52·7	Tchécoslovaquie	43·4
Allemagne	44·4	Finlande	40·7
Hollande	51·2	Galicie	58·0
Islande	23·2	Grèce	25·0
Norvège	41·3	Hongrie	51·8
Suède	36·8	Italie	38·3
Suisse	23·7	Yougoslavie	45·6
		Pologne	41·9
		Roumanie	54·4
		Russie	25·3
		Ukraine	59·7

TABLEAU 94.—ÉCHELON DES FLUCTUATIONS DES POURCENTAGES DE NÉS À L'ÉTRANGER NATURALISÉS, DE PROVINCE À PROVINCE, PAR GROUPES LINGUISTIQUES DES PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	P.c. de fluctuations	Pays de naissance	P.c. de fluctuations
Scandinaves—		*Latins et Grecs—*	
Danemark	20·5	Grèce	25·0
Islande	23·2	Italie	38·3
Norvège	41·3	Roumanie	54·4
Suède	36·8	*Slaves—*	
		Autriche	60·5
		Bulgarie	52·7
Germaniques—		Tchécoslovaquie	43·4
Belgique	44·6	Galicie	58·0
Allemagne	44·4	Yougoslavie	45·6
Hollande	51·2	Pologne	41·9
		Russie	25·3
		Ukraine	59·7

RAPIDITÉ DE LA NATURALISATION

Jusqu'à présent, nous n'avons pas de données suffisantes sur les immigrés qui, après avoir vécu au Canada un certain temps, sont retournés dans leur pays ou ont émigré partout ailleurs. Ainsi, quand nous constatons que 59.4 p.c. des Autrichiens au Canada, le 1er juin 1921, étaient citoyens naturalisés nous ne parlons que de ceux qui étaient actuellement au pays à cette époque et sans tenir compte des milliers d'immigrés du même pays qui étaient entrés au Canada au cours des années précédentes et en étaient sortis avant le recensement. Nous savons que certains individus viennent au Canada pour y demeurer; d'autres viennent pour n'y rester qu'un certain temps. C'est l'opinion à peu près populaire que les Italiens et les Grecs sont de ce dernier type. Bien que ce ne soit pas une mesure directe, le faible pourcentage de naturalisés chez ces nationaux reflète indirectement la tendance d'un plus grand nombre chez eux à quitter le pays après quelques années, et il se trouve ainsi lié directement à la moyenne de temps requis pour la naturalisation de la part de ceux qui restent. La raison en est expliquée plus bas. Le pourcentage brut de naturalisés est donc le résultat de plusieurs facteurs. Dans cette sous-section nous tenterons d'éliminer l'élément de temps et d'offrir une idée pas trop vague de ce que nous pouvons appeler, faute d'une meilleure expression, la rapidité de la naturalisation.

Quand les immigrés d'un pays donné montrent des proportions relativement élevées de naturalisés pour des dates spécifiées d'arrivée nous trouvons que non seulement ils se sont naturalisés plus rapidement mais que pour cette raison de plus grandes proportions d'entre eux viennent au pays pour s'y fixer. A moins qu'il ne se produise un changement radical dans le type d'immigration venant d'un pays donné, les uns venant pour demeurer ici et les autres seulement pour un temps limité, le bien fondé de cette proportion semble incontesté. Nous ne connaissons pas un tel changement au cours de la période sous revue. Naturellement il est toujours possible que, disons, de très fortes proportions de Russes ou de Polonais qui ont immigré entre 1880 et 1900 et peut-être dans les premières années du siècle, soient venus simplement pour travailler à la construction des chemins de fer et soient partis ensuite en plus grands nombres que ceux de ces mêmes pays qui ont immigré plus récemment. Dans un tel cas, leur présence au Canada à cette époque n'affecte en rien le pourcentage de naturalisés parmi ceux qui habitaient le Canada en 1921. En conséquence, dans certains cas exceptionnels les pourcentages de naturalisés des années antérieures peuvent être de peu d'importance parce qu'ils peuvent porter sur un certain nombre d'immigrés temporaires. Mais ce serait quand même une mesure plus exacte de la rapidité de la naturalisation de ceux qui restent.

Outre une telle possibilité c'est au vu et au su de tous qu'un certain nombre d'immigrés de la plupart des groupes viennent ici avec l'idée de retourner dans leur pays de naissance après avoir fait fortune. Plusieurs trouvent qu'il leur faut pour cela 10, 20 ans ou même plus. Ce ne sont pas des colons permanents. Le Canada n'est pas leur domicile et la présence d'un tel groupe contribue à réduire le pourcentage de naturalisés sur toute l'échelle. Certaines nationalités immigrantes, comme nous l'avons fait remarquer, ont de plus grandes proportions de ce type temporaire que les autres et quand nous parlons de la rapidité de la naturalisation il faut tenir compte de l'influence de ces classes aussi bien que de la rapidité de ceux qui viennent ici avec l'intention d'y demeurer et qui prennent leurs papiers de naturalisation.

Il est nécessaire d'établir clairement un autre point au sujet de la rapidité de la naturalisation. Jusqu'à 1914 la loi exigeait un séjour d'au moins trois ans avant la naturalisation. La même année, cette exigence fut portée à cinq ans et après la guerre une clause fut insérée dans la loi requérant une résidence de 10 ans pour tous les sujets des pays ennemis. De plus, pendant la guerre la naturalisation a été suspendue pour tous les sujets des pays ennemis. Ainsi les pourcentages de naturalisés à partir de 1914 doivent être interprétés avec beaucoup de réserve.

Il peut paraître étrange qu'en dépit de cette nouvelle exigence de cinq ans le tableau 95 montre que certaines proportions d'immigrés arrivés après 1919 étaient naturalisées en 1921. La majorité de ces cas était composée de femmes et d'enfants qui étaient venus rejoindre

leurs maris et pères arrivés antérieurement en ce pays et qui avaient déjà complété les exigences de résidence requises. Il y a aussi un certain nombre de Canadiens rapatriés dans le groupe mais aucun immigré du sexe masculin et de naissance étrangère.

Passant maintenant à l'analyse et à la comparaison de la rapidité de naturalisation des différentes nationalités immigrées, nous avons dans le tableau 95 le pourcentage de nés à l'étranger naturalisés au Canada en 1921, avec la date de leur arrivée et leur pays de naissance. Au bas du tableau on trouve aussi les pourcentages par groupes spécifiés de pays de naissance. Ces chiffres ont été compilés des tableaux du recensement donnant les nombres absolus pour chaque nationalité

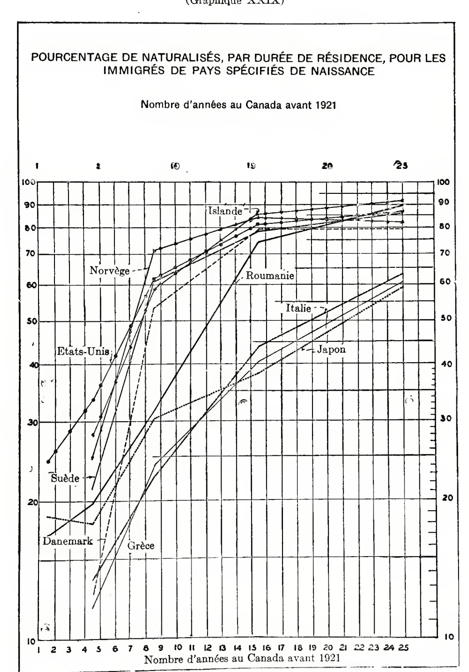
Les données sont groupées en quatre périodes d'arrivée. Les chiffres de chaque année n'existent pas séparément de sorte que dans le graphique il a été nécessaire de choisir une certaine date dans chaque période à laquelle le pourcentage pouvait le plus proprement être attribué. Pour les deux premières périodes, la médiane a été choisie dans tous les cas, c'est-à-dire pour la période 1909 à juin 1921, et 1915 à 1918 inclusivement. La marge d'erreur de cette procédure peut être considérée comme sans importance, premièrement, parce que les lois de l'immigration rendent la comparaison invalide entre plusieurs des groupes d'immigrés arrivés au cours de ces années et, deuxièmement, parce que ces années n'ont relativement que peu d'importance au point de vue des nombres actuels d'immigrés au Canada. Pour les périodes 1911 à 1914 et 1901 à 1910 les chiffres des premières années ont été examinés pour chaque pays de naissance et la date de la moitié des arrivées a été établie pour chaque période. Dans chaque cas les pourcentages ont été calculés au point ainsi déterminé. Les chiffres sur l'immigration venue de pays spécifiés de naissance n'existent pas antérieurement à 1897 de sorte qu'il a été impossible de suivre la même procédure pour ceux classés comme étant arrivés avant 1901. La seule alternative était de choisir arbitrairement une date quelconque et de l'appliquer à tous les cas. La date choisie a été le 1er janvier 1895. Naturellement, dans bien des cas il y avait un fort écart mais deux ou trois ans ne font guère de différence à la naturalisation après que des colons sont établis depuis plus de 20 ans. Une telle présomption était donc suffisamment exacte pour les fins du calcul.

Les données ainsi obtenues paraissent dans le graphique semi-logarithmique 29. Les commentaires qui suivent sont pour ceux qui ne sont pas habitués à l'interprétation de graphiques de cette sorte. On constatera par un simple coup d'œil la signification et l'implication des courbes. Cependant les explications suivantes peuvent aider. Le graphique 29 montre le pourcentage de naturalisés parmi des immigrés spécifiés au Canada en 1921 selon la durée de résidence. Le fait que les courbes remontent de gauche à droite indique que de plus forts pourcentages sont naturallisés parmi ceux qui sont depuis longtemps au pays que parmi ceux arrivés récemment.

Les proportions de naturalisés sont approximativement les mêmes parmi les résidants actuels au Canada arrivés avant 1901 tant du nord-ouest d'Europe que du sud, de l'est et du centre, mais chez ceux venus entre 1901 et 1919 les proportions de naturalisés sont beaucoup plus grandes chez les immigrés du nord-ouest d'Europe que chez ceux du sud, de l'est et du centre. Depuis 1919 on constate le grand nombre de femmes et d'enfants venus des pays slaves pour suivre leurs époux et pères. Il n'en est pas de même pour les Germaniques et les Scandinaves de sorte que les pourcentages de naturalisés du sud, de l'est et du centre d'Europe semblent plus élevés que dans le groupe du nord-ouest d'Europe en ces dernières années. Cependant, c'est un fait purement accidentel. Nous pourrions dire que, comme groupe, le sud, l'est et le centre d'Europe ont fourni des immigrés qui se sont naturalisés avec beaucoup moins d'empressement que ceux venus du nord-ouest et cependant cette proposition demande des explications.

Un examen par la classification linguistique jette une nouvelle lumière sur le sujet. Comme groupe linguistique les Scandinaves sont ceux qui se sont naturalisés le plus rapidement et ils sont suivis immédiatement par les Slaves qui montrent le plus grand empressement à devenir des citoyens canadiens. Il se naturalisent plus rapidement que les immigrés germaniques et il en était ainsi même avant la guerre. Actuellement, de plus forts

(Graphique XXIX)



pourcentages de Slaves arrivés avant 1911 et habitant encore le Canada en 1921 avaient été naturalisés à cette date que parmi les immigrés des pays germaniques pris comme groupe. Des quatre groupes linguistiques d'immigrés européens, ceux des pays latins et grecs sont les plus lents à se naturaliser et une forte proportion d'entre eux ne se naturalisent jamais. Cette dernière remarque s'applique spécialement aux Italiens et aux Grecs qui, comme nous l'avons vu, sont des peuples essentiellement urbains. C'est largement dû à leur inclusion que le sud, l'est et le centre d'Europe pris comme groupe, paraît si adverse à la naturalisation. Les Roumains sont très différents; ils sont en très majeure partie ruraux et leur attitude au sujet de la naturalisation ressemble plutôt à celle des Slaves qu'à celle des Italiens et des Grecs. Leur naturalisation se fait plutôt rapidement.

Toutes autres choses étant égales, les immigrés qui se fixent dans les régions rurales se naturalisent plus rapidement que ceux qui vont dans les villes. C'est bien ce à quoi l'on devait s'attendre en vertu des lois du homestead et à cause de la tendance des colons sur les terres à être plus permanents que ceux suivant à peu près toutes autres occupations.

Le graphique montre aussi la courbe des immigrés venus des Etats-Unis. Les immigrés des Etats-Unis se naturalisent aussi rapidement que les Scandinaves et même ceux qui sont venus en ces dernières années se sont naturalisés encore plus rapidement. C'est dû probablement à ce que cette immigration des Etats-Unis comprenait de très fortes proportions d'individus de race anglaise ou de Canadiens-Français rapatriés. Une analyse détaillée de ce graphique devrait intéresser le lecteur.

En conclusion, il est intéressant de noter que les données présentées dans le tableau 95 établissent la thèse énoncée au commencement de ce chapitre que les immigrés se fixant dans les régions rurales se naturalisent plus rapidement que ceux préférant habiter les villes.

TABLEAU 95.—POURCENTAGES EN NATURALISÉS DE NÉS À L'ÉTRANGER RÉSIDANT AU CANADA EN 1921, SELON LA DATE DE LEUR ARRIVÉE.

Pays de naissance	Total de naturalisés	1919 à juin 1921	1915 à 1918	1911 à 1914	1901 à 1910	Avant 1901
Autriche	59·4	17·8	21·9	27·8	70·8	90·3
Belgique	42·1	10·0	16·0	35·8	63·1	79·2
Bulgarie	22·4	28·6	13·3	12·3	49·5	86·4
Tchécoslovaquie	55·7	13·3	28·1	31·4	68·7	81·4
Danemark	56·3	5·3	12·6	53·2	79·8	79·6
Finlande	45·7	7·1	11·9	37·5	58·6	73·7
France	55·2	25·4	27·9	43·7	62·5	74·2
Galicie	65·3	19·0	35·0	31·1	77·3	93·2
Allemagne	65·9	13·4	16·8	33·7	77·8	78·5
Grèce	29·3	9·7	11·9	24·1	40·2	60·5
Hollande	48·4	7·7	16·5	41·6	70·6	75·9
Hongrie	72·3	13·1	28·6	35·0	83·9	89·6
Islande	86·4	6·8	27·8	59·4	86·9	93·9
Italie	30·2	5·9	13·4	22·6	43·8	63·2
Yougoslavie	33·7	18·3	17·4	19·9	47·6	75·5
Norvège	71·7	9·4	25·0	70·8	84·8	82·5
Pologne	51·0	33·4	18·4	33·7	65·9	80·9
Roumanie	60·5	16·9	19·8	31·9	74·9	89·6
Russie	62·4	21·8	19·5	43·1	78·1	77·0
Suède	67·4	7·7	21·4	61·6	79·0	85·5
Suisse	53·9	8·8	17·9	44·1	71·6	79·6
Ukraine	54·7	20·9	28·6	24·3	69·1	91·1
Chine	4·8	4·9	3·4	3·7	4·7	7·6
Japon	33·5	18·7	18·0	30·3	38·1	59·3
Syrie	58·4	17·9	23·4	45·7	65·7	76·6
Turquie	46·6	42·3	23·5	29·7	64·1	66·7
Etats-Unis	63·6	24·6	33·6	62·4	80·9	85·9
Antilles	51·2	22·6	50·0	67·7	50·0	100·0
Nord-ouest d'Europe	62·70	12·28	21·05	50·79	76·26	81·37
Sud, est et centre d'Europe	56·07	15·96	17·76	33·48	70·95	82·50
Groupe scandinave	69·69	7·64	21·61	64·00	81·98	87·31
Groupe germanique	56·47	10·00	16·32	35·92	72·47	78·82
Groupe latin et grec	41·28	7·20	14·01	25·98	57·66	75·77
Groupe slave	59·87	24·67	20·60	35·17	74·00	83·70

CHAPITRE VIII

ORIGINES ET LANGUES — IMMIGRÉS PARLANT L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS

Les frontières du Canada embrassent une grande diversité de peuples qui y parlent plusieurs langues différentes. Les sociologues reconnaissent que le caractère essentiel du langage est d'être un moyen social et que c'est l'instinct de société qui a donné naissance au langage. A moins que les individus ne puissent faire connaître aux autres membres de leur groupe leurs sentiments et leurs pensées, et à moins qu'ils ne soient capables en retour de comprendre et apprécier les émotions et les pensées de ceux qui les entourent, il ne peut y avoir aucun lien de groupe ou de communauté. L'"animation modérée" qui a remplacé graduellement la loi de la force est basée sur la possibilité de converser, et dans les démocraties modernes des moyens communs de communication sont aussi importants que chez les sociétés primitives.

Le Canada a deux langues officielles, l'anglais et le français. Avant de chercher jusqu'où les immigrés étrangers ont appris l'une ou l'autre de ces langues, il convient d'établir combien de Canadiens d'origine française ont appris l'anglais, et combien de Canadiens d'origine britannique peuvent parler le français. Les pourcentages ci-dessous ont été calculés sur les tableaux des langues parlées par la population canadienne de 10 ans ou plus et habitant le Canada le 1er juin 1921.

(Recensement, Vol. 2, page 514.) (Tableau 96.)

TABLEAU 96.—POURCENTAGE DE LA POPULATION BRITANNIQUE RECONNUE CAPABLE DE PARLER LE FRANÇAIS, ET POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE RECONNUE CAPABLE DE PARLER ANGLAIS, 1921.

Origine	P.c. de ceux capables de parler l'anglais	P.c. de ceux capables de parler le français
Français	Hommes 57·7 Femmes 45·0 Total 50·8	
Anglais	....	Hommes 5·1 Femmes 4·4 Total 4·8

Ce tableau montre deux points frappants. D'abord, la grande différence entre la proportion de Français qui ont appris l'anglais et la proportion d'Anglais qui ont appris le français. Alors qu'approximativement la moitié des Français de 10 ans et plus sont énumérés comme capables de parler anglais moins d'un vingtième des Anglais des mêmes âges ont déclaré savoir parler français lors du recensement. Cependant cette comparaison est un peu trompeuse. Apprendre une langue autre que la langue maternelle est une chose qui dépend beaucoup des circonstances sociales et plus particulièrement des besoins économiques et la proportion d'individus de race anglaise ou française qui ont trouvé un certain avantage à apprendre l'autre langue est très différente. Alors que 23.0 p.c. de Français au Canada habitent en dehors du Québec, c'est-à-dire les provinces où l'anglais est le langage dominant de la population, seulement 7.3 p.c. des habitants de langue anglaise résident dans la province de Québec où le français est la langue maternelle de la vaste majorité de la population. Quand le nombre d'immigrés ayant appris le français est exprimé en proportion du total des Canadiens d'origine britannique, dont seulement 10 ou 15 p.c. sont venus en contact avec les Canadiens parlant le français, le résultat est peu comparable aux pourcentages correspondants des Français dont 25 à 30 p.c. vivent au milieu de Canadiens de langue anglaise.

On peut établir une comparaison plus équitable entre les Canadiens de langue anglaise de la province de Québec et ceux de langue française dans les autres provinces du Canada. Parmi les premiers 30.7 p.c. (de 10 ans et plus) savaient parler français à la date du recensement et parmi les derniers 83.3 p.c. (de 10 ans et plus) savaient parler anglais. Ces pour-

centages sont beaucoup plus représentatifs parce qu'ils s'appliquent là où les conditions surgissant de l'utilité de la deuxième langue sont plus ou moins égales.

Le second point important du tableau 96, c'est que dans chaque cas le pourcentage d'hommes capables de parler l'autre langue est plus grand que celui de femmes. L'influence du commerce et les forces économiques en stimulant chez les hommes la science du langage parlé par l'autre race dominante sont sans aucun doute des facteurs importants.

PROPORTION D'IMMIGRÉS INCAPABLES DE PARLER FRANÇAIS OU ANGLAIS

Revenant maintenant à la connaissance acquise par les immigrés des deux langues parlées au Canada nous trouvons dans le tableau 97 les pourcentages de la population âgée de 10 ans et plus incapable de parler (1) l'anglais et (2) l'anglais ou le français. Parmi les principaux groupes d'origine ni britannique, ni française, les Indiens, les Japonais et les Chinois donnent les plus fortes proportions. Tout comme dans le cas de l'assimilation par le mariage avec les races basiques du pays, ces peuples sont beaucoup en arrière des autres dans la connaissance des deux langues officielles. En matière de langage ils forment une classe par eux-mêmes donnant un pourcentage d'environ 40 p.c. incapables de parler anglais ou français. Les Syriens donnent près de 100 pour cent de leur nombre âgés de 10 ans et plus capables de parler l'une ou l'autre des langues du pays. Un très grand nombre ont appris le français. Parmi les Juifs il reste encore 5.4 p.c. incapables de parler l'une ou l'autre des langues.

Les immigrés du sud, de l'est et du centre d'Europe fournissent une proportion cinq fois plus grande que le groupe du nord-ouest européen incapables de parler le français ou l'anglais. Dans le groupe du nord-ouest la proportion de Belges incapables de parler l'anglais est exceptionnellement élevée à 17.1 p.c. Cependant la majorité de ceux-ci ont le français comme langue maternelle et le pourcentage d'incapables de parler le français ou l'anglais est très minime, soit 4.1 p.c.

Parmi les races du sud, de l'est et du centre d'Europe les Tchèques et les Grecs forment des exceptions parce qu'ils fournissent des chiffres comparativement bas en incapables de parler l'une ou l'autre des langues du pays. Les autres nationalités de ce groupe donnent des proportions beaucoup plus élevées en incapables de parler le français ou l'anglais que tous les peuples du nord et de l'ouest d'Europe. Les Ukraniens semblent ceux qui ont fait le moins de progrès dans la connaissance des langues canadiennes. Dans l'ensemble, les Autrichiens et les Russes ont fait des progrès beaucoup plus considérables bien que le pourcentage d'incapables de parler les deux langues soit encore élevé. Quand à l'incapacité de parler l'anglais, les Italiens forment le deuxième groupe mais un bon nombre d'entre eux parlent le français de sorte que si les deux langues sont prises en considération, ils occupent une position beaucoup plus favorable que celle des Autrichiens et des Russes.

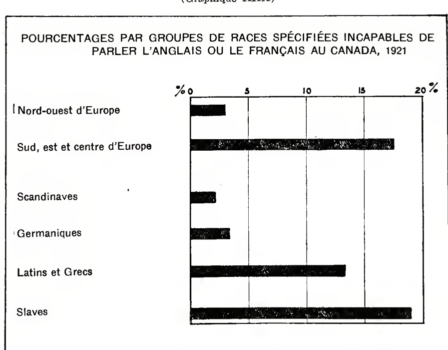
Il est instructif de reclassifier les origines suivant les groupes linguistiques. C'est ce qui donne la deuxième partie du tableau 98. Les Flamands ont été omis du groupe germanique parce que 60 p.c. de ceux placés comme Belges d'origine parlent le flamand comme langue maternelle mais la plus grande partie des autres parlent le français. Un grand nombre de ces derniers n'ont pas appris l'anglais et leur inclusion dans le groupe germanique serait trompeuse au point de vue de la langue. Ce tableau montre que ceux d'origine scandinave parlent ou le français ou l'anglais en très grand nombre; la plupart parlent l'anglais et comparativement peu le français. Dans les races scandinaves les Islandais montrent le plus fort pourcentage d'incapables de parler les deux langues du pays. Il est intéressant de rappeler qu'ils sont aussi ceux qui manifestent la moindre tendance au mariage avec les races britanniques ou française au Canada.

Les Allemands viennent après les Danois et les Norvégiens, montrant des proportions légèrement plus fortes d'incapables de parler l'anglais ou le français. Dans chacun de ces trois cas ces proportions sont très faibles. Les Hollandais sont au même niveau que les Grecs dans le groupe Latins et Grecs où les pourcentages d'incapables de parler les langues du pays sont beaucoup plus grands que dans le groupe germanique. Le groupe slave est celui donnant le plus fort pourcentage. Parmi ces derniers les Tchèques ont la plus faible proportion d'incapables de parler nos langues et à ce sujet ils sont même plus avancés que les Hollandais et les Grecs.

TABLEAU 97.—POURCENTAGES DE PERSONNES ÂGÉES DE 10 ANS ET PLUS INCAPABLES DE PARLER (1) L'ANGLAIS, (2) LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS, POUR LES PRINCIPAUX IMMIGRÉS NON BRITANNIQUES OU NON FRANÇAIS VENUS AU CANADA, 1921.

Origine	P.c. de personnes de 10 ans et plus, parlant l'anglais	P.c. de personnes de 10 ans et plus, parlant le français
Autrichienne	18·3	18·2
Belge	17·1	4·1
Bulgare	18·0	18·0
Chinoise	38·2	32·1
Tchécoslovaque	6·4	6·2
Danoise	1·4	1·4
Hollandaise	7·7	7·7
Finlandaise	14·8	14·1
Allemande	1·9	1·7
Grecque	7·6	6·5
Hongroise	10·5	10·4
Islandaise	5·9	5·9
Indienne	45·6	43·9
Italienne	19·0	12·3
Japonaise	41·1	41·1
Hébraïque	5·7	5·4
Norvégienne	1·4	1·3
Polonaise	13·8	13·6
Roumaine	13·7	13·4
Russe	17·0	16·9
Serbo-Croate	8·9	8·9
Suédoise	2·3	2·2
Suisse	2·5	0·6
Syrienne	9·2	3·9
Ukranienne	26·2	26·2

(Graphique XXX)



Le graphique XXX présente sous une autre forme les chiffres du tableau 98.

Le tableau 98 montre l'inassimilabilité des immigrés en 1921 par origines géographiques et par groupe de langues.

TABLEAU 98.—POURCENTAGES DE PERSONNES ÂGÉES DE 10 ANS ET PLUS INCAPABLES DE PARLER (1) L'ANGLAIS, (2) LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES D'AUTRES ORIGINES QUE BRITANNIQUE OU FRANÇAISE, 1921.

Origine	P.c. de personnes de 10 ans et plus, parlant l'anglais	Pc.c de personnes de 10 ans et plus, ne parlant ni anglais ni français
Nord ouest d'Europe—		
Belge[1]	17·1	4·1
Danoise	1·4	1·4
Hollandaise	7·7	7·7
Allemande	1·9	1·7
Islandaise	5·9	5·9
Norvégienne	1·4	1·3
Suédoise	2·3	2·2
Suisse	2·5	0·6
Total[1]	3·6	3·0
Sud, est et centre d'Europe—		
Autrichienne	18·3	18·2
Tchécoslovaque	6·4	6·2
Finlandaise	14·8	14·1
Grecque	7·6	6·5
Hongroise	10·5	10·4
Italienne	19·0	14·0
Polonaise	13·8	13·6
Roumaine	13·7	13·4
Russe	17·0	16·9
Ukranienne	26·2	26·2
Total	18·3	17·5
Scandinave—		
Danoise	1·4	1·4
Islandaise	5·9	5·9
Norvégienne	1·4	1·3
Suédoise	2·3	2·2
Total	2·1	2·1
Germanique[1]		
Hollandaise	7·7	7·7
Allemande	1·9	1·7
Total	3·6	3·4
Latine et Grecque—		
Grecque	7·6	6·5
Italienne	19·0	12·3
Roumaine	13·7	13·4
Total	17·3	13·3
Slave—		
Autrichienne	18·3	18·2
Bulgare	18·0	18·0
Tchécoslovaque	6·4	6·2
Polonaise	13·8	13·6
Russe	17·0	16·9
Serbo-Croate	8·9	8·9
Ukranienne	26·2	26·2
Total	19·0	18·9

NOTA.—[1]40 p.c. des Belges parlent le français comme langue maternelle; le chiffre 17·1 est omis de la moyenne. [2]Les Flamands sont omis parce qu'on ne peut les séparer des Belges.

PROPORTIONS D'IMMIGRÉS NI ANGLAIS NI FRANÇAIS QUI ONT APPRIS L'ANGLAIS

De plus grandes proportions de Hollandais, d'Allemands, de Suisses et de Danois parlaient l'anglais ou le français comme langue maternelle que de Bulgares, de Finlandais, de Hongrois ou d'Ukraniens. Ainsi, si les chiffres du tableau 98 sont un indice de l'assimilation linguistique jusqu'à date, ils ne montrent rien de défini sur les progrès accomplis chez ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français en famille. Le tableau 99 montre en nombres absolus et en pourcentages les principales races européennes (10 ans et plus) ne parlant pas encore l'anglais comme langue maternelle à date du 1er juin 1921.

TABLEAU 99.—NOMBRES ET POURCENTAGES D'IMMIGRÉS DES PRINCIPALES RACES, NI BRITANNIQUE, NI FRANÇAISE, AYANT APPRIS L'ANGLAIS AVANT 1921

Origine	(1) Total, aux âges de 10 ans et plus	(2) Incapables de parler anglais	(3) Parlant l'anglais comme langue maternelle	(4) L'anglais non considéré comme langue maternelle	(5) Ceux ayant appris l'anglais	(6) P.c. de ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle mais ont appris le langage
	nombre	nombre	nombre	nombre (Col. 1-Col. 3)	nombre (Col. 4-Col. 2)	
Autrichienne	69,653	12,726	2,398	67,215	54,529	81·1
Belge	15,416	2,637	3,852	11,563	8,926	77·2
Tchécoslovaque	6,351	408	659	5,692	5,284	92·8
Danoise	15,798	221	4,917	10,881	10,660	98·0
Hollandaise	88,381	6,823	63,782	24,599	17,776	72·3
Finlandaise	15,795	2,339	470	15,325	12,986	84·7
Allemande	221,280	4,220	101,437	199,843	115,623	96·5
Grecque	4,201	317	358	3,843	3,526	91·8
Hongroise	8,742	916	280	8,462	7,546	89·2
Islandaise	12,308	727	748	11,560	10,833	93·7
Italienne	45,386	8,599	2,518	42,868	34,269	80·0
Hébraïque	93,412	5,277	3,264	90,148	84,871	94·2
Norvégienne	50,379	685	8,579	41,800	41,115	98·4
Polonaise	35,412	4,878	1,928	33,484	28,606	85·4
Roumaine	8,715	1,190	245	8,470	7,280	86·0
Russe	67,131	11,406	2,798	64,333	52,927	82·3
Suédoise	47,041	1,061	8,189	38,853	37,792	97·3
Suisse	9,935	245	6,008	3,927	3,682	93·8
Syrienne	5,573	515	432	5,141	4,626	90·0
Ukranienne	67,654	17,753	395	67,259	49,506	73·6

La signification de ce tableau est bien plus frappante quand les pourcentages de la colonne 6 sont présentés par ordre de magnitude.

TABLEAU 100—POURCENTAGES DES PRINCIPALES ORIGINES, AUX ÂGES DE 10 ANS ET PLUS, DONT L'ANGLAIS N'EST PAS LA LANGUE MATERNELLE MAIS ONT APPRIS CETTE LANGUE AVANT 1921

Origine		P.c.
Norvégienne	N	98·4
Danoise	N	98·0
Suédoise	N	97·3
Allemande	N	96·5
Hébraïque		94·2
Suisse	N	93·8
Tchécoslovaque	E	92·8
Islandaise	N	93·7
Grecque	S	91·8
Syrienne		90·0
Hongroise	E	89·2
Roumaine	E	86·0
Polonaise	E	85·4
Finlandaise		84·7
Russe	E	82·3
Autrichienne	E	81·1
Italienne	S	80·0
Ukranienne	E	73·6
Hollandaise	N	72·3

N—Nord Ouest. S—Sud. E—Race de l'est européen.

La proportion de 77.1 p. 100 pour les Belges est omise pour la raison mentionnée dans les tableaux précédents, parce que 40 p. 100 de ceux placés comme appartenant à cette origine parlaient déjà le français comme langue maternelle et plusieurs d'entre eux n'ont pas appris l'anglais parce qu'ils connaissaient déjà l'une des langues officielles du pays. Par leur connaissance du français les Berges se trouvent déjà assimilés linguistiquement au Canada bien qu'ils ne sachent pas l'anglais.

Le tableau 98 indique la mesure actuelle de l'assimilation accomplie jusqu'à date par le langage. Les tableaux 99 et 100 montrent jusqu'à quel point ceux qui ne parlent pas l'anglais en famille l'avaient appris en dehors de leur domicile, soit à l'école, soit dans les affaires. Les majuscules paraissant à la suite des différentes origines indiquent la partie

d'Europe d'où viennent chacune de ces races. La prédominance des " N " dans la première partie du tableau est contrebalancée par la prédominance des " E " dans la dernière partie. Non seulement il y a des différences frappantes entre les différentes nationalités en matière de langage mais les immigrés du nord-ouest d'Europe comme groupe donnent des proportions beaucoup plus grandes que ceux du sud, de l'est et du centre européens.

Par le tableau 100, les Hollandais comme peuple nordique semblent être une exception qui ne peut s'expliquer que par l'habitude qu'ont les Mennonites de l'ouest de déclarer que leur origine est hollandaise comme dans la plupart des cas au recensement de 1921. L'attitude de ces immigrés envers nos écoles et autres institutions canadiennes est bien connue.

Jusqu'où ces différences sont-elles dues à des causes distinctives d'origine et jusqu'où sont-elles attribuables à la durée de résidence au pays, etc., voilà des points qui sont discutés dans la dernière partie de la présente section.

L'anglais et le français comme langues maternelles.— La relation entre l'origine et la langue parlée peut être étudiée sous un autre aspect quand l'on établit jusqu'où les immigrés qui sont de race ni anglaise ni française parlent l'anglais ou le français comme langue maternelle. Nous devrions nous attendre à ce que les données sur ce point montrent une relation très étroite avec les chiffres sur le mariage mixte avec les deux races basiques du Canada. Là où l'anglais ou le français est parlé en famille comme langue maternelle on en déduit qu'il y a eu mariage mixte et qu'un plus fort pourcentage d'immigrés de cette race ont vécu au Canada pendant un temps assez considérable. Bien que la relation entre la durée de résidence et le nombre de mariages mixtes n'ait pas été étudiée à ce point de vue, les tableaux 101, 102 et 103 montrent les nombres d'immigrés d'origine ni britannique ni française parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle.

Si les Japonais, les Chinois et les Indiens paraissaient dans ce tableau, les pourcentages de ces origines auraient paru très faibles. Seulement 3.0 p. 100 des Finlandais et 3.5 p. 100 des Hébreux ou Juifs parlaient l'anglais ou le français comme langue maternelle. Les Syriens donnent une proportion légèrement plus élevée et l'on a un nombre d'entre eux qui parlent le français comme langue maternelle, ce qui est conforme au fait noté plus haut qu'une assez bonne proportion de ces derniers apprennent le français plutôt que l'anglais.

La différence entre les peuples du nord-ouest d'Europe et ceux du sud, de l'est et du centre est très frappante dans le tableau qui suit. Les Islandais sont une exception flagrante dans le nord. Leur proportion de 6.1 p. 100 parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle est inférieure à celle soit des Tchèques (10.5 p. 100) ou des Grecs (8.8 p. 100). Avec ces exceptions, cependant, il n'y a pas d'enchevêtrement des groupes. Le reste des races du nord montre des proportions plusieurs fois aussi grandes que celles des Islandais et les pourcentages des autres races du sud, de l'est et du centre sont tous inférieurs à ceux des Tchèques et des Grecs. Les pourcentages de ceux du nord-ouest d'Europe pris comme groupe sont plus de dix fois ceux du sud, de l'est et du centre. Les Suisses, avec un pourcentage de 60.5 parlant l'anglais comme langue maternelle (et de 61.8 parlant indifféremment l'anglais ou le français comme langue maternelle), ne sont dépassés que par les Hollandais. A ce sujet, il est significatif que le tableau 73, dans le chapitre VI, place les femmes suisses à la tête de la liste en ce qui regarde les mariages exogames et les hommes de cette origine apparaissent immédiatement après les Danois qui occupent la tête de la liste pour mariage exogames chez les hommes.

Le tableau 103 classifie les principales races européennes par groupes linguistiques. Dans ce tableau les Belges sont compris avec les Flamands et comme on doit s'y attendre ils réduisent la moyenne du groupe germanique.

Il y a une disparité frappante entre les groupes d'origine scandinave et d'origine germanique dans l'usage du français ou de l'anglais comme langue maternelle. Les Hollandais et les Allemands donnent des pourcentages beaucoup plus élevés que les Scandinaves. Cependant il est étrange qu'avec l'exception des Islandais les Scandinaves donnent en moyenne un pourcentage d'incapables de parler le français ou l'anglais presque aussi bas que les Allemands et plus bas que les Hollandais (Voir tableau 98). Cette explication se trouve dans le fait que des proportions assez importantes de Norvégiens, Suédois et Danois ont appris l'anglais en dehors du foyer.

Mais les groupes nordiques (les Germaniques et les Scandinaves) parlent l'anglais ou le français comme langue maternelle beaucoup plus que les groupes du sud et de l'est européens. A ce point de vue il n'y a pas beaucoup de différence entre les Latins et Grecs et les Slaves. Les Tchèques font exception parmi les Slaves avec un pourcentage de 10.5 qui est plus élevé que celui de tout le groupe Latins et Grecs. Les Ukraniens montrent la plus faible proportion de toutes origines européennes parlant l'une des deux langues canadiennes au foyer, 0.6 p. 200, et ceci rappelle que parmi ceux venant d'Europe il montrent le pourcentage le plus bas de mariage exogames. De plus parmi ceux qui ont pris compagne ou compagnon d'une race différente, c'est la très faible proportion qui a choisi une personne de race britannique.

TABLEAU 101.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS DE 10 ANS ET PLUS DES PRINCIPALES RACES NI FRANÇAISE, NI BRITANNIQUE PARLANT (1) ANGLAIS, (2) ANGLAIS OU FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE, EN 1921

Origine	P.c. de ceux parlant l'anglais comme langue maternelle	P.c. de ceux parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle
Autrichienne	3·4	3·5
Belge	25·0	37·8
Bulgare	3·2	3·4
Tchécoslovaque	10·4	10·5
Danoise	31·1	31·2
Hollandaise	72·2	72·3
Finlandaise	3·0	3·0
Allemande	45·9	46·0
Grecque	8·5	8·8
Hébraïque	3·5	3·5
Hongroise	3·2	3·2
Islandaise	6·1	6·1
Italienne	5·5	7·5
Norvégienne	17·0	17·1
Polonaise	5·5	5·5
Roumaine	2·8	2·9
Russe	4·2	4·2
Serbo-Croate	5·0	5·1
Suédoise	17·4	17·4
Suisse	60·5	61·8
Syrienne	7·8	9·5
Ukranienne	0·6	0·6

TABLEAU 102.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS DE 10 ANS ET PLUS DES PRINCIPALES RACES EUROPÉENNES PARLANT (1) ANGLAIS ET (2) ANGLAIS OU FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES, 1921

Origine	P.c. dont l'anglais est la langue maternelle	P.c. dont l'anglais ou le français est la langue maternelle
Nord ouest d'Europe—		
Belge	25·0	37·8
Danoise	31·1	31·2
Hollandaise	72·2	72·3
Allemande	45·9	46·0
Islandaise	6·1	6·1
Norvégienne	17·0	17·1
Suédoise	17·4	17·4
Suisse	60·5	61·8
Total	42·9	43·4
Sud, est et centre d'Europe—		
Autrichienne	3·4	3·5
Bulgare	3·2	3·4
Tchécoslovaque	10·4	10·5
Finlandaise	3·0	3·0
Grecque	8·5	8·8
Hongroise	3·2	3·2
Italienne	5·5	7·5
Polonaise	5·5	5·5
Roumaine	2·8	2·9
Russe	4·2	4·2
Serbo-Croate	5·0	5·1
Ukranienne	0·6	0·6
Total	3·7	4·0

TABLEAU 103.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS DE 10 ANS ET PLUS DES PRINCIPALES RACES EUROPÉENNES PARLANT (1) ANGLAIS ET (4) ANGLAIS OU FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE, PAR GROUPES LINGUISTIQUES, 1921

Origine	P.c. dont l'anglais est la langue maternelle	P.e. dont l'anglais ou le français est la langue maternelle
Scandinave—		
Danoise	31·1	31·2
Islandaise	6·1	6·1
Norvégienne	17·0	17·1
Suédoise	17·4	17·4
Total	17·9	17·9
Germanique—		
Flamande	25·0	37·8
Hollandaise	72·2	72·3
Allemenade	45·9	46·0
Total	52·0	52·7
Latine et Grecque—		
Greeque	8·5	8·8
Italienne	5·5	7·5
Roumaine	2·8	2·9
Total	5·4	6·9
Slave—		
Autrichienne	3·4	3·5
Bulgare	3·2	3·4
Tchécoslovaque	10·4	10·5
Russe	4·2	4·2
Polonaise	5·5	5·5
Serbo-Croate	5·0	5·1
Ukranienne	0·6	0·6
Total	3·3	3·4

LANGUE, MARIAGE MIXTE ET DURÉE DE RÉSIDENCE

Le tableau 104 montre pour certaines races spécifiées autres qu'anglaise ou française (1) les pourcentages d'individus âgés de dix ans et plus et incapables de parler français ou anglais, (2) les pourcentages de ceux parlant le français ou l'anglais comme langue maternelle, (3) les pourcentages de ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle mais pouvaient le parler en 1921, (4) les pourcentages de ceux nés dans l'Amérique du Nord, (5) les pourcentages d'hommes ayant marié des Françaises ou des Anglaises, (6) les pourcentages d'hommes ayant marié des britanniques, (7) les pourcentages de nés au Canada dans les villes de 25,000 âmes et plus et (8) la durée moyenne de résidence au Canada des immigrés arrivés depuis 1901 répartis par pays de naissance.

Mariage mixte et langue maternelle.—Une simple comparaison entre les colonnes 2 et 5 suffit à démontrer que le mariage mixte et l'usage du français ou de l'anglais comme langue maternelle sont étroitement liés sauf dans quatre exceptions. Un fort pourcentage de ceux parlant l'une ou l'autre des langues officielles du Canada en famille est associé avec une forte proportion de mariages mixtes et vice versa. Les quatre cas où cette corrélation est inexistante sont les Bulgares, les Grecs, les Italiens et les Islandais. Dans chacun des trois premiers cas leur population se compose d'un surplus d'hommes et pour chacune de ces trois origines les hommes ont épousé des Anglaises ou des Françaises proportionnellement plusieurs fois plus fréquemment que les femmes de même race ont marié des Anglais ou des Français. En ne nous servant que des données sur les hommes le chiffre de mariages mixtes de ce groupe pris dans son ensemble est donc grandement surestimé et si l'on avait calculé un tableau mesurant le nombre total de mariages mixtes pour les deux sexes la corrélation serait peut-être aussi marquée dans le cas de ces races que dans celui des autres. L'explication est plus difficile pour les Islandais et la seule suggestion qu'il est possible d'avancer sans pousser plus loin notre investigation est qu'il y a une tendance marquée à conserver la langue islandaise à domicile, que le mariage exogame soit contracté par l'homme ou par la femme.

Connaissance de l'anglais.— Passant à la colonne 3 qui montre le nombre d'individus de chaque origine ne parlant pas l'anglais comme langue maternelle mais qui l'ont tout de même appris et peuvent s'en servir, nous avons un indice de l'empressement avec lequel chacune de ces races apprend la langue anglaise. C'est un indice plutôt brut et il est toujours possible que se produisent d'autres facteurs outre ceux de différences d'origines qui peuvent infirmer l'emploi de cet indice comme une mesure de la rapidité avec laquelle la langue anglaise est acquise. Si nous comparons les pourcentages de la colonne 3 avec les proportions des différentes races vivant dans les villes de 25,000 âmes et plus par la méthode de corrélation de rang, nous trouvons un coefficient de +.04 indiquant que le fait pour une race d'être plutôt rurale ou plutôt urbaine n'a guère d'effet sur l'empressement à apprendre la langue anglaise.

Cependant il semble y avoir une certaine relation entre le pourcentage d'individus d'une race née en Amérique du Nord (un indice brut de la durée de résidence parmi les peuples parlant l'anglais) et les proportions de ceux ayant une langue étrangère comme langue maternelle et qui ont appris l'anglais. Nous trouvons que le rang de coefficient est de +.29.

Nous pourrions avoir une corrélation plus directe en établissant la comparaison de la durée de résidence au Canada des sections de nés à l'étranger de différentes origines. Malheureusement, les calculs sur la durée de résidence des immigrés ne sont pas faits par origine, mais dans le chapitre II un tableau montre la moyenne du nombre d'années de résidence des immigrés arrivés de l'étranger depuis le 1er janvier 1901 et qui étaient encore au Canada lors du dernier recensement. Cependant, un tel tableau a ses limitations. En premier lieu, il n'a pu être préparé qu'en se basant sur les nationalités dont les frontières géographiques n'ont pas été radicalement changées au cours des dix dernières années et en second lieu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'origine et le pays de naissance, dans bien des cas, sont très loin d'être indiqués. Tout de même, en ne perdant pas de vue la nécessité de toujours être sur ses gardes en comparant de telles données, si les origines sont rangées suivant le pourcentage des individus parlant une certaine langue maternelle et qui ont appris l'anglais en dehors de leur domicile, et si la moyenne de la première moitié et de la deuxième moitié du tableau sont comparées avec des chiffres correspondants sur la durée de résidence des immigrés répartis par pays de naissance, il semble y avoir une différence d'un an entre ceux du premier groupe et ceux du second. De plus, le coefficient de corrélation par la méthode de différence de rang se trouve être +.37 ou devrait probablement être plus élevé si nous avions des données plus exactes sur l'immigration par origines. Il en résulte donc que probablement la durée de résidence des nouveaux arrivés est un facteur important dans le calcul de proportion de ceux qui ont appris à parler l'anglais.

Cependant la corrélation est plutôt modérée, ce qui implique que la date d'arrivée, bien qu'ayant une influence appréciable sur les données de la colonne 3, est loin d'expliquer adéquatement les différences entre les chiffres de certaines origines. C'est pourquoi nous en venons à la conclusion que les différences d'origines ont une importance majeure dans l'acquisition des langues. Plusieurs races ou origines ne donnent aucun signe ni d'empressement ni d'aptitude. La comparaison détaillée de la colonne 3 avec la colonne 8 donne plusieurs exemples de telles différences. Par exemple, il devient évident que les Danois, les Suisses et les Grecs apprennent l'anglais avec beaucoup plus de rapidité comparativement que les Autrichiens, les Roumains, les Hongrois et les Islandais.

La conclusion que la rapidité de l'acquisition de la langue anglaise est grandement un détail d'origine est confirmée par une relation prononcée entre la tendance au mariage mixte avec les races anglaises et les pourcentages de ceux apprenant l'anglais. Si nous mettons de côté les Hollandais, où le pourcentage de ceux apprenant l'anglais est indûment réduit par les Mennonites dans les Provinces des Prairies, et ceux des chiffres où l'on trouve une infime proportion de mariages mixtes avec un très fort pourcentage de ceux apprenant l'anglais pour des raisons d'occupation, nous trouvons qu'il existe entre les deux séries un coefficient de corrélation de +.77 par la méthode des différences de rang. Si les chiffres sur le mariage mixte de la colonne 6 étaient basés sur les deux sexes, la corrélation serait probablement plus forte. En conséquence, il est évident que ces races qui inclinent vers le mariage avec des Anglais sont celles qui apprennent la langue anglaise le plus rapidement.

Considérons maintenant les proportions des différents peuples incapables de parler le français ou l'anglais lors du dernier recensement, et comme dans le cas de la rapidité avec laquelle l'anglais est appris, nous ne trouvons aucune corrélation dans les proportions de ceux habitant les villes de 25,000 âmes et plus. Que la durée de résidence au milieu d'autres gens parlant l'anglais et le français n'ait aucune influence sur les pourcentages de ceux de races étrangères incapables de parler l'une ou l'autre de ces langues, c'est ce que démontre un coefficient de relation calculé par différences de rang de —.44 entre les proportions d'incapables de parler les langues officielles du pays et les pourcentages de nés en Amérique du Nord et un de —.58 avec la durée de résidence au Canada des différents groupes d'immigrés arrivés de pays de naissance correspondants depuis le commencement du siècle (Colonne 8).

Sans aucun doute il y a un nombre de forces exerçant leur influence sur les proportions de ceux qui ont appris et qui apprennent la langue française. Il faut nécessairement un minimum de temps et les proportions de ceux parlant nos langues augmentent normalement avec les années, mais l'élément de temps n'est pas une mesure adéquate pour expliquer les différences de l'étendue ou la rapidité de l'assimilation linguistique. L'alternative semble être que tout aussi bien la rapidité avec laquelle l'une ou l'autre langue est apprise aussi bien que l'étendue de cette connaissance s'expliquent en très grande partie par le degré de parenté existant antérieurement entre le français ou l'anglais et la langue maternelle de l'immigré. Il en est du mariage mixte comme de la langue et nous verrons au prochain chapitre qu'il en est de même pour l'analphabétisme et la fréquentation scolaire. Les différentes races varient grandement dans leur réaction aux différentes forces assimilatrices.

TABLEAU 104.—RÉSUMÉ ÉTABLISSANT UNE RELATION ENTRE DIFFÉRENTES CAUSES DE L'ÉTUDE DES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA (1) PAR L'INTERMARIAGE AVEC LES RACES BASIQUES DU CANADA, (2) LE DOMICILE URBAIN ET (3) LA DURÉE DE RÉSIDENCE, PAR RACES, 1921.

Origine	P.c. de ceux de 10 ans ou plus d'âge ne parlant ni anglais ni français	P.c. de ceux parlant anglais ou français comme langue maternelle	P.c. de ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle mais l'ont apprise	P.c. des nés américains du nord	P.c. d'hommes mariés dans les races britanniques ou française	P.c. d'hommes mariés avec britanniques	P.c. de population dans cités de 25,000 âmes et plus	Nombre moyen d'immigrants arrivés depuis 1901 comparé à ceux de mêmes pays qui habitaient le Canada en 1921
Autrichienne.......	18·2	3·5	81·1	53·42	1·55	1·34	13·24	11·9
Belge..............	4·1	37·8	77·2	37·04	27·90	9·48	17·29	8·5
Bulgare....	18·0	3·4	–	15·58	27·94	23·52	–	9·6
Chinoise...........	32·1	–	–	7·58	4·08	3·38	44·87	8·9
Tchèque............	5·2	10·5	92·8	55·81	11·66	9·62	10·80	–
Danoise............	1·4	31·2	98·0	61·59	38·05	34·38	17·82	9·7
Hollandaise........	7·7	72·3	72·3	91·43	46·23	43·46	11·84	9·5
Finlandaise	14·1	3·0	84·7	43·60	4·89	4·05	5·96	10·9
Allemande..........	1·7	46·0	95·5	85·32	18·92	16·83	9·39	12·3
Grecque............	6·5	8·8	91·8	32·77	31·22	27·50	54·20	9·5
Hébraïque..........	5·4	3·5	94·6	44·17	1·57	1·46	84·08	–
Hongroise..........	10·4	3·2	89·2	54·37	2·21	1·94	10·93	12·6
Islandaise.........	5·9	6·1	93·7	51·41	14·29	13·17	16·05	14·8
Indienne...........	43·9	–	–	99·76	8·03	4·42	9·53	–
Italienne	12·3	7·5	80·0	45·89	14·43	11·10	47·92	9·5
Japonaise..........	41·2	–	–	27·41	1·13	0·96	29·52	9·3
Nègre..............	–	–	–	91·76	4·73	3·85	35·97	–
Norvégienne........	1·3	17·1	98·4	66·45	24·14	22·53	5·55	11·5
Polonaise..........	13·5	5·5	85·4	54·60	4·50	3·50	28·10	10·3
Roumaine...........	13·4	2·9	86·0	45·82	4·47	3·40	26·15	12·0
Russe..............	16·9	4·2	82·3	55·80	5·36	4·40	13·14	10·9
Serbo-Croate.......	8·9	5·1	–	42·32	8·93	8·93	23·63	–
Suédoise	2·2	17·4	97·3	54·23	23·69	23·43	10··1	11·9
Suisse.............	0·6	61·8	93·8	75·03	44·74	36·85	17·59	9·3
Ukranienne.........	26·2	0·6	73·6	54·43	0·78	0·67	8·38	–

CHAPITRE IX

RELATION DES ORIGINES DE LA POPULATION AVEC L'ANALPHABÉTISME ET LA PRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié une monographie étendue traitant du problème multiple de l'analphabétisme et de la fréquentation scolaire au Canada, compilée par M. M. C. MacLean, M.A., chef de la section de la statistique de l'Instruction publique. Certaines conclusions où l'on en est arrivé sont étroitement liées à l'aperçu général de la population canadienne au point de vue du pays de naissance et de l'origine raciale, et ce chapitre n'est que la récapitulation des parties de ce rapport se rapportant à la thèse principale du présent travail. Certains réarrangements de tableaux ont été faits, de même que des changements mineurs dans la méthode d'analyse et de présentation, dans le but de préserver l'uniformité de la présente étude. Presque tout le contenu de ce chapitre peut être trouvé avec plus de détails dans le rapport sur l'analphabétisme.

ANALPHABÉTISME CHEZ LES NÉS À L'ÉTRANGER DE DESCENDANCE NON BRITANNIQUE ET NON FRANÇAISE

Le tableau 105 montre les pourcentages d'illettrés chez les immigrés de souche non britannique et non française au Canada lors du recensement de 1921. Les pourcentages sont disposés par ordre de magnitude et le rang de chaque origine est indiqué. Un simple coup d'œil suffit à nous montrer une variation considérable entre les immigrés des différentes origines au point de vue de l'analphabétisme. Les Ukraniens nés à l'étranger, donnant près de 40 p.c. d'illettrés (âgés de 10 ans et plus), sont à la tête de la liste, tandis que les Norvégiens, avec seulement 1.40 p.c. d'illettrés, sont au pied de l'échelle. Un écart d'à peu près 38 p.c. dans les proportions de ceux qui ne peuvent lire ou écrire aucune langue doit être d'une grande importance aux yeux de ceux qui sont intéressés dans le développement d'une nation canadienne éclairée.

La portée de ces chiffres sur l'immigration est évidente. Des dix races les plus illettrées au Canada, neuf viennent du sud, de l'est et du centre d'Europe, et la dixième (les Chinois) vient de l'Orient. D'un autre côté, parmi les dix races étrangères les moins ignorantes au Canada sont compris tous les peuples scandinaves et germaniques.

TABLEAU 105.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES NÉS À L'ÉTRANGER DES PRINCIPALES RACES NON BRITANNIQUES ET NON FRANÇAISES AU CANADA, 1921

Rang	Origine	Pourcentage d'illettrés âgés de 10 ans et plus
1	Ukranienne	39·46
2	Autrichienne	35·08
3	Chinoise	31·15
4	Roumaine	27·03
5	Polonaise	24·46
6	Russe	23·92
7	Lithuanienne	23·74
8	Italienne	23·68
9	Bulgare	23·56
10	Serbo-Croate	22·72
11	Syrienne	22·22
12	Japonaise	20·40
13	Hongroise	15·73
14	Diverses	13·95
15	Finlandaise	12·59
16	Tchécoslovaque	11·94
17	Grecque	11·59
18	Hébraïque	9·83
19	Belge	6·59
20	Allemande	4·90
21	Islandaise	3·16
22	Suédoise	2·67
23	Danoise	1·74
24	Hollandaise	1·68
25	Suisse	1·52
26	Norvégienne	1·40

Le tableau 106 répartit les Européens en groupes géographiques et linguistiques et présente ces différences encore plus clairement. Le pourcentage d'illettrés pour la race la plus ignorante venant du nord-ouest d'Europe est approximativement la moitié de celui de la race venant du sud, est et centre d'Europe. Le pourcentage pour le groupe venant du nord-ouest d'Europe est de 2.66 p.c., tandis que celui du groupe du sud, est et centre d'Europe est de 22.31 p.c. Une aussi forte différence ne peut être le seul résultat du hasard.

Un examen des pourcentages des groupes linguistiques établit davantage le fait que l'analphabétisme dépend à un degré considérable des races ou origines. Le pourcentage d'illettrés pour le groupe scandinave est le plus bas et, à l'exception des Suisses et des Hollandais, la proportion des personnes ne sachant ni lire ni écrire pour chaque peuple scandinave est moins élevée que celle de toute autre race européenne. Comme groupe, les Latins et Grecs sont beaucoup moins instruits que les Scandinaves ou les Germaniques. Le pourcentage de Grecs, les plus instruits de ce groupe, est approximativement le double, et les pourcentages d'Italiens et de Roumains environ quatre fois celui de Belges, les plus ignorants parmi les races venant du nord d'Europe. Bien qu'il y ait un empiétement considérable de pourcentages entre les Latins et Grecs et les Slaves, la proportion d'illettrés des Slaves comme groupe est plus élevée que celle du groupe latin et grec. Le chiffre des Slaves est augmenté par le pourcentage extrêmement fort d'illettrés chez les Autrichiens et les Ukraniens, lesquels forment une très forte proportion des immigrés slaves au Canada. Le pourcentage de Tchécoslovaques est à peu près le même que celui de Grecs, tandis que les proportions d'illettrés parmi les autres Slaves sont approximativement les mêmes que celles des deux autres peuples latins et grecs, c'est-à-dire les Italiens et les Roumains. Les données du tableau 105 sont illustrés dans le graphique 31.

TABLEAU 106.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES NÉS À L'ÉTRANGER DES PRINCIPALES RACES NON BRITANNIQUES ET NON FRANÇAISES AU CANADA, PAR GROUPES GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES, 1921.

Origine	Pourcentage d'illettrés âgés de 10 ans et plus	Origine	Pourcentage d'illettrés âgés de 10 ans et plus
Nord-ouest d'Europe—		*Scandinave—*	
Belge	6·59	Danoise	1·74
Danoise	1·74	Islandaise	3·16
Allemande	4·90	Norvégienne	1·40
Hollandaise	1·68	Suédoise	2·67
Islandaise	3·16	Total	1·81
Norvégienne	1·40		
Suisse	1·52		
Suédoise	2·67	*Germanique—*	
Total	2·66	Belge	6·59
		Allemande	4·90
		Hollandaise	1·68
		Total	3·03
		Latine et Grecque—	
Sud, est et centre d'Europe—		Grecque	11·59
Autrichienne	35·08	Italienne	23·68
Bulgare	23·56	Roumaine	27·03
Tchécoslovaque	11·94	Total	19·45
Finlandaise	12·59		
Grecque	11·59	*Slave—*	
Hongroise	15·73	Autrichienne	35·08
Italienne	23·68	Bulgare	23·56
Serbo-Croate	22·72	Tchécoslovaque	11·94
Polonaise	24·46	Serbo-Croate	22·72
Roumaine	27·03	Polonaise	24·46
Russe	23·92	Russe	23·92
Ukranienne	39·46	Ukranienne	39·46
Total	22·31	Total	24·45

(Graphique XXXI)

POURCENTAGES D'ILLETTRÉS PARMI LES NÉS À L'ÉTRANGER DE 10 ANS ET PLUS, DES PRINCIPALES RACES D'ORIGINE NI BRITANNIQUE NI FRANÇAISE EN CANADA EN 1921

RELATION DE L'ANALPHABÉTISME AVEC L'ORIGINE ET D'AUTRES FACTEURS

Que l'analphabétisme dépende largement de l'origine a été établi d'une seconde manière dans le rapport mentionné ci-dessus. On a trouvé que les immigrants d'origines différentes, qu'ils soient de naissance étrangère ou britannique, ont une tendance à montrer relativement les mêmes proportions d'illettrés. De plus, on a trouvé que des différences similaires persistent entre les différents groupes d'âges des races étrangères. Le lecteur est référé à la page 67 de "Analphabétisme et Fréquentation scolaire au Canada" pour un aperçu détaillé de ces corrélations.

Une troisième méthode de démontrer que l'analphabétisme est largement une question d'origine est discutée à la page 114 du même travail. Une étude a été faite de 49 régions choisies de recensement dans les Provinces des Prairies, et une relation marquée a été trouvée entre le pourcentage des 8 peuples les plus illettrés et l'analphabétisme total des populations des divers districts. La corrélation entre le pourcentage de ces races et le degré d'analphabétisme dans les 49 régions a été établie à + .98. "On peut donc dire que leur identité est à peu près absolue. Il est inutile de recourir à une analyse statistique élaborée pour s'assurer que ceci est vrai. Les statistiques détaillées de ces races ont été données dans le rapport sur le recensement de 1921; elles peuvent se résumr ainsi, pour ce qui regarde nos 49 divisions:

TABLEAU 107A.—RACES ILLETTRÉES DANS 49 DIVISIONS DE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES.

—	Races non instruites	Toutes classes	Toutes classes sauf les races non instruites
Population âgée de 10 ans et plus	253,386	1,431,974	1,178,588
Nombre d'illettrés	67,127	76,359	9,232
Pourcentage d'illettrés	26·5	5·3	0·79

"Les races non instruites ci-dessus énumérées sont au nombre de huit. Si quelques autres races comprenant certains Asiatiques, etc., et groupées sous le vocable "divers", y avaient été incluses, il ne resterait pour ainsi dire plus d'illettrés dans le reste de la population."

L'analyse ci-dessus a conduit aux conclusions suivantes relativement à la corrélation entre l'origine raciale et l'analphabétisme. "L'élément d'origine semble être le facteur le plus important de l'analphabétisme au Canada. Le pourcentage d'illettrés parmi la population canadienne est porté de un à cinq par les races étrangères. Il faut tenir compte de quelques éléments compensateurs, tels qu'une répartition favorable (urbaine, etc.), néanmoins, dans l'analphabétisme l'élément "origine" domine."

Influence du pays de naissance sur l'analphabétisme.—Le paragraphe suivant présente succinctement l'aperçu du même rapport sur la corrélation entre le pays de naissance et l'analphabétisme: "L'élément "pays de naissance", quoique ayant un certain rapport avec l'origine raciale, a une influence directe sur l'analphabétisme. Parmi les individus de même race, de même âge et résidant dans la même localité, il se trouve, sauf certaines exceptions, beaucoup plus d'illettrés chez les nés à l'étranger que chez les nés au pays; et, parmi ces derniers, on rencontre plus d'illettrés que chez les nés dans les autres pays de l'Empire. D'autre part, le pays de naissance des parents joue, lui aussi, un certain rôle, la portion de la population la plus instruite étant constituée par les personnes dont un parent est canadien et l'autre britannique. Les effets du pays de naissance se font particulièrement sentir sur la population féminine."

Analphabétisme et répartition rurale et urbaine.—En rapport avec ceci, la citation suivante est prise dans le rapport: "L'élément "résidence urbaine ou rurale", examiné de près, perd la plus grande partie de l'importance que lui donnent les chiffres bruts. La différence de pourcentages entre les illettrés urbains et les illettrés ruraux est causée partiellement par

une répartition favorable dans les centres urbains, résultant du pays de naissance (particulièrement des femmes nées à l'étranger), partiellement aussi à une répartition raciale propice et, quelque peu, à la répartition des sexes. Les campagnes sont légèrement favorisées par la répartition d'âges, mais cet avantage est peut-être contrebalancé et au-delà par le fait que l'accroissement de la proportion des enfants d'âge scolaire, par rapport au surplus de la population, infirme la perfection de la fréquentation scolaire. Cette différence est véritablement causée par la supériorité des avantages qu'offre la résidence urbaine pour s'instruire Les conditions rurales imposées à toute la population n'augmenteraient pas l'analphabétisme au Canada de plus de 1 p.c."

Sexe et analphabétisme.—On a trouvé que les femmes sont plus instruites que les hommes parce que (1) elles sont plus jeunes; (2) elles ont une tendance à vivre dans les centres urbains plutôt que dans les campagnes; et (3) elles viennent de pays où l'instruction est générale pluôt que de pays arriérés. La différence entre les sexes relativement à l'analphabétisme n'est pas un phénomène de sexe, elle est plutôt attribuable à la répartition des sexes, selon l'âge, le pays de naissance, l'origine et l'habitation rurale ou urbaine."

Analphabétisme et inaptitude à parler l'anglais et le français.—Le tableau 107B montre le pourcentage au Canada d'illettrés âgés de 10 ans et plus chez les immigrés d'une origine étrangère spécifiée, et les pourcentages correspondants de ceux incapables de parler l'anglais ou le français. La corrélation entre deux séries peut être mesurée mathématiquement par le coefficient de corrélation "Pearsonien", qui dans le cas ci-dessus est établi à $+ .65$; $\pm .115$ Qu'un aussi fort coefficient positif soit obtenu est un signe plus ou moins évident qu'il existe une corrélation très définie entre l'analphabétisme et l'inaptitude à parler l'une ou l'autre des deux langues natives du pays. On arrive aussi à cette conclusion relativement à la corrélation entre l'analphabétisme et l'étude de l'anglais ou du français: "Il semble également que la persistance des caractéristiques raciales de l'analphabétisme se prolonge au-delà de l'inaptitude à apprendre l'anglais ou le français." Pour la base sur laquelle cette assertion est établie, le lecteur est renvoyé au chapitre 8 du rapport original.

TABLEAU 107B.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS ET POURCENTAGES DE PERSONNES INAPTES À PARLER L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS PARMI LES NÉS À L'ÉTRANGER DES PRINCIPALES RACES NON BRITANNIQUES ET NON FRANÇAISES AU CANADA EN 1921.

Origine	Pourcentage d'illettrés âgés de 10 ans et plus	Pourcentage de personnes âgées de 10 ans et plus ne sachant parler ni l'anglais ni le français
Norvégienne	1·40	1·41
Suisse	1·52	1·15
Hollandaise	1·68	8·70
Danoise	1·74	1·84
Suédoise	2·67	2·68
Islandaise	3·16	10·09
Allemande	4·90	4·02
Belge	6·59	4·94
Hébraïque	9·83	7·24
Grecque	11·59	7·05
Tchécoslovaque	11·94	8·00
Finlandaise	12·59	17·31
Diverses	13·95	
Hongroise	15·73	13·76
Japonaise	20·40	42·50
Syrienne	22·22	5·32
Serbo-Croate	22·72	10·27
Bulgare	23·56	18·08
Italienne	23·68	17·19
Lithuanienne	23·74	9·61
Russe	23·92	18·47
Polonaise	24·46	17·26
Roumaine	27·03	14·55
Chinoise	31·15	32·60
Autrichienne	35·08	22·68
Ukranienne	39·46	32·98

Fréquentation scolaire et analphabétisme.—On a trouvé que "dans les circonstances actuelles il existe au Canada une connexité marquée entre l'analphabétisme d'une collectivité et la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 14 ans." Il a aussi été établi qu'il existe un certain rapport entre la fréquentation scolaire et les conditions physiques, qui fait que l'assiduité scolaire est moins bonne dans les campagnes que dans les groupements urbains avoisinants. On a exposé clairement toutefois que le facteur déterminant au point de vue de la fréquentation scolaire est l'analphabétisme, et dans les centres où l'ignorance est marquée, il y a une tendance à refuser de fournir des écoles aux enfants et à les y envoyer. Le coefficient de corrélation pearsonien entre les pourcentages d'illettrés et les pourcentages d'absents de l'école par divisions de recensement a été établi à +.92 dans les régions essentiellement rurales et à +.75 dans les centres urbains. Le fait que de tels coefficients sont plutôt extraordinaires dans la mensuration de la corrélation entre des phénomènes sociaux donne une signification plus forte aux corrélations qu'ils mesurent. L'ignorance des parents et les autres facteurs intellectuels, sociaux ou raciaux ont tenu plus d'enfants hors de l'école en 1921 que les facteurs combinés de climat, d'éloignement et de manque d'écoles.

Une collectivité ignorante montre donc une tendance marquée à rester illettrée, et ce fait est excessivement important à la lumière des conclusions précédentes de l'étude qui identifie l'analphabétisme avec la présence de certains éléments non canadiens parmi la population dans les diverses parties du Canada.

CHAPITRE X

RELATIONS DES ORIGINES ET DU PAYS DE NAISSANCE AVEC LA CRIMINALITÉ

PAYS DE NAISSANCE ET CONDAMNATIONS POUR CRIMES ET DÉLITS GRAVES

Les crimes et délits graves comprennent les infractions graves à la loi. Au cours des dernières quelques années les condamnations pour de tels crimes et délits ont fluctué entre 15,000 et 19,000 par année. De ces condamnations, pas plus de 1,000 ont abouti au pénitencier, les pénitenciers canadiens ne contenant en aucun temps plus de 2,200 à 2,700 prisonniers. En outre des crimes et délits graves, il y a les délits des enfants et adolescents tombant sous la juridiction de la cour juvénile et pour lesquels des condamnations aux maisons de correction sont fréquemment imposées. Le total des condamnations imposées aux jeunes délinquants pour délits graves et contraventions se chiffre entre 8,000 et 9,000 annuellement, et la population des maisons de correction est ordinairement d'environ 2,500. La grande majorité des contraventions sont toutefois commises par les adultes et sont de nature légère, tombant dans la classe des délits simples. Ils tombent sous la juridiction des magistrats de police et des juges de paix, et le nombre de condamnations sommaires chaque année varie entre 130,000 et 150,000, excédant plusieurs fois le nombre des autres catégories de condamnations.

Une étude des différents groupes par pays de naissance et par origine au point de vue du respect des lois est forcément limitée à la section traitant de la population condamnée pour crimes et délits graves, et des détenus des maisons de correction et pénitenciers. Les données relatives au pays de naissance et à l'origine ne sont pas disponibles dans le cas du groupe considérable d'adultes condamnés sommairement dans les cours de police, ou des jeunes délinquants non condamnés à la maison de correction. Le pays de naissance des condamnés pour crimes et délits graves est toutefois enregistré, et les données statistiques relatives à la population des maisons de correction et des pénitenciers ont été analysées au complet. Ces données ne renferment que les condamnations pour délits graves chez les jeunes délinquants et les adultes, mais quoique ces condamnations soient moins nombreuses que celles pour contraventions simples, elles constituent une base plus satisfaisante à l'étude des tendances criminelles telles qu'exposées par les diverses classes d'une population.

On a déjà référé à l'importance de la répartition d'âge et de sexe comme facteurs des différences de conduite sociale. Ces facteurs sont tout spécialement importants dans les comparaisons entre les groupes d'une population en rapport avec la criminalité. Comme on le verra dans l'analyse de la population pénitentiaire, la criminalité est beaucoup plus forte chez les hommes que chez les femmes, et elle est aussi plus élevée chez les jeunes hommes. En conséquence, lorsqu'une section de la population est caractérisée par une proportion anormalement forte d'hommes au-dessous de trente ans, on peut s'attendre à un taux plus élevé de criminalité. La signification de ce fait en rapport avec l'immigration a été signalée dans un chapitre précédent. Toutes autres choses étant égales, on doit s'attendre à une plus forte criminalité chez les immigrés, et spécialement chez les récemment arrivés, parce qu'une population émigrante comprend ordinairement un nombre disproportionnellement élevé d'hommes dans la vigueur de l'âge. L'immigration a donc une tendance à élever le taux de criminalité d'un pays simplement en raison de sa répartition d'âge et de sexe favorables à la criminalité.

En rapport avec ceci, on attire de nouveau l'attention sur le fait que toutes autres choses étant égales, l'immigration la plus désirable est celle où les sexes sont de nombre presque égal et dont la plus forte proportion s'établit permanemment au pays; la moins désirable est celle caractérisée par un fort surplus flottant de jeunes hommes qu'aucun lien

n'attache au pays, qui y séjournent quelques années et retournent ensuite à leur pays natal ou se dirigent vers un autre pays. Le tableau 35, chapitre III, montre les pays qui ont fourni au Canada les plus fortes proportions d'hommes, et dans l'étude de l'étendue et de la rapidité de la naturalisation, certaines déductions ont été faites relativement aux proportions variées d'immigrés de pays spécifiés et qui ont l'intention de rester en permanence au Canada. On attire encore l'attention sur ces chapitres, car ils sont étroitement liés à l'analyse qui va suivre. Par exemple, s'il est indiqué qu'en dehors des traits distinctifs de la répartition d'âge et de sexe les immigrés de certaines nationalités ont des taux excessifs de criminalité, l'importance de cette découverte est grandement accrue si ces immigrants sont aussi surtout des hommes, avec une répartition d'âge maintenue indûment favorable à la criminalité par la disparition constante du pays des hommes plus âgés et l'affluence continue de jeunes hommes venant de leur pays natal.

Tandis qu'il est important de connaître dans quelles sections de la population la criminalité est la plus répandue, les taux bruts de la criminalité ont été fréquemment pris comme un indice des différences dans la criminalité dues à la nature de l'origine et aux entourages primitifs, et ont servi à supporter la thèse que certaines nationalités et races sont plus prédisposées que d'autres à enfreindre les lois. Si l'on ne tient pas compte des différences d'âge et de sexe ces comparaisons peuvent être extrêmement injustes et trompeuses. C'est notre intention immédiate d'examiner les données sur les crimes et délits graves et de déterminer jusqu'à quel point sont imputables aux considérations d'âge et de sexe, les taux plus élevés de criminalité chez les nés à l'étranger, et jusqu'où on peut les attribuer au pays de naissance, à l'origine et à d'autres facteurs.

Le tableau 108 donne les condamnations pour crimes et délits graves au Canada, par sexes et groupes d'âges spécifiés, chez les personnes de 16 ans et plus. Les chiffres sont pour l'année 1924, le temps écoulé depuis la guerre jusqu'alors étant suffisamment long pour le retour des conditions normales. Les nombres sont exprimés en taux par 100,000 âmes au Canada dans les groupes correspondants d'âge et de sexe au cours de l'année du recensement de 1921. Les taux sont dans tous les cas un peu plus élevés qu'ils devraient être, car entre 1921 et 1924 la proportion de chacun des groupes d'âges s'est accrue légèrement par l'immigration et la croissance naturelle. La différence est toutefois très minime, et comme le but de ce tableau est d'attirer l'attention sur l'influence de l'âge et du sexe sur la criminalité, c'est la proportion relative plutôt qu'absolue des taux qui est importante, et la différence occasionnée en supposant la répartition d'âges et de sexes la même en 1924 qu'en 1921 est négligeable.

Le tableau fait ressortir deux faits; d'abord, que les condamnations pour crimes et délits graves sont plusieurs fois plus nombreuses chez les hommes que chez les femmes; et ensuite, que chez les deux sexes elles sont plus communes chez les personnes âgées de moins de 40 ans. Ces faits sont généralement connus, mais la magnitude des différences n'est quelquefois pas appréciée.

TABLEAU 108.—L'ÂGE ET LE SEXE COMME FACTEURS DANS LES CONDAMNATIONS POUR CRIMES ET DÉLITS GRAVES AU CANADA

Age	Sexe	Nombre de condamnations en 1924	Population du Canada en 1921	Condamnations par 100,000 âmes
16-20	H	2,831	393,406	719
	F	272	390,945	70
21-39	H	6,557	1,311,783	501
	F	1,054	1,224,667	86
40 ans et plus	H	2,167	1,207,411	180
	F	368	1,055,408	35
Non donné	H	2,857		
	F	132		

Total des condamnations: Hommes..........14,432
Femmes.......... 1,826

Les nombres de condamnations classifiées par grands groupes de pays de naissance en 1921 sont donnés au tableau 109, de même que les taux par 100,000 âmes de chaque groupe. Si le taux des nés au Canada est établi à 100 et ceux des nés dans les Iles Britanniques et des nés à l'étranger sont exprimés comme coefficients du taux canadien, les proportions sont les suivantes:—

Nés au Canada..	100
Nés dans les Iles Britanniques..	151
Nés à l'étranger..	262

On voit que le coefficient des immigrants britanniques est de moitié plus élevé que celui des nés au Canada, et que la proportion des condamnés parmi les nés à l'étranger est deux fois et demie plus forte. Le problème consiste à déterminer jusqu'à quel point ces différences sont dues à la répartition d'âge et de sexe spécialement enclins au crime.

Dans un appendice à ce chapitre, la méthode d'effectuer les corrections dans la répartition d'âge et de sexe des différents groupes en rapport avec leur pays de naissance, et les computations actuelles sont données en détail, et ceux qui pourraient être intéressés dans les mathématiques de ce problème y sont référés. Le taux a été computé pour chaque groupe de pays de naissance, prenant comme base de ces taux le Canada comme un tout tel que montré dans le tableau 108; on a tenu compte du degré de différence dans la répartition d'âge et de sexe entre les trois groupes de pays de naissance et la population totale du Dominion en 1921. En d'autres termes, un coefficient uniforme de criminalité a été supposé pour toutes les classes de la population, et des taux ont été computés pour les Canadiens, autres britanniques et les étrangers, ne tenant compte que des écarts dans la répartition d'âge et de sexe. Les coefficients ainsi computés sont exprimés en pourcentages du taux des nés au Canada, et les différences qui y paraissent sont dues entièrement à l'âge et au sexe. Les résultats paraissent conjointement avec les taux bruts cités ci-dessous:—

TABLEAU 109.—NOMBRE CONNU DE CONDAMNATIONS POUR CRIMES ET DÉLITS GRAVES AU CANADA EN 1921 PAR GRANDS GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE ET TAUX PAR 100,000 ÂMES DE CHAQUE GROUPE.

Pays de naissance	Nombre de condamnations	Taux par 100,000 de chaque groupe	Taux, les nés au Canada=100
Canada	10,638	156	100
Autres pays britanniques	2,509	236	151
Pays étrangers	3,624	408	262
Inconnu	2,625	—	

TABLEAU 110.—TAUX COMPARATIFS DE LA CRIMINALITÉ CHEZ LES NÉS AU CANADA, LES NÉS EN PAYS BRITANNIQUES ET LES NÉS A L'ÉTRANGER, DEMEURANT AU CANADA, AVEC L'ÉLIMINATION DE L'ERREUR DUE AUX DIFFÉRENCES DANS LA RÉPARTITION D'ÂGE ET DE SEXE DE CES POPULATIONS.

NOTE.—Les taux chez les nés en Canada=100 dans chaque cas.

Pays de naissance	(1) Taux probables des condamnations, basés sur une criminalité uniforme dans chaque groupe, et sur la répartition de l'âge et du sexe de chaque groupe	(2) Taux réels des condamnations en 1921	(3) Proportion de condamnations réelles aux condamnations probables, indiquant la différence réelle dans la criminalité en dehors de la répartition d'âge et de sexe de la population. (Col. 2 ÷ Col. 1).
Canada	100	100	100
Autres pays britanniques	155	151	98
Pays étrangers	172	262	152

Nous basant sur le nombre de condamnations pour crimes et délits graves par 100,000 âmes de chaque groupe d'âge et de sexe tel que montré au tableau 108, les nés en autres pays britanniques auraient un coefficient de criminalité 55 p.c. et les nés à l'étranger 72 p.c.

plus élevé que celui des nés au Canada, simplement en raison de plus fortes proportions de jeunes hommes et d'un plus faible pourcentage de femmes et d'enfants. La proportion de l'excédent réel de nés en autres pays britanniques sur les nés au Canada est de 51 p.c., indiquant que la répartition d'âge et de sexe est responsable de la différence entre les taux bruts des nés au Canada et des nés en d'autres pays britanniques. Ceci ne s'applique pas aux nés à l'étranger. Le taux réel excède celui des nés au Canada par 162 p.c., et seulement 72 p.c. de cet excédent peut être attribué à la répartition d'âge et de sexe les plus favorables au crime. Il est donc évident que, en autant que les condamnations pour crime et délits graves sont un indice de la criminalité, le mépris de la loi est 152 p.c. (i.e $\frac{262}{172}$) chez les nés à l'étranger de ce qu'il est chez les nés au Canada, et ceci après concessions faites pour les différences dans la répartition d'âge et de sexe. Il est montré dans l'appendice que la différence est probablement plus considérable qu'indiquée par cet indice.

Il ne faut pas croire cependant que le taux corrigé de la criminalité pour les immigrants de tous les pays étrangers est approximativement de moitié plus considérable que celui des nés au Canada. De fait, l'analyse subséquente de la population des maisons de correction et des pénitenciers démontre que tel n'est pas le cas. Quelques nationalités indiquent probablement des proportions aussi faibles sinon plus faibles de condamnés pour offenses criminelles que les nés au Canada de toutes origines, tandis que d'autres donnent des proportions beaucoup plus fortes. Malheureusement, les données disponibles ne se prêtent pas à une analyse plus complète relativement aux crimes et délits graves, mais l'examen plus approfondi de la population des maisons de correction et des pénitenciers donné ci-dessous jette une vive lumière sur le sujet.

ORIGINE ET PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION DES MAISONS DE CORRECTION

Les données statistiques de la population des maisons de correction au Canada, en date du 1er juin 1921, ont été analysées et éclairent directement sur les tendances criminelles de l'adolescence au Canada. L'information quant à l'origine, le pays de naissance et le sexe, a été disposée en tableaux, et les faits les plus importants sont présentés dans les tableaux 111 et 112.

Sexe et pays de naissance.—Le tableau 111 montre, par sexes, la population totale des maisons de correction classifiée en nés au Canada, nés en d'autres pays britanniques et nés à l'étranger. On remarque tout d'abord que les maisons de correction contiennent moins d'un cinquième autant de filles que de garçons entre les âges de 10 à 20 ans, et que ces proportions sont remarquablement uniformes quel que soit le pays de naissance. Donc, que les adolescents soient nés au Canada, dans d'autres parties de l'Empire Britannique ou en pays étrangers, une proportion comparativement minime de filles commettent des délits ayant comme résultat leur internement dans des maisons de correction, tandis qu'un nombre beaucoup plus considérable de garçons se sont placés dans des difficultés telles qu'ils sont enlevés à leurs parents et confiés à la discipline d'une institution de l'Etat. Ce caractère distinct de tendance criminelle est chose généralement connue et se maintient dans la vie adulte. Le nombre d'adolescents dans les maisons de correction n'est toutefois aucunement un indice exact de la différence de conduite entre les deux sexes, car il est probable qu'un garçon soit condamné à une institution de réforme plus volontiers qu'une jeune fille, pour une offense de même gravité. Il n'y a cependant pas de doute qu'une grande différence existe, différence que les pourcentages de condamnés aux maisons de correction exagèrent légèrement.

Une seconde déduction s'impose directement par suite de l'uniformité des proportions, quel que soit le pays de naissance; quand un grand nombre de garçons commettent des délits, un grand nombre de filles dans le même groupe de pays de naissance les commettent aussi et vice versa. Ce point est démontré plus clairement en référant à la partie inférieure du tableau. On voit que 113 sur 100,000 nés au Canada et âgés de 10 à 20 ans sont dans les maisons de correction, et que le coefficient est de 215 par 100,000 chez les nés en d'autres pays britanniques et de 213 chez les nés à l'étranger. On remarque donc une différence marquée entre les proportions de nés au Canada d'un côté et les nés en d'autres pays britanniques et les nés en pays étrangers de l'autre côté. De plus, une analyse du tableau 67, vol. II du

recensement, indique que les différences dans la proportion des sexes entre les populations de 10 à 20 ans nées au Canada, nées en d'autres pays britanniques et nées à l'étranger sont négligeables, de sorte que la comparaison directe des coefficients donnés plus haut n'est pas infirmée par des considérations de répartition des sexes. On peut donc conclure en toute sûreté que les chiffres élevés chez les nés en d'autres pays britanniques et les nés à l'étranger ue sont pas dus spécialement à une conduite répréhensible de la part des garçons plus que de la part des filles. Ils sont également coupables. D'un autre côté, le faible taux des nés au Canada est dû à la bonne conduite des jeunes hommes de même que des jeunes filles de notre pays. Il est intéressant de noter que l'analyse effectuée donne une preuve précise du fait qu'en autant que les grands groupes de pays de naissance ont un caractère réel comme groupes de population, où les garçons se conduisent bien les filles ont aussi une bonne conduite, et où les garçons ont une conduite répréhensible les filles sont aussi indisciplinées.

Quelques mots devraient être ajoutés en rapport avec les coefficients des nés en d'autres pays britanniques et des nés à l'étranger. Ils doublent presque ceux des nés au Canada. Cependant, de même que la proportion des détenus aux maisons de correction n'est pas un indice exact de la conduite comparative des deux sexes, elle n'est pas un juste criterium de la conduite des nés en autres pays britanniques et à l'étranger comparativement à celle des nés au Canada. La raison en est quelque peu similaire. Il est probable dans plusieurs cas qu'un adolescent né à l'étranger soit envoyé à une maison de correction plus volontiers qu'un né au Canada ou qu'un né en d'autres pays britanniques, parce que le tribunal n'est pas aussi certain que la correction nécessaire sera administrée dans un foyer où les parents viennent d'un pays étranger et ne sont probablement pas aussi familiers avec l'idéal ou standard canadien que les parents nés au Canada ou en d'autres pays britanniques .

Le taux élevé des nés en d'autres pays britanniques peut être expliqué partiellement par le caractère urbain de l'immigration britannique. Il est montré dans le tableau 54, chapitre V, que 45.68 p.c. des nés à l'étranger au Canada sont établis dans des centres urbains, tandis que 62.88 p.c. des nés dans les Iles Britanniques sont aussi des résidents urbains. Les différences sont quelque peu plus élevées pour le groupe d'âge de 10 à 20 ans. Tandis que 45.4 p.c. des enfants de 10 à 20 ans nés au Canada sont dans les centres urbains, 66.6 p.c. de ceux nés dans d'autres parties de l'Empire Britannique résident dans les villes. Les nés à l'étranger du même groupe d'âge n'indiquent que 43.5 p.c. dans les cités, villes et villages incorporés. (Ref. Tableau 97, vol. II, Recensement de 1921). Ainsi, la proportion de nés en d'autres pays britanniques dans les districts urbains est approximativement de moitié plus considérable que celle de nés au Canada ou à l'étranger. Jusqu'à quel point la résidence urbaine est plus favorable à la mauvaise conduite est malheureusement indéterminé, mais la différence est probablement très considérable. Malgré ceci, il est permis de conclure que, en autant que la proximité urbaine porte davantage au crime, la forte proportion dans les maisons de correction chez les nés en d'autres parties de l'Empire Britannique peut être expliquée partiellement par le fait de la concentration urbaine. Le taux élevé des nés à l'étranger, d'un autre côté, n'est pas mitigé par des considérations de répartition rurale et urbaine, mais est légèrement accentué lorsque comparé à celui des nés au Canada.

TABLEAU 111.—POPULATION DES MAISONS DE CORRECTION, PAR SEXES ET PAYS DE NAISSANCE, EN 1921.

Item	Population totale aux maisons de correction	Population de nés au Canada dans les maisons de correction	Population de nés en d'autres pays britanniques dans les maisons de correction	Population de nés à l'étranger dans les maisons de correction
Total	2,413	1,767	321	325
Total des hommes	2,036	1,490	273	273
Total des femmes	377	277	48	52
Hommes, pourcentage du total	84·4	84·3	85·1	84·0
Femmes, pourcentage du total	15·6	15·7	15·0	16·0
Population de 10 à 20 ans	1,861,526	1,559,839	149,072	152,615
Nombre par 100,000 aux réformes	130	113	215	213

Passant maintenant à la relation entre le pays d'origine des parents et le nombre d'enfants dans les écoles de réforme, l'attention est attirée sur le tableau 112, qui montre le parentage de ces enfants nés au Canada. Il est très surprenant de trouver que les enfants nés au Canada de parents nés en d'autres pays britanniques donnent de beaucoup la plus forte proportion dans les institutions de correction, et que les enfants nés au Canada de parents nés à l'étranger montrent la plus faible proportion. Ceci est d'autant plus frappant en regard du tableau précédent qui indique des taux si élevés chez les enfants nés à l'étranger et en d'autres pays britanniques. Il appert donc que tandis que les enfants nés à l'étranger considérés comme un groupe ont une conduite plutôt mauvaise, les enfants nés au Canada de parents nés à l'étranger se conduisent extraordinairement bien. Ce fait est plutôt contraire à l'opinion courante.

On fera plus tard allusion à la différence dans les proportions entre les enfants nés à l'étranger et ceux nés au Canada de parents nés à l'étranger, mais il est peut-être à propos de dire ici quelques mots en rapport avec la différence surprenante entre l'enfant né en pays britannique et l'enfant né au Canada de parents nés en pays britannique. On doit se rappeler que la guerre est survenue au cours de la décade précédant l'année 1921, et que la proportion d'hommes nés en pays britanniques qui ont quitté leur foyer et sont allés outre-mer est beaucoup plus forte que celle de tout autre groupe de pays de naissance de la population. Un nombre minime de pères nés à l'étranger, d'un autre côté, se sont enrôlés durant la guerre, et de plus, la nécessité de se bien conduire, spécialement chez les étrangers d'origine ennemie, a eu sans doute un effet très salutaire sur la discipline administrée à la maison. Avec l'absence depuis la déclaration de la guerre d'une si forte proportion de pères nés en pays britanniques, on ne doit pas être surpris que la proportion d'enfants nés au Canada de parentage britannque rencontrés dans les écoles de réforme en 1921 reflète le manque de discipline à la maison qui a nécessairement résulté de ce phénomène. Contrairement à l'expectative normale, les enfants nés au Canada de parents nés en pays britanniques ne montrent pratiquement aucune amélioration en rapport avec les condamnations aux maisons de correction sur les enfants de parentage similaires nés en dehors du Canada.

On ne peut attacher aucune importance considérable aux généralisations basées sur la section du tableau sous la rubrique "parentage mixte". Le nombre de cas est tellement minime qu'on n'est pas justifié de les considérer comme représentatifs.

Prenant les chiffres tels qu'ils sont, ils suggèrent que le parentage le plus désirable au point de vue de la proportion d'enfants dans les réformes en 1921 est lorsque les pères sont nés au Canada et les mères à l'étranger. Le parentage n'est que légèrement moins désirable lorsque la mère est née au Canada et le père à l'étranger. Pour les deux classes de parentage mixte mentionnées ci-dessus, les proportions dans les maisons de correction sont beaucoup plus faibles que lorsque les père et mère sont nés au Canada. L'influence du parentage britannique sur la forte proportion d'enfants nés au Canada détenus dans les écoles de réforme est reflétée dans les pourcentages où un parent est né en pays britannique et l'autre en pays étranger. Le taux par 100,000 enfants dans les écoles de réforme est plus élevé que lorsque les père et mère sont nés à l'étranger, et cette situation est sans doute au moins partiellement expliquée par la considération mentionnée plus haut en rapport avec l'effet différent de la guerre sur les diverses classes de la population canadienne. On ne devrait pas oublier la nature expérimentale de ce paragraphe.

TABLEAU 112.—PARENTAGE DES NÉS AU CANADA DÉTENUS DANS LES MAISONS DE CORRECTION, 1921.

—	Père et mère				Parentage mixte			
	Tous canadiens	Nés au Canada	Nés en pays britannique	Nés à à l'étranger	Père né au Canada, mère née à l'étranger	Père né à l'étranger, mère née au Canada	Un parent britannique, l'autre étranger	Un parent canadien, l'autre britannique
Population des réformés[1]	1,767	1,289	187	96	15	16	17	99
Population totale, 10–20 ans	1,559,839	1,184,279	91,473	129,865	27,009	25,325	9,569	90,089
Nombre aux réformes par 100,000 personnes de 10 à 20 ans	113	109	204	74	56	63	178	110

[1] Comprend 48 prisonniers de parentage inconnu.

Origine et pays de naissance.—Le tableau 113 donne la population des maisons de correction au Canada en 1921 par "origine" et grands groupes de pays de naissance, et le tableau 114 rapproche les données concernant les origines européennes par classes géographiques et linguistiques. Dans certains cas de moindre importance les chiffres ne sont pas disponibles pour compléter les tableaux, mais ceux des origines les plus importantes sont complets. Une étude attentive révèle plusieurs faits intéressants, mais on ne mentionne ici que quelques-uns des plus importants.

Premièrement, étudions la relation entre le pays de naissance et les proportions des détenus aux écoles de réforme. L'idée a prévalu que les adultes nés à l'étranger sont en général assez respectueux des lois, mais que les enfants de parents nés à l'étranger secouent l'autorité paternelle et sont la cause d'un grave problème social. Le raisonnement suivi est à peu près comme suit: l'enfant, à l'école et par ses associations avec d'autres enfants, acquiert facilement une connaissance de la langue anglaise ou française, s'initie aux coutumes et manières canadiennes et est bientôt plus familier avec sa nouvelle patrie que ses parents qui abandonnent plus difficilement leurs habitudes natives et s'habituent moins vite aux mœurs canadiennes. Le résultat est que l'enfant a une tendance à croire qu'il est également mieux renseigné que ses parents sur d'autres sujets; l'autorité paternelle est affaiblie et la discipline à la maison en souffre. Les statistiques relatives aux maisons de correction au Canada confirment cette thèse jusqu'à un certain point, quoiqu'on ne puisse s'en servir pour la prouver. Elles localisent plutôt le problème en tant qu'il concerne le pays de naissance.

Le nombre d'enfants nés hors du pays et détenus dans les écoles de réforme au Canada est en 1921 de 214 par 100,000 âmes, tandis que la proportion des nés au Canada n'est que de 113. Ce fait signifie que la proportion d'enfants nés à l'étranger détenus dans une maison de correction est en moyenne 90 p.c. plus élevée que celle de nés au Canada. Ceci peut porter à croire que le chiffre des nés au Canada est influencé outre mesure par les faibles coefficients des nés au Canada de quelques-unes des races dont la résidence au Canada date de plusieurs générations et dont les enfants sont comparativement respectueux des lois. Si tel est le cas, une telle comparaison est infirmée par les différences d'origine et ne prouve rien relativement à l'influence du pays de naissance. Une étude du tableau 113 montre toutefois que pour presque toute race dont le nombre dans les écoles de réforme est de plus de six, le taux des nés en dehors du Canada est plus élevé que celui des nés au Canada de la même origine. Chez les Indiens, on ne rencontre qu'un enfant né à l'étranger dans une réforme et le taux plus élevé chez les nés à l'étranger est dans ce cas purement accidentel. Il n'y a que trois autres exceptions, savoir, les Danois et les Syriens avec un total de trois enfants chacun aux maisons de correction, et les Suédois avec un total de six. D'un autre côté, où les chiffres sont assez élevés pour être représentatifs, la différence est bien marquée. Chez plusieurs races en effet, les proportions dans les écoles de réforme d'enfants nés à l'étranger sont plusieurs fois plus considérables que chez les nés au Canada de la même origine, et dans tous les cas, à l'exception des quatre mentionnés ci-dessus il existe des différences significatives.

Deux conclusions découlent directement de ce qui précède. Premièrement, toutes autres choses étant égales, notre plus grand problème se trouve chez les jeunes délinquants nés en dehors du Canada; et deuxièmement, les écoles et autres agences de canadianisme exercent une grande influence dans la réduction de la criminalité juvénile.

Ces tableaux illustrent davantage les taux chez les enfants anglo-saxons de naissance canadienne ou étrangère. Les chiffres des Anglais, Ecossais et Irlandais, dans le tableau 113, indiquent que les enfants d'origine anglaise nés en dehors du Canada ont une plus forte proportion dans les réformes que les nés au Canada d'origine britannique. De la discussion ci-dessus sur le parentage, il appert qu'au cours des récentes années l'amélioration dans le taux des enfants d'origine britannique est survenue dans la troisième et les subséquentes générations de résidence au Canada. Ceci est probablement le résultat de la situation anormale au cours des années précédant immédiatement 1921.

Mais l'étude peut être poussée encore plus loin. On a vu que chez les nés au Canada de parents nés à l'étranger 74 seulement par 100,000 sont dans les maisons de correction. Se

présente la question du taux chez les races étrangères au cours de la troisième et des subséquentes générations. Le nombre d'enfants nés au Canada détenus dans les réformes, d'origine non britannique et non française, tel qu'indiqué dans la section centrale du tableau 113, est de 125. La population totale de nés au Canada provenant de ces origines, entre les âges de dix à vingt ans, est de 204,459, et le taux par 100,000 âmes est établi à 62.

Puisque le taux des nés au Canada de parents nés à l'étranger est de 74 et que celui des nés au Canada de parents canadiens est seulement de 62, il est évident que la proportion dans les réformes d'enfants nés au Canada de parents nés au Canada et d'origine étrangère est encore plus faible que le taux de tous les nés au Canada d'origine étrangère, c'est-à-dire plus basse que 62 par 100,000 âmes. Ainsi, tandis que le taux des enfants nés à l'étranger d'origine étrangère est de plus de 200 et que celui des enfants nés au Canada de parents nés à l'étranger est de 74, on trouve maintenant que la proportion des enfants nés au Canada de parents nés au Canada et d'origine étrangère doit être la plus faible de toutes. Il appert donc que le nombre de jeunes délinquants au cours de la troisième génération et des générations subséquentes chez les races non britanniques et non françaises est très minime.

Il est toutefois dangereux de faire une généralisation trop hâtive. Tout d'abord, la population des maisons de correction renferme un nombre considérablement plus élevé de détenus nés au Canada dont l'origine n'est pas spécifiée que de détenus nés au Canada d'origine étrangère dont l'origine est connue. On ne peut déterminer quelles proportions de ces cas non spécifiés sont d'origine britannique et d'origine française et combien sont d'origine étrangère. Si la moitié de ces cas non spécifiés est d'origine étrangère, le taux de 62 par 100,000 est avancé à 100 par 100,000, ce qui n'est cependant pas encore très élevé. Ce n'est en effet que les deux tiers du nombre par 100,000 personnes nées au Canada et nées en pays britannique.

TABLEAU 113.—POPULATION DES MAISONS DE CORRECTION AU CANADA, PAR ORIGINES ET LIEUX DE NAISSANCE, 1921.

Origine	Population totale			Nés au Canada			Nés à l'étranger		
	Population totale des maisons de correction	Population totale 10–20 ans	Nombre dans les réformes par 100,000 âmes 10–20 ans	Population totale des maisons de correction	Population totale 10–20 ans	Nombre dans les réformes par 100,000 âmes 10–20 ans	Population totale des maisons de correction	Population totale 10–20 ans	Nombre dans les réformes par 100,000 âmes 10–20 ans
Total	2,413	1,851,525	130	1,767	1,559,839	113	646	301,687	214
Anglaise	834	497,577	168	592	375,366	158	242	122,211	198
Irlandaise	210	218,379	95	150	197,745	76	50	20,534	291
Ecossaise	224	223,587	100	154	181,769	85	70	41,818	157
Galloise	13	7,763	157	5	–	–	8	–	–
Française	595	502,223	99	576	585,817	98	20	15,406	122
Autrichienne	37	23,230	159	9	15,719	54	28	5,511	430
Belge	1	4,367	23	0	1,801	0	1	2,565	39
Bulgare	1	146	685	0	–	0	1		–
Chinoise	9	3,353	268	1	732	137	8	2,621	305
Tchécoslovaque	0	2,120	0	0	1,230	0	0	890	0
Danoise	3	4,201	71	2	2,382	84	1	1,359	73
Hollandaise	7	25,206	28	5	21,756	23	2	345	58
Finlandaise	5	4,410	113	0	2,310	0	5	2,100	238
Allemande	28	65,913	42	14	51,048	27	14	14,865	94
Grecque	2	540	370	–	–	–	2		–
Hébraïque	15	32,708	46	1	15,971	6	14	16,737	84
Hongroise	1	3,146	32	–	2,026	0	1	1,120	89
Islandaise	0	3,551	0	0	2,981	0	0	570	0
Indienne	16	29,372	54	15	26,741	56	1	2,831	35
Italienne	44	11,883	370	16	6,595	243	28	5,288	530
Japonaise	0	1,291	–	0	553	0	0	738	0
Lithuanienne	0	390	0	0	–	–	–	–	–
Nègre	22	3,655	602	17	3,076	553	5	579	864
Norvégienne	2	13,783	15	0	5,551	0	2	8,232	24
Polonaise	36	11,373	317	20	7,629	262	15	3,744	427
Roumaine	4	2,266	177	0	1,257	0	4	1,009	396
Russe	66	23,165	285	19	13,906	137	47	9,259	508
Suédoise	6	12,354	49	4	6,155	65	2	5,199	32
Serbo-Croate	2	683	292	–	–	–	2	–	–
Suisse	0	2,414	0	0	1,773	0	0	641	0
Syrienne	3	1,784	168	2	1,343	149	1	441	227
Ukrainienne	0	24,467	0	0	10,924	0	0	13,543	0
Non spécifiée	–	1,483	134	158	–	–	41	–	–
Diverses	27	814	332	–	–	–	–	–	–

Mais une autre question se présente, le faible taux chez les nés au Canada d'origine étrangère est-il dû surtout aux influences de canadianisme ou est-ce une question d'origine? Jusqu'à quel point, en d'autres termes, le taux est-il diminué par les chiffres des anciens résidents tels que les Hollandais, les Allemands et les Indiens, qui sont en grand nombre au Canada et dont les enfants, quel que soit leur pays de naissance, sont en nombre anormalement minime dans les écoles de réformes? Cette influence doit être considérable, parce que ces trois races comprennent près de la moitié de tous les enfants d'origine non britannique et non française entre les âges de 10 à 20 ans au Canada en 1921. Des taux élevés chez les nés au Canada de certaines autres origines, qui sont jusqu'ici en nombres relativement restreints au Canada, auraient une influence insignifiante sur la proportion du total. Avant donc d'en arriver à une conclusion définitive, une étude doit être effectuée de la relation entre les origines et la population des écoles de réforme.

Le lecteur est référé au tableau 114, lequel groupe la population d'origine européenne des écoles de réforme par classes géographiques et linguistiques. Ce tableau présente la population des réformes au point de vue de l'origine seulement et néglige entièrement le pays de naissance. Les données ainsi classifiées sont intéressantes parce qu'elles montrent les proportions des différentes races qui, dans les conditions de 1921, sont internées dans les maisons de correction canadiennes. On ne doit cependant pas oublier que les différences ne sont aucunement entièrement dues à l'origine; le pays de naissance et probablement d'autres facteurs y contribuent.

Succinctement, la situation en 1921 est comme suit. La proportion d'enfants provenant de races du Nord-ouest de l'Europe dans les écoles de réforme au Canada est de 36 par 100,000; celle de races du sud, de l'est et du centre de l'Europe de 184, soit un taux cinq fois plus élevé. Passant aux classifications linguistiques, les taux pour les peuples scandinaves et germaniques sont de beaucoup les plus bas. Ils sont environ un cinquième du taux du groupe slave et un dixième du taux du groupe des Latins et Grecs. Indiqué proportionnellement, le nombre par 100,000 enfants latins et grecs dans les réformes au Canada est plus de dix fois plus considérable que le nombre par 100,000 Scandinaves, et près de dix fois aussi considérable que le nombre d'enfants germaniques. Prenant le pays de naissance tel qu'en 1921, le problème concernant les enfants latins et grecs, en proportion de leurs nombres, est donc approximativement dix fois plus grand que celui des enfants d'origine germanique et scandinave.

Le taux du groupe slave est de 166, ou 22 p.c. plus élevé que celui des peuples de langue anglaise, et environ 70 p.c. plus élevé que chez ceux de langue française. Il n'est cependant pas aussi élevé qu'il devrait être, car on n'a aucunes données sur les Ukraniens. Un peu moins du tiers des enfants du groupe slave sont d'origine ukranienne, et cependant on n'en fait aucune mention dans les registres d'origine dans les réformes. Les enfants ukraniens doivent avoir une conduite extraordinairement bonne, avoir été disciplinés dans leur propre communauté, ou avoir donné quelque autre origine—ou pas d'origine—aux officiers des maisons de correction. Prenant les trois autres groupes slaves, le taux des Polonais est presque aussi élevé que ceux des Italiens et des Grecs. Les Russes donnent aussi une proportion anormalement forte, mais le chiffre des Autrichiens est plus faible que celui des Anglais ou des Gallois. Pour une raison ou pour une autre, une proportion extraordinairement basse d'enfants autrichiens nés au Canada sont détenus dans les maisons de correction, et c'est ce chiffre qui explique le faible taux pour le total des Autrichiens. Le taux des nés à l'étranger d'origine autrichienne est de 430, un des plus élevés.

Le taux des Français au Canada est beaucoup plus bas que celui des Anglais ou des Gallois, et à peu près le même que celui des Irlandais et des Ecossais. Il est intéressant de noter en passant que, chez les Scandinaves, les Islandais et les Norvégiens donnent la plus faible proportion et les Danois et les Suédois la plus forte.

Le problème principal est toutefois de déterminer jusqu'à quel point ces différences sont dues à l'origine et jusqu'à quel point au pays de naissance. Le terme "origine" tel qu'il est employé ici n'est pas restreint à sa connotation biologique, mais, tel qu'expliqué dans un chapitre précédent, doit comprendre ces différences de culture et autres qui s'amalgament avec les différences biologiques afin de déterminer les caractéristiques communes d'un groupe.

Référant de nouveau au tableau 113, une analyse des origines des différents groupes de pays de naissance montre que chez la plupart des races ayant des taux élevés d'enfants nés à l'étranger, de fortes proportions d'enfants nés au Canada se rencontrent aussi dans les maisons de correction. Pour fins d'illustration, on peut choisir quelques races étrangères dont les nombres dans les écoles de réforme sont assez considérables pour être passablement représentatifs.

Origine	Enfants nés au Canada détenus dans les maisons de correction	Enfants nés à l'étranger, détenus dans les maisons de correction
	Taux par 100,000	Taux par 100,000
Nègre	553	864
Polonaise	262	427
Italienne	243	530
Russe	137	508
Allemande	27	94
Toutes origines	113	214

Des différences marquées existent donc entre les origines individuelles indépendamment du pays de naissance, mais avant de faire aucune généralisation, les données suivantes en rapport avec les groupes d'origines doivent être insérées.

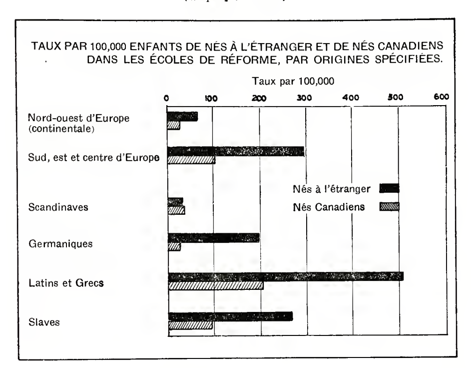
Origine	Enfants nés au Canada détenus dans les maisons de correction	Enfants nés à l'étranger détenus dans les maisons de correction
	Taux par 100,000	Taux par 100,000
Nord-ouest de l'Europe	27	63
Sud, est et centre de l'Europe	102	297
Scandinave	35	31
Allemande	25	97
Latine et Grecque	204	508
Slave	95	268

Pour tous les groupes à l'exception des Scandinaves, les nombres sur lesquels le taux ci-dessus est basé sont assez complets pour permettre de s'y fier. Il est à remarquer tout d'abord que le taux des enfants nés à l'étranger de races venant du nord-ouest de l'Europe, et le taux des nés au Canada de races venant du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont près de 4 fois plus considérables que celui des nés au Canada venant de races du nord-ouest de l'Europe. Ces comparaisons ne sont pas infirmées par le pays de naissance. De telles différences sont surtout dues aux origines et sont illustrées davantage par les données relatives aux groupes linguistiques. Les taux du groupe latin et grec sont dans une classe à part. Ils sont plusieurs fois plus considérables que les taux correspondants des groupes scandinaves ou germaniques et environ deux fois plus forts que celui des Slaves. Tandis que les chiffres des Slaves sont considérablement inférieurs à ceux du groupe latin et grec, les nés à l'étranger du groupe slave montrent aussi une proportion près de deux fois plus forte dans les maisons de correction que les enfants germaniques, et les enfants nés au Canada d'origine slave indiquent une proportion près de quatre fois plus élevée. (Voir le graphique XXXII).

Une telle évidence est plus ou moins concluante quant à l'existence de différences dans la criminalité chez les enfants d'origines différentes.

On verra dans la section sur la population des pénitenciers que ces écarts se rencontrent aussi chez les adultes, mais avant d'abandonner les données sur les réformes, on se propose d'analyser succinctement l'effet sur la criminalité juvénile d'un facteur déjà mentionné comme principalement dû aux différences d'origine, c'est-à-dire, la répartition rurale et urbaine.

(Graphique XXXII)



Répartition rurale et urbaine.—Les chiffres semblent indiquer que la résidence urbaine est ordinairement associée avec une plus forte proportion dans les écoles de réforme. Les Polonais sont les plus urbains des Slaves, et ils donnent la plus forte proportion dans les maisons de correction. Les Italiens et les Grecs sont plus urbains que les Roumains et montrent des taux plus élevés. Ils sont en effet les plus urbains de toutes les races venant du sud, de l'est et du centre de l'Europe et, à l'exception du taux incertain des Bulgares, ils donnent la proportion la plus forte de tous les peuples de cette partie de l'Europe. Les Scandinaves et les Germaniques, en plus d'être les plus anciens colons au Canada à l'exception des Français et des Britanniques, sont aussi essentiellement ruraux. Leurs taux, comme on l'a vu, sont très bas. Les races britanniques, d'un autre côté, sont parmi les plus urbaines, spécialement les immigrants britanniques, et ce fait contribue probablement à expliquer le taux comparativement élevé qu'ils donnent. Il semble peu douteux que les races qui ont les plus fortes tendances à vivre dans les cités donnent ordinairement de plus fortes proportions d'enfants dans les écoles de réforme et vice versa.

Revenant maintenant au problème non résolu mentionné à la fin de la dernière sous-section, on peut dire avec assurance que le chiffre des races non britanniques au Canada pour la troisième et les subséquentes générations est indûment bas, principalement en raison des faibles taux qui caractérisent les plus vieux immigrés au Canada, spécialement les Germaniques et les Scandinaves. Un plus long établissement au pays a une influence importante sur la criminalité juvénile, mais en regard des taux des races Scandinaves et Germaniques moins élevés que ceux des races britanniques et françaises, la conclusion s'impose que la criminalité juvénile est aussi largement attribuable à l'origine. Il est probable que lorsqu'une race donne de fortes proportions de prisonniers d'écoles de réforme parmi ses enfants nés à l'étranger et la première génération de nés au Canada, des pourcentages relativement forts existeront dans les générations subséquentes. Ainsi les nouveaux arrivés

donnent des taux élevés non pas seulement en raison de leur court séjour au pays. La proportion dans les réformes d'une population est aussi et peut-être principalement une question d'origine et d'héridité.

TABLEAU 114.—POPULATION DES MAISONS DE CORRECTION AU CANADA, PAR GROUPES D'ORIGINE, 1921.

Origine	Nombre dans les maisons de correction	Population totale (10 à 20 ans)	Nombre dans les maisons de correction par 100,000 âmes
Nord-ouest de l'Europe—			
Belge	1	4,367	23
Danoise	3	4,201	71
Hollandaise	7	25,206	28
Allemande	28	65,913	42
Islandaise	0	3,551	0
Norvégienne	2	13,783	15
Suédoise	6	12,354	49
Suisse	0	2,414	0
Total	47	131,789	36
Sud, Est et Centre de l'Europe—			
Autrichienne	37	23,230	159
Bulgare	1	146	685
Tchécoslovaque	0	2,120	0
Finlandaise	5	4,410	113
Grecque	2	540	370
Hongroise	1	3,146	32
Italienne	44	11,883	370
Lithuanienne	0	390	0
Polonaise	36	11,373	317
Roumaine	4	2,266	177
Russe	66	23,165	285
Serbo-Croate	2	683	292
Ukranienne	0	24,467	0
Total	198	107,819	184
Scandinave—			
Danoise	3	4,201	71
Islandaise	0	3,551	0
Norvégienne	2	13,783	15
Suédoise	6	12,354	49
Total	11	33,889	32
Germanique—			
Belge	1	4,367	23
Hollandaise	7	25,206	28
Allemande	28	65,913	42
Total	36	95,486	38
Latine et Grecque—			
Grecque	2	540	370
Italienne	44	11,883	370
Roumaine	4	2,266	177
Total	50	14,689	340
Britannique—			
Anglaise	834	497,577	168
Irlandaise	210	218,379	96
Ecossaise	224	223,587	100
Galloise	13	7,763	167
Total	1,281	947,306	135
Slave—			
Autrichienne	37	23,230	159
Bulgare	1	146	685
Tchécoslovaque	0	2,120	0
Lithuanienne	0	390	0
Polonaise	36	11,373	317
Russe	66	23,165	285
Serbo-Croate	2	683	292
Ukranienne	0	24,467	0
Total	142	85,574	166

ORIGINES ET PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

Introduction.—Sont condamnés au pénitencier seulement les personnes trouvées coupables d'offenses majeures. Conséquemment, les statistiques pénitentiaires ne reflètent pas entièrement la criminalité particulière aux divers groupes d'une population. Des infractions à la loi peuvent être de fréquence considérable dans un centre et les proportions envoyées aux pénitenciers relativement faibles, les individus de ce centre ne commettant que rarement des crimes de nature grave. De plus, crtaines personnes peuvent être suffisamment habiles pour se tenir dans les limites des lois, et en même temps poursuivre des occupations malhonnêtes dont l'intention est aussi criminelle et les effets aussi graves pour la société que les crimes majeurs susceptibles de condamnation au pénitencier. Ensuite, les prisonniers d'un pénitencier à un temps spécifié comprennent plusieurs détenus qui y sont depuis dix, quinze, vingt ans ou plus, de sorte que des changements dans la composition de ce groupe ne reflètent pas les tendances chageantes de la criminalité aussi bien que les données concernant les condamnations connues au cours de diverses périodes. Cependant, bien que la composition de la population des pénitenciers à un temps spécifié ne soit pas un indice entièrement satisfaisant de la tendance criminelle parmi les différentes classes de la population, le recensement de ces prisonniers jette néanmoins une vive lumière sur cette tendance.

Il est possible, comme on l'a fait remarquer, que chez certains groupes de pays de naissance et d'origines, les offenses graves soient rares tandis que les délits simples soient extraordinairement communs, de sorte que le nombre dans les pénitenciers est comparativement faible en dépit d'un mépris général de la loi. D'un autre côté, il est peu probable que dans un groupe chez qui les offenses majeures sont fréquentes, on rencontre un grand respect pour les lois de moindre importance. Il semble donc permis de conclure que les groupes fournissant de fortes proportions de détenus dans les pénitenciers, ne professent pas généralement un grand respect des lois, et qu'ils commettent aussi un grand nombre d'offenses mineures. Tandis que normalement pourrait s'appliquer le réciproque; savoir que, là où il n'y a que peu de condamnations pour offenses graves le groupe est généralement respectueux des lois, il y a néanmoins des sections de la communauté où les offenses légères sont très fréquentes et les crimes graves plutôt rares. Les conditions existant dans ces classes de la population ne sont pas reflétées dans les données pénitentiaires. On peut toutefois supposer que dans la plupart des cas où le taux dans les pénitenciers est élevé que les délits légers sont aussi fréquents, et si la supposition réciproque ne peut pas s'appliquer dans tous les cas, les données pénitentiaires, en fournissant un indice plus ou moins juste de la fréquence des offenses graves, attirent l'attention sur ces groupes dont la conduite est généralement mauvaise. Donc, les données discutées dans la présente section peuvent être considérées comme une preuve de certaines différences importantes entre divers groupes de pays de naissance et d'origine de notre population, en regard non seulement des offenses graves, mais aussi de la conduite en général.

A date du 1er juin 1921, il y avait 2,282 prisonniers répartis comme suit dans les six pénitenciers au Canada:—

	Hommes	Femmes
Dorchester, N.-B.	340	13
St-Vincent de Paul, Qué.	573	..
Kingston, Ont.	767	25
Stoney Mountain, Man.	206	..
Prince Albert, Sask.	193	..
New Westminster, C.-B.	165	..

Cette étude traite de la population telle que donnée ci-dessus à la date du dernier recensement.

Bien que le nombre de prisonniers ne soit pas considérable, il est du moins suffisamment grand pour permettre des généralisations telles que celles ci-dessous, et où des nombres très minimes surviennent dans l'analyse, les nombres absolus sont cités de même que les taux par 100,000, de sorte que l'importance du groupe sur lequel les conclusions sont tirées

puisse être connue du lecteur, qui se trouve mis sur ses gardes en tirant ses conclusions. Les taux montrés dans les tableaux sont exacts jusqu'au dernier nombre entier. Bien qu'ils aient été calculés jusqu'à la deuxième décimale, un tel détail n'est pas justifié par l'importance de la population analysée, et l'inclusion de ces décimales ne pourrait que compliquer la lecture des tableaux.

Répartition d'âge et de sexe de la population pénitentiaire.—Le tableau 115 donne les nombres de prisonniers par 100,000 personnes dans les pénitentiers au Canada pour chaque sexe et chaque groupe d'âge de cinq ans. Deux faits sont clairement établis par ce tableau. Premièrement, la criminalité est beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Conséquemment, toutes autres choses étant égales, la criminalité est beaucoup plus considérable où il y a un fort surplus d'hommes. Si on applique ce phénomène à l'immigration, il est apparent qu'un pays qui envoie un fort surplus d'hommes au Canada envoie proportionnellement plus de criminels que s'il envoyait des hommes et des femmes en nombres plus égaux. Il découle de ce qui précède qu'au point de vue de la criminalité, l'immigration la plus désirable est celle où les nombres des deux sexes sont autant que possible égaux, et la moins désirable est celle où l'excédent d'hommes est le plus élevé. Sans doute, d'autres facteurs en outre de la répartition de sexe doivent être considérés, tels que l'origine, le pays de naissance, la distribution urbaine et rurale, etc. Négligeant toutefois ces facteurs, la généralisation ci-dessus est autorisée par les chiffres en revue.

Le second point à considérer est que le groupe d'âges le plus criminel, tel qu'indiqué par la population des pénitenciers, est celui de 20 à 24 ans inclusivement. Le groupe quinquennal 25-29 ans arrive bon second. On doit se rappeler cependant que la répartition d'âge de la population des pénitenciers ne réfère pas à l'âge lors de l'admission, et par conséquent ne reflète pas exactement l'âge auquel les crimes ont été commis. D'ordinaire, la date à laquelle ont été commis les crimes pour lesquels les prisonniers ont été condamnés est quelque peu antérieure à la date du recensement, et en autant que les taux sont considérés comme une indication de la criminalité, des concessions doivent être faites pour un écart dans les groupes d'âge de peut-être une année et demie à deux ans.

Les données sont cependant suffisamment justes pour permettre de dire que les âges où le taux de la criminalité est à son plus haut se trouvent dans la période de vingt à trente ans—spécialement dans les premières années de cette période—et le corollaire s'ensuit que dans ces classes de la population où de grands nombres sont concentrés à ces âges, on doit s'attendre à une plus forte proportion de crimes majeurs.

On a référé dans le chapitre III à la répartition extraordinaire d'âge chez les nés à l'étranger au Canada et particulièrement à la concentration prononcée de ces âges dans les premières années de la vie adulte. Ainsi, une des pénalités normales dues à une forte affluence d'immigrants est un taux élevé de criminalité en autant qu'il dépend de la présence de fortes proportions d'âges auxquels la criminalité est la plus en évidence.

Sommairement, l'analyse de la population pénitentiaire indique clairement qu'un fort surplus d'hommes et une concentration marquée des âges dans la vingtaine et les premières années de la trentaine sont les causes d'une augmentation de criminalité chez une population, et au point de vue de l'immigration, où l'affluence consiste en grande partie d'hommes dans la fleur de l'âge, le taux de criminalité est exceptionnellement élevé.

TABLEAU 115.—NOMBRE DE PRISONNIERS DANS LES PÉNITENCIERS PAR 100,000 PERSONNES DE CHAQUE SEXE, PAR GROUPES D'ÂGE DE CINQ ANS, 1921.

—	Total	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44[6]	45-49	50-54	55-59	60 et plus
Total	26	33	83	64	46	37	36	22	20	19	8
Hommes	50	65	166	124	85	65	66	40	36	36	15
Femmes	1	–	2	3	3	3	–	1	1	–	–

NOTE.—Où (—) est inséré le taux est moins de 0·5 par 100,000.

Etat conjugal de la population pénitentiaire.—Quelques remarques seulement sont nécessaires en rapport avec le tableau 116. Les taux donnés indiquent que les pénitenciers contiennent en 1921 plus de veufs et de célibataires que d'hommes mariés. Cette situation ne se rencontre pas seulement chez les hommes de tous âges dans les pénitenciers, mais aussi chez chaque groupe d'âge. Où une population montre une proportion extraordinairement forte de jeunes hommes non mariés ou de veufs, le taux de criminalité a une tendance à s'élever. Les nombres connus dans le cas des femmes sont à peine suffisamment élevés pour permettre le calcul d'une généralisation, quoiqu'il soit intéressant de remarquer que dans les données de 1921 les veuves donnent les plus fortes proportions dans les pénitentiers, et les femmes non mariées les plus basses.

TABLEAU 116.—NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS LES PÉNITENCIERS, CLASSÉS D'APRÈS LEUR ÉTAT CONJUGAL; ET NOMBRE PAR 100,000 DE CHAQUE GROUPE, 1921.

Etat conjugal	Nombre			Taux par 100,000		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Total	2,282	2,244	38	26	50	1
Non marié	1,507	1,495	12	30	55	−(1)
Marié	688	668	20	21	39	1
Veuf	85	79	6	24	66	3
Divorcé	2	2	0	27	55	0

(1) Moins de 0·5 par 100,000.

Lieu de naissance de la population pénitentiaire.—Le tableau 117 classifie la population pénitentiaire par groupes d'âges de cinq ans et grands groupes de pays de naissance. Les taux des femmes par pays de naissance sont incertains parce que les nombres sont comparativement minimes, mais les chiffres des deux sexes et plus particulièrement ceux des hommes sont significatifs.

On mentionne en premier lieu que sur une population de quinze ans et plus 26 par 100,000 sont dans des pénitenciers au Canada en 1921. Les nés au Canada donnent le taux très bas de 19 par 100,000; les nés en pays britanniques le taux de 27 et les nés à l'étranger le taux de 75. Ceci signifie qu'avec la répartition d'âge et de sexe au temps du recensement, les nés à l'étranger indiquent une proportion dans les pénitenciers près de trois fois celle des nés en pays britanniques et quatre fois celle des nés au Canada. Sans doute la répartition d'âge et de sexe des nés à l'étranger est particulièrement favorable au crime, et les taux donnés ne signifient pas que les immigrants étrangers sont de leur nature plus criminels que les nés au Canada ou en pays britannique tel que les proportions semblent l'indiquer. Les données signifient toutefois qu'aussi longtemps que la distribution d'âge et de sexe restera anormale et que les mêmes classes d'immigrants venus au cours des récentes années continueront à entrer au pays, la situation dans la classe des nés à l'étranger de notre population continuera à être telle que décrite. L'immigration a amené dans le pays des groupes d'individus chez qui le taux de criminalité, par rapport aux offenses graves, est de quatre fois plus élevé que chez les nés au Canada.

Mais il est important de connaître si, indépendamment de la répartition d'âge et de sexe, les nés à l'étranger et en pays britannique montrent des taux plus élevés que les nés au Canada. En d'autres termes, existe-t-il une différence fondamentale associée avec le pays de naissance et qui persiste après rajustement pour les différences dans la composition d'âge et de sexe de la population? Si cette différence existe, quelle est son importance?

Dirigeant notre attention vers la section centrale du tableau 117, laquelle donne la proportion chez les hommes seulement, on voit que pour tout le Canada 50 sur chaque 100,000 individus de 15 ans et plus sont dans les pénitenciers. Le taux est de 38 chez les hommes nés au Canada, de 49 chez les nés en pays britannique, et de 127 chez les nés à l'étranger. Ainsi, lorsque la population masculine des pénitenciers est comparée à la population masculine totale de 15 ans et plus, pour chaque groupe de pays de naissance, on trouve que les hommes nés à l'étranger montrent une proportion dans les pénitenciers trois fois plus élevée que les nés au Canada et plus de deux fois et demi celle des nés en pays britannique.

Mais la répartition d'âges des immigrants est anormale, et on peut croire que la concentration dans les premiers âges adultes est suffisante pour expliquer les écarts dans les taux des divers groupes de pays de naissance. En comparant les taux pour les groupes d'âges quinquennaux correspondants, il est évident que telle n'est pas la situation. A tout âge la proportion de nés à l'étranger dans les pénitenciers est de beaucoup plus élevée que celle de nés au Canada. En effet, entre les âges de 15 et 60 ans il n'y a que quatre groupes d'âge quinquennaux aux quels le taux chez les nés à l'étranger n'est pas plus de deux fois celui des nés au Canada, et dans deux de ces quatre cas le taux chez les nés à l'étranger n'est que légèrement inférieur au double de celui des nés au Canada. Ainsi, lorsque le facteur de sexe est éliminé et que les taux de groupes similaires d'âges sont comparés, il est évident que les nés à l'étranger donnent une proportion dans les pénitenciers environ deux fois celle de nés au Canada et que ces différences sont associées avec le pays de naissance. Les rajustements d'âge et de sexe ne sont pas suffisants pour expliquer les écarts visibles dans les totaux bruts. Même en éliminant les considérations d'âge et de sexe, les nés à l'étranger considérés comme groupe sont de moitié moins respectueux de la loi que les nés au Canada, du moins en rapport avec les offenses graves, et si nous les prenons comme ils sont, avec de forts surplus d'hommes et une répartition anormale d'âges, leur taux de criminalité est quatre fois plus élevé.

De plus, il ne faut pas oublier de mentionner que la répartition d'âge et de sexe des immigrants va continuer à être extraordinairement favorable à la criminalité. Si l'on considère le problème d'application de la loi tel qu'il existe aujourd'hui au Canada et continuera d'exister dans l'avenir immédiat, c'est par une proportion de quatre à un plutôt que deux à un que les autorités doivent mesurer la tendance criminelle des nés à l'étranger comparativement à celle des nés au Canada. Ou bien, pour présenter le problème d'une autre manière, l'application de la loi chez les nés à l'étranger est quatre fois plus difficile proportionnellement à leur nombre que chez les nés au Canada et cette situation en rapport avec les offenses criminelles persistera tant que l'immigration sera sur les bases actuelles.

Le taux des nés en pays britanniques est quelque peu plus élevé que celui des nés au Canada pour les premiers âges, c'est-à-dire jusqu'à 25 ans. Ceci confirme la suggestion antérieure que l'absence pendant la guerre de pères nés en pays britanniques a eu un effet sérieux sur la discipline des enfants. Entre 25 et 40 ans les taux des nés en pays britanniques sont plus bas que ceux des nés au Canada, et chez les âges de plus de 40 ans ils sont quelque peu plus élevés, quoique les nombres soient si minimes qu'on ne peut accorder grand poids aux chiffres individuels. Il semble cependant qu'on puisse dire en toute sûreté que les nés en pays britannique donnent en 1921 des proportions quelque peu plus élevées dans les pénitenciers que les nés au Canada.

TABLEAU 117.—NOMBRES DANS LES PÉNITENCIERS PAR 100,000 ÂMES PAR GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE ET DE SEXE, ET GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX, 1921.

—	Tous âges	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 ans et plus
Deux sexes—											
Total	26	33	83	64	46	37	36	22	20	19	8
Nés au Canada	19	30	71	52	39	32	27	17	14	16	7
Nés en pays britannique	27	43	70	37	25	18	32	22	21	20	7
Nés à l'étranger	75	51	163	135	93	76	78	44	51	35	15
Hommes—											
Total	50	65	166	124	85	65	66	40	36	36	15
Nés au Canada	38	59	143	104	76	61	52	32	26	32	12
Nés en pays britannique	49	84	146	75	44	32	57	40	34	35	14
Nés à l'étranger	127	98	306	231	151	115	123	70	82	57	26
Femmes—											
Total	1	–	2	3	3	3	–	1	1	0	0
Nées au Canada	1	–	2	3	2	3	1	1	1	0	0
Nées en pays britannique	1	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0
Nées à l'étranger	3	0	0	6	4	10	0	0	0	0	0

NOTE.—Où (–) est inséré le taux est de moins de 0·5 par 100,000.

Le tableau 118 donne le nombre et la proportion dans les pénitenciers par 100,000 hommes au Canada, âgés de 21 ans et plus, nés à l'étranger, par pays de naissance. Le tableau ne traite que des immigrants masculins. La comparaison directe entre les taux n'est conséquemment pas affectée par des différences dans la répartition de sexe, bien qu'une

certaine injustice soit faite à ces pays d'où l'immigration est plus récente, la distribution d'âges chez les immigrants étant quelque peu plus favorable au crime que celle des groupes venus en grands nombres au commencement du siècle actuel. On devrait donc référer au tableau 28 dans le chapitre II dans le but de faire des concessions pour des différences quant à la durée de résidence au pays et la variation qui en résulte dans la répartition d'âges de la population masculine venue des divers pays étrangers.

TABLEAU 118.—NOMBRES ABSOLUS ET PROPORTIONNELS PAR PAYS DE NAISSANCE, DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE MASCULINE AU CANADA PAR 100,000 HOMMES ÂGÉS DE 21 ANS ET PLUS NÉS A L'ÉTRANGER, 1921.

Pays de naissance	Nombre d'hommes de 21 ans et plus dans les pénitenciers	Taux par 100,000 hommes âgés de 21 ans et plus dans chaque groupe de pays de naissance
Tous pays étrangers	598	142
Europe	352	146
Autriche	83	273
Belgique	6	99
Bulgarie	9	1,064
Tchécoslovaquie	1	45
Danemark	6	132
Finlande	7	104
France	7	77
Galicie	5	27
Allemagne	6	46
Grèce	8	273
Hollande	3	107
Hongrie	4	111
Islande	0	0
Italie	72	337
Yugo-Slavie	0	0
Norvège	4	29
Pologne	26	182
Roumanie	24	209
Russie	69	144
Suède	6	36
Suisse	4	199
Ukraine	2	32
Asie	23	53
Chine	19	77
Japon	3	39
Syrie	0	0
Turquie	1	377
Etats-Unis	213	159
Autres pays	10	703

De plus, les nombres d'hommes pour plusieurs pays de naissance sont si faibles que les taux sont incertains. Toutefois, lorsqu'on choisit les cinq pays européens d'où les plus grands nombres d'immigrants sont venus au cours des récentes années, la population masculine adulte au Canada venant de chacun de ces pays est de plus de 24,000,—nombre suffisamment grand pour le besoin de la présente analyse. Si l'on arrange les pays d'après le taux par 100,000 de ces hommes adultes dans les pénitenciers, ils se présentent dans l'ordre suivant:—

Pays de de naissance	Proportion dans les pénitenciers par 100,000 (Hommes adultes)	Pourcentage des immigrants arrivés antérieurement à 1901	Durée de la résidence au pays des immigrants arrivés depuis le 1er janv. 1901 (en années)
Italie	337	8·63	9·5
Autriche	273	17·11	11·9
Roumanie	209	13·16	12·0
Pologne	182	10·48	10·3
Russie	144	17·50	10·9

Le taux pour tous pays étrangers est de 142. L'Italie donne un taux de deux à trois fois plus élevé. Ceci est contrebalancé jusqu'à un certain point par la date récente d'arrivée au Canada, qui fait que la répartition d'âges des hommes nés à l'étranger venant de ce pays est un peu plus favorable au crime que celle des hommes de certains autres pays. Il est cependant inconcevable qu'un taux si élevé soit plus que partiellement expliqué de cette manière. On est contraint de supposer l'existence d'une tendance originale au crime laquelle est associée en partie à la tendance corrélative vers la concentration dans les cités, spécialement les grandes. Le taux de l'Autriche de 273 par 100,000 âmes est aussi excessivement haut, et il n'est pas dû à une répartition d'âge spécialement favorable au crime, car l'immigration venant d'Autriche a atteint des dimensions comparativement grandes dans les premiers temps du siècle actuel. La même remarque s'applique aux Roumains et à un degré moins élevé aux Polonais et aux Russes.

Il est très significatif que ces cinq pays qui envoient de si grands nombres de criminels au Canada soient tous situés dans le centre, l'est et le sud de l'Europe et que, à l'exception de l'Ukraine, ils constituent les sources principales de notre population immigrante venant de cette division géographique. Effectivement, en 1921 ces cinq pays étaient au nombre des sept premiers pays étrangers relativement au nombre d'émigrants envoyés au Canada. De plus, cette condition n'est pas survenue seulement au cours des dernières années de la dernière décade. Elle est le trait typique de l'immigration depuis le siècle actuel. Entre 1900 et 1914 la Russie et l'Autriche ont envoyé chacune plus d'émigrants au Canada que tout autre pays de l'Europe continentale. Depuis 1900, l'Italie n'a jamais descendu au-dessous du cinquième rang, et au cours des dernières dix années elle a été au premier, second ou troisième rang parmi les pays de l'Europe continentale relativement au nombre d'émigrants envoyés au Canada. Il semble évident que depuis le commencement du siècle l'immigration a amené en plus grands nombres au pays les spécimens les moins désirables des peuples étrangers, c'est-à-dire les moins désirables relativement à leur dossier criminel. Leurs records dans l'étude des langues officielles du pays, l'analphabétisme, les mariages mixtes et la mortalité infantile sont traités dans d'autres chapitres.

Les pays de naissance ont été groupés dans un tableau sommaire (tableau 119), où les nombres dans les pénitenciers et les taux par 100,000 âmes sont présentés dans des colonnes parallèles. On fait ressortir quelques-uns des faits significatifs en comparant les tableaux 118 et 119. Premièrement, il y a deux fois plus d'immigrants masculins venant d'Autriche dans nos pénitenciers en 1921, qu'il y en a de tout le nord-ouest de l'Europe. Deuxièmement, le nombre d'hommes venant d'Italie dans les pénitenciers canadiens est de 70 p.c. plus élevé que celui venant de tous les pays combinés du nord-ouest de l'Europe; et troisièmement, les Russes purgeant de lourdes sentences dans les institutions pénales canadiennes lors du recensement dépassent de deux tiers les immigrés de tous les pays germaniques et scandinaves réunis. Ces chiffres en disent plus long que tous les commentaires.

De plus, le tableau 119 montre que plus de sept fois autant d'immigrants venant du sud, de l'est et du centre de l'Europe purgent des sentences pour offenses graves au Canada que ceux venant du nord-ouest de l'Europe. De fait, 88 p.c. de notre population pénitentiaire masculine née en Europe vient des parties sud, est et centrale du continent. Le taux par 100,000 hommes venant de ces dernières parties de l'Europe est trois fois plus élevé que pour ceux venant de la partie nord-ouest.

Passant aux immigrés venus des Etats-Unis, il est surprenant de trouver que la proportion dans nos pénitenciers d'hommes nés dans ce pays est presque aussi forte que celle des groupes venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Le nombre de prisonniers masculins de plus de 21 ans nés aux Etats-Unis par 100,000 immigrés masculins est de 159, comparativement à 185 pour les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe et 53 pour les asiatiques. On verra plus loin que le taux élevé des nés aux Etats-Unis n'est pas attribué au colon "de bonne foi". La proximité des Etats-Unis et la facilité de passage à la frontière internationale rendent le Canada exposé d'une manière surprenante aux visites des criminels professionnels du pays voisin.

Passant aux groupes linguistiques, les pays latins et grecs prennent la tête avec près de 300 par 100,000 hommes dans les pénitenciers, proportion sept fois plus forte que celle des immigrés scandinaves et beaucoup plus de quatre fois celle des pays germaniques. La population pénitentiaire masculine née dans les pays slaves est de 161 par 100,000 immigrés masculins, soit quatre fois la proportion de ceux venant des pays scandinaves.

De tels faits ne peuvent qu'attirer l'attention de ceux intéressés dans l'application de la loi et de l'ordre et dans la formation d'une nation canadienne respectueuse des lois et de bonnes mœurs. Comme il est mentionné plus haut, leur importance est rendue plus frappante par la discussion dans un paragraphe précédent montrant que ce sont les pays qui envoient la plus forte proportion de criminels au pays qui ont dominé l'immigration étrangère au Canada depuis le commencement du siècle actuel.

TABLEAU 119.—NOMBRES DANS LES PÉNITENCIERS D'HOMMES NÉS À L'ÉTRANGER PAR 100,000 HOMMES ÂGÉS DE 21 ANS ET PLUS, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS DE PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Pays de naissance	Nombre d'hommes dans les pénitenciers (21 ans et plus)	Taux par 100,000 hommes (21 ans et plus)
Tous pays étrangers	598	142
Europe	362	146
Nord-ouest d'Europe	42	59
Sud, est et centre d'Europe	310	185
Asie	23	53
Etats-Unis	213	159
Pays scandinaves	16	42
Pays germaniques	15	68
Pays latins et grecs	104	290
Pays slaves	195	161

(1) France non comprise.

TABLEAU 120.—CITOYENNETÉ DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE NÉE À L'ÉTRANGER (DEUX SEXES) ÂGÉE DE 21 ANS ET PLUS, 1921

Pays de naissance	Nombre dans les pénitenciers			Taux par 100,000 âmes de chaque groupe		
	Total	Naturalisés	Aubains	Total	Naturalisés	Aubains
Tous pays étrangers	608	82	526	87	20	179
Europe	355	35	320	90	15	197
Autriche	84	16	68	167	53	341
Belgique	6	0	6	58	0	106
Bulgarie	9	1	8	969	541	1,075
Tchécoslovaquie	1	0	1	27	0	62
Danemark	6	0	6	92	0	219
Finlande	7	0	7	65	0	121
France	7	1	6	42	11	83
Galicie	5	0	5	16	0	48
Allemagne	6	1	5	26	6	68
Grèce	8	1	7	230	96	287
Hollande	3	1	2	65	43	89
Hongrie	4	0	4	62	0	243
Islande	0	0	0	0	0	0
Italie	73	4	69	240	43	327
Jugo-Slavie	0	0	0	0	0	0
Norvège	4	0	4	19	0	68
Pologne	26	3	23	108	25	194
Roumanie	24	2	22	124	17	294
Russie	70	4	66	84	8	214
Suède	6	1	5	24	6	63
Suisse	4	0	4	129	0	292
Ukraine	2	0	2	20	0	45
Asie	23	0	23	47	0	55
Chine	19	0	19	56	0	58
Japon	3	0	3	28	0	43
Syrie	0	0	0	0	0	0
Turquie	1	0	1	278	0	513
Etats-Unis	219	46	173	87	28	193
Autres pays	11	1	10	473	81	921

Citoyenneté de la population pénitentiaire.—Le tableau 120 donne les nombres d'aubains et de naturalisés, dans les pénitenciers, des deux sexes, âgés de 21 ans et plus, par pays de naissance, et le taux par 100,000 âmes pour chaque groupe. Peu de commentaires sont nécessaires. Le fait principal qui ressort de ce tableau se trouve dans la première rangée de chiffres. Des 608 nés à l'étranger détenus dans les pénitenciers canadiens en 1921, 526 (soit 80.5 p.c.) sont des aubains. La seconde section du tableau présente le même fait d'une autre manière. La proportion dans les pénitenciers d'aubains nés à l'étranger est de 179 par 100,000, tandis que celle de naturalisés nés à l'étranger n'est que de 20 par 100,000. Le taux des aubains est huit fois plus élevé que celui des naturalisés. De plus, dans le cas de tout pays d'origine, le taux par 100,000 immigrants est plusieurs fois plus élevé chez les aubains que chez ceux ayant obtenu leur citoyenneté canadienne. Prenons quelques exemples chez les pays dont les chiffres sont élevés et dont les taux sont conséquemment plus représentatifs. Chez les Autrichiens, le taux est treize fois plus considérable pour les aubains que pour les naturalisés, chez les Italiens et les Polonais près de huit fois plus élevé, chez les Roumains 17 fois et chez les Russes 27 fois.

Il est donc évident que les immigrants aubains nés à l'étranger présentent le problème le plus important relativement aux offenses majeures au Canada et aussi qu'une politique de déportation de la forte majorité des criminels nés à l'étranger après qu'ils ont purgé la sentence imposée par la loi ne devrait rencontrer aucun empêchement dans le fait qu'ils ont obtenu leur naturalisation.

Origines de la population pénitentiaire.—Le tableau 121 présente la population pénitentiaire de 21 ans et plus par origines. La colonne 3 donne les taux par 100,000 âmes de la population totale de 21 ans et plus pour les origines correspondantes. Nous avons vu les différences marquées dans les proportions d'immigrants nés dans différents pays et détenus dans les pénitenciers. Il est ici démontré que les tendances criminelles ne varient pas seulement en rapport avec le pays de naissance mais aussi avec les origines. Les taux donnés au tableau 121 ne reflètent pas toutefois simplement des différences d'origine. Le pays de naissance, la répartition d'âge et de sexe et la durée de résidence au pays influent aussi sur les pourcentages; mais avant de tenter d'isoler le facteur origine, il est intéressant de considérer dans quelles sections de la population les offenses majeures sont plus communes en 1921, car c'est là que se trouve le point le plus important du problème pratique de l'application des lois.

Le premier point digne de remarque est la variation marquée dans les proportions des différentes races dans les pénitenciers. Les Ukraniens ont la plus faible proportion avec seulement cinq par 100,000 individus âgés de 21 ans et plus; les Bulgares, la plus élevée avec 512, les Nègres viennent ensuite avec 415. Les races britanniques et françaises sont sur le même pied, avec 33 et 35 respectivement. Dix races donnent des proportions plus faibles que les Britanniques et les Français: les Tchécoslovaques, les Hollandais, les Allemands, les Islandais, les Norvégiens, les Suédois, les Suisses, les Syriens, les Japonais et les Ukraniens.

Les taux pour tous les autres pays sont plus élevés, et dans certains cas beaucoup plus élevés. On a mentionné les Nègres. Chez eux, la répartition d'âge et de sexe n'est plus favorable au crime que chez les Britanniques, et beaucoup moins favorable que chez les autres immigrés. De plus, ni la durée de résidence au pays, ni le pays de naissance ne peuvent expliquer leur taux élevé. Il semble n'y avoir aucun doute qu'ils sont plus portés au crime que toute autre race au Canada. Leur taux de 415 par 100,000 est 12½ plus élevé que celui des races britanniques, et il ne semble pas y avoir aucune circonstance mitigeante. Les taux chez les Roumains (341), les Italiens (239), les Grecs (219), les Autrichiens (196), les Serbo-Croates (188), et les Russes (141) sont aussi très élevés. Ils dépassent de quatre à dix fois ceux des races britanniques, et les Polonais avec 121 dans les pénitentiers par 100,000 âmes peuvent aussi être classés avec les six races mentionnées ci-dessus comme ayant des proportions excessivement élevées purgeant de longues sentences.

Dans deux des cas ci-dessus mentionnés, savoir les Grecs et les Serbo-Croates, les nombres de détenus âgés de 21 ans et plus sont si minimes qu'on ne peut se fier beaucoup sur

la signification des taux. Dans tous les autres cas, cependant, le nombre de personnes âgées de 21 ans et plus est au-dessus de 10,000, et dans la plupart des cas il atteint plusieurs fois ce nombre, de sorte que les chiffres sont plus représentatifs.

Une mention spéciale doit être faite de la race Ukranienne. Bien qu'ils soient nos immigrés les plus illettrés et arriérés, ils semblent être particulièrement exempts de tout crime grave. En rapport avec ceci, on se rappellera que dans une population d'environ 25,000 entre les âges de 10 à 20 ans, pas un seul n'a été trouvé dans les maisons de correction au Canada en 1921. Le casier judiciaire de cette race est des plus recommandables, tel que révélé par les statistiques des réformes et pénitenciers. Leur taux peu élevé de criminalité est probablement associé jusqu'à un certain point avec une caractéristique à laquelle on a déjà référé, savoir la résidence rurale et l'occupation agricole.

TABLEAU 121.—ORIGINES DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE, ÂGÉE DE 21 ANS ET PLUS (DEUX SEXES), EN 1921.

Origine	(1) Nombre dans les pénitenciers (21 ans et plus)	(2) Population totale (21 ans et plus)	(3) Nombre par 100,000 âmes
Canada	1,891	4,811,903[1]	39
Britannique	959	2,896,076	33
Anglaise	536	1,497,337	36
Irlandaise	247	667,441	37
Ecossaise	165	706,516	23
Autre	11	24,782	44
Française	405	1,168,387	35
Autrichienne	91	46,403	196
Belge	6	11,041	54
Bulgare	7	1,367	512
Chinoise	19	34,183	56
Tchécoslovaque	1	4,224	24
Danoise	7	11,545	61
Hollandaise	12	63,141	19
Finlandaise	7	11,364	62
Allemande	27	155,218	17
Grecque	8	3,659	219
Hébraïque	30	60,695	49
Hongroise	3	5,592	54
Islandaise	2	8,757	23
Indienne	26	51,088	51
Italienne	80	33,480	239
Japonaise	3	10,742	28
Nègre	44	10,613	415
Norvégienne	7	36,479	19
Polonaise	29	24,021	121
Roumaine	22	6,449	341
Russe	62	43,955	141
Serbo-Croate	4	2,126	188
Suédoise	7	34,579	20
Suisse	1	7,509	13
Syrienne	1	3,788	26
Ukranienne	2	43,187	5
Diverse et non spécifiée	19	22,235	86

[1] Ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Comprend les personnes d'âge non spécifié.

Lorsque les races européennes sont disposées par groupes géographiques et linguistiques comme dans le tableau 122, les nombres sont plus représentatifs et les taux plus dignes de confiance. Le groupe d'origine étrangère venant du nord-ouest de l'Europe donne 21 par 100,000 personnes âgées de 21 ans et plus dans les pénitenciers en 1921, tandis que le groupe venant du sud, de l'est et du centre de l'Europe donne un chiffre de 138,—proportion près de sept fois plus forte que celle du groupe du nord-ouest de l'Europe. Les Latins et Grecs donnent une proportion de dix à douze fois plus considérable que celle des Scandinaves et des Germaniques, et les Slaves une proportion de quatre à six fois plus forte. Si ce n'était des Ukraniens, qui forment une proportion considérable de la population slave au Canada, le taux chez ces derniers serait beaucoup plus élevé qu'il l'indique actuellement.

Voilà pour les données brutes et leur portée pratique sur le problème de l'application des lois parmi les divers groupes d'origine au Canada.

Maintenant, ces différences ne sont aucunement dues entièrement au pays de naissance et à la répartition d'âge et de sexe. Il devient apparent qu'un facteur véritable d'origine et d'hérédité contribue à ces différences, lorsqu'on compare les groupes à la lumière de certains paragraphes précédents de cette étude. Les Slaves, par exemple, montrent une proportion considérablement plus faible d'individus âgés de 21 ans et plus que les Scandinaves, de même qu'un surplus beaucoup moindre d'hommes. Cependant, en dépit d'une répartition d'âge et de sexe moins favorable au crime que chez les Scandinaves, la proportion du groupe slave dans les pénitenciers est quatre fois et demie plus considérable. Le fait que la proportion de Slaves nés au pays est environ 7 p.c. plus faible que celle des Scandinaves réduit jusqu'à un certain point la différence en rapport avec la répartition d'âge et de sexe, mais ce n'est pas suffisant pour expliquer la différence frappante entre proportions dans les pénitenciers. Il semble que la différence est principalement due à l'origine et à l'hérédité. Le chiffre pour les Latins et Grecs est excessivement élevé peut-être en raison de leur date d'arrivée au pays quelque peu plus récente et d'un surplus légèrement plus grand d'hommes. Cependant, même si leur proportion dans les pénitenciers est réduite de moitié, elle présente encore un fort excédent sur tout autre groupe.

TABLEAU 122.—ORIGINES DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE (DEUX SEXES), 21 ANS ET PLUS, PAR GROUPES SPÉCIFIÉS D'ORIGINE, 1921.

Groupe d'origine	Nombre total dans les pénitenciers (21 ans et plus)	Population totale (21 ans et plus	Taux par 100,000 âmes
Nord-ouest d'Europe	68	328,269	21
Sud-est et centre d'Europe	309	224,460	138
Scandinave	23	91,360	25
Germanique	45	229,400	20
Latine et grecque	110	43,588	252
Slave	188	163,916	115

Poussons maintenant l'analyse un peu plus loin et éliminons quelques-uns des facteurs de confusion. Le tableau 123 donne la proportion dans les pénitenciers par 100,000 personnes des deux sexes, par groupes d'origines et grandes classes de pays de naissance. Dans la partie intérieure du tableau on présente des données séparées pour les hommes nés aux Etats-Unis et à l'étranger.

Si les taux des nés au Canada des divers groupes sont comparés, on voit que les différences d'origine ne disparaissent nullement. Si l'on analyse les seuls groupes de nés au Canada, l'influence troublante de la répartition de sexe est éliminée de même que les différences en rapport avec le pays de naissance. L'influence de l'origine est ainsi soulagée de deux importants facteurs de confusion. La seule autre influence indépendante significative est l'âge.

Il est admis sans doute que la répartition rurale et urbaine de même que l'occupation ont aussi une influence sur la criminalité; mais ces facteurs sont essentiellement des caractéristiques d'origine, comme il a été détmontré dans un chapitre précédent. Les Italiens, par exemple, vivent dans les villes et ont des occupations urbaines parce que la résidence urbaine est une des caractéristiques particulières de ce groupe au pays. En même temps des Italiens donnent de fortes proportions dans les pénitenciers. S'ils appartenaient à une autre race, les Ukrainiens par exemple, ils vivraient à la campagne, s'adonneraient à l'agriculture et auraient une attitude différente envers la loi. On ne peut nier que la résidence urbaine accroît la proportion de criminalité; c'est en effet une de plusieurs caractéristiques de certaines origines qui la favorise. Dans ce paragraphe, toutefois, l'attention est dirigée sur la totalité des caractéristiques des différentes origines en rapport avec leur degré d'influence sur la fréquence des crimes graves contre la société.

Comme il est distinct de la répartition rurale et urbaine, le facteur d'âge est un cas beaucoup plus indépendant de l'origine, et concession doit être faite pour toutes différences marquées dans la répartition d'âge lorsque l'on compare deux ou plusieurs groupes d'origines. Les facteurs de sexe et de pays de naissance éliminés, la question se pose: Jusqu'à quel point les différences dans la répartition d'âge infirment-elles les comparaisons entre les différentes classes des nés au Canada des différents groupes de population? La réponse n'est pas difficile à trouver. Si l'on réfère au tableau 42, vol. II du recensement de 1921, on voit que la répartition d'âge au lieu d'infirmer la comparaison, accentue davantage les différences déjà mentionnées. Les proportions d'individus de 21 ans et plus chez les nés au Canada d'origine britannique, française, scandinave et germanique sont de deux à huit fois plus fortes que dans le cas des Latins et Grecs et des Slaves de naissance canadienne. Même en supposant que de plus fortes proportions de ces individus âgés de 21 ans et plus dans ces derniers groupes soient de jeunes adultes, la répartition d'âge des nés au Canada des premières origines est indubitablement plus favorable à la criminalité. Cependant, les Latins et Grecs de naissance canadienne montrent dans les pénitenciers une proportion par 100,000 âmes de six à seize fois plus forte que les nés au Canada d'origine britannique, française, scandinave et germanique, et les Slaves nés au Canada ont une proportion de une-demie à quatre fois plus considérable. Des différences similaires apparaissent entre les groupes géographiques. Le taux chez les nés au Canada venant de l'Europe méridionale, orientale et centrale est approximativement six fois celui des nés au Canada venant du nord-ouest d'Europe, en dépit du fait que les premiers mentionnés ont une distribution d'âges moins favorables au crime.

On peut cependant objecter que les nombres de Slaves et de Latins et Grecs nés au Canada sont trop petits pour permettre d'accorder une grande confiance à des comparaisons de cette nature. Si toutefois on examine la section du tableau traitant des "autres nés à l'étranger", on voit premièrement que les nombres d'hommes nés à l'étranger de 21 ans et plus de descendance latine et grecque et de descendance slave sont assez grands; et deuxièmement que les taux des hommes nés à l'étranger de ces deux groupes sont beaucoup plus élevés que ceux des hommes nés à l'étranger des groupes français scandinaves et germaniques. De plus, le taux des hommes nés à l'étranger venant du sud, de l'est et du centre de l'Europe est plusieurs fois plus grand que celui des immigrants venant du nord-ouest d'Europe. Il est vrai que la distribution d'âges des immigrés adultes masculins de l'Europe méridionale, orientale et centrale est probablement légèrement plus favorable au crime, mais cette différence n'est certainement pas suffisante pour expliquer un taux cinq fois plus considérable.

En face de tels faits, il semble presque impossible de douter que l'origine et l'hérédité soient un facteur important, sinon le plus important, dans la transgression des lois; et quoiqu'on puisse différer d'opinion sur la suggestion faite précédemment que là où les offenses graves sont fréquentes la loi est communément violée en matières plus légères, il est difficile de concevoir comment on peut contredire la conclusion qu'en autant que la population pénitentiaire est une indication de la criminalité, les races scandinaves et germaniques et les peuples du nord-ouest d'Europe en général ont un meilleur dossier que les Slaves et les Latins et Grecs.

Il existe un autre point digne de remarque, et la section du tableau traitant de la portion de nés aux Etats-Unis des groupes d'origines le fait ressortir. On se rappelle d'abord qu'environ 95 p.c. des immigrés venant des Etats-Unis sont de descendance britannique, française, scandinave ou germanique. Le nombre de Latins et Grecs et de Slaves immigrant de ces pays est presque négligeable. Maintenant, tandis que les Français, les Scandinaves et les Germaniques qui viennent au Canada des Etats-Unis donnent des pourcentages dans les pénitenciers seulement légèrement supérieurs et dans certains cas inférieurs à ceux des nés au Canada de même origine, les immigrants de souche britannique venant de l'autre côté de la frontière sud sont parmi nos plus grands criminels. La masse des criminels venant au Canada des Etats-Unis sont de descendance britannique.

TABLEAU 123.—ORIGINES ET PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION PÉNITENTIAIRE, DANS LES ÂGES DE 21 ANS ET PLUS, PAR GROUPEMENTS SPÉCIFIÉS (DEUX SEXES), 1921.

Groupes et origines	Nés au Canada			Nés aux Etats-Unis			Nés en pays étrangers		
	Population, 21 ans et plus	Nombre dans les pénitenciers	Proportion par 100,000 de chaque groupe	Population, 21 ans et plus	Nombre dans les pénitenciers	Proportion par 100,000 de chaque groupe	Population, 21 ans et plus	Nombre dans les pénitenciers	Proportion par 100,000 de chaque groupe
Deux sexes—									
Britannique	1,874,200	581	31	146,216	157	107	874,660	221	25
Française	1,117,316	382	34	31,930	14	44	16,972	9	53
Scandinave	7,928	2	25	24,259	4	16	58,610	16	27
Germanique	138,814	18	13	34,723	11	32	54,776	15	27
Latine et grecque	2,297	5	218	658	2	304	40,224	103	256
Slave	10,110	5	49	4,352	4	92	146,926	175	119
Nord-ouest d'Europe (2)	150,193	20	13	60,153	15	25	116,188	32	28
Sud, est et centre d'Europe	12,983	10	77	5,623	6	107	202,893	288	142
Hommes—									
Britannique	(1)	....	....	77,896	151	194	....	....	....
Française	(1)	....	....	15,648	14	89	7,615	9	118
Scandinave	(1)	....	....	13,685	4	29	37,966	16	42
Germanique	(1)	....	....	19,194	11	57	31,367	15	48
Latine et grecque	(1)	....	....	373	2	536	28,490	102	358
Slave	(1)	....	....	2,373	4	168	89,989	173	192
Nord-ouest d'Europe (2)	(1)	....	....	33,528	15	45	71,078	32	45
Sud, est et centre d'Europe	(1)	....	....	3,082	6	195	127,994	285	223

(1) Données non disponibles.
(2) Ne comprend pas les Britanniques et les Français.

Parentage des nés au Canada dans la population pénitentiaire.—Dans la discussion sur la population des maisons de correction, on a parlé de l'importance du parentage et en particulier de la théorie que ce sont les enfants de parents nés à l'étranger qui constituent notre plus important problème relativement au mépris de la loi. Le tableau 124 classifie la population pénitentiaire par groupes de parentage spécifié, et un examen des taux dans la troisième colonne révèle des renseignements intéressants.

Premièrement, les enfants nés au Canada de parents nés en pays britannique montrent la plus faible proportion dans les pénitenciers. Il est bon de se rappeler en rapport avec ceci que les enfants nés au Canada de parents nés en pays britanniques donnent la plus forte proportion dans les écoles de réforme; le contraire des données sur les pénitenciers. Comment expliquer ce paradoxe? On a suggéré que l'absence du Canada, pendant la guerre, des pères nés en pays britanniques est un facteur puissant dans l'explication du grand nombre dans les pénitenciers en 1921 d'enfants nés au Canada de parents nés en pays britanniques. La jeune génération d'enfants de tels parents semble avoir une conduite excessivement répréhensible; cependant, en autant que la population pénitentiaire peut être considérée comme une indication, les plus vieux enfants de parents nés en pays britannique sont extraordinairement exempts de criminalité. On confirme ainsi la théorie que la situation quant à la population de nés au Canada de parentage britannique dans les maisons de correction est très anormale, et, que l'explication suggérée soit ou non correcte ou adéquate, il n'y a aucun doute que le phénomène n'était que temporaire et peu apte à être répété.

Lorsqu'un parent est né au Canada et l'autre en pays britannique la proportion dans les pénitenciers n'est que légèrement plus forte que lorsque les père et mère sont nés en pays britannique. Dans les deux cas les chances d'un enfant d'être trouvé dans un pénitencier ne sont que la moitié aussi grandes que lorsque les deux parents sont nés au Canada. Ce fait n'est pas surprenant, toutefois, car il existe un mélange considérable de races étrangères au Canada qui montrent des tendances criminelles beaucoup plus fortes que les races britannique et française, et on trouve plusieurs enfants de ces origines étrangères parmi ceux dont les parents sont nés au Canada.

Les chances de mériter le pénitencier sont plus fortes pour les enfants dont les parents sont nés à l'étranger. Il faut mentionner de nouveau que ces enfants ne se trouvent qu'en très petits nombres dans les maisons de correction en 1921. Les conditions anormales incidentes de la guerre ont été suggérées comme une cause possible. Cependant, les données pénitentiaires semblent être encore plus conformes aux résultats prévus. Le mépris des lois est héréditaire—pas autant dans un sens biologique que social. Où les parents sont des criminels, les enfants apprennent le mépris de la loi dans leur entourage immédiat, et comme les adultes nés à l'étranger donnent de plus fortes proportions dans les pénitenciers que les nés au Canada, on doit normalement s'attendre à ce que les enfants des nés à l'étranger comme groupe renferment parmi eux de plus fortes proportions chez qui le crime est plus répandu. L'origine d'enfants de tels parents favorise aussi la criminalité.

TABLEAU 124.—POPULATION PÉNITENTIAIRE DE NÉS AU CANADA, PAR PAYS DE NAISSANCE DES PARENTS, 1921.

Parentage	Canada	Pénitenciers	Taux par 100,000
Nés au Canada, 21 ans et plus	3,239,531	1,051	32
Père et mère—			
Nés au Canada	2,395,278	867	36
Nés en pays britannique	385,963	70	18
Nés à l'étranger (y compris les E.-U.)	66,058	29	44
Parentage mixte—			
Père canadien, mère étrangère	25,227	7	28
Père étranger, mère canadienne	37,790	14	37
Un parent, canadien, un britannique	284,979	55	19
Un parent britannique, un étranger	21,557	7	32
Parentage inconnu	22,679	2	2

Date d'arrivée de la population pénitentiaire immigrante.—Avant de terminer ce chapitre il est peut-être bon d'étudier cette autre question d'intérêt général. Combien de temps après leur arrivée au pays les immigrés se créent-ils des difficultés par leur mauvaise conduite? La réponse est suggérée dans le tableau 125, qui répartit la population immigrée masculine des pénitenciers par dates d'arrivée au Canada, et donne aussi des chiffres distincts pour les pays de naissance montrant les plus grands nombres dans les pénitenciers. Le groupe arrivé entre 1915 et 1918 donne la plus forte proportion dans les pénitenciers. Ceci s'applique aussi aux hommes européens et à chacun des pays européens d'où de grands nombres de nos criminels sont venus. Le taux est plus bas pour ceux arrivés après 1918, et il décline lorsque la durée de résidence date depuis avant 1915. Que doit-on déduire de cela? On doit d'abord se rappeler que le recensement des pénitenciers en 1921 ne donne pas la date d'admission mais enregistre plutôt le nombre actuel de détenus dans les pénitenciers à ce temps-là. Si on admet que les prisonniers nés à l'étranger détenus dans les pénitenciers ont en moyenne purgé une année et demie de leur sentence à la date du recensement, et de plus que ceux qui sont déclarés comme étant arrivés au pays entre 1915 et 1918 ont été en moyenne quatre ans et demi au pays antérieurement à 1921, il appert que la durée de résidence la plus générale, avant de commettre une offense suffisamment grave pour mériter le pénitencier, est d'environ trois ans.

La raison de cette situation est un sujet de conjecture, mais il est suggéré que les nouveaux arrivés, se trouvant dans un pays étranger, ayant une langue et des mœurs étrangères, prennent deux ou trois ans avant de se familiariser avec leur nouvel entourage et avant de tomber dans l'erreur de méprendre la liberté pour la licence. La rationalité de ceci est confirmée par le chiffre des immigrants venant des Etats-Unis, lesquels diffèrent de ceux venant de tous autres pays étrangers. La plus forte proportion d'immigrants venant de ce pays commettent des délits presque immédiatement à leur arrivée au pays. Ils sont en majorité d'origine britannique et ont été élevés sur ce continent dans des conditions similaires à celles du Canada. Une période de rajustement ne leur est donc pas nécessaire.

Ils ne sont pas des étrangers dans un pays étranger, tels que les immigrés européens et surtout les Asiatiques, et s'ils ont des tendances criminelles ils ne sont pas empêchés de s'y livrer par leur ignorance de la langue et des usages du pays.

Il semble aussi probable que plus de criminels viennent des Etats-Unis avec l'intention expresse de commettre des crimes que de tout autre pays; le Canada semble être quelque peu hors du territoire du criminel international des autres pays étrangers.

TABLEAU 125.—RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRÉE MASCULINE DES PÉNITENCIERS, PAR PAYS DE NAISSANCE ET ANNÉE D'ARRIVÉE, RECENSEMENT DE 1921.

Pays de naissance	Population immigrante masculine au Canada par date d'arrivée						Taux par 100,000 âmes de la population immigrante masculine des pénitenciers par date d'arrivée					
	Janv. 1919 à juin 1921	1915-18	1911-14	1901-10	Avant 1901	Totaux	Janv. 1919 à juin 1921	1915-18	1911-14	1901-10	Avant 1901	Totaux
Total	103,089	58,595	283,682	438,631	187,942	1,086,542	89	171	96	79	60	87
Nés en pays britannique	59,563	17,400	145,598	225,900	110,845	567,072	24	115	37	54	54	49
Nés à l'étranger	43,526	41,195	138,084	212,731	77,097	519,470	179	194	158	105	69	127
Nés en Europe	15,154	8,799	83,452	121,068	42,620	273,892	92	409	210	117	45	142
Nés en Autriche	438	355	10,599	16,888	5,457	34,034	1,142	1,408	330	225	92	259
Nés en Italie	4,065	1,104	7,842	3,741	2,161	24,219	49	815	370	400	46	314
Nés en Pologne	1,171	360	6,289	7,059	1,683	16,864	0	56	239	156	59	172
Nés en Roumanie	346	207	4,376	6,589	1,644	13,228	289	483	388	121	61	219
Nés en Russie	1,694	1,497	19,839	23,781	9,629	56,967	118	667	193	80	42	128
Nés en pays asiatique	3,210	5,204	11,981	18,422	7,970	47,211	0	19	60	65	38	51
Nés aux Etats-Unis	24,957	27,041	42,187	72,522	26,241	196,427	256	155	83	94	114	124

APPENDICE MATHÉMATIQUE AU CHAPITRE X

Le tableau A ci-dessous montre les condamnations pour offenses graves au Canada en 1924, par sexe et groupe d'âge spécifié et le taux par 100,000 âmes pour chaque groupe.

TABLEAU A.—CONDAMNATIONS POUR OFFENSES GRAVES AU CANADA, PAR ÂGE ET SEXE.

Groupe d'âge	Sexe	Condamnations en 1924	Population du Canada en 1921	Condamnations par 100,000 âmes
16-20	H.	2,831	393,406	719
	F.	272	390,945	70
21-39	H.	6,577	1,311,783	501
	F.	1,054	1,224,667	86
40 ans et plus	H.	2,167	1,207,411	180
	F.	368	1,055,408	35
Non donné	H.	2,857	-	-
	F.	132	-	-

Le tableau B donne le nombre d'hommes et de femmes respectivement dans les groupes d'âge correspondants, résidant au Canada en 1921 et nés (1) au Canada, (2) dans d'autre parties de l'Empire Britannique et (3) en pays étrangers. Le tableau C exprime le nombre d'hommes dans chaque groupe d'âge et de pays de naissance comme pourcentage de la population masculine totale de même nativité au Canada, et le tableau D est similaire pour les femmes.

TABLEAU B.—HOMMES ET FEMMES PAR GROUPES D'ÂGE SPÉCIFIÉ ET DE PAYS DE NAISSANCE AU CANADA, 1921.

Groupe d'âge	Sexe	Nés au Canada	Autres Britanniques	Nés à l'étranger
16-20	H.	323,015	40,440	39,804
	F.	311,264	40,419	38,082
21-39	H.	824,584	239,795	244,401
	F.	834,572	218,708	170,424
40 et plus	H.	798,018	234,311	175,082
	F.	758,393	189,701	107,314
Tous âges	H.	3,432,864	566,778	518,702
	F.	3,379,968	498,209	370,685

TABLEAU C.—HOMMES DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE ET DE PAYS DE NAISSANCE, AU CANADA, COMME POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE MASCULINE DU PAYS DE NAISSANCE CORRESPONDANT, 1921.

Groupe d'âge	Nés au Canada	Nés en d'autres pays britanniques	Nés à l'étranger
	p.c.	p.c.	p.c.
16-20	9·4	7·1	7·7
21-39	24·0	42·3	47·1
40 et plus	23·3	41·4	33·8

TABLEAU D.—FEMMES DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE ET DE PAYS DE NAISSANCE, AU CANADA, COMME POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE FÉMININE DU PAYS DE NAISSANCE CORRESPONDANT, 1921.

Groupe d'âge	Nés au Canada	Nés en d'autres pays britanniques	Nés à l'étranger
	p.c.	p.c.	p.c.
16-20	9·2	8·1	10·3
21-39	24·7	43·9	46·0
40 et plus	22·4	38·0	28·9

Dans le tableau A on voit qu'il y a eu au Canada, en 1924, 719 condamnations par 100,000 hommes âgés de 16 à 20 ans inclusivement. Le tableau C montre que 9.4 p.c. des hommes nés au Canada sont dans ce groupe d'âge en 1921. Appliquant ce taux aux hommes de 16 à 20 ans nés au Canada, il est apparent que 9.4 p.c. de 719 ou 67.6 représente le nombre d'hommes de ces âges par 100,000 hommes nés au Canada (tous âges), qui sont condamnés pour offenses graves. Appliquant les taux 501 et 180 respectivement d'une manière similaire aux autres groupes d'âge, on trouve qu'il y a 120.2 condamnations d'hommes entre les âges de 21 et 39 ans inclusivement nés au Canada, et 41.9 pour le groupe de 40 ans et plus. Additionnant les nombres ainsi computés des trois groupes d'âge, on obtient un total de 229.7 comme la proportion par 100,000 hommes nés au Canada (tous âges) qui sont condamnés pour offenses graves sur la base de la répartition d'âge telle qu'elle existait en 1921, et en supposant que le crime aux différents âges n'ait été ni plus ni moins répandu chez les hommes nés au Canada que chez la population totale masculine en 1924 (année de base). Des computations semblables ont été faites pour les hommes nés en d'autres pays britanniques et à l'étranger et un résumé est donné dans le tableau E. Le tableau F présente des données similaires pour les femmes de chaque groupe de pays de naissance.

TABLEAU E.—NOMBRE PAR 100,000 HOMMES DE CHAQUE PAYS DE NAISSANCE CONDAMNÉS POUR OFFENSES GRAVES SUR LA BASE DE TAUX UNIFORMES DE CRIMINALITÉ POUR LES HOMMES DE TOUS GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE.

Groupe d'âge	Nés au Canada	Nés en d'autres pays britanniques	Nés à l'étranger
16-20	67·6	51·2	55·4
21-39	120·2	211·9	236·0
40 et plus	41·9	74·5	60·8
Total	229·7	337·6	352·2

TABLEAU F.—NOMBRE PAR 100,000 FEMMES DE CHAQUE PAYS DE NAISSANCE CONDAMNÉES POUR OFFENSES GRAVES SUR LA BASE DE TAUX UNIFORMES DE CRIMINALITÉ POUR LES FEMMES DE TOUS GROUPES DE PAYS DE NAISSANCE.

Groupe d'âge	Nées au Canada	Nées en d'autres pays britanniques	Nées à l'étranger
16-20	6·4	5·7	7·2
21-39	21·2	37·8	39·6
40 et plus	7·8	13·3	9·9
Total	35·4	56·8	56·7

Les totaux dans les deux derniers tableaux donnent une indication de la concession qu'il faut faire avec la distribution d'âge en comparant les divers groupes de pays de naissance relativement à la criminalité, telle qu'indiquée par les condamnations pour délits graves. Prenant les taux des nés au Canada comme une base, un simple calcul montre que la répartition d'âge des hommes nés en d'autres pays britanniques est de 47 p.c., et celle des hommes nés à l'étranger 53 p.c. plus favorable au crime que celle des hommes nés au Canada; et que la distribution d'âge des femmes nées en d'autres pays britanniques et à l'étranger est 60 p.c. plus favorable au crime que celle des femmes nées au Canada.

Le problème suivant consiste à déterminer l'importance des différences dans la répartition de sexe. Les proportions suivantes de la population (deux sexes) dans les groupes respectifs de pays de naissance sont tirées des nombres d'hommes et de femmes donnés dans le tableau A.

Pays de naissance	Pourcentage de la population totale, hommes	Pourcentage de la population totale, femmes
Nés au Canada	50·4	49·6
Nés en pays britannique	53·2	46·8
Nés à l'étranger	58·3	41·7

Si les taux pour les hommes et les femmes canadiens tels que donnés dans les tableaux E et F sont pondérés par les proportions d'hommes et de femmes de toute la population née au Canada, une concession doit être faite pour la répartition spéciale de sexe de ce groupe de pays de naissance, et le chiffre résultant mesure le nombre probable de condamnations par 100,000 nés au Canada, correction faite quant à l'âge et le sexe. Quand une procédure similaire est suivie avec les données pour les "autres Britanniques" et les nés à l'étranger, on trouve les taux suivants:—

Pays de naissance	Nombre probable de condamnations par 100,000 personnes (deux sexes) en rapport avec la répartition actuelle d'âge et de sexe, en supposant un taux uniforme de criminalité pour tous les groupes de pays de naissance
Nés au Canada	133·3
Nés en pays britannique	206·1
Nés à l'étranger	229·0

Les taux réels lors de l'année du recensement 1921 sont les suivants:—

Pays de naissance	Nombre connu de condamnations par 100,000 âmes en 1921
Nés au Canada	156
Nés en pays britannique	236
Nés à l'étranger	408

Prenant le taux canadien comme une base dans chacun des cas ci-dessus et exprimant les taux pour chacun des autres groupes de pays de naissance comme une proportion du taux canadien, on obtient les résultats suivants:—

Pays de naissance	Nombre probable de condamnations par 100,000 personnes de chaque groupe de pays de naissance sur la base d'un taux uniforme de criminalité comme pourcentages du taux des nés au Canada	Taux réels en 1921 comme pourcentages du taux des nés au Canada	Proportion des condamnations réelles aux condamnations probables
Nés au Canada	100	100	100
Nés en pays britanniques	55	151	98
Nés à l'étranger	172	262	152

Il est apparent d'après les pourcentages ci-dessus que la distribution d'âge et de sexe est adéquate pour expliquer toute la différence dans le taux de criminalité des nés au Canada et des "autres Britanniques" Dans le cas des nés à l'étranger, le nombre probable de condamnations par 100,000 âmes est 72 p.c. plus élevé que pour les nés au Canada; le taux réel est de 162 p.c. en 1921, laissant un excédent de 90 condamnations ou 52 p.c. qui doivent être expliquées par des causes autres que l'âge et le sexe.

Le chiffre de 90 condamnations ou 52 p.c. diminue probablement la différence pour deux raisons. En premier lieu, pour 2,625 ou 13.5 p.c. des condamnations le pays de naissance n'est pas donné. Il y a plusieurs raisons de croire que plus d'un nombre proportionné de ceux-ci sont de naissance étrangère. Si tel est le cas, et que les "non donnés" soient distribués, le taux des nés à l'étranger serait relativement plus élevé que celui paraissant au tableau. De plus, on a procédé à l'analyse en supposant que les répartitions d'âge des nés à l'étranger et des nés au Canada dans le grand groupe d'âge soient similaires. Maintenant le tableau 6, volume II du recensement de 1921, montre que tel n'est pas le cas

Des hommes entre 20 et 29 ans nés au Canada le plus grand nombre se trouve dans le groupe 20-24 ans et le suivant dans le groupe 25-29 ans. Ainsi, des proportions relativement plus fortes d'hommes nés au Canada sont dans la vingtaine. Chez les nés à l'étranger, d'un autre côté, les nombres les plus grands sont âgés de 35 à 39 ans et le second plus fort groupe quinquennal est celui de 30-34 ans—c'est-à-dire que des proportions relativement plus élevées sont dans la trentaine. Les âges 20-29 ans sont les plus favorables au crime, comme il est indiqué plus haut par les données pénitentiaires. Ainsi la distribution d'âge des nés à l'étranger âgés de 20 à 40 ans est moins favorable au crime que celle des nés au Canada du même grand groupe d'âge.

En raison de ces faits, il est évident que les résultats amoindrissent la différence entre la criminalité des nés à l'étranger et des nés au Canada. Cette situation est confirmée dans la précédente discussion sur la population pénitentiaire par âge et pays de naissance. Age pour âge, les hommes nés à l'étranger détenus dans les pénitenciers donnent un taux plus de deux fois supérieur à celui des nés au Canada.

CHAPITRE XI

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES OCCUPATIONS

OCCUPATIONS SELON LE SEXE ET LE PAYS DE NAISSANCE

Le recensement relève les occupations et le pays de naissance de la population masculine et féminine, et le tableau 126 en donne les nombres et pourcentages classifiés en nés au Canada, nés en pays britanniques, nés aux Etats-Unis, nés en Europe et nés en Asie, répartis dans certaines industries ou occupations principales. Le tableau 127 indique les pourcentages d'hommes séparément et le tableau 128 s'occupe des femmes.

En 1921, on comptait facilement cinq fois plus d'hommes que de femmes tenant un emploi au Canada. Le nombre de femmes nées au Canada, eemployées à une occupation rémunérée, en dehors de leur foyer, dépassait légèrement un cinquième du nombre d'hommes, tandis que la proportion de femmes nées aux Etats-Unis et en Europe ayant un emploi rémunéré est de beaucoup inférieure à cette fraction du total d'hommes de même groupe de naissance et ayant un emploi. Trois raisons expliquent cette différence; d'abord, la beaucoup plus grande proportion d'hommes de la population née aux Etats-Unis et en Europe que de nés au Canada; ensuite un plus fort pourcentage de femmes mariées nées en Europe; et enfin, la plus grande proportion d'agriculteurs venant d'Europe et des Etats-Unis dont les épouses travaillent sur la ferme, tandis que si ces familles vivaient en ville, plusieurs prendraient de l'emploi au dehors et figureraient dans les rapports du recensement comme femmes rémunérées. Comme on peut s'en rendre compte, ces femmes ne figurent pas dans le recensement sur la liste des femmes "occupées" ou "rémunérées".

Le nombre de femmes nées en pays britannique est aussi moindre que le nombre d'hommes nés en pays britannique, mais tandis que la proportion est plus minime que pour les nés au Canada, elle est encore plus élevée que celle de femmes nées aux Etats-Unis ou en pays européens ayant un emploi rémunéré. L'inégalité des sexes et un taux de nuptialité plus élevé concourent à rendre cette proportion plus légère que dans le cas des nés au Canada.

Le pourcentage de femmes nées en pays britannique toutefois, bien que plus grand que celles nées au Canada, est moindre que la proportion entre européens. Quand on tient compte de cette circonstance que l'immigration de nés en pays britannique a donné une très faible proportion de colons sur les fermes, on peut seulement s'attendre à ce que la proportion de femmes nées en pays britannique ayant des occupations rémunérées, si on la compare aux hommes nés en ces mêmes pays, soit plus grande que dans le cas des nés en pays européens et aux Etats-Unis.

TABLEAU 126.—NOMBRES ET POURCENTAGES, HOMMES ET FEMMES, DE CERTAINS GROUPES D'ORIGINES SPÉCIFIÉES, EMPLOYÉS DANS DES OCCUPATIONS PRINCIPALES AU CANADA, EN 1921

Occupations		Total	Hommes	Femmes	Pays d'origine: Canada		Iles Britanniques		Possessions britanniques		Etats-Unis		Europe		Asie		Autres pays	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CANADA	nomb.	3,173,169	2,683,019	490,150	1,762,485	361,171	464,764	85,258	18,130	3,713	146,672	21,663	245,974	17,476	43,076	600	1,918	269
Agriculture	nomb.	1,041,618	1,023,706	17,912	720,948	12,862	111,105	1,862	1,725	50	78,180	1,078	106,771	2,021	4,485	19	492	20
	p.c.	32·82	38·16	3·65	40·91	3·56	23·91	2·18	9·51	1·35	53·30	4·98	43·41	11·56	10·41	3·17	25·65	7·43
Forêt, chasse et pêche	nomb.	69,107	69,049	58	52,566	51	3,126	2	595	1	2,858	1	6,254	1	3,602	2	48	—
	p.c.	2·18	2·57	·01	2·98	·02	·67	—	3·28	·03	1·95	—	2·54	—	8·36	·32	2·50	—
Mines et carrières	nomb.	51,063	50,860	203	24,191	162	10,807	25	1,593	2	2,239	9	10,720	5	1,257	—	53	—
	p.c.	1·61	1·90	·04	1·37	·04	2·33	·03	8·79	·05	1·53	·04	4·36	·03	2·92	—	2·76	—
Manufactures	nomb.	520,275	414,943	105,332	255,902	77,530	94,870	19,786	4,521	628	15,947	3,192	35,593	4,070	7,839	88	271	38
	p.c.	16·37	15·47	21·49	14·52	21·47	20·41	23·21	24·94	16·91	10·87	14·73	14·47	23·29	18·20	14·67	14·13	14·13
(1) Produits animaux	nomb.	40,096	32,894	7,232	22,043	5,898	6,260	962	284	14	1,062	188	2,114	147	791	23	10	—
	p.c.	1·26	1·22	1·48	1·25	1·63	1·35	1·13	1·57	·38	·72	·87	·98	·84	1·84	3·83	·52	—
(2) Fer et acier	nomb.	110,575	106,648	3,927	58,250	2,872	32,655	826	2,063	27	4,313	154	9,155	46	139	—	73	2
	p.c.	3·48	3·97	·80	3·30	·80	7·03	·97	11·38	·73	·294	·71	3·72	·26	·32	—	3·81	74
(3) Textiles	nomb.	96,261	38,841	57,420	21,006	42,782	7,408	9,832	187	387	1,351	1,687	8,434	2,662	425	46	30	24
	p.c.	3·03	1·45	11·71	1·19	11·85	1·59	11·53	1·03	10·42	·92	7·79	3·43	15·23	·99	7·67	1·56	8·92
(4) Végétaux	nomb.	47,486	35,818	11,668	23,016	8,644	8,399	2,036	225	55	1,230	404	2,577	525	347	4	24	—
	p.c.	1·50	1·33	2·38	1·31	2·39	1·81	2·39	1·24	1·48	·84	1·86	1·05	3·00	·81	·67	1·25	—
(5) Bois et papier	nomb.	128,836	118,853	9,983	84,483	7,178	16,804	2,218	1,124	49	4,493	285	6,203	234	5,652	10	82	9
	p.c.	4·06	4·43	2·04	4·79	1·99	3·62	2·60	6·20	1·32	3·06	1·32	2·52	1·34	13·12	1·64	4·38	3·36
Construction	nomb.	185,202	184,577	625	115,731	467	45,676	115	2,127	4	6,449	30	14,216	9	206	—	172	—
	p.c.	5·84	6·88	·13	6·57	·13	9·83	·13	11·73	·10	4·40	·14	5·78	·05	·48	—	8·97	—
Transport	nomb.	247,410	226,277	21,133	140,431	15,262	50,875	4,434	2,155	176	11,032	1,032	20,017	220	1,620	5	147	4
	p.c.	7·80	8·43	4·35	7·97	4·23	10·95	5·20	11·89	4·74	7·52	4·76	8·14	1·26	3·76	·83	7·66	1·49
Commerce	nomb.	310,439	248,548	61,891	163,764	44,961	46,326	11,729	1,520	432	10,780	2,572	21,841	2,026	4,145	143	172	28
	p.c.	9·78	9·26	12·63	9·29	12·45	9·97	13·76	8·38	11·63	7·35	11·87	8·88	11·59	9·62	23·83	8·97	10·41
(1) Marchands, détail	nomb.	100,522	94,285	6,237	59,762	4,436	12,965	966	481	61	3,988	258	14,399	445	2,596	59	94	2
	p.c.	3·17	3·51	1·27	3·39	1·23	2·79	1·13	2·65	1·64	2·72	1·19	5·85	2·55	6·03	9·83	4·90	·74
(2) Commis, hommes et femmes	nomb.	110,266	74,792	35,474	51,442	25,867	15,438	6,852	450	323	3,126	1,409	3,330	1,048	970	54	36	12
	p.c.	3·47	2·79	7·24	2·92	7·16	3·32	8·04	2·48	13·54	2·13	6·50	1·35	6·00	2·25	9·00	1·88	4·46
Finance	nomb.	61,301	46,180	15,121	32,512	11,695	10,105	2,340	470	108	2,042	790	918	175	98	7	35	6
	p.c.	1·93	1·72	3·08	1·84	3·23	2·17	2·74	2·59	2·91	1·39	3·65	·37	1·00	·23	1·17	1·82	2·23
Service	nomb.	547,073	299,351	247,722	174,498	183,195	70,859	41,455	2,544	2,167	13,388	12,072	19,583	8,345	18,085	323	394	165
	p.c.	17·24	11·16	50·54	9·90	50·72	15·25	48·62	14·03	58·36	9·13	55·73	7·96	47·75	41·98	53·83	20·54	61·34
(1) Réparation	nomb.	48,782	48,467	315	31,633	186	9,635	97	304	1	2,745	10	3,938	18	185	3	27	—
	p.c.	1·54	1·81	·06	1·79	·05	2·07	·11	1·68	·03	1·87	·05	1·60	·10	·43	·50	1·41	—
(2) Domestique et personnel	nomb.	214,552	80,013	134,539	24,947	88,853	16,534	30,913	551	1,615	3,378	6,578	7,043	6,218	17,322	251	238	111
	p.c.	6·76	2·98	27·45	1·98	24·60	3·56	36·26	3·04	43·50	2·30	30·37	2·86	35·58	40·21	41·83	12·41	41·26
(3) Professionnel	nomb.	181,391	82,064	99,327	55,366	83,207	17,012	8,698	876	490	4,203	4,874	4,278	1,948	255	60	74	50
	p.c.	5·72	3·06	20·26	3·14	23·04	3·66	10·20	4·83	13·20	2·87	22·50	1·74	11·15	·59	10·00	3·86	18·59

TABLEAU 127.—RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DES HOMMES DANS DES OCCUPATIONS SPÉCIFIÉES, PAR PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Occupations	P.c. total, hommes	Canada	Iles britanniques	Possessions britanniques	E.-U.A.	Europe	Asie	Autres pays
		P.c. hommes	P.c. hommes	P.c. hommes	P.c. hommes	P.c. hommes	P.c. hommes	P.c. hommes
Agriculture	38·16	40·91	23·91	9·51	53·30	43·41	10·41	25·66
Abatage du bois, pêcheries, chasse	2·57	2·98	0·67	3·28	1·95	2·64	8·36	2·50
Mines et carrières	1·90	1·37	2·33	8·79	1·53	4·36	2·92	2·76
Manufactures	15·47	14·62	20·41	24·94	10·87	14·47	18·20	14·13
Produits animaux	1·22	1·25	1·35	1·57	0·72	0·98	1·84	0·62
Fer et acier	3·97	3·30	7·03	11·38	2·94	3·72	0·32	3·81
Textiles	1·45	1·19	1·69	1·03	0·92	3·43	0·99	1·56
Produits végétaux	1·33	1·31	1·81	1·24	0·84	1·05	0·81	1·25
Bois et papier	4·43	4·79	3·62	6·20	3·06	2·62	13·12	4·38
Construction	6·88	6·57	9·83	11·73	4·40	5·78	0·48	8·97
Transport	8·43	7·97	10·95	11·89	7·52	8·14	3·76	7·66
Commerce	9·26	9·29	9·97	8·38	7·36	8·88	9·62	8·97
Marchands de détail	3·51	3·39	2·79	2·65	2·72	6·85	6·03	4·90
Vendeurs et vendeuses	2·79	2·92	3·32	2·48	2·13	1·35	2·25	1·88
Finance	1·72	1·84	2·17	2·59	1·39	0·37	0·23	1·82
Service	11·16	9·90	15·25	14·03	9·13	7·96	41·98	20·54
Façon et réparation	1·81	1·79	2·07	1·68	1·87	1·60	0·43	1·41
Domestique et personnel	2·98	1·98	3·56	3·04	2·30	2·86	40·21	12·41
Professionnel	3·06	3·14	3·66	4·83	2·87	1·74	0·69	3·86

TABLEAU 128.—RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DES FEMMES EMPLOYÉES DANS DES OCCUPATIONS SPÉCIFIÉES, PAR ORIGINE, 1921

Occupations	P.c. total femmes	Canada	Iles Britanniques	Possessions Britanniques	E.-U.A.	Europe	Asie	Autres pays
		P.c. femmes	P.c. femmes	P.c. femmes	P.c. femmes	P.c. femmes	P.c. femmes	P.c. femmes
Agriculture	3·65	3·56	2·18	1·35	4·98	11·56	3·17	7·43
Abatage du bois, pêche, chasse	0·01	0·02	–	0·03	–	–	0·33	–
Mines et carrières	0·04	0·04	0·03	0·05	0·04	0·03	–	–
Manufactures	21·49	21·47	23·21	16·91	14·73	23·39	14·67	14·13
Produits animaux	1·48	1·63	1·13	0·38	0·87	0·84	3·83	–
Fer et acier	0·80	0·80	0·97	0·73	0·71	0·26	–	0·74
Textiles	11·71	11·85	11·53	10·42	7·79	15·23	7·67	8·92
Substances végétales	2·38	2·39	2·39	1·48	1·86	3·00	0·67	–
Bois et papier	2·04	1·99	2·60	1·32	1·32	1·34	1·64	3·36
Construction	0·13	0·13	0·13	0·10	0·14	0·05	–	–
Transport	4·35	4·23	5·20	4·74	4·76	1·26	0·83	1·49
Commerce	12·63	12·45	13·76	11·63	11·87	11·59	23·83	10·41
Marchands de détail	1·27	1·23	1·13	1·64	1·19	2·55	9·83	0·74
Vendeurs et vendeuses	7·24	7·16	8·04	13·54	6·50	6·00	9·00	4·46
Finance	3·08	3·24	2·74	2·91	3·65	1·00	1·17	2·23
Service	50·54	50·72	48·62	58·36	55·73	47·75	53·83	61·34
Façon et réparation	0·06	0·05	0·11	0·03	0·05	0·10	0·50	–
Domestique et personnel	27·45	24·60	36·26	43·50	30·37	35·58	41·83	41·26
Professionnel	20·26	23·04	10·20	13·20	22·50	11·15	10·00	18·69

Le tableau 129 indique le pourcentage de répartition de la population canadienne de 15 ans et plus, et des personnes ayant des occupations rémunérées, par sexes et par groupes de naissance étrangère—nés au Canada, nés en pays britanniques et nés en pays étrangers. Malheureusement, il a été impossible d'obtenir la répartition de l'âge des nés aux Etats-Unis, des Asiatiques et des Européens séparément. Le tableau 130 donne pour chaque groupe de pays de naissance le nombre et les proportions des employés par sexe. Les pourcentages sont en termes de population de 15 ans et plus. Cet âge a été choisi en dépit du fait que les chiffres des employés comprennent tous ceux qui ont atteint dix ans et plus. Puisque le nombre des employés de 10 à 14 ans constitue moins d'un pour cent du total, il s'ensuit que la marge d'erreur ne peut être que légère. De plus, ce procédé a un avantage décisif; il fait ressortir que les proportions d'enfants parmi les nés au Canada diffèrent radicalement de celles de nés en pays britannique ou en pays étranger et l'inclusion

du groupe de 10-14 ans dans le dénominateur produirait une impression exagérée des différences. L'examen de ces deux tableaux révèle quelques faits intéressants concernant l'emploiement des nés en pays britanniques et en pays étrangers. Les hommes nés en pays britannique constituent 17.4 p.c. de la population masculine de quinze ans et plus et ces mêmes hommes de naissance britannique ayant des occupations rémunérées occupent 18 p.c. de la population masculine active au Canada; et tandis que les hommes nés en pays étrangers forment seulement 15.6 p.c. de la population masculine de quinze ans et plus, les hommes de naissance étrangère employés représentent 16.3 p.c. de la population masculine active dans le pays. Ainsi les hommes nés en pays britannique ou étranger constituent une plus grande proportion de la population active qu'on pourrait s'y attendre d'après leur force numérique. La conclusion est que les hommes nés en pays britannique et étranger sont en général plus employés que ceux nés au Canada, comme il est démontré clairement dans le tableau 130. Tandis que le nombre d'hommes nés au Canada engagés dans une occupation rémunérée représente seulement 87.5 p.c. des Canadiens de 15 ans et plus, les proportions de nés en pays britannique et étranger sont de 92.3 et 93.3 p.c. respectivement. De tels taux élevés de l'emploiement ne sont pas surprenants, toutefois, à cause de l'âge unique des nouveaux immigrés; ces derniers, tant nés en pays britannique qu'étranger sont concentrés entre les âges de 20 et 40 ans—les années productives au point de vue économique.

Les femmes de naissance britannique se livrent en général à un travail rémunérateur plus que les femmes de naissance canadienne; les femmes de naissance étrangère font de même aussi mais en bien plus petit nombre. La population de femmes nées au Canada engagées à une occupation rémunérée est de 18.2 p.c., comparativement à la haute proportion de 19.5 p.c. de nées en pays britannique et de la petite proportion de 12.4 p.c. de nées en pays étranger. Ainsi, tandis que les hommes de naissance britannique et étrangère sont engagés dans les industries du pays en plus grand nombre relativement que les nés au Canada, les femmes de naissance étrangère trouvent de l'emploi en dehors de leur foyer en nombre beaucoup plus restreint. Si nous possédions des données sur les filles des femmes immigrées, les Etats-Unis nous offriraient une preuve d'une situation différente. De tous les groupes de femmes, les filles de parents nés en pays étrangers présentent le plus fort pourcentage d'employées aux Etats-Unis.

Proportions d'employés dans les occupations spécifiées.—En poursuivant notre examen du tableau 127, notre attention est tout d'abord attirée sur la répartition des occupations de la population masculine. Environ 41 p.c. des hommes nés au Canada sont engagés dans l'agriculture; 14.5 p.c. dans les manufactures; 10 p.c. dans les services divers et 9, 8 et 7 p.c. dans le commerce, le transport et la construction respectivement. Ces six groupes d'industries absorbent donc environ 90 p.c. de la population masculine active canadienne et née au Canada. Une comparaison de la répartition des immigrés dans les industries canadiennes avec les nés au Canada est intéressante. Les hommes des Iles Britanniques forment 24 p.c. des employés dans l'agriculture, comparativement à 41 p.c. des nés au Canada. Cette assertion est anticipée dans la section de la répartition rurale et urbaine de la population immigrée. Le pourcentage de nés en pays britannique est relativement élevé dans les districts urbains. Tandis que les hommes des Iles Britanniques occupent une plus faible proportion dans l'agriculture que les nés au Canada, ils sont environ 50 p.c. plus nombreux dans les industries manufacturières et deux fois plus dans l'industrie du fer et de l'acier. Les immigrés britanniques réclament aussi une plus forte proportion dans la construction, le transport, les services, les mines et les carrières.

Les immigrés des possessions britanniques ont une très faible inclination vers l'agriculture. Des hommes venant de quelque partie de l'Empire Britannique, autre que des Iles Britanniques, on trouvait moins de 10 p.c. dans les fermes en 1921, ce qui est seulement le quart de la proportion des nés au Canada. L'occupation qui attire tout particulièrement les immigrés des Iles Britanniques, c'est la manufacture. Environ 25 p.c. des hommes étaient employés dans l'une ou l'autre de ces industries et le pourcentage dans l'industrie du fer

et de l'acier est notablement élevé. En vérité, la proportion d'hommes des possessions britanniques employés dans cette industrie est plus élevée que dans n'importe quel groupe d'immigrés et trois fois plus élevée que pour les nés au Canada. Des proportions anormalement élevées trouvent aussi de l'emploi dans les mines et les carrières, et comme pour les Iles Britanniques, des nombres disproportionnés sont engagés dans la construction, le transport, et les services divers.

Ainsi, en général, les immigrés de naissance britannique évitent l'agriculture et se concentrent dans les mines, la manufacture, le bâtiment et le transport en plus grand nombre que les nés au Canada. Ils se concentrent tout particulièrement dans l'industrie du fer et de l'acier.

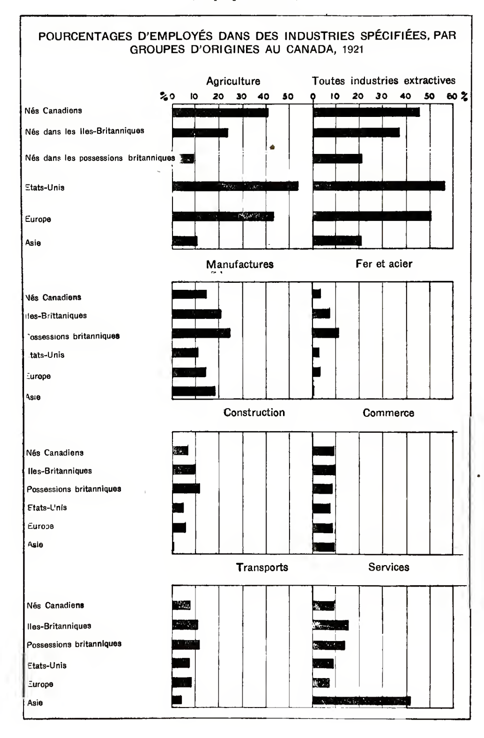
Contrairement aux immigrés britanniques, un fort pourcentage de ceux venant des Etats-Unis se livrent à l'agriculture; plus de 50 p.c. de ces derniers se trouvaient dans les fermes en 1921, c'est-à-dire 20 p.c. de plus que la population masculine née au Canada et plus du double des britanniques. Les immigrés français, germaniques et scandinaves venant des Etats-Unis sont presque exclusivement des agriculteurs et probablement une forte proportion de nés en pays britanniques des Etats-Unis s'adonnent plus à l'agriculture que ceux venant au Canada directement des possessions ou des Iles Britanniques. Les immigrés d'aucun autre pays de naissance n'offrent un aussi fort pourcentage dans l'agriculture que les hommes nés aux Etats-Unis émigrés au Canada. Toutes les autres industries, excepté les mines, les carrières et le service domestique et personnel, donnent une plus petite proportion d'immigrés nés aux Etats-Unis que les nés au Canada.

Les Européens comme groupe sont aussi largement engagés dans l'agriculture, bien qu'à un degré moindre que ceux nés aux Etats-Unis. Cette assertion ne s'applique pas aux immigrés de tous les pays européens; elle porte simplement sur le total et si l'on considère la répartition urbaine et rurale des Européens au Canada, Chapitre V, on voit que plusieurs nationalités euopéennes déterminées prouvent le contraire. Les Israélistes et les Polonais, par exemple, de l'est, du sud et du centre de l'Europe, sont des peuples qui habitent particulièrement les villes. Les Italiens et les Grecs sont aussi parmi les colons qui recherchent le plus les villes. Et ce qui est des Européens, en général, peut aussi s'appliquer aux Autrichiens, aux Russes et aux Ukraniens qui sont en grande partie des ruraux, comme le sont les Scandinaves et les Germaniques. Il est regrettable que le travail encouru dans la classification du groupe européen par occupations et pays spécifiés soit si considérable; la mise en tableau serait beaucoup plus claire. Toutefois, en comparant les tableaux sur la répartition occupationnelle des Européens dans l'ensemble avec ceux qui traitent de la répartition rurale et urbaine des peuples spécifiés dans le Chapitre V, on peut obtenir une idée générale de la répartition occupationnelle d'un nombre d'immigrés en particulier de diverses parties de l'Europe. Il est souligné en passant qu'une forte proportion de nés en Europe, quand on les compare aux nés au Canada, sont employés dans les industries minières du pays.

Les Asiatiques, tout comme les hommes des possessions britanniques, occupent peu de place dans l'agriculture en 1921. L'abatage du bois, la pêche et la chasse en réclament une part disproportionnée, comme les industries du bois et du papier et particulièrement les services domestiques et personnels. La répartition des Asiatiques dans ce dernier groupe est unique. Un nombre comparativement restreint d'industries réclame une majorité d'Orientaux. Ces immigrés sont en aussi grande proportion dans les services domestiques et personnels que les nés au Canada dans l'agriculture et ils sont en une proportion légèrement moindre dans les manufactures du bois et du papier que les nés au Canada dans toutes les industries manufacturières. Une étude attentive du tableau 127 dédommagera abondamment.

Ce relevé est présenté par industries sous forme de diagramme dans le graphique 33. On y voit que les émigrés des Etats-Unis sont beaucoup plus des agriculteurs que les émigrés d'ailleurs et que ceux qui nous viennent de l'Europe continentale sont au second rang. La proportion dans ces deux groupes s'occupant d'agriculture est plus forte que celle de nés au Canada. Les peuples les moins aptes à l'agriculture sont les Asiatiques et ceux des possessions britanniques. Les immigrés des Iles Britanniques, bien qu'indiquant une plus forte

(Graphique XXXIII)



proportion d'hommes adonnés à l'agriculture que les Asiatiques ou ceux des possessions britanniques, suivent de loin les hommes nés au Canada et de très loin les colons des autres parties de l'Europe et des Etats-Unis. Le graphique énumère aussi les différentes proportions d'hommes de naissance spécifiée dans toutes les industries extractives. Ce qui est dit de l'agriculture s'applique à toutes les industries extractives dans l'ensemble.

Dans l'industrie du fer et de l'acier, la construction et les transports, les immigrés des Iles Britanniques et des possessions britanniques dominent; les Européens sont presque en aussi grand nombre que les Canadiens et ceux de Etats-Unis fournissent une proportion considérablement inférieure. La proportion d'Asiatiques dans ces trois industries, à l'exception des transports, est négligeable. Leur présence dans les transports s'explique facilement par l'emploi des Chinois comme cantonniers dans les montagnes. Cette partie du graphique consacrée aux industries qui se rapportent au commerce est remarquable en ce que la variation des proportions d'hommes employés des divers groupes de naissance est très légère. Quelques nationalités européennes seulement élèvent le pourcentage des européens à un chiffre presque aussi élevé que celui des nés au Canada.

Dans le groupe du service, les Asiatiques dominent avec une grande proportion de leurs hommes dans le service tant personnel que domestique; leur présence dans le groupe de la réparation, ouvrage pour la clientèle ou service professionnel est plutôt insignifiante. Les pourcentages relativement élevés des immigrés des Iles Britanniques et des possessions britanniques classifiés dans le service sont dus tout particulièrement aux divisions du service domestique, personnel et professionnel. A l'exception des immigrés des Iles Britanniques et des possessions britanniques, la proportion de nés au Canada est plus élevée que pour les autres nationalités.

Les possessions britanniques envoient une plus grande proportion de leurs hommes dans nos industries manufacturières qu'aucun autre groupe de naissance; ceux qui nous viennent des Iles Britanniques et de l'Asie tiennent le second et le troisième rangs respectivement. L'immigration masculine des Etats-Unis fournit le plus faible pourcentage dans l'industrie manufacturière et ce résultat est rationnel quand on considère la prédominance de ce peuple dans l'agriculture. La proportion d'hommes de l'Europe dans les occupations manufacturières est à peu près égale à celle de nés au Canada. Une analyse détaillée par provinces serait très utile et il est à espérer qu'elle sera faite plus tard.

Il reste à ajouter quelques mots relativement à la répartition des femmes dont s'occupe le tableau 128. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la proportion de femmes parmi les immigrés est comparativement minime, si on la compare à la population canadienne et on doit tenir compte de ce fait en comparant les proportions de divers groupes de nativité. Plus de 50 p.c. de toutes les femmes canadiennes occupées à un emploi rémunérateur sont dans le groupe du service, particulièrement dans le service domestique ou professionnel. Des femmes employées, les possessions britanniques fournissent le plus fort pourcentage dans tous les services, les Etats-Unis viennent en second, l'Asie suit de très près en troisième. Dans le service domestique, les femmes des possessions britanniques sont aussi en plus grand nombre que les femmes de tous les autres groupes. La part de l'Asie, des Iles Britanniques et de l'Europe viennent en second à cet égard. Les Etats-Unis, avec la plus basse proportion de tous les groupes d'immigrés, fournissent 30.37 p.c. de leurs femmes dans le service domestique, soit une proportion d'un quart de plus que les femmes nées au Canada. Les nées au Canada, d'autre part, dominent dans le service professionnel et les nées aux Etats-Unis viennent en second; toutes les autres femmes, d'autre nationalité, figurent en très petites proportions.

Tandis que les femmes, sans égard de pays de naissance, favorisent plus particulièrement le groupe des services, les manufactures viennent secondes en importance pour les femmes dans chaque cas. Les usines textiles en revendiquent une plus grande proportion que toutes les autres manufactures réunies. Le commerce vient généralement en troisième comme occupation féminine. Les Asiatiques, toutefois, font exception, leur proportion de femmes engagées dans le commerce est quelque peu plus élevée que dans la manufacture. Le nombre de femmes venant de l'Asie et ayant une occupation rémunérée est tellement minime que l'exception est insignifiante.

En général, le gros des femmes occupées sont dans le groupe du service, du service domestique spécialement, et une proportion considérable se rencontre dans l'industrie manufacturière, notamment dans l'industrie textile. Du reste, la plus forte proportion se livre au commerce. Comme on peut s'y attendre, le pourcentage dans l'industrie extractive et dans les industries lourdes est bien minime.

TABLEAU 129.—RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION DU CANADA DE 15 ANS ET PLUS ET DES PERSONNES ENGAGÉES DANS DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE ET PAYS DE NAISSANCE, 1921.

Lieu de naissance	Hommes		Femmes	
	Population de 15 ans et plus	Population engagée dans une occupation rémunérée	Population de 15 ans et plus	Population engagée dans une occupation rémunérée
Total	100·0	100·0	100·0	100·0
Né au Canada	67·0	65·7	71·8	73·7
Né en pays britannique	17·4	18·0	16·5	18·2
Né en pays étranger	15·6	16·3	11·7	8·2

TABLEAU 130.—NOMBRES DE PERSONNES ENGAGÉES DANS UNE OCCUPATION RÉMUNÉRÉE, EXPRIMÉS EN POURCENTAGES DU TOTAL DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, PAR SEXE ET PAYE DE NAISSANCE AU CANADA, 1921.

Lieu de naissance	Hommes			Femmes		
	Population de 15 ans et plus	Nombre engagé dans une occupation rémunérée	Pourcentage de la population de 15 ans et plus à une occupation rémunérée	Population de 15 ans et plus	Nombre engagé dans une occupation rémunérée	Pourcentage de la population de 15 ans et plus à une occupation rémunérée
Toutes classes	3,006,476	2,683,019	89·2	2,762,447	490,150	17·7
Né au Canada	2,014,473	1,762,485	87·5	1,984,172	361,171	18·2
Né en pays britannique	523,193	482,894	92·3	455,626	88,991	19·5
Né en pays étranger	468,810	437,640	93·3	322,649	40,008	12·4

CHAPITRE XII

RELATION DES ORIGINES AVEC LA FÉCONDITÉ, LA MORTALITÉ INFANTILE, LA CÉCITÉ, LA SURDITÉ ET LE MUTISME

FÉCONDITÉ DES PEUPLES DU CANADA

L'accroissement naturel est un sujet de première importance dans une étude de la population. Cette assertion est particulièrement vraie au Canada où la population est composée de tant d'éléments divers. L'immigration amène de nouvelles races dans le pays. Ces races se reproduisent. Tout d'abord, l'affluence annuelle des immigrants peut suspendre ou accélérer la marche de l'accroissement naturel. Il s'écoule peu de temps, toutefois, avant que le nombre des naissances annuelles devienne plus grand que l'augmentation annuelle due à l'immigration. Si les races étrangères sont plus fécondes que celles formant la base du pays, elles doivent en définitive les surpasser en nombre. Jusques à quand cette condition dépendra-t-elle à peu près (1) du nombre d'immigrants d'abord, (2) du nombre qui immigre chaque année, et (3) de la différence dans les taux de fécondité. Il est indifférent que le niveau général des taux de reproduction soit élevé ou bas. Aussi longtemps que les différences dans les taux existent, la structure de la population change. Ces changements sont plus rapides qu'on le suppose communément.

Le recensement de 1921 contient des données dont on peut tirer des conclusions importantes quant aux taux de l'accroissement naturel. Le recensement de 1926 rend cette comparaison encore plus facile. Jetons d'abord un coup d'œil sur les statistiques de 1921, puis examinons celles de 1926.

Proportions d'enfants dans les divers groupes d'origines.—Le tableau 131 indique le pourcentage de chaque race au Canada au-dessous de 10 ans, au 1er juin 1921. Environ un quart du total de la population du Canada, à cette date, avait moins de 10 ans. L'inégalité que fait ressortir ce tableau est frappante. Les sept groupes d'origine qui détiennent le plus haut pourcentage et les sept autres le plus bas sont énumérés ci-après:

Groupe supérieur		Groupe inférieur	
Origine	Pourcentage au-dessous de dix ans	Origine	Pourcentage au-dessous de dix ans
Ukrainienne	36·60	Chinoise	5·18
Autrichienne	35·31	Bulgare	14·27
Roumaine	35·31	Ecossaise	20·70
Lithuanienne	34·64	Irlandaise	20·00
Polonaise	33·70	Anglaise	21·61
Hongroise	33·67	Nègre	21·96
Russe	32·91	Galloise	22·33

Il est significatif que toutes les races du groupe présentant le pourcentage le plus élevé au-dessous de 10 ans sont de l'est et du centre de l'Europe. Parmi ceux-ci, se trouvent au Canada les quatre principaux peuples slaves. D'autre part, parmi les sept groupes d'origine offrant les plus faibles pourcentages se trouvent les quatre races britanniques et les nègres.

Que signifie donc un pourcentage haut ou bas au-dessous de 10 ans? Les facteurs suivants semblent être parmi les influences principales déterminant la valeur des chiffres: premièrement, le taux de natalité; deuxièmement, le taux de la mortalité infantile; troisièmement, l'étendue, la date, l'âge et la répartition par sexe de l'immigration;

quatrièmement, l'émigration; cinquièmement, le taux de la mortalité. Un taux de natalité élevé produit un haut pourcentage d'enfants dans la population; un taux de mortalité infantile élevé produit l'effet opposé. Si l'immigration a été considérable comparativement aux nombres d'une race déjà donnée au Canada, et si elle a été forte dans les toutes dernières années, on pourrait s'attendre à un plus faible pourcentage d'enfants, parce qu'une population immigrante présente normalement une plus forte proportion d'individus dans les âges adultes. D'autre part, si l'immigration offre des proportions comparativement élevées dans les premières années puis cesse pour une période, les jeunes adultes se marient et le nombre d'enfants s'accroît très rapidement. De plus, l'inégalité de la répartition des sexes tend à abaisser le pourcentage au-dessous de 10 ans. Dans une population où un grand nombre d'hommes ne sont pas mariés le nombre des naissances constitue une plus petite proportion du total de la population. Et, finalement, l'émigration affecterait les proportions. Les célibataires émigrent plus facilement que ceux qui ont une famille. En tenant compte de toutes ces considérations, retournons aux deux groupes d'origines—le premier groupe avec les pourcentages le plus élevés et l'autre contenant les sept pourcentages les plus bas.

Relativement à la date de l'immigration, dans aucun cas la proportion d'une race d'immigrants arrivée durant les sept dernières années de la décade n'a été significative. Il en est ainsi dans tous les cas, l'ensemble des enfants au-dessous de 10 ans devant être des nés au Canada. Quant à l'émigration, selon toute probabilité, les races britanniques au Canada subissent la même influence que les non britanniques et les non français durant les années antérieures à 1921. De tels facteurs alors, n'exercent pas une importance majeure dans l'élasticité d'une large marge des pourcentages avant l'âge de 10 ans dans les diverses races au Canada en 1921.

La relation entre le volume des immigrants d'avant-guerre et le nombre d'une race donnée résidant au Canada est plus significative. Avec les races étrangères, le flot envahisseur de l'immigration constitue une bien plus grande proportion du total du groupe d'origines du Canada que les races britanniques et françaises. L'effet de cette différence était de produire une répartition d'âge anormalement favorable à une fécondité remarquable. Avec de plus grandes proportions dans la fleur de l'âge et au milieu de la vie, en 1914, il est naturel d'attendre, durant les années qui suivent la décade, un plus grand nombre d'enfants de parents nés à l'étranger que des races britanniques et françaises. Cette influence explique beaucoup mieux le haut pourcentage au-dessous de 10 ans que les données fournies par le recensement de 1921.

Il y a plusieurs influences importantes contre la répartition favorable de l'âge des races étrangères, spécialement défavorable à l'accroissement naturel. D'abord, toutes les races de l'est, du centre et du sud de l'Europe mentionnées ci-dessus montrent un surplus de naissance masculines beaucoup plus fort que chez les races britanniques. Deuxièmement, les taux de leur mortalité infantile sont beaucoup plus élevés. Ces deux facteurs concourent donc à abaisser les pourcentages au-dessous de 10 ans.

Nous avons, toutefois, des taux défavorables quant à la répartition par sexe et la mortalité infantile qui tendent à neutraliser une répartition favorable de l'âge. Afin d'obvier à cet inconvénient, il apparaîtrait que le haut pourcentage au-dessous de 10 ans de plusieurs races du premier groupe est grandement causé par un taux de naissance anormalement élevé. Dans tous les cas, il est significatif que l'effet combiné des taux de naissance élevés et une répartition d'âge favorable ait été si grand qu'en dépit d'un fort taux de mortalité infantile et une répartition par sexe défavorable, ces races donnent des proportions au-dessous de 10 ans d'âge les deux tiers plus élevées que les races britanniques.

L'importance relative de la fécondité et la répartition d'âge des femmes entre 15 et 49 ans sera discutée plus bas en relevant les chiffres de 1926 des Provinces des Prairies, mais avant de passer à cette analyse, il convient de mentionner quelques autres points en rapport avec le tableau 131. Les Italiens, avec un taux de mortalité infantile quelque peu supérieur à celui des races britanniques et deux fois plus d'hommes et femmes adultes

au Canada, ont 32.03 p.c. de leur population au-dessous de l'âge de 10 ans, et les Britanniques en ont 21 p.c. Les Grecs, avec entre trois et quatre fois plus d'hommes que de femmes (21 ans et plus) et avec un pourcentage de mortalité infantile aussi élevé, avaient un pourcentage d'un quart supérieur à celui des races britanniques au-dessous de 10 ans. Dans les races japonaises, avec deux fois et demie plus d'hommes que de femmes, 24.03 p.c. du total était au-dessous de 10 ans. Les proportions au-dessous de 10 ans des peuples scandinaves et germaniques, d'autre part, étaient seulement légèrement supérieurs aux proportions des races britanniques.

TABLEAU 131.—POURCENTAGES DE CHAQUE ORIGINE AU-DESSOUS DE L'ÂGE DE 10 ANS, 1921.

Rang	Origine	Pourcentage au-dessous de 10 ans
1	Ukrainien	36·60
2	Autrichien	35·31
3	Roumain	35·31
4	Lithuanien	34·64
6	Polonais	33·70
6	Hongrois	33·67
7	Russe	32·91
8	Syrien	32·71
9	Italien	32·03
10	Tchèque	28·17
11	Indien	27·83
12	Français	27·79
13	Serbe-Croate	27·40
14	Norvégien	26·88
15	Grec	26·83
16	Finlandais	26·54
17	Israélite	25·98
18	Danois	25·26
19	Allemand	24·90
20	Hollandais	24·79
21	Japonais	24·03
22	Belge	23·82
23	Suédois	23·55
24	Suisse	22·60
25	Islandais	22·48
26	Gallois	22·33
27	Nègro	21·96
28	Anglais	21·61
29	Ecossais	20·70
30	Divers	20·31
31	Irlandais	20·00
32	Bulgare	14·27
33	Non spécifié	9·98
34	Chinois	6·18

Le tableau 132 fait voir que le groupe nord-ouest continental avait une proportion au-dessous de 10 ans de 18 p.c. supérieure à celle des races britanniques, tandis que la proportion des européens du sud, de l'est et du centre, était de 60 p.c. plus élevée. Les pourcentages des peuples scandinaves et germaniques excédaient ceux des races britanniques par moins de 20 p.c. Ceux des groupes latins, grecs et slaves les dépassaient de 53 p.c. et de 62 p.c. respectivement. Le pourcentage des Européens du nord-ouest occupe le milieu entre le pourcentage fourni par les Britanniques et les Français. Les Européens du sud, de l'est et du centre forment évidemment une classe par eux-mêmes, avec une proportion au-dessous de 10 ans d'un cinquième supérieure à celle des Français et de trois cinquièmes supérieure à celle des nés britanniques.

De tels faits sont extrêmement importants à la formation future de la population du Canada, aussi bien qu'à son bien-être social et politique. Les races mentionnées, comme ayant les plus hauts pourcentages au-dessous de 10 ans, sont parmi les plus illettrées du Dominion. Elles sont arriérées quant à la connaissance des langues du pays et dans la fréquentation scolaire. Elles s'isolent dans les colonies et ne contractent pas mariage avec les races canadiennes. Sauf une ou deux exceptions, elles contribuent plus à peupler nos prisons et nos écoles de réforme, que proportionnément à leur nombre. De telles considérations réclament une attention spéciale à cause de la tendance en ces dernières années des immigrants du sud, de l'est et du centre de l'Europe de venir en plus grand nombre que ceux

du nord-ouest du continent. Aussi longtemps que la différence des taux de fécondité persisteront et que l'immigration favorisera la répartition d'âge favorable à la fécondité, les contributions relatives de telles races aux générations futures seront telles que décrites dans les tableaux 131 et 132. L'analyse qui suit porte à croire que la différence de fécondité est le facteur le plus important dans la variation des pourcentages.

TABLEAU 132.—POURCENTAGES AU-DESSOUS DE 10 ANS DANS DES GROUPES D'ORIGINES SPÉCIFIÉES AU CANADA, 1921.

Origine	(1) Pourcentage au-dessous de 10 ans	(2) Pourcentages dans la colonne 1 relativement aux races britanniques comme base
Britannique	21·0	100
Française	27·8	132
Du nord-ouest de l'Europe	24·8	118
Du sud, est et centre de l'Europe	33·7	160
Scandinave	25·0	119
Germanique	24·8	118
Latine et Grecque	32·2	153
Slave	34·5	162

Taux de natalité dans les Provinces des Prairies.—La puissance des remarques ci-dessus est apparente quand on examine les naissances dans les Provinces des Prairies en 1926. Le tableau 133 est composé des données du recensement de 1926 et des naissances de cette même année. Quelques explications peuvent être utiles. Un taux de naissance standardisé st computé de la manière suivante: le nombre de naissances dans les Provinces des Prairies aux mères de plusieurs groupes d'âges d'une période quinquennale est comparé au nombre de femmes des âges correspondants dans la population. Un taux standardisé est donc prévu pour toute la population féminine entre 15 et 49 ans.[1] Ceci s'applique à la répartition de l'âge des femmes de plusieurs origines et un taux prévu est calculé pour chaque race. Ce taux prévu apparaît dans la colonne 1, tableau 133. La différence entre 10.6 pour les Français et 10.3 pour la population totale est due entièrement à la répartition d'âge plus favorable des femmes d'origine française. Les pourcentages des autres races sont sujets à une interprétation similaire. Dans la colonne 3, les taux prévus sont exprimés en pourcentages du taux standardisé. La répartition de l'âge des Françaises entre 15 et 49 ans est de 2.9 p.c. plus favorable à la fécondité que celle de la population féminine totale entre ces âges, celle des Danoises, 5.8 p.c. plus favorable, celle des Islandaises 7.8 p.c. et ainsi de suite. La colonne 4 exprime les taux réels en pourcentages du taux standardisé et dans la colonne 5 nous avons un indice de la fécondité obtenu en exprimant les taux réels donnés dans la colonne 2 comme pourcentages des taux prévus de la colonne 1. En exprimant les taux réels en termes de taux prévus, l'influence de la répartition de l'âge est éliminée. Dans la colonne 6 l'indice de la fécondité indiqué dans la colonne 5 est exprimé en pourcentages du taux des races britanniques.

Une comparaison de la colonne 2 et de la colonne 4 confirme la suggestion faite au cours de ce chapitre que les différences dans la répartition de l'âge sont nullement adéquates avec les variations dans les taux bruts de naissance. Seulement avec les Grecs, la répartition de l'âge des femmes entre 15 et 49 ans est responsable d'un écart d'environ de 10 p.c. du nombre standardisé de naissances et le nombre des femmes grecques dans les Provinces des Prairies est si minime que l'exception est insignifiante. Pour toutes les origines, sauf trois, les variations de la fécondité sont beaucoup plus importantes que les différences du taux de naissance dû à la répartition de l'âge. L'indice de la fécondité dans la colonne 5 n'étant pas entravé par l'influence de l'âge, la dispersion dans les pourcentages fournit une preuve concluante des différences significatives dans les taux de natalité pour les femmes des différents groupes d'origines au Canada.

[1] Cet indice de la fécondité s'applique à toutes les femmes de plusieurs groupes d'origines. Quand le facteur d'âge est éliminé, les différences des conditions conjugales se reflètent dans l'indice; on doit tenir compte de ce fait en lisant cette section.

Une grande fécondité peut être attribuable en partie à une plus grande proportion de gens mariés—spécialement dans les plus jeunes âges. (Il est relaté au chapitre 111 que les femmes nées à l'étranger fournissent un plus fort pourcentage de femmes mariées d'où on peut s'attendre à une plus forte proportion d'enfants chez elles que chez les femmes nées en pays britanniques ou au Canada.) D'autre part, un taux élevé de natalité peut être une caractéristique sociale ou biologique.

Cet indice de la fécondité s'applique à toutes les femmes de plusieurs groupes d'origines. Quand le facteur d'âge est éliminé, les différences des conditions conjugales se reflètent dans l'indice; on doit tenir compte de ce fait en lisant cette section.

Le lecteur est invité à faire un examen détaillé du tableau 133 et spécialement de la colonne 6. Toutefois, un mot pour le mettre en garde est nécessaire. De grands nombres de Russes et Hollandais d'origine parlent l'allemand comme langue maternelle, et il y a raison de croire que plusieurs de ceux-ci sont considérés d'origine allemande sur les certificats de naissance de leurs enfants. Cette seule supposition peut expliquer le chiffre excessivement élevé d'Allemands au détriment des chiffres modérés des Russes et du très faible pourcentage des Hollandais. Des différences similaires sont probablement responsables des données relatives aux Roumains et des Serbo-croates.

TABLEAU 133.—TAUX DE LA NATALITÉ PAR 100 FEMMES DE 15 À 49 ANS, D'ORIGINE SPÉCIFIÉE, DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, EN 1926.

Origine	(1) Taux prévu	(2) Taux réel	(3) Prévu comme pourcentage standard	(4) Réel comme pourcentage standard	(5) Indice de fécondité,[1] standard = 100 (col. 2 — col. 1)	(6) Indice de fécondité,[1] prenant l'indice des bitanniques comme 100
Total	10·3	10·3	100·0	100·0	100	122
Britannique	10·3	8·4	100·0	81·6	82	100
Française	10·6	13·1	102·9	127·3	124	151
Autrichienne	10·6	14·6	102·9	141·8	138	168
Belge	10·3	8·3	100·0	80·6	81	99
Tchékoslovaque	10·3	12·3	100·0	119·4	119	145
Danoise	10·9	10·0	105·8	97·1	92	112
Hollandaise	10·5	7·9	101·9	76·7	75	91
Finlandaise	9·3	10·5	90·3	101·0	113	138
Allemande	10·3	17·0	100·0	165·0	165	201
Grecque	13·2	12·9	128·2	125·2	98	120
Israélite	10·2	7·0	99·0	68·0	69	84
Hongroise	10·3	12·2	100·0	118·4	118	144
Islandaise	11·1	9·0	107·8	87·4	81	99
Italienne	10·9	11·3	105·8	109·7	104	127
Norvégienne	10·4	11·2	101·0	108·7	108	132
Polonaise	10·3	11·6	100·0	112·6	113	138
Roumaine	10·6	17·2	102·9	167·0	162	198
Russe	10·4	10·2	101·0	99·0	98	120
Serbe-Croate	10·3	18·5	100·0	179·6	180	220
Suédoise	10·3	9·8	100·0	95·1	95	116
Suisse	10·4	9·8	101·0	95·1	94	115
Ukranienne	10·1	15·0	98·1	145·6	149	182

[1] Pour toutes les femmes de 15-49 ans.

Corrélation entre la fécondité, la vie rurale, l'analphabétisme et la durée de résidence au Canada.—Plus de lumière rejaillit sur le sujet par la méthode de corrélation multiple. Le tableau 134 réunit les données suivantes des Provinces des Prairies pour l'année 1926: (1) l'indice de fécondité du tableau 133 de chaque origine (femmes de 15 à 49 ans); (2) la proportion de femmes rurales (21 ans et plus); (3) le pourcentage de femmes illettrées (10 ans et plus); et (4) le pourcentage des deux sexes de nés dans l'Amérique du Nord (21 ans et plus). Ce dernier facteur est utilisé comme indice de la durée de résidence. Le chiffre 124 qui fait face aux Français dans la colonne 5 signifie qu'une fécondité plus élevée et des conditions conjugales plus avantageuses ont contribué à un taux de natalité parmi les femmes d'origine française de 24 fois plus grand que le taux de l'ensemble de la population. La répartition favorable de l'âge est éliminée. Similairement, le chiffre 82 des races britanniques prouve que la fécondité des femmes de ces races est

de 18 p.c. plus basse que celle de l'ensemble de la population, laissant de côté les considérations de l'âge. Les chiffres se rapportant aux Russes, aux Allemands et aux Hollandais sont combinés pour les raisons données plus haut. Des données satisfaisantes n'ont pu être obtenues des Serbos-Croates, c'est pourquoi ces races sont omises.

Une corrélation multiple est prise de la manière similaire que celle décrite dans le chapitre VI, quant à l'indice de fécondité comme dépendant variable. Le coefficient exceptionnellement élevé de $+.88 \pm .05$ est le résultat. L'équation prévue est comme suit: $X_1 = 0.66X_2 + 2.86X_3 + 0.37X_4 + 34.80$, où

X_1 = l'indice de fécondité.

X_2 = Pourcentage de femmes de 21 ans et plus, rurales.

X_3 = Pourcentage de femmes de 10 ans et plus, illettrées.

X_4 = Pourcentage des deux sexes de 21 ans et plus de nés dans l'Amérique du Nord.

Les valeurs prévues et réelles apparaissent dans le graphique 34.

L'équation ci-dessus est un relevé généralisé basé sur l'expérience de dix-huit groupes d'origine au Canada et contient des renseignements d'intérêt général scientifique aussi bien que des conséquences spéciales pour le Dominion.

D'abord, les races vivant de préférence à la campagne ont un taux de natalité plus élevé que celles qui habitent les centres urbains. La vie à la campagne est probablement plus favorable à la fécondité. L'existence d'une telle cause peut être démontrée en comparant les taux de natalité des sections rurales et urbaines de chaque race. C'est d'ailleurs d'importance secondaire du point de vue de cette étude, que la haute fécondité soit le résultat d'un entourage rural ou de caractéristiques sociales ou biologiques associées à des préférences rurales. Le fait essentiel, c'est que les ruraux ont une plus grande fécondité.

Secondement, l'analphabétisme et la fécondité vont ensemble. Les plus forts pourcentages d'un groupe d'origines incapable de lire ou écrire accompagnent de forts pourcentages de naissances. Dans le rapport sur l'analphabétisme, dont fait mention le chapitre IX, il est constaté que les groupes offrant les plus grandes proportions d'illettrés sont aussi ceux où le niveau général de l'instruction est très bas. Le pourcentage d'illettrés, alors, reflète d'une manière très adéquate le degré d'instruction d'un groupe. Partant de ce fait, la corrélation positive entre la fécondité et l'analphabétisme est excessivement frappante.

Troisièmement, la relation positive apparaissant entre le taux de natalité et le pourcentage de nés en Amérique du Nord fait croire que le taux de natalité des immigrants s'accentue normalement au lieu de baisser dans la seconde et même dans la troisième générations. Le mot "normalement" veut dire que cette affirmation est applicable à la plupart des races d'immigrants. La généralisation s'applique explicitement aux races d'immigrés, parce que seize groupes sur dix-huit examinés sont de race étrangère. La tendance présumée vers un plus fort taux de natalité est associée à la seconde génération, parce que le pourcentage de la plupart des non britanniques et des non français qui résident dans l'Ouest canadien durant trois générations ou davantage n'est pas exagéré. La présomption en faveur de cette interprétation est renforcée par le fait que, si nous poursuivons l'analyse plus loin selon la méthode de corrélation partielle et multiple, il devient clair que l'usage de la proportion de nés en Amérique du nord (21 ans et plus) comme indice de la durée de résidence n'est pas vicié par une anomalie transitoire de la répartition par sexe.

Un taux de natalité stimulé par l'établissement dans un nouveau pays n'est pas sans précédent dans l'histoire. Il est rationel de supposer que le Canada est plus favorable aux nombreuses familles que ne le sont les pays d'Europe d'où nous viennent ces immigrants. Le poids de la population sur les ressources naturelles est assurément moins lourd; dans les districts ruraux, vraiment, l'enfant est un actif. C'est particulièrement le cas dans un pays qui grandit et où la main-d'œuvre agricole est rare et coûteuse. Il y a aussi un stimulant à la natalité quand le coût de la vie baisse et quand les gains grandissent.

Plusieurs autres causes contributoires pourraient être suggérées, mais quelque soit l'explication ou les explications, la corrélation pour le moins attire l'attention sur les effets cumulatifs de l'introduction de forts contingents d'immigrants agriculteurs sur la structure de notre population.

Tandis que l'association des taux de natalité élevés avec les proportions plus grandes de nés en Amérique du Nord semble garantir les influences susdites (après déductions faites des illettrés et des résidants ruraux et urbains) on ne doit pas envisager la possibilité du pourcentage des adultes nés en Amérique du Nord comme facteur plus important que la durée de résidence. Les explications contenues dans les deux derniers paragraphes, cependant, ne devraient être considérées que comme probables jusqu'à ce qu'une classification plus détaillée des statistiques vitales et des données du recensement en rendent possible la vérification directe.

Quand les déviations standardisées de X2, X3 X4 sont apparentées à l'équation régressive, un autre fait important est constaté. L'analphabétisme est un facteur deux fois plus important dans l'équation d'une fécondité élevée, que le domicile rural ou la durée de résidence au Canada. Les illettrés et les sans éducation offrent sans doute le plus haut pourcentage de fécondité; les données que nous possédons ne montrent pas jusqu'où s'étend cette anomalie. Il a été démontré, toutefois, que les groupes d'origines composés de gens sans éducation présentent les taux de naissance les plus élevés et que ce sont deux caractéristiques particulières à certaines races du Canada.[1]

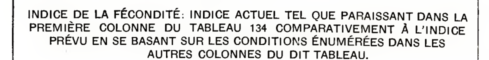
Cette corrélation frappante remet en mémoire l'étroite relation établie dans les chapitres précédents entre l'analphabétisme, le mariage mixte, la fréquentation scolaire, la connaissance des langues parlées au Canada et la criminalité. On peut y ajouter à présent la fécondité; et, quand elle est considérée à la lumière des précédentes corrélations, elle devient incontestablement la plus significative de toutes.

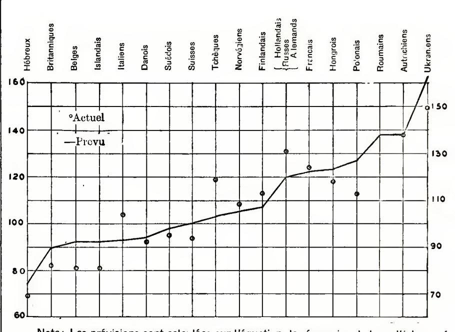
134.—INDICES DE LA FÉCONDITÉ, POURCENTAGES DE FEMMES (1) RURALES, (2) ILLETTRÉES ET (3) PROPORTION DE NÉES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD, DE CERTAINES ORIGINES SPÉCIFIÉES, DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, 1926.

Origine	Indice de fécondité	P.c. des femmes de 21 ans et plus, rurales	P.c. des femmes de 10 ans et plus, illettrées	P.c. des deu sexes de nés en Amérique du nord
Britannique	82	47	·3	70
Française	124	64	4·7	86
Autrichienne	138	70	19·0	6
Belge	81	70	2·8	9
Tchèque	119	65	5·6	25
Danoise	92	66	·8	37
Hollandaise-Allemande-Russe	131	72	7·0	47
Finlandaise	113	83	4·2	15
Israélite	69	7	10·7	9
Hongroise	118	77	11·7	9
Islandaise	81	55	2·9	34
Italienne	104	41	9·8	7
Norvégienne	108	77	1·0	45
Polonaise	113	63	16·4	8
Roumaine	162	68	19·3	3
Suédoise	95	73	1·3	31
Suisse	94	63	1·8	49
Ukranienne	149	77	26·3	3

[1] Voir aussi Analphabétisme et Fréquentation scolaire au Canada, page 131.

(Graphique XXXIV)





Nota: Les prévisions sont calculées sur l'équation de régression de la multiple corrélation entre l'indice de fécondité et les trois autres éléments montrés dans le tableau.

MORTALITÉ INFANTILE

Portons maintenant notre attention sur une autre importante section des statistiques vitales, celle de la mortalité infantile. Les naissances et les décès d'enfants au-dessous d'un an sont classifiés dans les tableaux selon l'origine du père, et les données du territoire d'enregistrement, pour l'année 1925, paraissant dans le tableau 135. Les décès d'enfants sont indiqués en pourcentages du total des naissances dans la colonne trois, donnant ainsi le taux brut de mortalité infantile pour chaque origine. Les chiffres des Français comprennent seulement ceux d'origine française au Canada, en dehors de la province de Québec

Dans la computation des taux de la mortalité infantile, on s'est servi de la méthode en usage, en exprimant le nombre de décès d'enfants au-dessous de douze mois dans une année civile donnée, en pourcentage du nombre de naissances de la même année. En procédant ainsi, toutefois, certaines présomptions doivent être notées en passant. D'abord, un bon pourcentage des enfants décédés dans une année donnée est composé d'enfants nés durant les douze mois précédents. Par exemple, des 12,169 enfants de moins d'un an décédés en 1925, une moitié peut-être étaient nés en 1924, encore que le total des décès en 1925 est exprimé comme pourcentage du total des naissances de cette même année. L'errur qui

peut surgir de ce procédé dans les taux de la mortalité infantile, comme résultat de l'utilisation des chiffres des naissances de 1925 comme base de comparaison des taux de décès de la même période, ne peut être grande. Il y a possibilité d'une faible marge d'erreur, cela va de soi, qui pourrait prendre des proportions considérables, si le taux de natalité de l'année précédente était beaucoup plus élevé ou beaucoup plus bas. Dans des conditions normales, cependant, l'erreur est négligeable et comme la méthode mentionnée nous parait la plus sûre, nous l'avons adoptée pour calculer les taux.

La seconde présomption est que plusieurs enfants de moins d'un an sont entrés au Canada et ne figurent pas dans la période sous examen. L'influence d'une différence quelconque probable entre le nombre d'enfants de moins d'un an émigrés et immigrés, dans ce cas, ne peut être que légère. Ainsi, pour toute fin pratique, il est rationnel de suivre le procédé général et de dire qu'approximativement sur 100 bébés nés dans le territoire d'enregistrement 8.07 p.c. meurent avant d'avoir vécu douze mois.

TABLEAU 135.—DÉCÈS D'ENFANTS DE MOINS D'UN AN EXPRIMÉS EN PROPORTIONS DES NAISSANCES, PAR ORIGINES, DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DU CANADA, 1925.

	(1) Nombre de naissances	(2) Décès d'enfants au-dessous d'un an	(3) Pourcentages
Toutes origines	160,809	12,169	8·07
Anglaise	61,846	3,808	7·34
Irlandaise	20,093	1,347	6·70
Ecossaise	22,773	1,401	6·15
Galloise	807	36	4·46
Française	18,673	2,127	11·45
Allemande	9,093	683	7·51
Arménienne	72	8	11·11
Autrichienne	1,832	252	13·76
Belge	480	44	9·17
Bulgare	133	8	6·02
Chinoise	349	16	4·58
Tchèque	251	16	6·37
Danoise	484	23	4·75
Hollandaise	1,834	110	6·00
Finlandaise	496	33	6·66
Grecque	197	20	10·15
Hindoue	11	2	18·18
Hongroise	395	72	18·22
Islandaise	384	13	3·39
Indienne	1,958	413	21·09
Italienne	2,161	177	8·19
Japonaise	762	66	8·64
Juive	1,460	61	4·18
Nègre	370	59	16·95
Norvégienne	1,638	112	6·84
Polonaise	1,951	240	12·30
Roumaine	699	83	13·86
Russe	2,054	188	9·15
Serbe-Croate	201	11	5·47
Suédoise	1,343	87	6·48
Suisse	227	18	7·93
Syrienne	178	21	11·80
Ukranienne	4,884	476	9·75
Autre	226	22	9·73
Non spécifiée	704	117	16·62

Les taux des origines spécifiés sont disposés dans le tableau 136 par ordre d'importance. Chez les Indiens, 21 p.c. des enfants nés en 1925 sont morts avant d'avoir atteint un an d'existence, tandis que chez les Islandais, par exemple, le taux est entre 3 et 4 p.c. C'est-à-dire que la proportion chez les Indiens est environ six fois plus grande que chez les Islandais. Une aussi grande différence est extrêmement significative. Les races slaves les plus importantes en nombre au Canada apparaissent dans la moitié supérieure du tableau, ainsi qu'il en est pour les Latins et Grecs. Les races germaniques, scandinaves et britanniques occupent la moitié inférieure du tableau.

La différence entre les groupes de peuples est démontrée plus clairement dans le tableau 137 qui les dispose géographiquement et selon le langage. Il y a une variation considérable entre chacun des groupes géographiques, portant à croire que l'origine au point de vue géographique n'est pas un facteur déterminant dans le taux de la mortalité infantile. Les Européens du nord-ouest toutefois, présentent des limites plus basses, dans les deux moitiés du tableau, que les Européens du sud, de l'est et du centre, et les races dans la moyenne, dans le premier cas, présentent un taux de mortalité infantile de 6.39 p.c. et dans le dernier cas de 10.32 p.c. Il est plutôt surprenant de rencontrer une aussi grande variation dans les taux des races asiatiques. La moyenne est irrégulièrement élevée, en tenant compte de l'influence des taux de mortalité chez les Hindous et les Syriens qui sont très faibles. Il est intéressant de noter que la mortalité, tant chez les Japonais que chez les Chinois, est au-dessous du taux médian des peuples latins et grecs et slaves. En réalité, le taux de 4.58 p.c. des Chinois est un des plus bas au Canada; un chiffre moindre apparaît dans trois cas seulement; pour les Gallois, les Juifs et les Islandais. Le faible taux des Chinois peut, toutefois, être dû à une inscription incomplète des décès dans un petit groupe non assimilé.

Parmi les groupes linguistiques, les taux des races scandinaves, dans l'ensemble, paraissent les plus bas. La moyenne des races de langue anglaise est légèrement plus élevée que celle des scandinaves. Le taux de 4.46 des Gallois est un peu plus élevé que celui des Islandais qui est de 3.39, soit le plus bas du groupe scandinave, et le taux des Anglais, le plus élevé des races de langue anglaise, est légèrement plus élevé que celui des Norvégiens, le plus fort des races scandinaves. Avec des minima et des maxima plus élevés que ceux du groupe scandinave, et avec une moyenne tant soit peu plus forte, il est à propos de dire que les races de langue anglaise subissent une plus grande mortalité infantile que les peuples scandinaves. Les deux groupes, toutefois, présentent des taux comparativement bas, la différence n'étant pas grande.

Le taux de la moyenne des races germaniques est plus haut que la moyenne des peuples de langue anglaise ou scandinave, bien que le taux des Hollandais (6.00 p.c.) soit le plus bas, sauf les Gallois du premier groupe. Parmi les races anglaises, scandinaves et germaniques, les Belges, avec un taux de mortalité infantile de 9.17 p.c. sont considérablement les plus hauts et les Islandais avec 3.39 p.c. sont de beaucoup les plus bas. Les autres neuf races sont dispersées plus ou moins confusément entre les plus hautes et les plus basses limites.

Ceux d'origine latine et grecque présentent des taux de mortalité beaucoup plus élevés; leur moyenne est la plus forte de tous les groupes. Les Autrichiens ont le taux le plus élevé parmi les Slaves et les Polonais, les Ukraniens et les Russes suivent dans l'ordre nommé. Ces quatre origines comprennent les peuples slaves immigrés au Canada ayant la plus grande importance numérique. Le taux des Russes, le plus bas des quatre, est égal à celui des Belges, lequel, à l'exception des Français, est le plus élevé des Européens du Nord-Ouest. D'autre part, quelques-uns des peuples slaves présentent des taux remarquablement bas. Les Tchèques, les Bulgares et les Serbo-Croates ont un taux de mortalité infantile au-dessous des Irlandais ou des Suédois, mais tandis que cette particularité est au crédit des peuples de l'est, elle n'a pas une telle signification vitale au Canada que les taux élevés des Autrichiens, des Polonais, des Ukraniens et des Russes dont le nombre est si grand.

L'ordre des taux de la mortalité infantile des diverses origines au Canada apparaît quelque peu similaire à celui obtenu par l'arrangement des origines en pourcentages d'illettrés. Afin de déterminer s'il existe quelque relation significative entre la mortalité infantile et l'analphabétisme, les deux séries ont été mises en parallèles, mais l'intervention d'un ou deux cas extrêmes en sens directement contraire à l'attente, les Chinois par exemple, rendent les résultats douteux. Quand nous éliminons ces deux cas, un coefficient de peu d'importance apparaît et par conséquent la conclusion est plus évidente qu'il existe quelque réciprocité entre la mortalité infantile et l'analphabétisme.

TABLEAU 136.—TAUX DE LA MORTALITÉ INFANTILE DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DU CANADA, PAR ORIGINES ET PAR ORDRE D'IMPORTANCE, 1925.

Rang	Origine	Taux par 100 naissances
1	Indienne	21·09
2	Hongroise	18·22
3	Hindoue	18·18
4	Nègre	15·95
5	Roumaine	13·86
6	Autrichienne	13·76
7	Polonaise	12·30
8	Syrienne	11·80
9	Française	11·45
10	Arménienne	11·11
11	Grecque	10·15
12	Ukranienne	9·75
13	Belge	9·17
14	Russe	9·15
15	Japonaise	8·64
16	Italienne	8·19
17	Suisse	7·93
18	Allemande	7·51
19	Anglaise	7·34
20	Norvégienne	6·84
21	Irlandaise	6·70
22	Finlandaise	6·65
23	Suédoise	6·48
24	Tchèque	6·37
25	Ecossaise	6·15
26	Bulgare	6·02
27	Hollandaise	6·00
28	Serbe-Croate	5·47
29	Danoise	4·75
30	Chinoise	4·58
31	Galloise	4·46
32	Juive	4·18
33	Islandaise	3·39

TABLEAU 137.—TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DU CANADA, PAR GROUPES D'ORIGINES, SELON LA DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET LA LANGUE, 1925.

Origine	Taux de mortalité infantile	Origine	Taux de mortalité infantile
Européenne du Nord-ouest—		*Britannique—*	
Belge	9·17	Anglaise	7·34
Suisse	7·93	Irlandaise	6·70
Allemande	7·51	Ecossaise	6·15
Anglaise	7·34	Galloise	4·46
Norvégienne	6·84	Moyenne 6·16	
Irlandaise	6·70		
Suédoise	6·48	*Scandinave—*	
Ecossaise	6·15	Norvégienne	6·84
Hollandaise	6·00	Suédoise	6·48
Danoise	4·75	Danoise	4·75
Galloise	4·46	Islandaise	3·39
Islandaise	3·39	Moyenne 5·27	
Moyenne 6·39			
		Germanique—	
Européenne du sud, est et centre—		Belge (Flamande)	9·17
Hongroise	18·22	Allemande	7·51
Roumaine	13·86	Hollandaise	6·00
Autrichienne	13·76	Moyenne 7·56	
Polonaise	12·30		
Grecque	10·15	*Latine et grecque—*	
Ukranienne	9·75	Roumaine	13·86
Russe	9·15	Grecque	10·15
Italienne	8·19	Italienne	8·19
Finlandaise	6·65	Moyenne 10·73	
Bulgare	6·02		
Serbe-Croate	5·47	*Slave—*	
Moyenne 10·32		Autrichienne	13·76
Asiatique—		Polonaise	12·30
Hindoue	18·18	Ukranienne	9·75
Syrienne	11·80	Russe	9·15
Arménienne	11·11	Tchèque	6·37
Japonaise	8·64	Bulgare	6·02
Chinoise	4·58	Serbe-Croate	5·47
Moyenne 10·86		Moyenne 8·97	

SURDI-MUTISME ET CÉCITÉ

Les tableaux 138 et 139 contiennent le nombre de sourds-muets et d'aveugles au Canada et le nombre par 100,000 dans chaque origine. Les Français, avec 87.8 sourds-muets par 100,000 présentent le taux le plus élevé de tous les groupes au Canada (tableau 138.) Les Allemands viennent ensuite avec 71.9 par 100,000. Les Italiens donnent le taux le plus faible, avec seulement 29.4 sourds-muets par 100,000; les Russes les suivent avec 40 par 100,000. Les races de langue anglaise montrent approximativement 50 sourds-muets par 100,000 de population. Le tableau 139, consacré aux aveugles par origine pour l'année 1921, nous met en face d'un fait saisissant: 209 Indiens sur 100,000 au Canada sont aveugles, soit un taux d'environ 12 fois plus important que celui des Russes et quatre fois plus que la moyenne des races de langue anglaise. Il est intéressant de noter que la proportion d'aveugles chez les Allemands, les Italiens et les Russes est plus faible que chez les races de langue française et anglaise au Canada.

TABLEAU 138.—ORIGINES DES SOUDS-MUETS DU CANADA, 1921.

Origine	Nombre de sourds-muets	Population (000) omis	Nombre par 100,000
Anglaise et galloise	1,327	2,587(1)	51·3
Irlandaise	568	1,108	51·3
Ecossaise	570	1,173	48·6
Française	2,154	2,453	87·8
Allemande	212	295	71·9
Indienne	62	111	55·9
Italienne	20	68	29·4
Russe	40	100	40·0
Diverse	349	-	-
Inconnue	32	-	-
Total	5,334	-	-

(1) Comprend Anglais, Gallois et un petit nombre de la Marine Royale Canadienne.

TABLEAU 139.—ORIGINES DES AVEUGLES DU CANADA, 1921.

Origine	Nombre d'aveugles	Population (000) omis	Nombre par 100,000
Anglaise et galloise	1,114	2,587(1)	43·0
Irlandaise	583	1,108	52·6
Ecossaise	647	1,173	55·2
Française	1,387	2,453	56·5
Allemande	98	295	33·2
Indienne	232	111	209·0
Italienne	17	68	25·0
Russe	18	100	18·0
Diverse	260	-	-
Inconnue	40	-	-
Total	4,396	-	-

(1) Comprend Anglais, Gallois et un petit nombre de la Marine Royale Canadienne.

INDEX


STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010475727